

IFRECOM

FORMATION

CALENDRIER FORMATIONS

CAMPAGNE 2024 - 2025



Centre d'affaires Dillon Valmenière
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél : 0596 64 02 26
contact@ifrecom.fr

n° d'activité : 97.97.00972.97
www.ifrecom.fr

L'ÉQUIPE

Conseil d'administration



**Jean-Pierre
PONSAR**
Président



**Patrice
CHOMEREAU-LA
MOTTE**
Trésorier



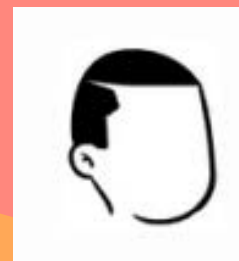
Djibo MOSSI
Vice-Président



**José MARRAUD
DES GROTTES**
Vice-président

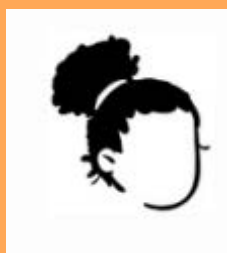


**Steeven
PRUDENT**

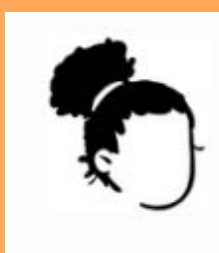


**Aymeric de
TESSIERES**
Membre du CA

Equipe administrative & pédagogique



Laetitia CABRIMOL
Chargée relations
clients
Référente handicap
lcabrimol@ifrecom.fr –
0596 64 02 26



Pascale MARTINEL
Chargée de la formation
Référente qualité &
pédagogique
pmartinel@ifrecom.fr –
0596 64 99 81



Mickaël MANSCOUR
Coordinateur
pédagogique Expert-
comptable
contact@ifrecom.fr –
0596 64 02 26

INFORMATIONS PRATIQUES

A qui s'adressent nos formations ?

Nos formations sont ouvertes en priorité aux professionnels de l'expertise-comptable et du commissariat aux comptes :

- Experts-comptables, Commissaires aux comptes et experts-comptables en entreprise ;
- Collaborateurs d'experts-comptables et de commissaires aux comptes ;
- Experts-comptables stagiaires et Commissaires aux comptes stagiaires.

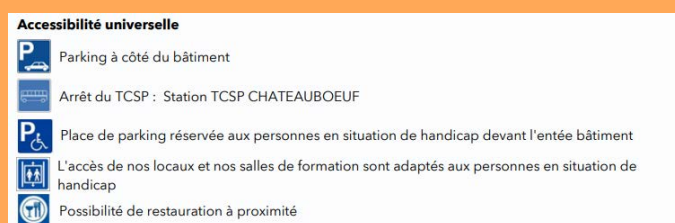
Prise en compte du Handicap dans nos formations

Conditions d'accueil des personnes en situation de handicap

L'IFRECOM soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Les stagiaires ayant un trouble de l'apprentissage seront repérés avant le démarrage de la formation, afin de mieux les prendre en charge.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation d'une formation, contacter le conseiller formation au plus tard 3 semaines avant le démarrage du stage au 0596 64 02 26 ou par courriel à lcabrimol@ifrecom.fr

Accessibilité universelle



Marie-Alice KICHENIN référent handicap AGEFIPH

0696 08 68 63 - 0596 71 21 96

rhfmartinique@agefma.fr

Comment participer ?

1) Par le site internet

L'offre de formation de l'IFRECOM est disponible sur notre site internet : www.ifrecom.fr. Vous avez la possibilité de vous préinscrire en ligne.

2) Par contact direct

Pour chaque formation proposée dans ce catalogue, il est indiqué le numéro de téléphone du responsable de stage. Vous pouvez le contacter directement pour lui demander des informations complémentaires et faire enregistrer votre pré-inscription.
Formation à la demande

Ecoute des besoins

L'IFRECOM est à l'écoute de la profession. Vous pouvez directement informer les salariés et les élus de l'institution de vos besoins et attentes qui feront remonter aux services compétents. Nous participons tous à la capitalisation des nouveaux besoins de manière générale (conseil, formation)

CHIFFRES CLÉS

Statistiques sessions du 01/01/2023 au 31/12/2023

68 sessions animées

32 formateurs

11 domaines de formation

78% de satisfaction

97% de réussite

89% taux de recommandation



NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

L'IFRECOM attache une importance à la qualité de ses prestations de formation. Par conséquent, toutes nos formations respectent les critères suivants :



Qualifications des formateurs :

Nos formateurs sont des professionnels diplômés sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Nos salles de formation disposent des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteurs, visioconférence, copieurs,...) garantissant le bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Les procédures d'évaluation des connaissances se concrétiseront par une évaluation de fin de formation à chaud par les stagiaires via questionnaire approprié.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Les stagiaires et l'intervenant(e) seront tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Modalités de validation de formation :

Une attestation de formation sera remise aux participants, sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- Suivre l'intégralité de la formation
- Réaliser le quiz de validation des connaissances

Il sera demandé également à chacun des participants de remplir un questionnaire d'appréciation de la formation suivie (organisation, animation, contenu pédagogique, suggestions...). Ce questionnaire fait l'objet d'une analyse attentive permettant à l'IFRECOM d'améliorer la qualité des formations dispensées.

Modalités d'accès et aménagements spécifiques :

Pour faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique, ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap :

Madame Laetitia CABRIMOL au 0596 64 02 26 – lcabrimol@ifrecom.fr

Conditions et délais d'accès :

Pour bénéficier de nos prestations :

- La convention ou le contrat de prestation de formation doit être signé par le prescripteur accompagné du cachet de l'entreprise.
- Le règlement est exigé avant le début de la prestation.
- Pour certaines de nos formations, le e-learning et/ou le test de positionnement doit être obligatoirement suivi et/ou complété par le(s) stagiaire(s) indiqué(s) dans l'article 3 de la présente convention.

Cette formation peut faire l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCO (AKTO) ou du FIF PL. Cette demande doit être effectuée maximum un mois le début de la formation. Le délai de financement est de 6 mois après la fin de la formation sous réserve d'avoir un dossier accepté par l'OPCO.

Conditions et délais d'accès :

Les supports de formation sont transmis de façon dématérialisée. Les participants sont invités à se munir d'un ordinateur portable durant la formation ou d'imprimer le support pédagogique. Dans le cas contraire, nous vous invitons à nous contacter afin que nous imprimions les supports pour vous. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF.

REFERENT Pédagogique


Pascale MARTINEL

0596 64 02 26 – 0696 29 93 81

pmartinel@ifrecom.fr

CALENDRIER DE NOS FORMATIONS

Formations en présentiel
& classes virtuelles



Du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

Septembre 2024

Date	Intitulé formation	Durée (heure)	Type	Public	Tarif (€)	Pour vous inscrire
09/09/2024	Cycle Révision + : Achats/Fournisseurs/Charges externes	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
10/09/2024	Cycle Révision + : Ventes/Clients	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
11 & 12 Sept 2024	DECCAC : Audit 3	21h	Présentiel (+ Elearning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
13 Sept 2024	DECCAC Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit	7H	Présentiel (+Elearning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
16/09/2024	Cycle Révision + : Capitaux et provisions	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
17/09/2024	Cycle Révision + : Charges de personnel	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
17/09/2024	DEC : demande d'agrément du sujet de rédaction du mémoire	7h	Présentiel (+Elearning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
19/09/2024	DECCAC - Déontologie et responsabilité	7h	Présentiel (+ E-learning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici

20/09/2024	DECCAC - Management	7h	Présentiel (+ E-learning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
23/09/2024	TVA immobilière	7h	Présentiel	EC et CAC	550	Cliquez-ici
24/09/2024	Actualités TVA/ Octroi de mer	7h	Présentiel	EC et CAC	550	Cliquez-ici
26/09/2024	Cycle Révision + : Immobilisations	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
27/09/2024	DECCAC - Les procédures analytiques	7h	Présentiel (+ E-learning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
30/09/2024	Cycle Révision + : Impôts et taxes	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
30/09/2024 & 01/10/2024	DECCAC Audit 2	21h	Présentiel (+Elearning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici

Octobre 2024

Date	Intitulé formation	Durée (heure)	Type	Public	Tarif (€)	Pour vous inscrire
30/09/2024 & 01/10/2024	Pratiquer l'évaluation des PME	14h	Présentiel	Collaborateurs EC	740	Cliquez-ici
02/10/2024	DECCAC - Pourquoi et comment développer vos compétences comportementales (soft skills) et celle de votre équipe ?	7h	Présentiel (+Elearning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
03/10/2024	DECCAC - DEC: se préparer à l'épreuve n°2	7h	Présentiel (+ E-learning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
04/10/2024	DECCAC - Démarche et contrôle qualité	7h	Présentiel (+ E-learning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
07/10/2024 & 08/10/2024	Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi	7h	Présentiel	CAC	480	Cliquez-ici
07/10/2024	DECCAC Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	7h	Présentiel (+ E-learning)	Stagiaires EC et CAC	450	Cliquez-ici
10/10/2024 & 11/10/2024	Audit des tableaux de bouclage et du tableau des flux de trésorerie	7h	Présentiel	CAC	480	Cliquez-ici

14/10/2024	Actuel 2024	7h	Présentiel	CAC	480	Cliquez-ici
14/10/2024	Les contrôles sociaux et les principaux chefs de redressement	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
15/10/2024	Atelier pratique : savoir rédiger les clauses des contrats de travail	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
15/10/2024	Arrêté des comptes 2024	7h	Présentiel	CAC	480	Cliquez-ici
21/10/2024 & 22/10/2024	Les 15-20 questions fiscales à maîtriser	7h	Présentiel	Expert-comptable	740	Cliquez-ici
21/10/2024 & 22/10/2024	NEP 9605 révisée – Obligations du commissaire aux comptes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	7h	Présentiel	CAC	480	Cliquez-ici
23/10/2024	Missions auprès des associations : aspects fiscaux	3.5 h	Présentiel	Expert-comptable	185	Cliquez-ici
24/10/2024	Optimisation de la saisie par les outils	3.5	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
24/10/2024	DECCAC – Missions comptes annuels : approche normative et application	7h	Présentiel	Stagiaires EC & CAC	450	Cliquez-ici

25/10/2024	DECCAC - Autres prestations récurrentes de l'EC	7h	Présentiel	Stagiaires EC &CAC	450	Cliquez- ici
28/10/2024	Etablir les comptes annuels et la liasse fiscale : application à une TPE à partir de cas pratiques	7h	Présentiel	Collaborat eur EC	370	Cliquez- ici
28/10/2024	DECCAC - Présentation des trois épreuves du DEC	7h	Présentiel (+ E- learning)	Stagiaires EC &CAC	450	Cliquez- ici
29/10/2024	DECCAC- Audit 1 (Jour 1)	7h	Présentiel (+ E- learning)	Stagiaires EC &CAC	450	Cliquez- ici
30/10/2024	DECCAC Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi	7h	Présentiel	CAC	450	Cliquez- ici

Novembre 2024

04/11/2024	Congés payés et arrêts de travail	3.5h	Présentiel	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
05/11/2024	DECCAC - Découverte de la profession comptable	7h	Présentiel	Stagiaires EC & CAC	450	Cliquez-ici
05/11/2024	Aspects fiscaux des titres de société pour les particuliers	3.5h	Classe virtuelle	Expert-comptable	205	Cliquez-ici
06/11/2024	DECCAC - Communication	7h	Présentiel	Stagiaires EC & CAC	450	Cliquez-ici
07/11/2024	Quel management pour votre équipe au quotidien ? - niveau 1	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
07/11/2024	DECCAC - Audit 1	7h	Présentiel (+ E-learning)	Stagiaires EC & CAC	450	Cliquez-ici
07/11/2024	Enjeux fiscaux de la holding animatrice	3.5h	Présentiel	Expert-Comptable	205	Cliquez-ici
08/11/2024	Comment manager votre équipe pour performer durablement ? - niveau 2	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
12 & 13/11/2024	Accueil des nouveaux inscrits	14h	Présentiel	CAC	900	Cliquez-ici

14/11/2024	Auditer le cycle social	7H	Présentiel	CAC	480	Cliquez-ici
15/11/2024	Aspects fiscaux des titres de société pour les entreprises	3.5h	Classe virtuelle	Expert-comptable	205	Cliquez-ici
18/11/2024	Le QUERY, outil magique caché dans Excel (pour gagner du temps sur vos manipulations de fichiers)	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
19/11/2024 & 20/11/2024	Power BI (niv 1)	14h	Présentiel	Expert-comptable	740	Cliquez-ici
21/11/2024	POWER BI (niveau 2) : approfondissement du DAX	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
25/11/2024 & 26/11/2024	Assurer au quotidien le suivi juridique des sociétés	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
27/11/2024	Actualisation en droit des sociétés	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
28/11/2024	Actualisation en droit des sociétés	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
28/11/2024 & 29/11/2024	Développez la mission d'Examen de Conformité	7h	Classe virtuelle	CAC	480	Cliquez-ici

Décembre 2024

02/12/2024 & 03/12/2024	Audit des comptes consolidés : les fondamentaux	7h	Classe virtuelle	CAC	480	Cliquez-ici
04/12/2024	Traitement des caisses et ventes au comptant	3.5h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
05/12/2024	Entreprise en difficulté : de la détection aux procédures préventives	7h	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
05/12/2024 & 06/12/2024	Audit 2	14h	Classe virtuelle	Commissaire aux comptes	650	Cliquez-ici
09/12/2024	Contrôle fiscal	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
10/12/2024	Fiscalité des dirigeants de PME et fiscalité de l'entreprise individuelle	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
11/12/2024	La fiscalité des sociétés holdings	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
16/12/2024	Maîtriser les particularités fiscales des SCI	3.5h	Présentiel	Expert-comptable	205	Cliquez-ici

16/12/2024	Réviser les comptes - Perfectionnement	7h	Présentiel	Collaborat eur EC	370	Cliquez- ici
19/12/2024	Initiation à la fiscalité des TPE/PME	7h	Présentiel	Collaborat eur EC	370	Cliquez- ici
20/12/2024	Le suivi administratif, fiscal et comptable des dons aux associations	3.5h	Classe virtuelle	Collaborat eur EC	185	Cliquez- ici

Janvier 2025

08/01/2025	Le régime fiscal des véhicules de société	3.5h	Classe virtuelle	Expert-comptable	185	Cliquez-ici
09/01/2025 & 10/01/2025	Initiation à la fiscalité agricole	7h	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
13/01/2025 & 14/01/2025	Pratiquer l'évaluation des PME	14h	Classe virtuelle	Expert-comptable	740	Cliquez-ici
15/01/2025	Mission d'accompagnement du client dans la cession de son entreprise	7h	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
16/01/2025	Savoir réaliser un ECF (Les fondamentaux)	3.5h	Classe virtuelle	Expert-comptable	185	Cliquez-ici
17/01/2025	Savoir réaliser un ECF (pratique)	3.5h	Présentiel	Expert-comptable	185	Cliquez-ici
20/01/2025	Stratégies patrimoniales immobilières	7h	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
21/01/2025	Etudes de cas : Stratégies patrimoniales immobilières	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
21/01/2025	Comprendre et savoir remplir les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici

22/01/2025	Donner sans donner... grâce à la société civile de famille	3h	Classe virtuelle	Expert- comptabl e	185	Cliquez- ici
22/01/2025	Comprendre et valider la liasse fiscale de l'intégration fiscale : difficultés et points de vigilance	3.5h	Classe virtuelle	Expert- comptabl e	185	Cliquez- ici
23/01/2025	Conseiller vos clients à partir de leurs déclarations fiscales	7h	Classe virtuelle	Expert- comptabl e	370	Cliquez- ici
24/01/2025	Donations : des exemples pour bien mesurer les opportunités et les limites	7h	Classe virtuelle	Expert- comptabl e	370	Cliquez- ici
28/01/2025	S'initier à la pratique du secrétariat juridique	7h	Classe virtuelle	Collaborat eur EC	390	Cliquez- ici
30/01/2025	Savoir traiter les assemblées générales des SARL et SAS	7h	Classe virtuelle	Collaborat eur EC	390	Cliquez- ici

Février 2025

03/02/2025	Révision des comptes : pertinence et contrôle	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
04/02/2025	Atelier pratique : traiter un dossier BNC : les fondamentaux	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
05/02/2025	Atelier pratique "Modernisation des états financiers" : du résultat exceptionnel à la rédaction de l'annexe	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
05/02/2025	Cycle Révision + : Trésorerie/Finances	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
06/02/2025	Cycle Révision + : Stocks et travaux en cours	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
06/02/2025	S'initier à la comptabilité	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
07/02/2025	TVA des opérations immobilières	7h	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
10/02/2025	Traiter un dossier Transport (Taxis, VTC)	3.5h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
11/02/2025	Promoteurs-constructeurs immobiliers: aspects fiscaux et particularités comptables	7h	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez-ici

12/02/2025	Actualité des PACTES DUTREUIL	3.5h	Classe virtuelle	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
13/02/2025	Maîtriser les difficultés de la détermination du résultat fiscal BIC/IS	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
13/02/2025	Cycle Révision + : Capitaux et provisions	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
14/02/2025	Cycle Révision + : Charges de personnel	4h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
14/02/2025	Comprendre et valider la liasse fiscale de l'intégration fiscale : fondamentaux	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
18/02/2025	TVA immobilière : 13 cas d'application	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
20/02/2025	Maîtriser la comptabilisation des opérations courantes et d'inventaire	7h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
24/02/2025	Loi de finances 2025 et actualité fiscale 2024	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
25/02/2025	Loi de finances 2025 et actualité fiscale 2024	7h	Présentiel	Expert-comptable	370	Cliquez-ici
26/02/2025	Changement de régime fiscal	3.5h	Présentiel	Expert-comptable	185	Cliquez-ici

Mars 2025

10/03/2025	Actualités sociales et de la paie	7h	Présentiel	Collaborateur EC	370	Cliquez-ici
11/03/2025	L'élaboration et la négociation d'un accord d'entreprise dans les TPE-PME	3.5h	Présentiel	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
12/03/2025	CDD et contrats saisonniers	3.5h	Présentiel	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
20/03/2025	Traiter dossier Transport (marchandises)	3.5h	Classe virtuelle	Collaborateur EC	185	Cliquez-ici
25/03/2025	IFI : Savoir remplir la déclaration	3.5h	Classe virtuelle	Expert-comptable	205	Cliquez-ici

FORMEZ-VOUS À VOTRE RYTHME

Formations en e-learning

Du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

MÉMORIALISTE

Intitulé formation	Durés (heure)	Public	Tarif (€)	Durée accès	Pour vous inscrire
Accès mémorialiste e-learning (Cycles 1,2,3)	98h	Mémorialiste	40	12 mois	Cliquez-ici

COMPTABILITÉ / RÉVISION

Comptabilité - Prérequis	7h	Collaborateur EC	370	3mois	Cliquez-ici
--------------------------	----	------------------	-----	-------	-----------------------------

EXERCICE PROFESSIONNEL

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit	13h	Expert-comptable	500	3 mois	Cliquez-ici
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - Panorama d'ensemble	4h	Expert-comptable	200	3 mois	Cliquez-ici
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité civile	4h30min	Expert-comptable	225	3 mois	Cliquez-ici
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité pénale	4h	Expert-comptable	200	3 mois	Cliquez-ici
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité disciplinaire	1h30min	Expert-comptable	75	3 mois	Cliquez-ici

Experts-comptables : êtes-vous bien assurés ?	5h30min	Expert-comptable	275	3 mois	Cliquez-ici
Bien conduire vos missions et les sécuriser sous l'éclairage de la déontologie et du référentiel normatif	6h	Expert-comptable	300	3 mois	Cliquez-ici
La complicité : quand et comment commence-t-elle ?	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez-ici
Se familiariser avec la déontologie et les normes de la profession pour les appliquer au quotidien	3h30min	Expert-comptable	175	3 mois	Cliquez-ici
Découverte de la profession comptable	6h	Collaborateur EC	300	3 mois	Cliquez-ici
Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour collaborateurs et réviseurs	3h30min	Collaborateur EC	0	3 mois	Cliquez-ici

FISCAL

L'audit de la TVA intra communautaire	7h	Expert-comptable	350	3mois	Cliquez-ici
Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles	3h	Expert-comptable	150	3mois	Cliquez-ici
Le régime fiscal et les exonérations applicables plus-values privées	2h30	Collaborateur EC	125	3mois	Cliquez-ici
TVA et territorialité des prestations de services :règles et difficultés d'application	2h	Expert-comptable	100	3mois	Cliquez-ici
TVA sur opérations immobilières : règles et difficultés d'application	3h	Expert-comptable	150	3mois	Cliquez-ici
Micro-entreprises : les règles fiscales applicables ?	1h30	Expert-comptable	75	3mois	Cliquez-ici
Appliquer les conventions fiscales internationales aux dividendes, intérêts et redevances	2h	Expert-comptable	100	3mois	Cliquez-ici
TVA et territorialité des livraisons de biens	2h30	Expert-comptable	100	3 mois	Cliquez-ici
Fiscalité des entreprises - Prérequis	4h	Collaborateur EC	200	3 mois	Cliquez-ici
Fiscalité des particuliers - Prérequis	6h	Collaborateur EC	300	3 mois	Cliquez-ici

JURIDIQUE

Les fondamentaux en droit – Niveau 1 : connaissances de base	6h	Collaborateur EC	300	3 mois	Cliquez-ici
Les fondamentaux en droit – Niveau 2 : droit des sociétés	7h	Collaborateur EC	350	3 mois	Cliquez-ici

PATRIMOINE

Le démembrement de propriété	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez-ici
------------------------------	----	------------------	-----	--------	-----------------------------

SOCIAL

Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser	3h	Commissaire aux comptes	150	3 mois	Cliquez-ici
Calcul des disponibles PER : Maîtriser les fondamentaux	2h30min	Expert-comptable	125	3 mois	Cliquez-ici
Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations	5h	Collaborateur EC	250	3 mois	Cliquez-ici
Épargne salariale : l'intéressement	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez-ici
Frais professionnels et frais d'entreprise	4h	Collaborateur EC	200	3 mois	Cliquez-ici

Les stratégies de rémunération dans l'entreprise – le tableau de bord du social	5h	Collaborateur EC	250	3 mois	Cliquez-ici
Outil et méthodologie de supervision et sécurisation du dossier paie	7h	Expert-comptable	350	3mois	Cliquez-ici
Passif social et IFC	2h	Expert-comptable	100	3mois	Cliquez-ici
Prévoyance collective : Conseillez efficacement vos clients	4h	Expert-comptable	200	3mois	Cliquez-ici
Professions libérales : maîtriser leur prévoyance	3h	Expert-comptable	150	3mois	Cliquez-ici
Professions libérales : maîtriser leur retraite	3h	Expert-comptable	150	3mois	Cliquez-ici
Ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance	3h	Expert-comptable	150	3mois	Cliquez-ici
Ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants : maîtriser sa retraite	3h	Expert-comptable	150	3mois	Cliquez-ici
Retraite collective : article 39	2h	Expert-comptable	100	3mois	Cliquez-ici
Santé collective : Conseillez efficacement vos clients	4h	Collaborateur EC	200	3mois	Cliquez-ici
Social – Prérequis	7h	Collaborateur EC	350	3mois	Cliquez-ici

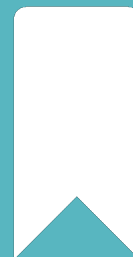
Supervision et sécurisation du secteur paie en cabinet	7h	Collaborateur EC	150	3 mois	Cliquez-ici
Tout savoir sur le nouveau PER entreprise	2h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez-ici
Tout savoir sur le PER Individuel (loi Pacte)	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez-ici

SYSTEME D'INFORMATION / NUMÉRIQUE

Le FEC : les règles enfin connues	2h30min	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez-ici
Dématérialisation des documents : factures et bulletins de salaires	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez-ici
La facture électronique	2h	Expert-comptable	100	3 mois	Cliquez-ici
Le bulletin de paie électronique	3h	Expert-comptable	150	3 mois	Cliquez-ici
Les espaces d'échanges sécurisés	2h	Expert-comptable	100	3 mois	Cliquez-ici
Outlook - Optimiser son temps de travail et gagner en efficacité	3h	Tous public	75	3 mois	Cliquez -ici

Word (1) – Rédiger des documents simples	3h	Tous public	75	3 mois	Cliquez-ici
Word (2) Optimiser et structurer ses documents	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Word (3) Illustrer son propos	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Word (4) – Maîtriser les documents longs à l'aide des styles	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Word (5) – Gagner en productivité	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Word (6) – Publipostages (mailings) et formulaires	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Excel (1) – Les fondamentaux d'Excel	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Excel (2) – Faire parler les chiffres	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Excel (3) – Fonctions de calcul simples	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Excel (4) – Manipuler des bases de données	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici

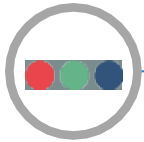
Excel (5) – Fonctions avancées courantes et dollars	3h	Tous public	75	3 mois	Cliquez-ici
Excel (6) – Fonctions avancées pour Bases de Données	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Excel (7) – Fonctions avancées conditionnées	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Excel (8) – Valeur cible, solveur, fonctions financières et macro-commandes	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Excel (9) – Tableaux croisés dynamiques et segments	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Powerpoint (1) – Maîtriser les fondamentaux	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
PowerPoint (2) – Illustrer son propos	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Powerpoint (3) – Donner vie à son diaporama	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Powerpoint (4) – Devenir productif	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici
Powerpoint (5) – Donner de l'impact à ses diaporamas	3h	Tous public	75	3mois	Cliquez-ici



Déploiement vague 3

Présentation Jinius

Kit de communication



Présentation

Les apports de Jinius

Une solution unique pour simplifier les échanges avec nos clients

- *Un accès unifié aux catalogues de la profession du chiffre pour les cabinets à la fois Experts Comptables et Commissaires aux Comptes*
- *Une nouvelle présentation des Catalogues de formation facilitant la recherche multicritères des formations*
- *Tous les modes de formation et d'animation sont proposés INTER / INTRA, présentiel, classe virtuelle, e-learning ...*
- *Un processus simplifié d'inscription et de suivi des formations passées et à venir*
- *Un accès sécurisé et dédié par profil aux documents de formation et aux informations d'organisation des formations*

40 Catalogues régionaux IRF & CRCC

2 Portails nationaux CFPC & CNCC Formation

Espaces Jinius
Espaces Participant, Entreprise & Formateur

40 Portails d'inscription IRF & CRCC



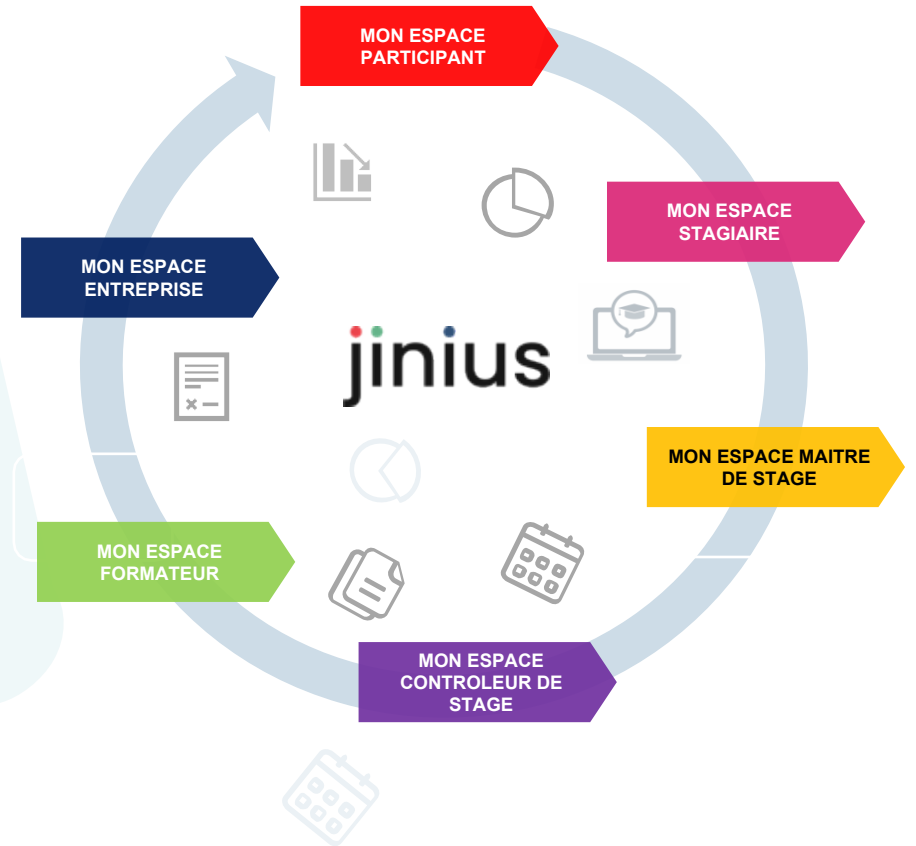
jinius

Jinius Connect
Plateforme d'authentification

Présentation

Jinius propose

- *Une expérience client unifiée et simplifiée pour toutes les formations pendant tout le parcours professionnel des participants*
- *Des espaces dédiés pour chaque profil d'acteur (participant, entreprise ...) proposent d'accéder à toutes les informations sur :*
 - *L'organisation des formations passées ou à venir*
 - *Les évaluations et les documents de suivi pédagogique (tests de validation des acquis, questionnaires de satisfaction, attestations,...)*
 - *La gestion des inscriptions (commandes, factures et règlements)*
- *Un accès sécurisé*
 - *Via un compte utilisateur individuel et nominatif*
 - *L'attribution d'habilitations dans l'espaces entreprise*
- *Une solution développée en conformité avec le RGPD*





Déploiement de Jinius

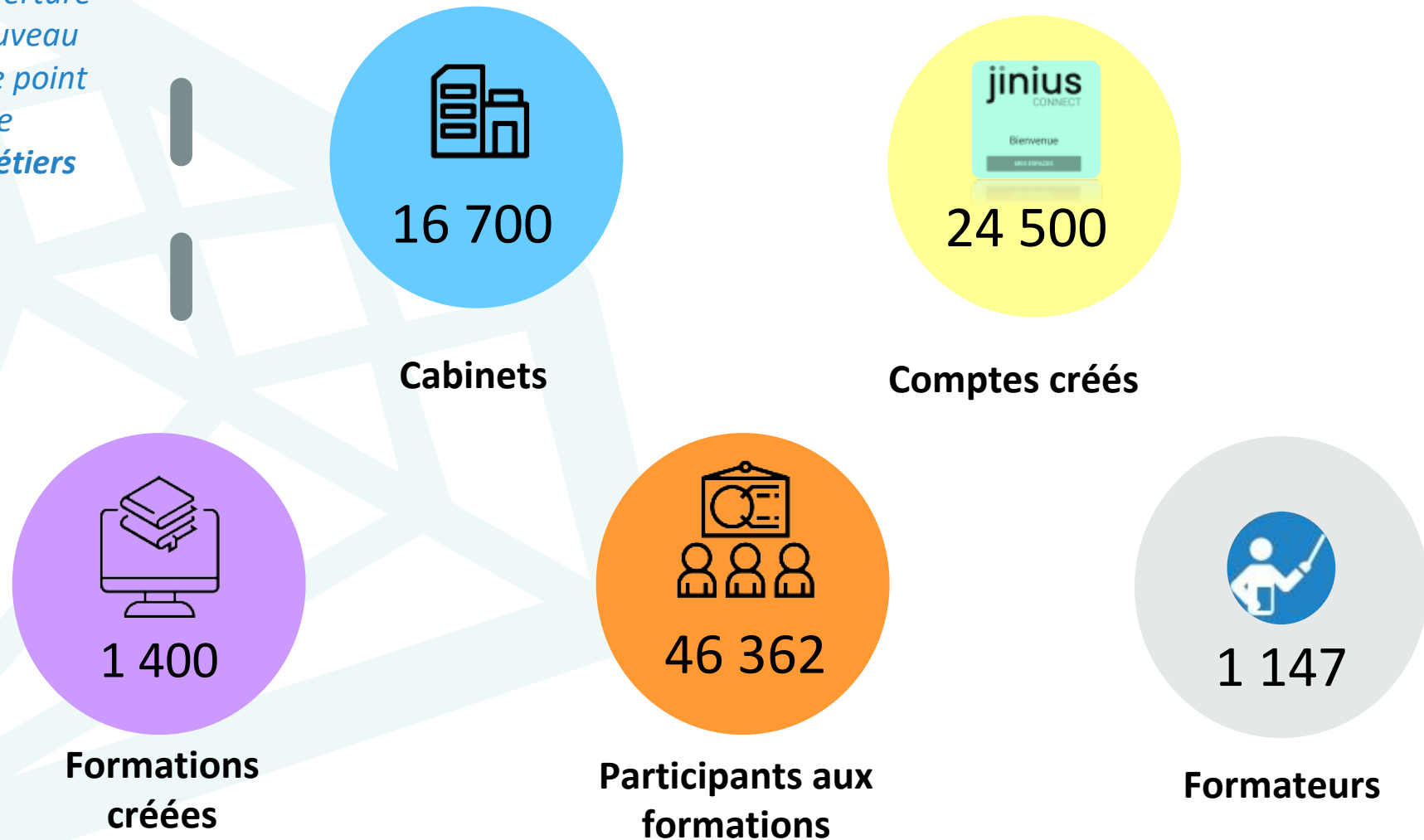
Le déploiement progressif d'une solution évolutive **2023 dernière vague**



Présentation Jinius



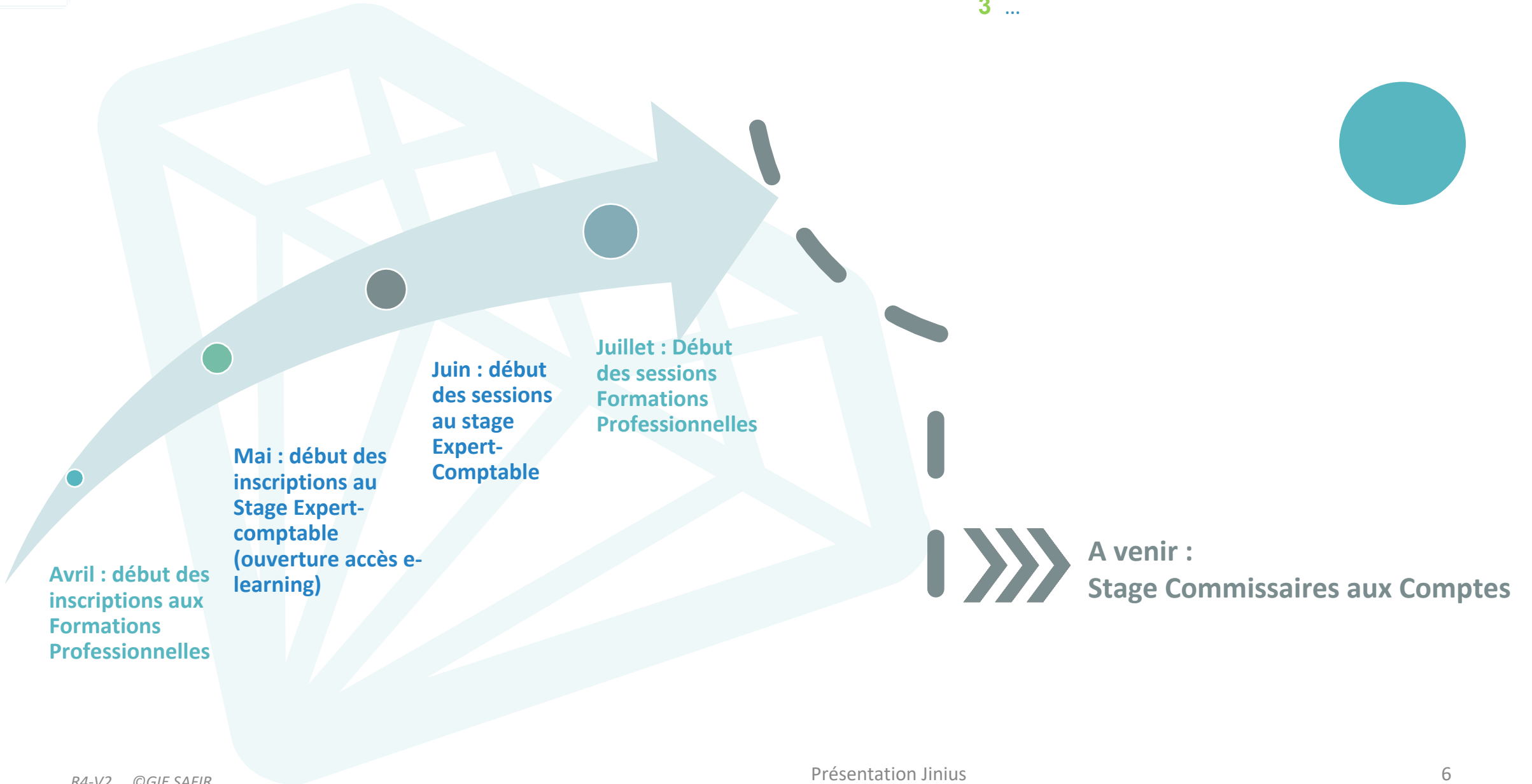
Déjà opérationnelle pour les commissaires aux comptes, l'ouverture aux experts-comptables à un nouveau portail de formation constitue le point d'orgue de la mise en place d'une solution unique pour tous les métiers

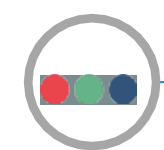




Déploiement

Quelques dates à retenir pour la vague
3 ...





Une démarche collaborative pour converger vers une solution unique

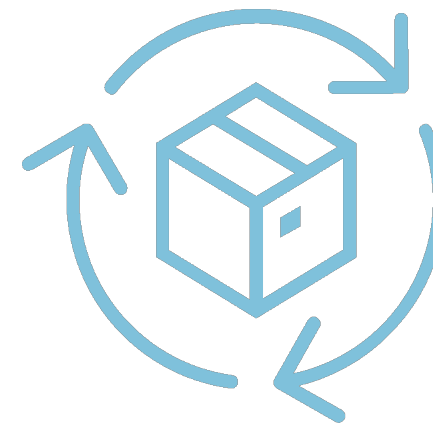
Un projet mené en commun
CFPC/ CNCC Formation



Des groupes de référents
régionaux



Une constellation de solutions
intégrées pour simplifier les usages



- *consultation sur smartphone,*
- *géolocalisation des adresses de site de formation,*
- *recherche "full text" des formations au catalogue,*
- *accès direct au LMS,*
- *habilitation des utilisateurs,*
- ...



Assistance support
Dédiée à l'utilisation de
Jinius

Pour toute question sur **jinius**
jinius, contacter :

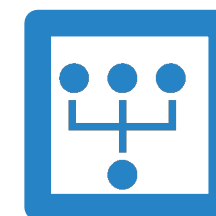
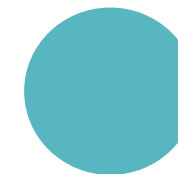
Assistance à l'utilisation de Jinius



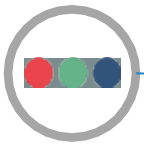
01 59 03 12 61



assistance@jinius.fr

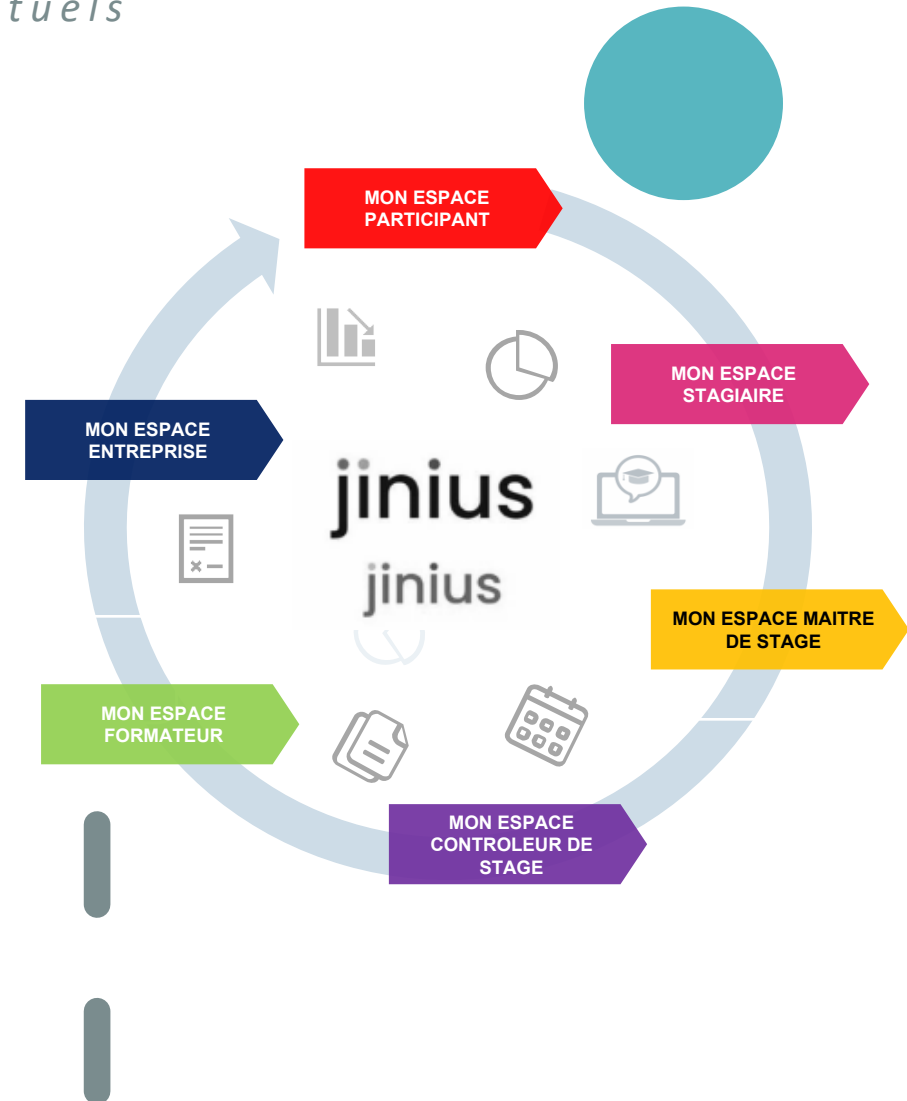


*Du lundi au vendredi de 9H à 18H hors jours fériés
(heure métropole)*



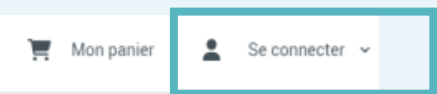
Quelque soit votre profil, **créer votre compte individuel Jinius via le catalogue de formation** de vos interlocuteurs habituels

- **Espace Entreprise** : un espace unique pour gérer les inscriptions de tous mes collaborateurs
- **Espace Participant** : un suivi centralisé de mes formations passées et à venir
- **Espace Formateur** : un suivi centralisé de mes animations passées et à venir
- **Espace Stagiaire EC** : le suivi du programme de chacun des cycles à un seul endroit
- **Espace Contrôleur de stage EC** : un suivi centralisé des stagiaires du contrôleur de stage
- **Espace Maitre de stage EC** : un suivi centralisé des stagiaires du maitre de stagiaires



1

A partir du catalogue en ligne, accéder à la création de compte en haut à droite : un 2^e onglet s'ouvre



4

Pour une bonne identification lors de vos inscriptions, compléter les informations professionnelles obligatoires (*)

3

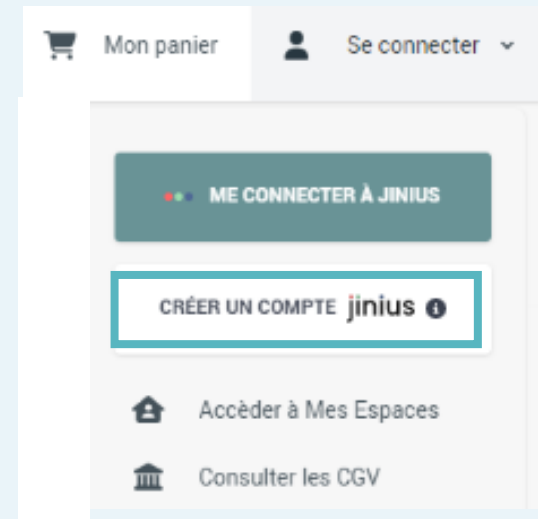
Vous recevrez un mail dans votre boîte mail. Cliquez sur le lien pour confirmer votre création de compte (vérifiez vos Spam!)

2

1^{ère} connexion : Bien choisir son adresse email Mail individuel et nominatif pour un accès dédié à vos informations et documents de formation)



ATTENTION : stagiaires, maitres de stage ou contrôleurs de stage, votre adresse de compte Jinius doit obligatoirement être celle communiquée à votre service de stage



A noter que le catalogue en ligne reste accessible dans votre navigateur dans le 1^{er} onglet que vous avez ouvert

Espaces Jinius

Espace Entreprise

Un espace unique pour gérer toutes les inscriptions de mes collaborateurs par les personnes habilitées

Statut personne morale : j'ai une structure juridique et comptable (société, indépendants, association...)

Je dispose d'un portail unique d'inscription pour mes collaborateurs

J'utilise un même outil pour les formations CAC et EC

J'ai un espace dédié pour la gestion centralisée des formations des collaborateurs de ma structure

J'ai un accès aux documents administratifs (conventions, factures et règlements) pour suivre les inscriptions

Je gère les droits des utilisateurs de ma structure

Je peux déléguer des droits à d'autres structures

**MON ESPACE
ENTREPRISE**

MON ESPACE
PARTICIPANT

MON ESPACE
STAGIAIRE

MON ESPACE MAITRE
DE STAGE

MON ESPACE
FORMATEUR

MON ESPACE
CONTROLEUR DE
STAGE



jinius
jinius

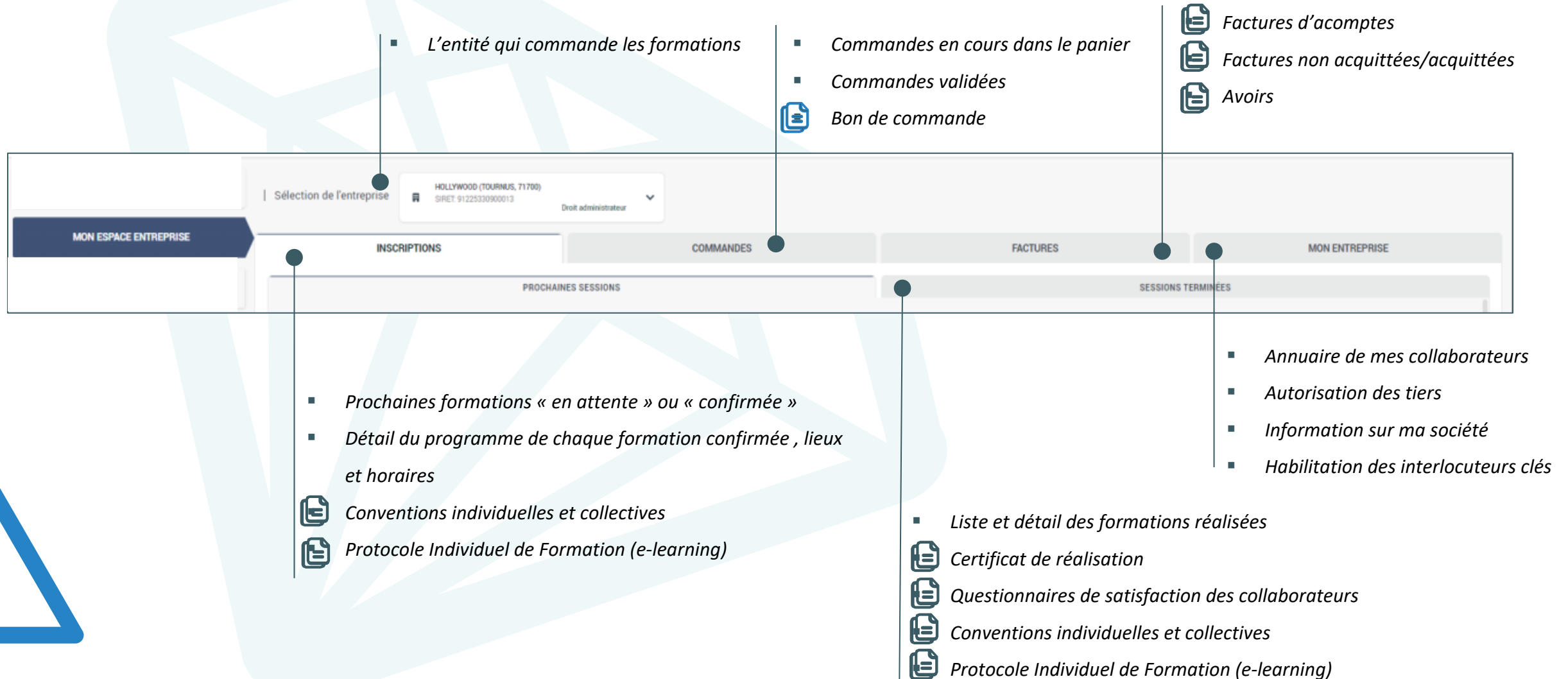


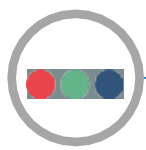
Lors de la 1^{ère} commande de formation pour votre cabinet, il sera demandé de vous déclarer en tant qu'administrateur pour enregistrer les paramètres de votre espace entreprises (droits des utilisateurs de votre structure, délégation,...)

Mon espace Entreprise

Points de repère

Un espace unique pour gérer toutes les inscriptions de mon cabinet par les personnes habilitées





Mon espace Entreprise

Le parcours d'inscription

Prérequis : Mon espace entreprise a déjà été paramétré par l'administrateur de mon cabinet



1



Sélectionner une formation

- Se connecter à Jinius avec votre compte nominatif
- Vérifier les modalités de la formation présentée au catalogue

2



Effectuer l'inscription en validant le panier

- Enregistrer les informations de commande
- Inscrire le ou les participants
- Valider la commande du panier

3

MON ESPACE
ENTREPRISE

Suivre et gérer les inscriptions et commande

- Suivre la confirmation des inscriptions par l'OF
- Suivre les commandes et factures

Création de

MON ESPACE
PARTICIPANT

MON ESPACE
ENTREPRISE

*L'inscription du ou des participants est terminée.
La commande correspondante est passée*

Les interlocuteurs Entreprise peuvent suivre et gérer les commandes

MON ESPACE
PARTICIPANT

Les participants inscrits peuvent suivre les informations des formations à venir



Dès la validation de la commande, l'espace participant est créé pour les collaborateurs inscrits



Extrait



Mon espace Entreprise

Le parcours d'inscription

1

Accéder au catalogue en ligne via le portail de formation de votre interlocuteur habituel

2

Consulter le catalogue :

- Recherche rapide par mots clés, dates ou ville
- Recherche « full text » et recherche avancée multicritères
- A gauche, sélection par critères

3

Sélectionner une formation en cliquant sur une date et lieux qui vous convient

🔍 Recherche par mot(s) clé(s) Date de début Date de fin Ville(s)

Saisir recherche par mot(s) clé(s) Sélectionnez une date Sélectionnez une date Sélectionnez Recherche Avancée

<ul style="list-style-type: none"> ▼ Métier(s) CAC EC ▼ Famille(s) de produits FORMATION PROFESSIONNELLE ▼ Type(s) de formation(s) CLASSE VIRTUELLE CONFÉRENCE PARCOURS PRÉSENTIEL ▼ Niveau de formation EXPERTISE ▼ Thématique(s) ACTUALITÉ AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE COMPTES CONSOLIDÉS DÉONTOLOGIE/DOCTRINE/NORMES FUSION ET ÉVALUATION GESTION ET FINANCES JURIDIQUE MANAGEMENT/MARKETING/COMMUNICATION PARCOURS PRÉPARATION AUX EXAMENS SECTEURS SYSTÈME D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE 	<p>12 exercices pour muscler votre esprit critique</p> <p>L'esprit critique est un des fondements de l'audit. En tant que tel, il doit s'exercer tout au long de la mission d'audit, tant vis-à-vis de l'entité audité que lors de l'élaboration annuelle de la démarche d'audit ou de la revue des travaux des collaborateurs. Pour un bon exercice de son esprit critique, le professionnel doit éviter les effets pervers de la pression, du manque de temps ou de la routine. L'esprit critique amène parfois à remettre en question une information, une procédure ou son absence, une démarche établie, ou à s'interroger sur la possibilité d'un biais introduit par la direction. Cela nécessite de disposer d'outils et d'entraîner notre cerveau à douter pour le rendre plus agile plus rapide dans l'analyse des situations et l'identification d'éventuelles incohérences. De plus, savoir expliquer aux équipes ce qu'est l'esprit critique et comment l'exercer sans entrer dans un rapport de force, fait partie des attributions des responsables de mission.</p> <p>Blockchain : évolution ou révolution du métier d'auditeur ?</p> <p>Comment l'auditeur doit-il se comporter lorsqu'il doit auditer une société qui utilise la technologie Blockchain pour ses transactions financières ou comme outil métier ? Longtemps cantonnée aux startups en France, l'utilisation de blockchain se développe de plus en plus dans le monde et plusieurs projets français font la une des journaux. Elle renforce la sécurité et la traçabilité des transactions financières ainsi que des échanges de marchandises et présente de ce fait de nombreux avantages pour l'entreprise comme pour l'auditeur, grâce notamment à son inaltérabilité. L'année 2021 a été marquée par 2 phénomènes : l'essor de la finance décentralisée et l'explosion des « NFT ». Les entreprises traditionnelles ont notamment manifesté un fort intérêt pour ces derniers. Aussi, plusieurs compagnies américaines ont ainsi converti une partie de leurs réserves en bitcoin...</p> <p>Certificat ACSI : Audit et conseil des systèmes d'informations</p> <p>Gouvernance, Sécurité et Maîtrise des données</p> <p>Les systèmes d'information (SI) et les données associées, jouent un rôle de plus en plus crucial dans les activités des entités publiques et privées. La tendance actuelle est à l'accélération de la transformation numérique et à accru les risques liés au SI et à la maîtrise de ses données. L'évolution des missions d'audit confirme cette tendance. En effet, les processus métier ont dû être modifiés en réponse à la pandémie covid et des secteurs d'activité auparavant stables connaissent désormais une certaine volatilité, les évaluations des risques doivent maintenant être plus robustes y compris en matière de cybersécurité. Dans ce contexte, l'audit et le conseil continuent de jouer un rôle indispensable d'intérêt général, gage de confiance de la bonne santé de l'économie. Pour autant les métiers de l'audit, du conseil, de l'expertise comptable connaissent aujourd'hui une mutation sans précédent sous l'effet des ruptures technologiques, de l'évolution réglementaire et des attentes des organisations...</p> <p>Certificat Information extra-financière : reporting, audit & notation</p> <p>Développer vos compétences en conseil et audit RSE en explorant la chaîne de production de l'information extra-financière, de l'émetteur à l'utilisateur</p> <p>En adaptant des mesures visant à améliorer leur impact environnemental et social, les entreprises privilégient un modèle économique responsable. Elles améliorent leur performance grâce à des réductions de dépenses énergétiques, à la mise en avant d'un avantage concurrentiel, une meilleure maîtrise des risques, une meilleure attractivité pour les clients et les salariés, une amélioration de la motivation et de l'implication des équipes, une amélioration de leur image.</p>	<p>CODE : 0200N029.22 DURÉE : 7H (1 JOUR) TARIF INDICATIF : 420,00 € HT</p> <p>Présentiel</p> <p>CODE : 0200N031.22 DURÉE : 7H (1 JOUR) TARIF INDICATIF : 420,00 € HT</p> <p>Précours</p> <p>CODE : 41PAR002 DURÉE : 82H (11,71 JOURS) TARIF INDICATIF : 4 000,00 € HT</p> <p>Précours</p> <p>CODE : 41GEF0011 DURÉE : 63H (9 JOURS) TARIF INDICATIF : 4 500,00 € HT</p> <p>Classe virtuelle</p> <p>Présentiel</p> <p>CODE : 41PRE001.23 DURÉE : 1H (0,14 JOUR) TARIF INDICATIF : 100,00 € HT</p> <p>PROCHAINE(S) SESSION(S) : (Cliquez directement sur la date de votre choix)</p> <p>CLASSE VIRTUELLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LE 23 JANVIER 2023 (MATIN) <p>PARIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LE 23 JANVIER 2023 (APRES-MIDI) • LE 23 JANVIER 2023 (MATIN) • LE 17 FÉVRIER 2023 (APRES-MIDI) • LE 17 FÉVRIER 2023 (MATIN)
---	--	--



Vérifier que la formation correspond à vos attentes

4

Choisissez la date et le lieu puis cliquez sur INSCRIPTION pour des INTER

Compétences

TYPE DE FORMATION

Présentiel

MÉTIER

Expert comptable

FAMILLE DE PRODUITS

Formation professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ

- Expert-comptable

NIVEAU DE FORMATION

Maîtrise

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Être à jour de l'actualité dans les domaines suivants : fiscal, social, juridique, droit comptable et pratiques professionnelles.
- Être capable de former ensuite les autres membres du cabinet sur l'actualité dans ces domaines, grâce au support fourni.

BÉNÉFICES PARTICIPANTS

La particularité de ce séminaire est de former chaque trimestre, sur l'actualité, les experts-comptables, commissaires aux comptes et les collaborateurs référents du cabinet.

Il permet d'identifier toutes les nouveautés et d'analyser leurs impacts sur les missions du cabinet, notamment en fonction du calendrier de chaque domaine.

Chaque participant reçoit un support de formation lui permettant d'organiser ensuite des sessions en interne.

Pack Actualités - 4ème trimestre (fiscal, social, juridique, comptable et pratiques professionnelles)

THÉMATIQUES

Actualité

QUESTIONS TRAITÉES

Il est établi en fonction de l'actualité de chaque trimestre dans les domaines suivants :

DROIT FISCAL (1,5 heure) :

- actualité législative et réglementaire (lois, décrets, arrêtés)
- actualité doctrinale (instructions administratives, rescrits, réponses ministérielles)
- actualité jurisprudentielle
- des thématiques sur un sujet ayant trait à l'actualité trimestrielle sont abordées en fin de partie fiscale

DROIT SOCIAL (1,5 heure) :

- actualité législative et réglementaire (lois, décrets, arrêtés)
- actualité doctrinale (circulaires ACOSS, etc.)
- actualité jurisprudentielle
- des thématiques sur un sujet ayant trait à l'actualité trimestrielle sont abordées en fin de partie

JURIDIQUE (1,5 heure)

COMPTABILITÉ (1,5 heure)

- actualité législative et réglementaire (ANC notamment)
- actualité doctrinale (réponses CNCC et avis CNOEC)

Pratiques professionnelles et vie de la profession (1 heure)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, visio-conférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Approche pédagogique :

Exposé.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence cédée par les participants

CFPC

Référence : 01ACT0006.23

Modalités

PRÉSENTIEL

Ville

Paris

Dates

Le 10 mai 2023

INSCRIPTION



Voir le calendrier

Durée : 7h (1 jour)

Tarif indicatif : 422,50 € HT

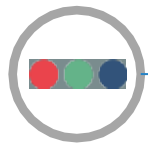


Conditions d'accessibilité

Organisez cette formation dans vos locaux

4B

Vous pouvez contacter votre organisme de formation pour organiser des INTRA



Un espace individuel pour gérer de façon centralisée mes formations passées ou à venir

MON ESPACE PARTICIPANT

Statut : collaborateur d'un cabinet ou Participant à titre privé (particulier)

Je consulte les convocations aux formations auxquelles je suis inscrit et aux attestations

J'accède aux supports de formation

J'ai accès directement aux e-learning, aux conférences en ligne,

Je complète mes documents (tests de positionnement, test de validation des acquis, questionnaires de satisfaction...)

J'ai une vision centralisée de mes formations suivies dans le temps auprès d'un ou plusieurs organismes

MON ESPACE PARTICIPANT

MON ESPACE ENTREPRISE

MON ESPACE STAGIAIRE

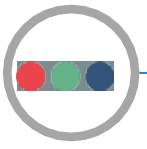
MON ESPACE MAITRE DE STAGE

MON ESPACE FORMATEUR

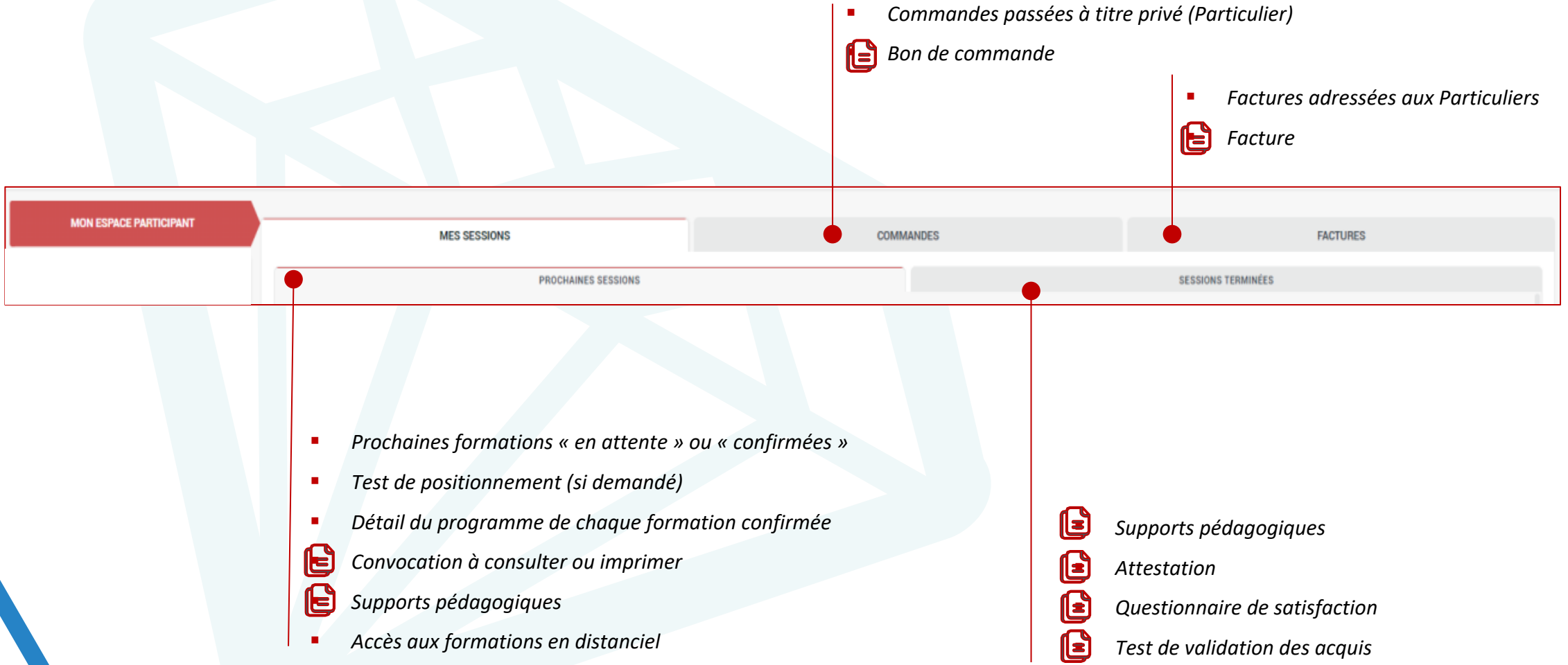
MON ESPACE CONTROLEUR DE STAGE

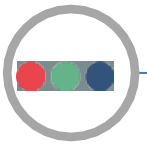


MON ESPACE PARTICIPANT est ouvert dans Jinius dès lors que mon cabinet m'a inscrit une première fois



Mon espace Participant Points de repère





Selon les modalités de formation, le détail de la session vous permet d'accéder aux informations et documents suivants

[Afficher les détails de la session](#)

1

Le programme de la formation

- dates et horaires
- séances et séquençement

2

Lieux

- Site de formation avec l'adresse géolocalisée pour les présentiels ou
- Liens de connexion pour les distanciels (e-learning, classe virtuelle,...)

3

Dans la rubrique « Ressources » à gauche, vous trouverez

- Votre convocation
- Selon le cas, votre résultat au test de positionnement

DÉTAILS DE LA SESSION *Cas des Présentiels*

FORMATION SAFIR 2
 Ref: 20220117
 @ 0h00 (04h)

Département
 11/04/2023 (après-midi), 12/04/2023 (matin)

Adresse
 DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
 2 RUE GILBERT MOREL
 63000 CLERMONT FERRAND

Programme

Date	Horaires	Contenu	Organisme
11/04/2023	9h00 - 12h00	(3h00) PRODUITS ET CATALOGUE	DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
12/04/2023	9h00 - 12h00	(3h00) ORGANISER LES SESSIONS	DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME

Ressources
[Ma convocation](#)

Chiffres clés
 Note test de positionnement
 1/2

DÉTAILS DE LA SESSION *Cas des classes virtuelles*

FORMATION SAFIR 3
 Ref: 20220119
 @ 3h00 (04h)

Modalité
 En ligne
 12/04/2023

Programme

Date	Horaires	Contenu
12/04/2023	9h00 - 12h00	(3h00) FOCUS V4

[ACCÉDER À LA SESSION](#)

DÉTAILS DE LA SESSION *Cas des e-learning*

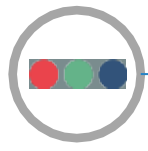
Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser (e-learning)
 Ref: 20.015009018.23
 Accessible pendant 90 jours (du 24/03/2023 au 22/06/2023)
 @ 3h00 (04h)

[Poser une question sur le module e-learning](#)

Module e-learning (Non commencé)

Module	Statut
UA1 - Définition, principes et caractéristiques des avantages en nature	Non commencé
UA2 - analyse détaillée de chaque dispositif	Non commencé

[ACCÉDER À LA FORMATION](#)



Espaces Jinius

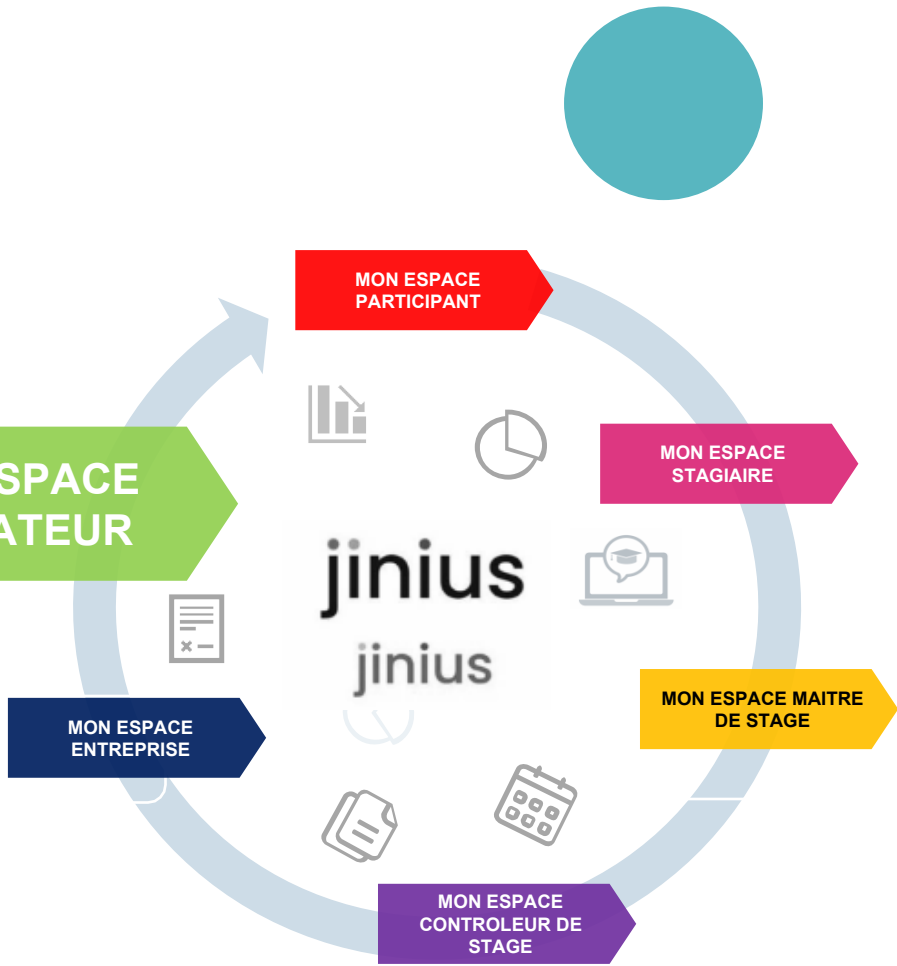
Espace Formateur

Un espace individuel pour gérer de façon centralisée mes formations passées ou à venir

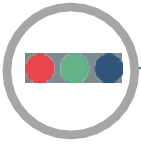
MON ESPACE FORMATEUR Statut : formateur confirmé par chaque entité de formation avec qui l'animateur travaille

- Je consulte mes prochaines animations et mon historique d'animations
- Je gère les candidatures (Navette CNCC Formation)
- J'indique mes disponibilités et consulte mon agenda
- Je complète mon CV et indique mes compétences
- J'accède à mes supports d'animation et aux liens pour les formations en distanciel
- Je peux télécharger mes attestations d'animation
- Je consulte la synthèse des questionnaires de satisfaction des participants

MON ESPACE FORMATEUR

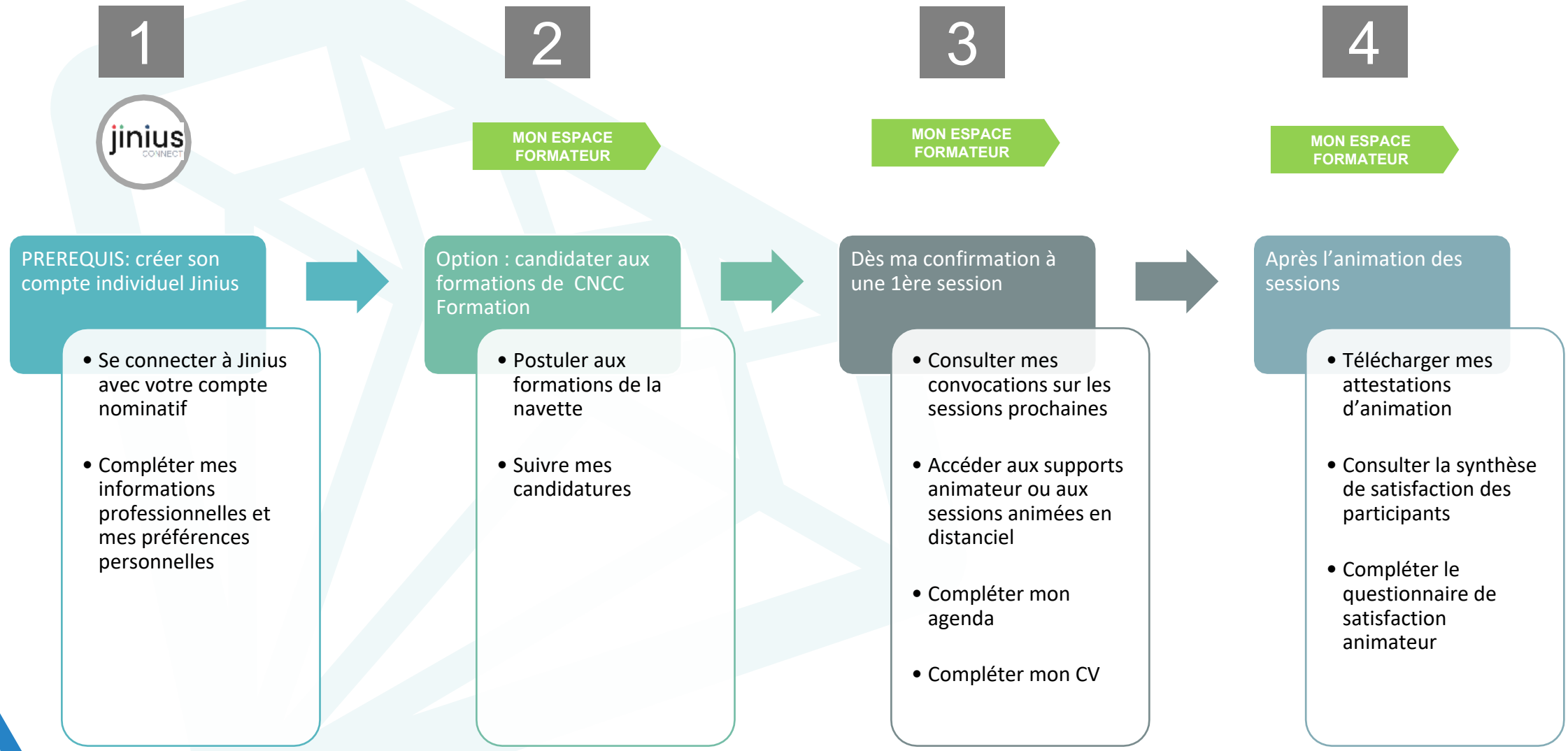


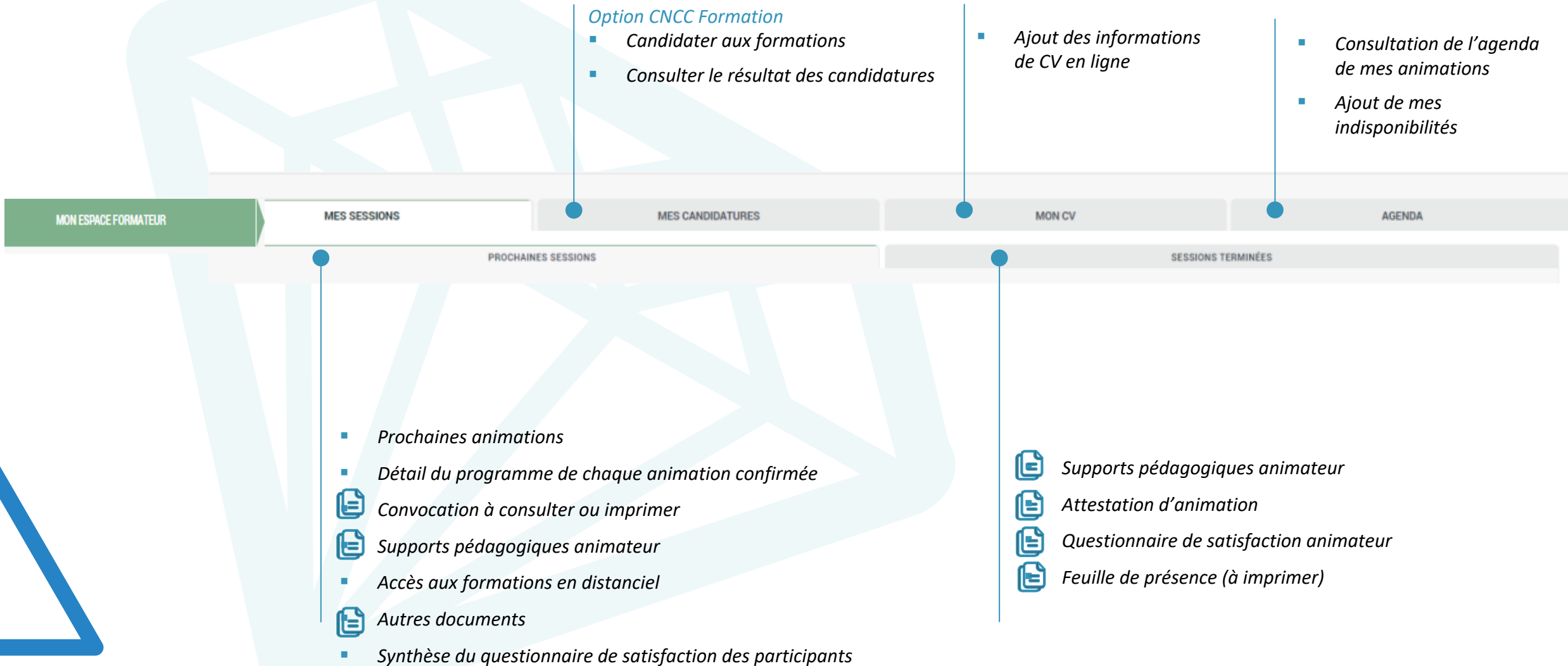
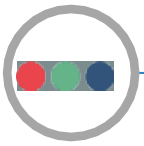
! *MON ESPACE FORMATEUR est ouvert dans Jinius dès lors qu'une entité de formation m'a affecté en tant que formateur à une session une première fois*

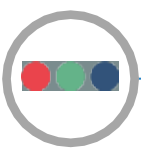


Mon espace Formateur

Le parcours de confirmation







Selon les modalités de formation, le détail de la session vous permet d'accéder aux informations et documents suivants

[Afficher les détails de la session](#)

1

Le programme de la formation

- dates et horaires
- séances et séquençement

Lieux / accès

- Site de formation avec l'adresse géolocalisée pour les présentiels
- Liens de connexion pour les distanciels (e-learning, classe virtuelle ...)

2

Dans la rubrique « Ressources » à gauche, vous trouverez

- Votre convocation
- Vos supports d'animation
- Des documents complémentaires liés à l'organisation de la session

3

Dans la rubrique Participants

- Selon le cas, le résultat des participants au test de positionnement (note prérequis)
- La synthèse des questionnaires de satisfaction des participants

DÉTAILS DE LA SESSION

FORMATION SAFIR 2
N°: 20230117
040 (4.0)

Dijon
11/04/2023 (après-midi, 12/04/2023 (matin))

DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
1 RUE GILBERT MOREL
63000 CLERMONT-FERRAND

Programme

11/04/2023

9h00	12h00	(3h00) PRODUITS ET CATALOGUE Formateur : Sophie FOFREC	DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
------	-------	---	---

12/04/2023

9h00	12h00	(3h00) ORGANISER LES SESSIONS Formateur : Sophie FOFREC	DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
------	-------	--	---

Ressources

Ma convocation

Supports

Télécharger	Titre	Type	V	Mis à jour le	Disponible jusqu'au
Gantt	Guide formation	Diaporama, Formateur	1	07/04/2023	08/09/2024

Participants

Moyenne prérequis: 1/2

Synthèse des appréciations des participants sur la session

Nom	Prénom	Note	Note prérequis
FOFREC	Sophie	Diligent	1/2
SON	Jean	N/A	Aucune notation
DOUJ	John	N/A	Aucune notation



A noter qu'en fonction des types de formation et des règles définies par l'entité de formation, les supports pédagogiques peuvent être mis à disposition AVANT, PENDANT ou APRES la formation pour une période donnée

DÉTAILS DE LA SESSION

FORMATION SAFIR 3
N°: 20230131
040 (4.0)

En ligne
13/04/2023 (après-midi)

Programme

13/04/2023

9h00	12h00	(3h00) FOCUS V4 Formateur : Sophie FOFREC	DIRECTION DÉPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES PUY DE DOME
------	-------	--	---

Ressources

Supports

Télécharger	Titre	Type	V	Mis à jour le	Disponible jusqu'au
Gantt	Diaporama-Formateur	Diaporama, Formateur	V2	07/04/2023	08/09/2024

Autres ressources

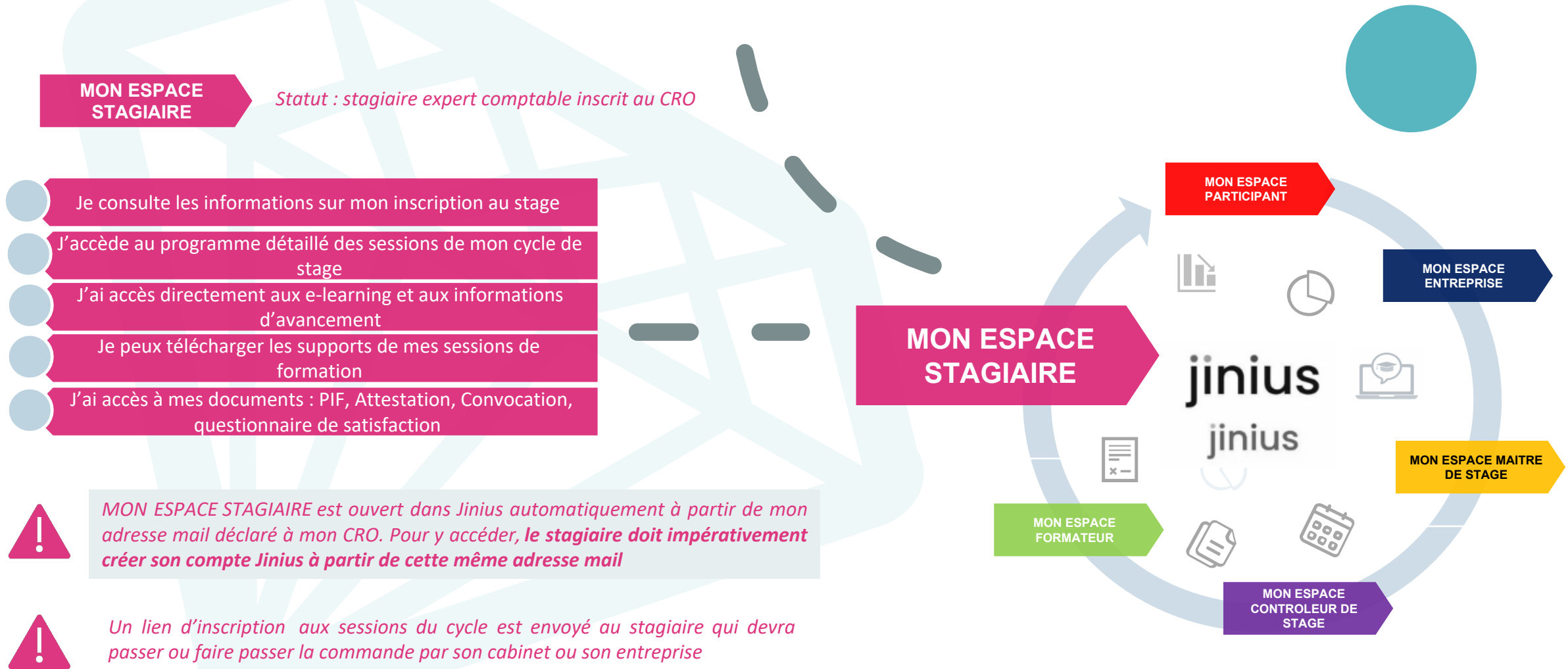
Télécharger	Titre	Mis à jour le
Gantt	Élaboration	07/04/2023

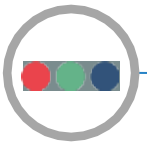
[ACCÉDER À LA SESSION](#)

Espaces Jinius

Espace Stagiaire Expert-Comptable

Le suivi centralisé du programme de chacun des cycles de mon stage





Mon espace Stagiaire

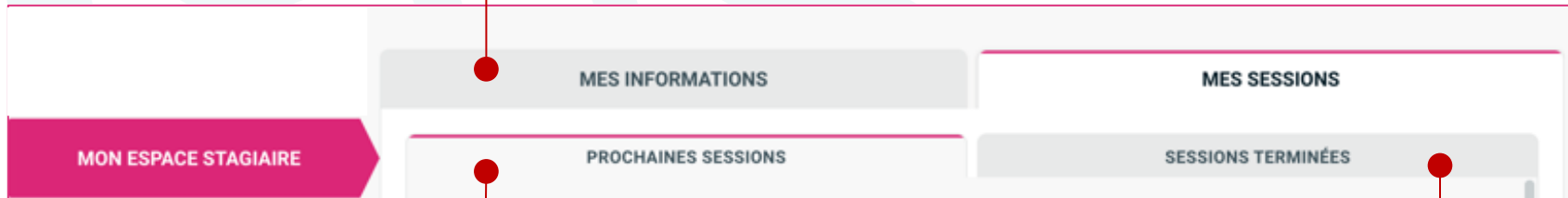
Points de repère



- *Mes informations d'inscription*



Accès au PIF

- *Accès au e-learning*



- *Prochaines formations de mon cycle de stage*
- *Détail du programme de chaque session du cycle*
-  *Convocation à consulter ou à imprimer*
-  *Supports pédagogiques*
- *Accès aux formations en e-learning/ Avancement*



Supports pédagogiques



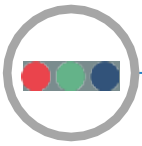
Attestation



Questionnaire de satisfaction



Test de validation des acquis



MES INFORMATIONS permet au stagiaire inscrit de visualiser les informations en lien avec son stage et d'accéder à la plateforme e-learning ...

1

Informations liées au stage

2

Télécharger le modèle de PIF/ Téléverser le PIF signé

3

Accéder à l'e-learning



A noter que l'accès e-learning est ouvert au stagiaire dès qu'il aura téléversé son PIF



Il n'y a pas de reprise de l'historique du suivi des modules réalisés en e-learning de l'ancienne plateforme.

Vous pourrez seulement accéder dans Jinius à vos modules passés à titre consultatif

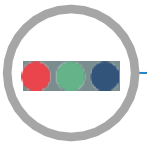
The screenshot shows the 'MES INFORMATIONS' page in the Jinius portal. The user's name is PHIL DEMBELÉ. The page displays the following information:

- Numéro SUPRA: 300000123456
- Statut: EN EXERCICE
- Cycle: CYCLE 1ÈRE ANNÉE (STAGE 3 ANS)
- Maître de stage: GAËTAN BOCUSE
- Contrôleur de stage: JEANNE AVANT
- Cabinet: MON EXPERT.COMPTABLE

On the right side, there are three buttons:

- Télécharger le modèle du PIF (download icon)
- Téléverser mon PIF signé (upload icon with a green checkmark and a note: "signé par le participant, seuls les documents de type PDF sont acceptés")
- Consulter mon PIF actuel (download icon)

At the bottom right, there is a large green button: **Accéder au module e-learning** with an external link icon.



Vous pouvez consulter les prochaines Sessions du stage auxquelles vous êtes inscrit

1

Connaître le statut de l'inscription (Confirmée/annulée/ En attente)

2

Selon les modalités de formation, le détail de la session vous permet d'accéder aux informations et documents suivants :

 [Afficher les détails de la session](#)

- Le programme détaillé (dates, horaires, séances)
- L'adresse du site pour les présentiels
- L'accès au e-learning

3

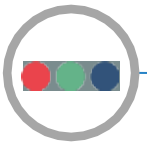
Dans la rubrique « Ressources » à gauche, vous trouverez

- Votre convocation
- L'accès aux supports de formation

A noter qu'en fonction des règles définies par l'entité de formation, les supports pédagogiques des présentiels peuvent être mis à disposition AVANT, PENDANT ou APRES la formation pour une période donnée

The screenshot displays the 'MES SESSIONS' section of the user interface. It is divided into 'PROCHAINES SESSIONS' and 'SESSIONS TERMINÉES'. The 'PROCHAINES SESSIONS' section shows a search bar and a list of sessions. The first session is 'DECCAC Communication (Stage)', which is 'Présentiel' and has a status of 'Inscription confirmée'. A search icon and the text 'Afficher les détails de la session' are highlighted with a box. Below the session details, there are links for 'Voir la fiche pédagogique' and 'Afficher les détails de la session'. The 'SESSIONS TERMINÉES' section is currently empty. The 'MES INFORMATIONS' section is visible on the left side of the interface.

The second screenshot shows the 'DÉTAILS DE LA SESSION' page for 'DECCAC Découverte de la profession comptable - Thème commun aux stages d'expertise comptable et de...'. It includes a 'Contactez l'organisateur' button, session details (Réf: 09230001, 7h00 (1j), Paris, 08/02/2023), and a 'Ressources' section with links for 'Ma convocation' and 'Mon attestation de formation'. The 'Séances' section shows 'DECCAC C1M1 - DÉCOUVERTE DE...' with a progress bar at 0% and a button to 'ACCÉDER À LA FORMATION'.



Un suivi centralisé des stagiaires du maître de stage



- *Liste des stagiaires suivis par le Maître de stage*
- *Avancement des modules de e-learning*
- *Détail du suivi de chaque session du cycle de stage par stagiaire*


L'espace **MAITRE DE STAGE** permet de :

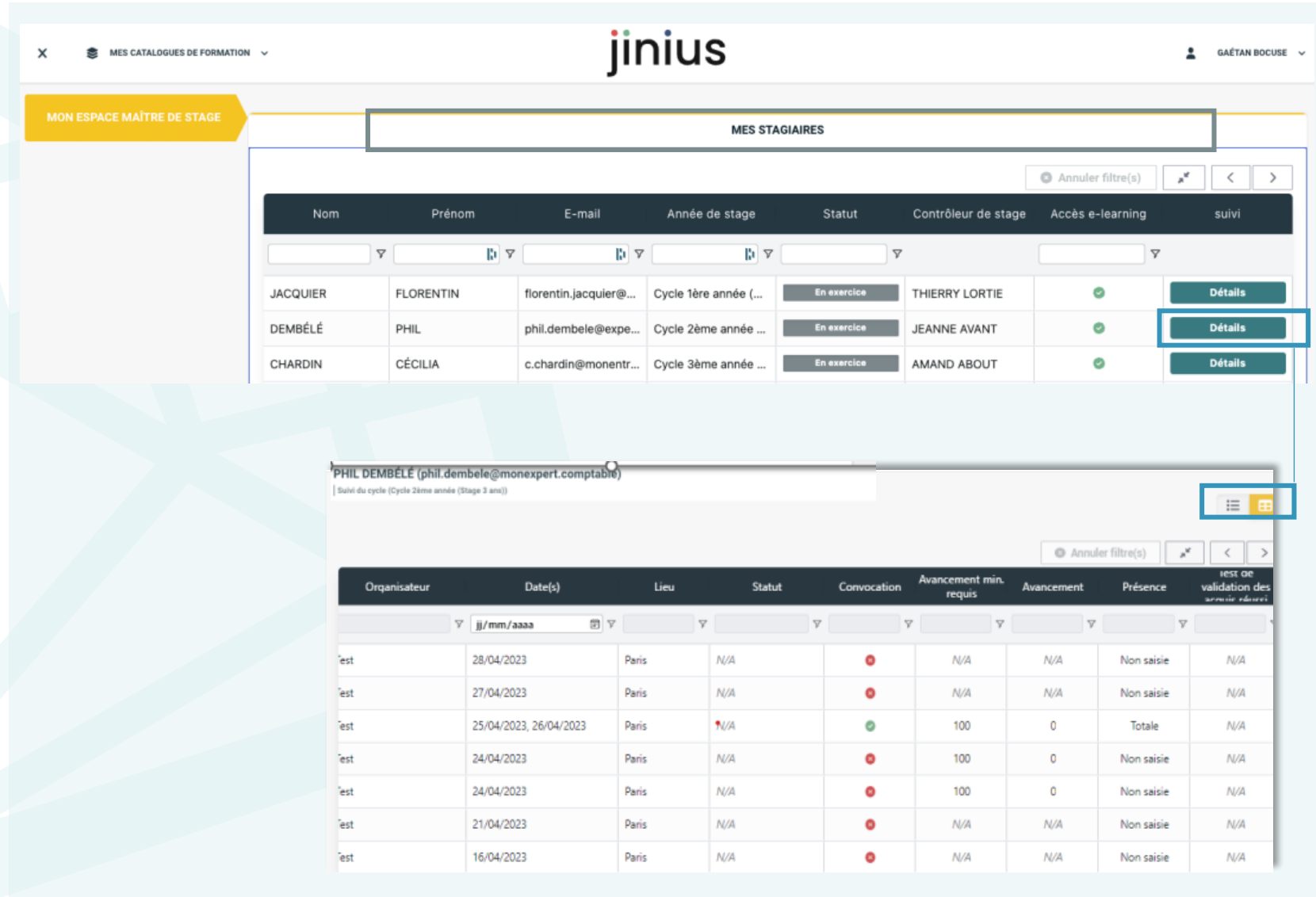
1 Visualiser la liste des stagiaires dont le maître de stage assure le suivi

2 Consulter le détail des sessions suivies par chaque stagiaire

- Pour le e-learning un pourcentage d'avancement réalisé et requis
- L'état de la présence
- Tests de validation des acquis

Ce suivi existe en format liste ou tableau

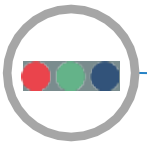
 Pas de reprise d'historique du suivi des modules réalisés en e-learning de l'ancienne plateforme sur la nouvelle plateforme



The screenshot shows the 'MON ESPACE MAÎTRE DE STAGE' interface. At the top, there's a navigation bar with 'MES CATALOGUES DE FORMATION' and the user 'GAËTAN BOCUSE'. Below, a yellow header reads 'MON ESPACE MAÎTRE DE STAGE' and a search bar contains 'MES STAGIAIRES'. A table lists apprentices with columns for Nom, Prénom, E-mail, Année de stage, Statut, Contrôleur de stage, Accès e-learning, and suivi. The table includes entries for JACQUIER FLORENTIN, DEMBÉLÉ PHIL, and CHARDIN CÉCILIA. A 'Détails' button is highlighted for PHIL DEMBÉLÉ. Below, a detailed view for PHIL DEMBÉLÉ shows a table of sessions with columns for Organisateur, Date(s), Lieu, Statut, Convocation, Avancement min. requis, Avancement, Présence, and test de validation des acquis réalisés.

Nom	Prénom	E-mail	Année de stage	Statut	Contrôleur de stage	Accès e-learning	suivi
JACQUIER	FLORENTIN	florentin.jacquier@...	Cycle 1ère année (...)	En exercice	THIERRY LORTIE	✓	Détails
DEMBÉLÉ	PHIL	phil.dembele@expe...	Cycle 2ème année ...	En exercice	JEANNE AVANT	✓	Détails
CHARDIN	CÉCILIA	c.chardin@monentr...	Cycle 3ème année ...	En exercice	AMAND ABOUT	✓	Détails

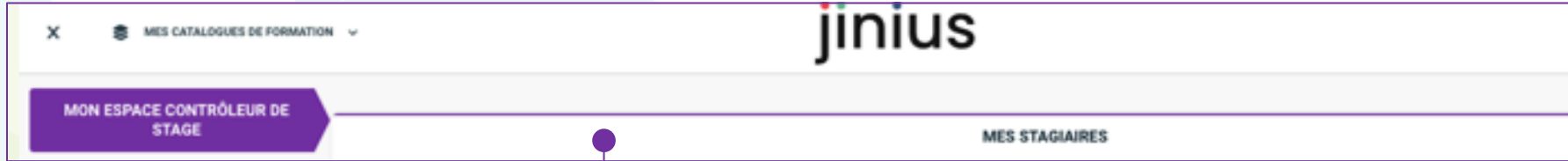
Organisateur	Date(s)	Lieu	Statut	Convocation	Avancement min. requis	Avancement	Présence	test de validation des acquis réalisés
est	28/04/2023	Paris	N/A	●	N/A	N/A	Non saisie	N/A
est	27/04/2023	Paris	N/A	●	N/A	N/A	Non saisie	N/A
est	25/04/2023, 26/04/2023	Paris	N/A	●	100	0	Totale	N/A
est	24/04/2023	Paris	N/A	●	100	0	Non saisie	N/A
est	24/04/2023	Paris	N/A	●	100	0	Non saisie	N/A
est	21/04/2023	Paris	N/A	●	N/A	N/A	Non saisie	N/A
est	16/04/2023	Paris	N/A	●	N/A	N/A	Non saisie	N/A



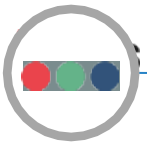
Mon espace Contrôleur de stage

Points de repère

Un suivi centralisé des stagiaires du contrôleur de stage



- *Liste des stagiaires*
- *Détail du programme de chaque session du cycle*
- *Accès aux formations e-learning*
- *Suivi de l'avancement des e-learning*



L'espace **CONTROLEUR DE STAGE** permet de :

1

Visualiser la liste de tous les stagiaires de son périmètre
Et accéder aux e-learning

2

D'accéder aux e-learning de toutes les années de ses stagiaires



Nouvelle Plateforme e-learning accessible dès la création du compte Jinius sur tous les cours de leur année et des années antérieures



Pas de reprise d'historique du suivi des modules réalisés en e-learning de l'ancienne plateforme sur la nouvelle plateforme

3

Visualiser le détail des sessions suivies par chaque stagiaire

- les informations du présentiel
- Les informations des e-learning et le pourcentage d'avancement

MON ESPACE CONTRÔLEUR DE STAGE

MES STAGIAIRES

Accéder au module e-learning

Annuler filtre(s)

Nom	Prénom	E-mail	Année de stage	Groupe	Statut	Maître de stage	Accès e-learning	suivi
BOURSEILLER	YOANN	yoann.bourseille...	Cycle 2ème ann...	16011 / M BRUA...	En exercice	N/A	✓	Détails
COUSTAUD	CHLOE	chloe.coustaud...	Cycle 2ème ann...	17019 / M BRUA...	En exercice	N/A	✓	Détails
GÉNIN	RENAUD	renaud.genin@g...	Cycle 2ème ann...	17019 / M BRUA...	En exercice	N/A	✓	Détails
GRANDIS	RAPHAEL	raphael.grandis...	Cycle 2ème ann...	18018-KM / BRU...	En exercice	N/A	✓	Détails
VIGOUROUX	ALICE	alice.vigouroux...	Cycle 2ème ann...	18018-KM / BRU...	En exercice	N/A	✓	Détails
DEMBÉLÉ	PHIL	phil.dembele@e...	Cycle 2ème ann...	18018-JAVANT	En exercice	N/A	✓	Détails

PHIL DEMBÉLÉ (phil.dembele@monexpert.comptable)

| Suivi du cycle (Cycle 2ème année (Stage 3 ans))

FORMATION PRESENTIEL N°1

- Date : 30/06/2023
- Lieu : Paris
- Organisateur : IRF Orga
- Présence : Non saisie
- Convocation envoyée : non

FORMATION PRESENTIEL N°2

- Date : 03/06/2023
- Lieu : Paris
- Organisateur : IRF Orga
- Présence : Non saisie
- Convocation envoyée : non



Merci

1) OBJET

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Institut de Formation Régionale des Experts-Comptables de la Martinique (ci-après dénommée « IFRECOM ») consent au prescripteur, acheteur professionnel, (ci-après le « Prescripteur ») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formation de l'IFRECOM, ci-après la « formation ». Le prescripteur et l'IFRECOM sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Le Prescripteur reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales de vente (CGV) et de ses propres conditions générales d'achat (CGA). Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du prescripteur aux présentes CGV, le prescripteur se portant fort de leur respect pour l'ensemble de ses salariés et collaborateurs.

Dans le cadre de son activité, l'IFRECOM propose plusieurs types de formations, à savoir :

- des formations Inter décrites dans son catalogue de formations ainsi que sur son site internet accessible à l'adresse www.ifrecom.fr, dispensées au sein de son centre de formation ou par l'intermédiaire de tout autre outil pédagogique spécifique (E-learning, Classes virtuelles, ...)
- des formations Intra qui donnent lieu à une proposition commerciale et des modalités spécifiques

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par l'IFRECOM notamment les formations présentielles, les classes virtuelles, les formations e-learning, correspondant à des modules de formation dans un espace électronique sécurisé, en mode e-learning (ou Formations Ouvertes et À Distance -FOAD), accessibles depuis sa plate-forme.

Les formations proposées peuvent être consultées sur le site www.ifrecom.fr.

2) INSCRIPTIONS

La demande d'inscription à une formation figurant au catalogue ou sur le site internet de l'IFRECOM se fait en ligne sur notre portail JINIUS disponible depuis notre site internet : www.ifrecom.fr.

Pour que la demande d'inscription soit prise en compte, le prescripteur devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué sur le site, les présentes CGV.

Pour chaque formation dispensée par l'IFRECOM, un nombre minimum et maximum de participants est préalablement défini. Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles. Les « inscriptions validées » sont retenues en priorité.

- **Une inscription est « en attente »** : Le prescripteur a commandé la prestation de formation via le portail. A ce stade le participant est sur liste d'attente. Pour les formations ayant un test de positionnement, si ce dernier n'est pas rempli par le participant, l'inscription restera en attente.
- **Une inscription est « confirmée »** : Le prescripteur a :
 - téléversé la convention de formation signée avec cachet de l'entreprise via le portail JINIUS ;
 - effectué le règlement correspondant au coût de la formation soit par carte bancaire, par virement ou par chèque.
- **Pour les formations ayant le test de positionnement** : le participant devra remplir obligatoirement le test de positionnement pour être accepté à la formation, maximum 10 jours avant la formation. Si le test de positionnement n'est pas réalisé dans les 10 jours avant la formation, l'inscription sera automatiquement refusée et des frais seront facturés. En cas de résultat insuffisant au test de positionnement, le participant à le choix entre :
 - maintenir la demande d'inscription avec l'engagement moral de se former préalablement pour avoir le niveau requis ;
 - demander à transférer l'inscription sur une autre formation plus adaptée ;
 - annuler la demande d'inscription.
- **Pour les formations en e-learning** : le Protocole individuel de formation devra être signé par le prescripteur, par le participant et obligatoirement téléversé sur le portail JINIUS.

C'est le respect de ces différentes conditions qui garantit la confirmation de l'inscription à nos différentes prestations.

- **Une inscription est « annulée »** : Le prescripteur ou le participant a demandé l'annulation de l'(la) (pré-)inscription. Le participant ne peut plus participer à la formation. Des frais pourront être facturés (Cf : article 6 des présents CGV). Si une formation est annulée pour diverses raisons, l'annulation de l'inscription du participant sera automatique aucun frais ne sera facturé et le remboursement déjà engagés sera effectué.
- **Une inscription est « refusée »** : L'IFRECOM refuse la participation du participant à la formation si le prescripteur et/ou le participant n'a pas respecté les conditions de validation de l'inscription. Des frais pourront être facturés ;

Le prescripteur s'engage à effectuer toutes les formalités obligatoires permettant la validation de l'inscription de son salarié maximum 15 jours avant le début de la formation.

En cas d'une Formation Intra, l'intervention de l'IFRECOM donnera lieu à une proposition commerciale soumise à l'acceptation du Prescripteur.

3) MODALITÉS DE FORMATION

Seule la convocation atteste le maintien d'une prestation. Toutes les informations importantes, utiles, pratiques y sont indiquées (livret d'accueil, règlement intérieur), le participant doit obligatoirement s'y référer pour garantir la qualité de la prestation reçue. La convocation est adressée au participant ayant leur inscription confirmée avant le début de la formation environ 10 à 2 jours avant le début de chaque prestation.

Ayant une politique de digitalisation, les supports pédagogiques peuvent être dématérialisés. Nous recommandons les participants à se munir d'un ordinateur portable pour suivre les formations quel que soit le format (présentiel, classe virtuelle, e-learning).

Le module de formation e-learning est accessible 24h sur 24, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur ou tablette relié à Internet par une connexion haut débit.

L'IFRECOM est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont validés par l'IFRECOM. Les modalités pédagogiques de chaque formation sont disponibles sur le site www.ifrecom.fr.

Les durées des formations varient et sont précisées sur le site www.ifrecom.fr et sur les documents de communication de l'IFRECOM. Sauf stipulation particulière dans la convocation, la formation commence à partir 8h00 et se termine à 17h00. Pour le profit de tous, les horaires indiqués dans la convocation doivent être respectés.

Les participants à la formation réalisée par l'IFRECOM sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'IFRECOM ainsi que les consignes d'hygiène et de sécurité des locaux mis à disposition.

4) TARIFS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Tous les tarifs de vente de nos prestations sont indiqués en Euros (Exonéré de TVA) sur nos différents supports de communication (www.ifrecom.fr, catalogue papier).

Le règlement de la formation (par chèque, virement bancaire ou carte bancaire) doit obligatoirement être effectué lors de la procédure d'inscription (cf. article 2 des présentes CGV).

Pour les formations en e-learning ou classes virtuelles, les tarifs n'incluent pas le coût de la connexion à Internet qui reste de la responsabilité du Prescripteur et sont à sa charge. Les formations en ligne seront facturées et le montant de la formation sera dû, que le prescripteur se soit ou non connecté.

Toute formation commencée est due en totalité. L'accès documentaire, les ouvrages remis (le cas échéant) et le(s) déjeuner(s) (pour les sessions en présentiel) font partie intégrante de notre prestation et ne peuvent être vendus séparément.

Pour information : en cas de prise en charge par un organisme tiers tel qu'un Opérateur de Financement (OPCO, FIFPL, etc...), il appartient au Prescripteur de se rapprocher de son organisme avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

Les factures sont payables à leur réception - ou selon l'échéancier convenu, le cas échéant - par chèque, virement bancaire ou par carte bancaire.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

Par ailleurs, en cas de retard de paiement, l'IFRECOM se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le Prescripteur puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à l'IFRECOM court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

5) CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX PARCOURS, CERCLE ACTU ET PACK ACTUALITÉS

Toute inscription à un Parcours, Cercle Actu ou Pack Actualités est uniquement valable pour l'ensemble de la saison de référence et ne peut faire l'objet d'une dissociation. Toute absence, qu'elle qu'en soit la cause, à une ou plusieurs sessions du Parcours, Cercle Actu ou Pack Actualités sera facturée par l'IFRECOM. Ce montant ne pourra pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue, et sera directement facturé au prescripteur.

Tout Parcours, Cercle Actu ou Pack Actualités commencé est dû dans son intégralité.

6) ANNULATION - RÉTRACTATION - REPORT

6.1 - Annulation ou demande du report par le prescripteur

Pour toute absence non signalée et non justifiée par mail, 100% des droits financiers d'inscription restent acquis à l'IFRECOM.

Toute formation commencée sera intégralement facturée par l'IFRECOM au prescripteur.

Dans le cas où un participant ne pourrait y assister, le prescripteur conserve la possibilité de substituer au participant prévu à l'origine, un nouveau participant ayant le même profil et les mêmes besoins de compétences, à conditions d'avoir prévenu l'IFRECOM 48 heures avant le début de la formation et transmis les informations essentielles du nouveau participant (nom, prénom, courriel). Pour les formations ayant un test un positionnement, le nouveau participant devra obligatoirement effectuer le test maximum 24 heures avant le début de la formation. En cas de résultat insuffisant au test de positionnement (cf. à l'article 2 des présentes CGV).

Toute annulation, demande de report ou demande de substitution doit être confirmée par écrit (courriel ou courrier) par le prescripteur avant le début de la formation.

En cas de demande d'annulation par le prescripteur ou par le participant, l'IFRECOM appliquera les conditions suivantes :

- Annulation à moins de 11 jours avant la formation : la somme de 100,00 € sera facturée au titre des frais liés aux supports pédagogiques déjà engagés. **Ce montant ne pourra pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue, et sera directement facturé au prescripteur.**

6.2 – Annulation, remplacement ou report par l'IFRECOM

L'IFRECOM se réserve le droit d'annuler une action si le nombre d'inscrits est inférieur à 8. Dans ce cas, l'IFRECOM rembourse au prescripteur la totalité de la somme versée lors de l'inscription.

En cas d'absence du formateur, l'IFRECOM s'engage à assurer dans les meilleurs délais, la continuité de la prestation de formation. L'IFRECOM s'oblige à remplacer, dans la mesure du possible, le formateur défaillant par une personne aux compétences techniques et qualifications équivalentes et veille à ce que le changement de formateur n'interrompe pas le bon déroulement de la formation ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

L'IFRECOM se réserve le droit de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une session de formation jusqu'à trois jours avant la date de la formation. Dans cette hypothèse, l'IFRECOM procédera seulement au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Prescripteur à l'IFRECOM, à l'exclusion de tout autre coût.

7) ACCES DOCUMENTATION ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout accès documentaire ou support remis ou imprimable sont mis à disposition des participants à titre personnel. Ces documents ou supports ne peuvent en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'IFRECOM. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Prescripteur. Sont donc seules autorisées, la reproduction et la représentation du contenu autorisées par le Code de la Propriété Intellectuelle sur un écran et une copie unique papier à fins d'archives, au bénéfice strictement personnel et pour une utilisation professionnelle.

Le Prescripteur s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'IFRECOM en cédant ou en communiquant des documents issus de ce dernier à un concurrent de l'IFRECOM.

L'IFRECOM se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

L'IFRECOM ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation remise au Prescripteur, cette dernière l'étant pour le bénéfice de la formation et ne venant en aucun cas se substituer aux lois et réglementations. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la prestation de formation et n'engagent en aucun cas l'IFRECOM sur leur exhaustivité. L'IFRECOM n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la documentation envers le Prescripteur postérieurement à la formation.

8) UTILISATION DE LA PLATEFORME E-LEARNING

La formation en e-learning est exclusive et nominative pour le participant qui s'y inscrit, et exclue toute formation de groupe.

Le contrat de licence inclut :

- L'accès à la plate-forme de formation.
- L'accès au contenu textes, graphiques et liens hypertextes, aux forums de discussion ainsi qu'à la liste de diffusion liés à la plate-forme.
- Le téléchargement des documents liés à la formation.

Le participant s'engage à :

- Ne pas communiquer à autrui pour quelque raison que ce soit son identifiant et son mot de passe.
- Ne pas permettre l'accès à la plate-forme à des personnes étrangères à la convention, y compris d'autres membres du personnel du Prescripteur.
- Garantir la propriété intellectuelle des éléments constitutifs du site. La copie informatique des textes, images et codes de ceux-ci. La diffusion non autorisée des documents téléchargeables et des liens hypertextes sont des atteintes au droit de la propriété intellectuelle induisant une responsabilité pénale quant à son auteur.
- Ne pas utiliser les moyens de communication intégrés (messagerie, forums) à des fins de promotion, publicité non désirée, protestation et de diffusion d'images ou propos contraires aux bonnes mœurs.
- S'assurer que le poste de travail utilisé pour l'accès à la plate-forme est équipé des moyens suffisants pour empêcher la propagation de virus informatiques notamment des virus utilisant les carnets d'adresses de messagerie ou s'insérant dans les pièces jointes aux mails.

9) RENSEIGNEMENT ET RÉCLAMATION

Toute précision relative aux CGV, demande d'information ou réclamation doit être faite à l'IFRECOM uniquement par écrit, via notre formulaire disponible sur notre site internet www.ifrecom.fr, soit par courriel à contact@ifrecom.fr ou courrier Centre d'affaires Dillon Valmenière – route de la pointe des sables – Bât. A -1^{er} étage – 97200 Fort-de-France, qui fera son possible pour répondre à toute question dans les meilleurs délais.

10) RESPONSABILITÉ

Le Prescripteur, en sa qualité de professionnel, est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'IFRECOM.

La responsabilité de l'IFRECOM ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'IFRECOM serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de l'IFRECOM ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Prescripteur au titre de la formation concernée.

11) DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution de sa prestation de formation auprès du Prescripteur, l'IFRECOM collecte des données personnelles (ci-après dénommées « les données ») :

- des personnes physiques participant à la formation commandée par le Prescripteur, et
- de ses contacts au sein de l'entreprise du Prescripteur

L'IFRECOM s'engage dans le cadre de sa relation contractuelle avec son Prescripteur, en sa qualité de responsable de traitement, à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données et, notamment, la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) dénommés « la Réglementation ».

Les données font l'objet de plusieurs traitements informatiques destinés à : la gestion des inscriptions, des paiements, des réclamations du Prescripteur et du suivi qualité des formations.

Dans la limite de leurs attributions respectives et pour les traitements susvisés, les personnes susceptibles d'avoir accès aux données des participants, et de ses contacts au sein de l'entreprise du Prescripteur, sont les salariés de l'Ordre des experts-comptables de la Martinique détachés pour le compte de l'IFRECOM et le formateur pour les besoins de la formation qu'il anime.

La base légale du traitement est l'exécution du contrat entre l'IFRECOM et le Prescripteur.

L'IFRECOM conserve les données, pour chacun des traitements énoncés, uniquement pour la durée nécessaire au regard de la finalité poursuivie par le traitement correspondant en respectant les délais légaux et les délais de prescription en cas d'éventuelle réclamation d'un Prescripteur.

L'IFRECOM s'engage ainsi à traiter les données personnelles dans le respect de la Réglementation et à cet égard, s'engage à :

- i. Traiter les données personnelles des personnes concernées de manière licite, loyale et transparente ;
- ii. Collecter les données personnelles pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas les traiter ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités ;
- iii. S'assurer que les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- iv. S'assurer que les données personnelles sont exactes et tenues à jour ;
- v. Conserver les données personnelles sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- vi. Traiter les données personnelles de façon à garantir une sécurité appropriée de ces dernières, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

Le Prescripteur dispose de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes, ainsi que d'un droit à l'oubli et à la portabilité sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables. Le Prescripteur peut exercer ces droits en envoyant un courriel directement auprès du l'IFRECOM, à l'adresse suivante : contact@ifrecom.fr.

Si le Prescripteur estime, après avoir contacté l'IFRECOM, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris 07.

12) DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes CGV sont consultables sur le site www.ifrecom.fr. Sauf en ce qui concerne les modifications relatives à la protection des données à caractère personnel tel qu'indiqué au paragraphe 11, les CGV peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'IFRECOM sans autre formalité que leur mise en ligne, seule la dernière version sera applicable.

Si une quelconque clause des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la formation.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à ce droit.

13) CLAUSE DE MEDIATION ET ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

Dans l'hypothèse où les présentes CGV donneraient lieu à litige concernant leur validité, leur interprétation, leur exécution, l'IFRECOM et le prescripteur devront demander la nomination d'un médiateur inscrit sur la liste des médiateurs de la Chambre de Médiation et d'Arbitrage de la Martinique au Président en exercice de cette Association.

Le médiateur nommé devra réunir les parties et leurs conseils et rechercher une solution au litige dans un délai de trois mois de sa nomination.

En cas d'échec de la médiation, leur différend sera soumis au Tribunal compétent de FORT-DE-FRANCE.

Dans ce cas, chacune des parties s'interdit de faire état de tout acte ou documents relatifs à la procédure de médiation décrite ci-dessus.

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L. 6352-3 à L. 6352-4 et R. 6352-1 à R. 6352-15 du code du travail) et mis à jour le 31/12/2021 des règles sanitaires préconisées par le Gouvernement dans le contexte de pandémie COVID-19.

PREAMBULE

ARTICLE 1 - Objet et champ d'application du règlement intérieur

Le présent règlement s'applique à toutes personnes participantes à une action de formation organisée par IFRECOM.
Un exemplaire se trouve dans le livret d'accueil remis à chaque stagiaire, prescripteur et à chaque intervenant au moment de la convocation.

Le règlement définit les règles d'hygiène, de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature de l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

Le présent règlement intérieur est transmis par mail joint la convention de formation et lors de la convocation. Il est également affiché dans les locaux de l'IFRECOM situé Centre d'Affaires Dillon Valmenière, Route de la Pointe des Sables, Bât A, 1er étage - 97200 Fort-De-France.

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 01 janvier 2022.

SECTION 1 : REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE

ARTICLE 2 - Principes généraux

La prévention des risques d'accident et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables et de maladies en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation et plus précisément dans les locaux de l'IFRECOM;
- de toute consigne imposée soit par la direction de l'organisme de formation, soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux participants sont celles de ce dernier règlement.

ARTICLE 3 - Informations sur les risques, les gestes barrières et les règles de distanciation :

Tout doit être mis en œuvre pour limiter les contacts physiques rapprochés ou prolongés entre les personnes présentes sur le site (collaborateurs, clients, partenaires, personnel de nettoyage, livreurs...).

Pour cela, l'IFRECOM a mis en place des dispositifs d'information relatifs aux comportements à adopter et à la prévention des risques, des gestes barrières et des règles de distanciation à destination des salariés et de toute personne entrant dans les locaux.

L'IFRECOM a identifié un référent COVID-19, pouvant répondre à d'éventuelles questions/demandes de renseignements. En cas de non-respect des règles sanitaires énoncées dans cet article, l'accès dans les locaux pourra être refusé.

Conditions de circulation et d'organisation dans les locaux de l'IFRECOM

Compte tenu de la diversité des activités, des publics, des effectifs et de la configuration de nos locaux, nous vous demandons de vous présenter à ces différentes activités en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Dans les parties communes

- Mise en place d'un marquage au sol et de panneaux pour signaler le sens de la circulation dans les locaux, réguler les flux de circulation, et respecter la distanciation physique dans l'ensemble des locaux.
- Port du masque obligatoire dès l'entrée.
- Limitation de l'accès aux espaces communs, en veillant à respecter la distance de sécurité de 1 mètres entre les personnes qui les occupent.
- Les sanitaires sont accessibles et il est impératif de se laver les mains en entrant et en sortant, et de s'essuyer avec le papier absorbant disponible.
- Limitation des visiteurs dans les locaux (clients, partenaires, livreurs...) avec interdiction de dépasser le marquage au sol au niveau de l'accueil et des bureaux sans accord.

Dans les salles de formation :

- Lors de chaque entrée et sortie de salle de formation, les participants devront se laver les mains au gel hydroalcoolique fourni par l'IFRECOM
- Limitation du nombre de participants dans nos salles de formation par l'organisation du plan de salle respectant une distance d'au moins 1 mètres entre chaque participant
- En cas d'exercice pratique ne permettant pas le maintien d'un mètre entre le stagiaire et le formateur, le port du masque sera obligatoire pour les participants à la session.
- Décalage des pauses du matin, après-midi et déjeuner pour les participants et formateurs (max. 10 personnes à la fois)

Mis à jour en date du 31/12/2021

Consigne d'hygiène personnelle et collective

- Aération de nos locaux par le formateur ou un collaborateur IFRECOM (en début, en milieu et en fin de journée).
- Mise à disposition de solution hydroalcoolique dans toutes nos salles de formation, les espaces détente, les bureaux, et à l'accueil du centre.
- Désinfecter vos mains dès votre arrivée dans nos locaux, en entrant et en sortant de votre session de formation.
- Apporter si possible, votre tasse/verre/gourde pour vous désaltérer.
- Suppression de la presse, des magazines dans l'espace détente.
- Lavage des mains obligatoires avant utilisation fontaine à eau et machine à café.
- Mise à disposition de gâteaux emballés individuellement dans la salle de formation.
- Chaque salle de formation est dotée d'une lotion antibactérienne et essuie-tout permettant de désinfecter son espace de travail (table, chaise, portable, souris... etc).

ARTICLE 4 - Equipements de protection individuelle visant à lutter contre la propagation du COVID-19 et déplacement

- Distribution aux salariés d'équipements de protection individuelle spécifiques et adaptés en fonction des recommandations du gouvernement : masques, gel hydroalcoolique, vitre de protection pour les bureaux partagés, antiseptiques.
- Limitation des déplacements des salariés de l'IFRECOM au strict nécessaire. Préconisation par la direction, des réunions en visioconférence.
- Obligation d'arrivée dans nos locaux avec un masque de protection pour tout le personnel et personnes extérieures. Des masques sont à la disposition de tous en cas de besoin.

ARTICLE 5 - Nettoyage des locaux

- L'entretien des locaux est effectué par un prestataire extérieur plusieurs fois par semaine.
- Nettoyage fréquent et renforcé des locaux conformément aux préconisations des autorités sanitaires, particulièrement sur les espaces à risque en cas de survenue d'un cas COVID-19 : postes de travail, espaces communs (espaces détente, couloirs), matériels communs (imprimante, téléphone...), surfaces (poignées de porte, rampes, sanitaires...).
- Même si le principal mode de transmission de la maladie Covid-19 se fait par l'intermédiaire des gouttelettes émises lors de la toux, d'un éternuement ou d'une discussion à moins d'un mètre d'un sujet infecté, la transmission par des mains sales, souillées au contact de ces surfaces et portées au visage doit être prise en compte. Un nettoyage plus fréquent que le nettoyage habituel des locaux est effectué pour toutes les surfaces en contact avec les mains (poignets de porte, téléphone, imprimante, claviers...).
- Des produits nettoyants en spray sont à disposition de chaque salarié et dans chaque salle de formation pour assurer le nettoyage de son matériel au quotidien (bureaux, PC, clavier, souris, poignées, photocopieurs/imprimantes, classeurs, dossiers et toutes surfaces en contact avec les mains, particulièrement les outils partagés).

ARTICLE 6 - En cas de symptômes

Mise en place d'une procédure à suivre en cas de personnes symptomatiques et affichées à l'accueil : Recommandations du service de santé au travail du 02/09/2020 selon le protocole national du Ministère du travail du 31/08/2020

1- ISOLEMENT de la personne symptomatique. Isoler la personne symptomatique dans une pièce dédiée et aérée en appliquant immédiatement les gestes barrière, garder une distance raisonnable avec elle (au moins 2 mètres) avec port d'un masque chirurgical.

2- MOBILISATION du référent COVID et si absent un SST (sauveteur secouriste du travail) présent dans les locaux. Lui fournir un masque avant son intervention.

3- EVALUATION des signes de gravité : Difficultés à respirer, Pâleur, Sueur, Vertiges

* En l'absence de signe de gravité :

- contacter le médecin du travail ou demander à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical.
- Si confirmation d'absence de signes de gravité, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun.
- En cas de signe de gravité (ex. détresse respiratoire) :
 - Appeler le SAMU Composer le 15 et si le 15 souhaite parler avec le salarié symptomatique, mettre le téléphone en haut-parleur pour éviter l'échange manuel du téléphone.
 - Se présenter, présenter en quelques mots la situation (Covid-19, pour qui, quels symptômes), donner son numéro de téléphone, préciser la localisation et les moyens d'accès; l'assistant de régulation passera un médecin et donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer).
 - Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15, organiser l'accueil des secours ; rester à proximité (en respectant la distance d'au moins 2 m) de la personne pour la surveiller le temps que les secours arrivent ; en cas d'éléments nouveaux importants (perte de connaissance, majoration des difficultés respiratoires...), rappeler le Samu 15.

4- Après le départ du salarié symptomatique :

- Le référent COVID ou le SST (sauveteur secouriste du travail) ou toutes les personnes ayant pris en charge le salarié symptomatique :
 - * se lavent les mains
 - * jettent leurs masques dans les poubelles dédiées
 - * se relavent les mains
 - * portent un nouveau masque
- Le référent COVID prend contact avec le service de santé au travail pour suivre leurs consignes, y compris pour le nettoyage et la désinfection du poste de travail et le suivi des salariés ayant été en contact avec le cas.

5- Si le cas Covid est confirmé, le médecin prenant en charge le cas, et la plateforme de l'assurance maladie organisera l'identification et la prise en charge des personnes dites « contacts-tracing ». Les contacts évalués « à risque » selon la définition de Santé publique France seront contactées par l'assurance maladie, prises en charge et placées en isolement pendant 7 jours.

ARTICLE 7 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation du Centre d'affaires Dillon Valmenière, route de la pointe des sables 97200 FORT-DE-FRANCE, bâtiment, 1^{er} étage juste à l'entrée, dans le couloir menant aux salles de formation et dans le couloir menant à la salle de réunion. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Evacuation des locaux : se diriger vers le point de rassemblement indiqué sur le plan d'évacuation affiché à côté de votre salle de formation puis emprunter les issues de secours indiquées.

ARTICLE 8 - Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation. Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons non alcoolisées.

ARTICLE 9 - Interdiction de fumer et de vapoter

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer ou de vapoter dans les salles de cours et dans l'ensemble des locaux.

ARTICLE 10 - Accident

Le stagiaire victime d'un accident - survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail - ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation.

Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

La responsabilité civile de chacun est engagée pour tous les dégâts causés aux locaux, aux matériels et aux personnes.

SECTION 2 : DISCIPLINE GENERALE

ARTICLE 11 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 7.1. - Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable dans la convocation par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 7.2. - Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle emploi, Organisme Paritaire Collecteur, Agréé, etc ...) de cet événement. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R.6341-45 du Code du travail, le stagiaire dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 7.3. - Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement pour chaque demi-journée.

A l'issu de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. Un certificat de réalisation est transmis, sur demande, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finances l'action.

ARTICLE 12 - Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse de la direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Les locaux sont ouverts : 8h00 à 13h00 et de 14h à 16h00

En dehors de ces horaires, aucune personne ne doit être présente dans les bureaux ou salles de formation sauf accord préalable d'une personne de l'IFRECOM.

L'accès aux salles de cours, autres que celle attribuée à la formation ainsi qu'aux bureaux des services administratifs est interdit. Si pour une raison quelconque, la salle de cours n'était pas ouverte, il est demandé de s'adresser au secrétariat de l'IFRECOM.

Les participants auront accès au moment des pauses fixées aux postes de distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

Il est recommandé aux utilisateurs des locaux de veiller à la fermeture des fenêtres, des portes, des lumières à la fin des cours et au moment des pauses déjeuners et de vérifier que les appareils éventuellement utilisés soient en position arrêt.

Toutes les formations de l'IFRECOM organisées dans les locaux de l'IFRECOM permettent l'accueil et l'accès des personnes en situation de handicap.

L'IFRECOM a identifié un référent Handicap par site, pouvant répondre de d'éventuelles questions/demandes de renseignements.

ARTICLE 13 - Tenue et comportement

Les participants sont invités à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte.

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations. Il est demandé de ne pas téléphoner ou de recevoir des appels dans les salles de cours.

Afin de ne pas perturber les cours, les messages extérieurs à destination d'un participant sont notés par le secrétariat de l'IFRECOM et sont transmis au moment de la pause.

Dans les salles et le hall d'accueil, des corbeilles à papier sont mises à disposition. Leur utilisation permet de respecter les règles élémentaires de propreté.

ARTICLE 14 - Utilisation des machines et du matériel

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Chaque participant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les participants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Le photocopieur de l'IFRECOM est réservé exclusivement aux animateurs et au secrétariat, afin d'assurer la reproduction des documents destinés aux formations de l'IFRECOM.

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.

Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

La législation interdit la duplication des logiciels, vidéos ou autres supports pédagogiques. En cas de non-respect, la responsabilité du participant ou de l'animateur sera engagée.

ARTICLE 15 - Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux visuels prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'IFRECOM.

ARTICLE 16 - Responsabilité de l'IFRECOM en cas de vol ou endommagement des biens personnels des participants

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les participants dans son enceinte (salle de cours, locaux administratifs, vestiaires ...).

L'IFRECOM, le Conseil Régional de l'Ordre de MARTINIQUE, et la CRCC FORT-DE-FRANCE déclinent toutes responsabilités quant aux effets personnels (sac, portable, animateur...) laissés dans les salles.

L'animateur peut demander au secrétariat de l'IFRECOM à fermer sa salle lors de la pause déjeuner.

ARTICLE 12 - Propriété intellectuelle, droit à l'image, responsabilité

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée par le Code de la propriété intellectuelle et ne peut être utilisée que pour un strict usage personnel.

Le stagiaire n'a pas le droit d'enregistrer, de photographier ou de filmer les sessions de formation, et de façon générale dans les locaux ; ni d'enregistrer les sessions en distanciel.

Le stagiaire est informé que les photos prises par l'OF pourront être utilisées dans le cadre de communications. S'il s'y oppose, le stagiaire devra le faire de façon expresse. De la même façon, les sessions en distanciel sont filmées ; la webcaméra doit être ouverte.

Le stagiaire devra être assuré pour les dégâts qu'il pourrait occasionner.

IFRECOM décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

ARTICLE 17 - Sanctions disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme ou son représentant. Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le Président ou le Vice-président de l'IFRECOM ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise : l'employeur du salarié stagiaire et/ou le financeur du stage.

ARTICLE 18 - Garanties disciplinaires

Article 14.1. - Information du stagiaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable en mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 14.2. - Convocation pour un entretien

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant de l'IFRECOM envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :

- il convoque le stagiaire - par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge - en lui indiquant l'objet de la convocation ;
- la convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix : stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

Article 14.3. - Assistance possible pendant l'entretien

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant de l'IFRECOM indiquent le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 14.4. - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Fort-de France, le 26 juin 2021
Le Président
Jean-Pierre PONSAR



Nous contacter



Contactez votre Conseiller formation

Pour :

- Votre futur projet formation
- Un besoin administratif ou de suivi de formation
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

0596 64 02 26
contact@ifrecom.fr



Rendez-vous sur www.ifrecom.fr

Pour :

- Trouver rapidement une formation par domaine
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes de formation
- S'inscrire ou inscrire plusieurs salariés aux sessions interentreprises et recevoir immédiatement la réservation
- Demander un devis pour une formation interentreprises ou intra-entreprise en présentiel ou en distanciel (Classe virtuelle)
- S'informer sur l'actualité d'IFRECOM
- Poser une question ou demander un renseignement



Notre adresse

IFRECOM

Centre d'affaires Dillon
Valmenière
Route de la Pointe des Sables
Bâtiment A - 1er étage
97200 FORT-DE-FRANCE

contact@orange.fr

Réclamation

Nous vous demandons d'effectuer vos réclamation par écrit :
à l'adresse mail : reclamation@ifrecom.fr

ou

par courrier : Centre d'affaires Dillon Valmenière - Route de la Pointe des Sables - Bât. A - 1er étage
97200 FORT-DE-RANCE



REFERENT HANDICAP

Laetitia CABRIMOL
0596 64 02 26 - 0696 43 54 10
lcabrimol@ifrecom.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h à 13h / 14h à 16h. Mercredi : 8h à 12h30

Nos formations

L'IFRECOM attache une importance à la qualité de ses prestations de formation. Par conséquent, toutes nos formations respectent les critères suivants :



Qualifications des formateurs :

Nos formateurs sont des professionnels diplômés sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Nos salles de formation disposent des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteurs, visioconférence, copieurs,...) garantissant le bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Les procédures d'évaluation des connaissances se concrétiseront par une évaluation de fin de formation à chaud par les stagiaires via questionnaire approprié.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action

Les stagiaires et l'intervenant(e) seront tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Modalités de validation de formation

Une attestation de formation sera remise aux participants, sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- *Suivre l'intégralité de la formation*
- *Réaliser le quiz de validation des connaissances*

Il sera demandé également à chacun des participants de remplir un questionnaire d'appréciation de la formation suivie (organisation, animation, contenu pédagogique, suggestions...). Ce questionnaire fait l'objet d'une analyse attentive permettant à l'IFRECOM d'améliorer la qualité des formations dispensées.

Modalités d'accès et aménagements spécifiques

Pour faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique, ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap Madame Laetitia CABRIMON au 0596 64 02 26 – lcabrimol@ifrecom.fr.

Conditions et délais d'accès

Pour bénéficier de nos prestations : - La signature de la présente convention de formation est par le prescripteur est obligatoire. - Le règlement est exigé avant le début de la prestation citée l'article 1. - Pour certaines de nos formations, le e-learning et/ou le test de positionnement doit être obligatoirement suivi et/ou complété par le(s) stagiaire(s) indiqué(s) dans la l'article 3 de la présente convention. Cette formation peut faire l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCO (AKTO) ou du FIF PL. Cette demande doit être effectuée maximum un mois le début de la formation. Le délai de financement est de 6 mois après la fin de la formation sous réserve d'avoir un dossier accepté par l'OPCO.

Prérequis techniques

Les supports de formation sont transmis de façon dématérialisée. Les participants sont invités à se munir d'un ordinateur portable durant la formation ou d'imprimer le support pédagogique. Dans le cas contraire, nous vous invitons à nous contacter afin que nous imprimions les supports pour vous. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Votre référent pédagogique

Mademoiselle Pascale MARTINEL

pmartinel@ifrecom.fr

Tél : 0596 64 02 26 – 0696 29 93 81

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08 h 00 à 13 h 00 – de 14 h 00 à 16 h 00

Mercredi : de 08 h 00 à 12 h 30

FICHES DESCRIPTIVES
IFRECOM

Table des matières

Actualité	9
Actuel associations, fondations et fonds de dotation 2024.....	10
Actuel 2024.....	14
Arrêté des comptes 2024 - Aspects comptables et fiscaux.....	17
Audit et contrôle interne.....	20
Accueil des nouveaux inscrits 2024.....	21
Audit 1 - Découvrir la mission d'audit	25
Audit 2 - Mettre en œuvre la mission d'audit	31
Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi	37
Auditer le cycle social.....	41
Comptabilité/Révision.....	44
Cycle Révision +	45
Cycle Révision + : Immobilisations	48
Cycle Révision + : Stocks et travaux en cours.....	51
Cycle Révision + : Capitaux et provisions	54
Cycle Révision + : Achats/Fournisseurs/Charges externes.....	57
Cycle Révision + : Ventes/Clients	60
Cycle Révision + : Impôts et taxes	63
Cycle Révision + : Charges de personnel	66
Cycle Révision + : Trésorerie / finances.....	69
Comptabilité - Prérequis (e-learning).....	72
Cycle Révision + : Réglementation comptable (e-learning)	75
Réviser les comptes - Perfectionnement	79
Atelier pratique : traiter un dossier BNC : les fondamentaux.....	81
Optimisation de la saisie par les outils	83
Révision des comptes : pertinence des contrôles.....	86
Traitement des caisses et ventes au comptant : aller à l'essentiel en toute conformité	88
Atelier pratique "Modernisation des états financiers" : du résultat exceptionnel à la rédaction de l'annexe	91
S'initier à la comptabilité : de la théorie à la pratique	94
Maîtriser la comptabilisation des opérations courantes et d'inventaire	97
Bénéfices pour les participants	98
Pré-requis	98
Informations particulières.....	98

Moyens pédagogiques et d'encadrement	98
Atelier pratique : Savoir établir les comptes annuels et la liasse fiscale d'une TPE.....	100
Arrêter les comptes annuels 2024 : aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux	102
Comptes consolidés.....	105
Audit des comptes consolidés : les fondamentaux.....	106
Audit des tableaux de bouclage et du tableau des flux de trésorerie	110
Audit des principaux retraitements de consolidation.....	114
Déontologie/Doctrine/Normes	118
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité pénale (e-learning)...	119
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité disciplinaire (e-learning)	123
Experts-comptables : êtes-vous bien assurés ? (e-learning).....	126
Bien conduire vos missions et les sécuriser sous l'éclairage de la déontologie et du référentiel normatif (e-learning).....	129
La complicité : quand et comment commence-t-elle ? (e-learning).....	132
Se familiariser avec la déontologie et les normes de la profession pour les appliquer au quotidien (e-learning).....	135
Découverte de la profession comptable (e-learning).....	138
Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour collaborateurs et réviseurs (e-learning).....	141
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit (e-learning).....	143
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - Panorama d'ensemble (e-learning).....	148
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité civile (e-learning)	152
NEP 9605 révisée - Obligations du commissaire aux comptes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : tous engagés !	156
L'obligation de conseil du cabinet : 15-20 questions à maîtriser.....	160
Fiscalité.....	163
Aspects fiscaux des titres de société pour les entreprises.....	164
Maîtrisez les particularités fiscales des SCI	166
Aspects fiscaux des titres de société pour les particuliers.....	168
Enjeux fiscaux de la holding animatrice	170
IFI : savoir remplir la déclaration et maîtriser les difficultés	172
Actualité des Pactes DUTREIL.....	174
Initiation à la fiscalité agricole.....	177
Le régime fiscal des véhicules de société : nouveautés et spécificités à maîtriser	179
Les 15-20 questions fiscales à maîtriser	181
L'audit de la TVA intra communautaire (e-learning).....	183

Appliquer les conventions fiscales internationales aux dividendes, intérêts et redevances (e-learning)	186
TVA et territorialité des livraisons de biens (e-learning).....	189
Fiscalité des entreprises - Prérequis (e-learning).....	191
Fiscalité des particuliers - Prérequis (e-learning)	194
TVA et territorialité des prestations de services : règles et difficultés d'application (e-learning)..	197
TVA sur opérations immobilières : règles et difficultés d'application (e-learning).....	200
Micro-entreprises : les règles fiscales applicables ? (e-learning).....	203
Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles (e-learning).....	206
Changement de régime fiscal : intérêt et difficultés	209
Fiscalité des dirigeants de PME et fiscalité de l'entreprise individuelle	212
Loi de finances 2025 et actualité fiscale 2024.....	215
Fiscalité des sociétés holdings.....	217
Promoteurs-constructeurs immobiliers : aspects fiscaux et particularités comptables.....	220
La TVA des opérations immobilières	223
La TVA immobilière, 13 cas pratiques d'application	226
Missions dans les groupes de sociétés : aspect fiscal	229
Savoir remplir la déclaration des revenus fonciers (2044...).....	232
Comprendre et savoir remplir les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers.....	235
Savoir réaliser un examen de conformité fiscale (ECF) : les fondamentaux	238
Initiation à la fiscalité des TPE/PME	240
Savoir réaliser un examen de conformité fiscale (ECF) : mise en oeuvre pratique	244
Comprendre et valider la liasse fiscale de l'intégration fiscale : difficultés et points de vigilance .	246
Maîtriser les difficultés de la détermination du résultat fiscal BIC/IS.....	249
Missions auprès des associations : aspects fiscaux.....	252
Contrôle fiscal : connaître les évolutions jurisprudentielles pour anticiper les risques	254
Régime fiscal et les exonérations applicables aux plus-values privées (e-learning).....	257
Loi de finances 2025 et actualité fiscale 2024.....	260
Comprendre et valider la liasse fiscale de l'intégration fiscale : fondamentaux	262
Gestion de patrimoine.....	265
Le démembrement de propriété (e-learning).....	266
Stratégies patrimoniales immobilières et financières complexes	269
Donations : des exemples pour bien mesurer les opportunités et les limites.....	272
Donner sans donner... grâce à la société civile de famille	274
Conseiller vos clients à partir de leurs déclarations fiscales	276
Études de cas : Stratégies patrimoniales immobilières et financières.....	278

Gestion et Finances	281
Pratiquer l'évaluation des PME	282
Mission d'accompagnement du client dans la cession de son entreprise : de l'intention à la mise en œuvre	285
Juridique	288
S'initier à la pratique du secrétariat juridique.....	289
Les fondamentaux en droit - Niveau 2 : droit des sociétés (e-learning)	292
Actualisation en droit des sociétés	295
Les fondamentaux en droit - Niveau 1 : connaissances de base (e-learning)	299
Actualisation en droit des sociétés	302
Assurer au quotidien le suivi juridique des sociétés - collaborateur expérimenté (Niveau 3)	306
Entreprise en difficulté : de la détection aux procédures préventives : mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde	309
Savoir traiter les assemblées générales des SARL et SAS.....	312
Management/Marketing/Communication.....	315
Quel management pour votre équipe au quotidien ? – niveau 1.....	316
Comment manager votre équipe pour performer durablement ? – niveau 2.....	319
Pourquoi et comment développer vos compétences comportementales (soft skills) et celle de votre équipe ?	322
Secteurs	325
Traiter un dossier Transport (taxis, VTC...)	326
Traiter un dossier de très petite association.....	330
Le suivi administratif, fiscal et comptable des dons aux associations : points de vigilance	333
Traiter un dossier Transport (marchandises...)	336
Social/Paie	339
Le CDD et les contrats saisonniers	340
Retraite collective : article 39 (e-learning).....	343
Passif social et IFC (e-learning).....	345
Départ en retraite : maîtriser pour optimiser (le rachat de trimestre) (e-learning)	348
Épargne salariale : l'intéressement (e-learning).....	351
Contrôle et contentieux URSSAF : théorie (e-learning).....	354
Tout savoir sur le PER Individuel (loi Pacte) (e-learning)	357
Tout savoir sur le nouveau PER entreprise (e-learning).....	360
Frais professionnels et frais d'entreprise (e-learning)	363
Ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants : maîtriser sa retraite (e-learning).....	366
Professions libérales : maîtriser leur prévoyance (e-learning).....	369
Professions libérales : maîtriser leur retraite (e-learning)	372

Calcul des disponibles PER : Maîtriser les fondamentaux (e-learning)	375
Calcul des disponibles PER : Maîtriser les situations complexes (e-learning)	378
Prévoyance collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)	381
Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser (e-learning)	384
Outil et méthodologie de supervision et sécurisation du dossier paie (e-learning)	387
Supervision et sécurisation du secteur paie en cabinet (e-learning)	390
Les stratégies de rémunération dans l'entreprise – le tableau de bord du social (e-learning)	393
Social - Prérequis (e-learning)	396
Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations (e-learning)	399
Ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance (e-learning)....	402
Santé collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)	405
Congés payés : organiser et gérer la prise des congés payés et les conséquences en paie	408
Atelier pratique : savoir rédiger les clauses des contrats de travail	411
Renouvellement et mise en place du CSE	414
Actualité de la paie	416
Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser (e-learning)	418
Les contrôles sociaux et les principaux chefs de redressement	421
Congés payés et arrêts de travail	424
Système d'information et Numérique.....	425
Excel (8) – Valeur cible, solveur, fonctions financières et macro-commandes (e-learning)	426
Le QUERY, outil magique caché dans Excel (pour gagner du temps sur vos manipulations de fichiers)	429
PowerPoint (2) – Illustrer son propos (e-learning).....	432
La facture électronique (e-learning).....	435
Word (1) – Rédiger des documents simples (e-learning).....	437
Word (2) – Optimiser et structurer ses documents (e-learning)	439
Le bulletin de paie électronique (e-learning)	442
Dématérialisation des documents : factures et bulletins de salaires (e-learning).....	445
Les espaces d'échanges sécurisés (e-learning).....	448
Word (3) – Illustrer son propos (e-learning)	450
Excel (1) – Les fondamentaux d'Excel (e-learning).....	453
Word (4) – Maîtriser les documents longs à l'aide des styles (e-learning)	456
Word (5) – Gagner en productivité (e-learning)	459
Excel (4) – Manipuler des bases de données (e-learning).....	462
Powerpoint (4) – Devenir productif (e-learning).....	465
Excel (3) – Fonctions de calcul simples (e-learning).....	468

Powerpoint (1) – Maîtriser les fondamentaux (e-learning)	471
Excel (5) – Fonctions avancées courantes et dollars (e-learning)	474
Excel (6) – Fonctions avancées pour Bases de Données (e-learning)	477
Powerpoint (3) – Donner vie à son diaporama (e-learning).....	480
Powerpoint (5) – Donner de l'impact à ses diaporamas (e-learning)	483
Excel (7) – Fonctions avancées conditionnées (e-learning)	486
Excel (9) – Tableaux croisés dynamiques et segments (e-learning).....	489
Développez la mission d'Examen de Conformité Fiscale à l'aide de Tax'AUDIT - un outil de la CNCC	492
Le FEC : les règles enfin connues (e-learning)	496
Excel (2) – Faire parler les chiffres (e-learning).....	499
Word (6) – Publipostages (mailings) et formulaires (e-learning).....	502
POWER BI (niveau 1)	505
POWER BI (niveau 2) : approfondissement du DAX	508
Outlook - Optimiser son temps de travail et gagner en efficacité (e-learning)	512
Stage	516
DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 2 Se perfectionner, acquérir les savoir-faire et réflexes professionnels de base.....	517
DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 3 Consolider les connaissances nécessaires pour les épreuves du DEC et développer une capacité de manager	520
DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 1 Découvrir et assimiler les connaissances et savoirs "métiers" ..	522

Actualité

Actuel associations, fondations et fonds de dotation 2024

Cette formation dresse un panorama de l'actualité législative, réglementaire, normative et doctrinale de l'année écoulée pour le secteur associatif. Elle permet une actualisation des connaissances pour réaliser les missions dans les associations et bien appréhender leur environnement.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	480.00€ HT
Réf.	17.02ACT0022 .24

Les sujets d'actualité relatifs aux fondations et fonds de dotation sont également présentés, ainsi que des focus sectoriels (générosité du public, ESMSS, syndicats professionnels, clubs sportifs, notamment).

Ainsi, cette formation s'inscrit dans la continuité de la Journée nationale des Associations, Fondations et Fonds de dotation organisée par la CNCC et en constitue un complément essentiel !

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Découvrir l'actualité légale, réglementaire et normative du secteur associatif
- Acquérir une bonne compréhension des nouveautés contenues dans ces textes pour concevoir et mettre en œuvre un programme de travail adapté
- Connaître les conclusions des travaux menés par les principaux groupes de travail de la Commission associations et fondations de la CNCC pour les appliquer lors de l'exercice des missions

Questions traitées

Au travers d'apports théoriques, de mises en pratiques et d'échanges avec les participants la formation répondra en particulier aux questions suivantes :

- Comment appréhender concrètement les impacts du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers (résultat exceptionnel, suppression des transferts de charges, etc.) sur le secteur associatif ?
- Quelles sont les règles de durabilité applicables pour les associations ?
- Quelles sont les modalités de contrôle pour l'état des avantages et ressources provenant de l'étranger (EAR) devant figurer dans l'annexe des comptes annuels ?
- Comment intégrer les évolutions récentes du régime des dons et du mécénat (contrôle de l'éligibilité, etc.) ?
- Quels sont les risques à identifier et à maîtriser sur le processus de gestion des reçus fiscaux ?
- Quelle est la démarche à mettre en œuvre pour la mission d'attestation relative à la comptabilité analytique obligatoire pour certains EHPAD ?
- Comment mener la mission d'attestation dans le cadre de la « représentativité patronale » des syndicats professionnels ?
- Quels sont les derniers avis techniques, communiqués du CNP et notes d'informations de la CNCC sur lesquels s'appuyer pour la réalisation des missions auprès des associations ?

Bénéfices pour les participants

- Une bonne sensibilisation aux évolutions législatives, réglementaires, normatives et doctrinales de l'année écoulée
- Une aisance pour aborder l'audit des comptes des associations, fondations et fonds de dotation après avoir actualisé leur connaissance de l'environnement de ces entités

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De mises en situation/ de quiz
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Actuel 2024

Pour une mise en œuvre sécurisée des missions de certification des comptes 2024, il est essentiel de connaître et de comprendre en temps réel l'actualité législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale intéressant la profession de commissaire aux comptes.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	480.00€ HT
Réf.	17.02ACT0021 .24

Cette formation, mise à jour tout au long de l'année, apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de pratique.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Connaître les nouveaux textes légaux et réglementaires s'appliquant aux commissaires aux comptes fin d'anticiper les conséquences sur leurs missions en 2024

Questions traitées

Dans un contexte où l'actualité de la profession de commissaire aux comptes est toujours aussi dense, la formation Actuel 2024 privilégie une approche pratique au travers de mises en situation, tout en offrant un large panorama de l'actualité juridique et doctrinale de la profession. La formation s'articule autour de courtes séquences ponctuées de quiz et des mises en situation sollicitant l'expérience des participants, sur des sujets très divers tels que :

- Quels sont les nouveaux textes légaux et réglementaires intéressant le commissaire aux comptes ?
- Quelles sont les principales réponses de la commission des études juridiques et de la commission d'éthique professionnelle à retenir au regard de leur pertinence, de leur portée générale et de leur fréquence ?

- Quelles sont les publications récentes de la CNCC (notes d'information, avis techniques, réponses des commissions, principales décisions de jurisprudence) ?
- Quelles sont les autres publications du H2A ?
- Quelles sont les nouvelles normes professionnelles ou les principales actualisations de normes professionnelles ?
- Quelles sont les principales actualités portant sur les textes dits de « durabilité », en particulier sur la transposition de la CSRD et la place des commissaires aux comptes dans le futur dispositif ?

Bénéfices pour les participants

- Identifier les insuffisances éventuelles de certains de leurs dossiers et de prendre les mesures correctrices nécessaires dans le respect des normes professionnelles
- Sécuriser l'exercice des missions grâce à la maîtrise des normes d'exercice professionnel et de la doctrine professionnelle
- Organiser les missions avec une meilleure efficacité
- Des exemples concrets et des mises en situations facilitent les échanges entre les participants et les formateurs sur la conduite des missions

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr).

Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De mises en situation/de quiz
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Arrêté des comptes 2024 - Aspects comptables et fiscaux

Il est essentiel de connaître et d'analyser en temps réel l'actualité comptable et fiscale, et de savoir en tirer les conséquences et points d'attention spécifiques pour une mise en œuvre efficace et sécurisée des missions d'audit 2024.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	480.00€ HT
Réf.	17.02ACT0016 .24

Actualisée tout au long de l'année, ponctuée de nombreux mini-cas pratiques et de quiz, la formation apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de risques d'audit.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

Cette formation vous permettra de :

- Connaître et comprendre les nouvelles règles comptables et fiscales, ainsi que les éléments de doctrine et les points d'attention liés à l'arrêté des comptes 2024
- Identifier les impacts de ces règles pouvant avoir une incidence sur la mission d'audit

Questions traitées

Au travers d'apports théoriques et de nombreuses mises en situation, la formation met en lumière les points d'attention spécifiques liés à l'actualité comptable et fiscale pour l'audit des comptes 2024 :

- Les éléments de doctrine comptable ayant une incidence sur l'arrêté des comptes 2024
- Les points d'attention spécifiques relatifs à l'actualité comptable
- Une thématique relative aux points d'attention comptables liés aux frais de développement
- Les nouveaux textes comptables et leurs incidences pratiques pour l'audit

- Les perspectives d'évolution de la réglementation comptable afin de permettre aux participants d'anticiper les changements prévisibles
- Les principales incidences de la loi de finances pour 2024 sur les entreprises

Ces sujets seront le cas échéant complétés en fonction de l'actualité 2024, afin que la formation réponde le plus concrètement possible aux besoins des professionnels.

Bénéfices pour les participants

- Anticiper les risques inhérents liés à l'actualité comptable et fiscale susceptibles d'avoir un impact sur la planification des missions
- Acquérir les bons réflexes en réponse aux risques d'audit résultant des sujets traités
- Pouvoir anticiper les évolutions attendues des règles comptables

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De mises en situation / Quiz
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Audit et contrôle interne

Accueil des nouveaux inscrits 2024

Cette formation permet d'accueillir les confrères nouvellement inscrits au sein de la profession et de favoriser le dialogue entre eux. C'est leur permettre en particulier d'échanger avec les élus et les magistrats invités à cette formation par le Conseil Régional de leur CRCC.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	900.00€ HT
Réf.	17.02AUD006 1.24

Les formateurs et les différents intervenants répondront aux questions que les nouveaux inscrits se posent en matière institutionnelle, de communication et de responsabilité, et leur présenteront les supports opérationnels, techniques et les outils mis à leur disposition gratuitement par la CNCC.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Cette formation est réservée aux commissaires aux comptes nouvellement inscrits

Objectifs professionnels

- Connaître le cadre général de son exercice professionnel
- Comprendre les conséquences de la loi PACTE sur l'exercice professionnel : déontologie, nouveau cadre d'exercice et offres de prestations
- Comprendre la nécessité d'une communication adaptée avec les dirigeants, notamment dans les situations difficiles
- Connaître les outils mis à disposition de la CNCC pour faciliter l'exercice professionnel (Tax'AUDIT, CyberAUDIT, AUDITdrive, RGPDAudit, BI Audit, DIAGRSE...)
- S'initier aux nouveaux champs de la « durabilité » : cadre réglementaire de la CSRD et mission du commissaire aux comptes vérificateur
- Avoir les idées claires en matière de responsabilité professionnelle

Questions traitées

- Cadre professionnel : changements issus de la loi PACTE, nouvelles normes, nouvelles missions, cadre de la « Durabilité »
 - Déontologie : nouveau cadre et nouvelles normes
 - Cadre professionnel post PACTE

- Devoirs et valeurs professionnels
- Normes et doctrine
- Contrôle professionnel
- Durabilité : cadre réglementaire, rôle de la H2A, mission du CAC vérificateur, Visa Durabilité de la CNCC, "la chaîne de valeur" des entreprises soumises à la CSRD
- Communication : problématique des échanges avec différents interlocuteurs dans les principaux moments de la mission, perception du rôle du commissaire aux comptes et valorisation de la mission
 - Communiquer avant d'accepter la mission : problématique d'association et de reprise
 - Communication dans l'entreprise en difficulté
 - Communiquer dans des situations difficiles : secret professionnel, révélation des faits délictueux, audition de PJ
 - Communiquer sur le nouveau champ de la « Durabilité » : rôle du commissaire aux comptes dans les PME non directement visées par la CSRD (diagnostic, accompagnement, incidence sur l'organisation de l'entreprise, attestations)
- Responsabilité et discipline : principes, couvertures d'assurance, cas de sanctions, responsabilité disciplinaire
 - Principes des 4 niveaux de responsabilité du commissaire aux comptes
 - Responsabilité civile : décisions de jurisprudence et garanties
 - Responsabilité pénale : décisions de jurisprudence et principes
 - Responsabilité disciplinaire : procédure devant la H2A et sanctions pécuniaires
 - Responsabilité administrative

Bénéfices pour les participants

Cette formation permettra aux participants de :

- Vivre un moment d'échange entre eux et avec le formateur
- Rencontrer les élus de leur Conseil Régional et d'autres intervenants comme les magistrats
- Réfléchir sur leur future pratique professionnelle et l'ouverture aux prestations
- Mieux maîtriser certaines difficultés habituellement rencontrées par les professionnels
- Intégrer les changements de l'environnement professionnel « post PACTE »
- Echanger sur la dimension « communication » de la profession

- Réfléchir sur les nécessités d'adaptation professionnelle aux nouveaux champs d'intervention, comme celui de la « durabilité »

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour

le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Audit 1 - Découvrir la mission d'audit

Millesime	2024-2025
Type	Mixte
Durée	21h00
Prix	580.00€ HT
Réf.	17.02AUD009
	1.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur débutant CAC
- Commissaire aux comptes stagiaire 1ère année

Objectifs professionnels

- Acquérir les connaissances de base relatives à l'audit et à la profession
- Comprendre le déroulement de la mission
- Exécuter un programme de travail
- Documenter et conclure sur les travaux exécutés

Questions traitées

La formation est découpée en trois étapes :

- Une journée introductive en présentiel sur les principes de l'audit
- Un module de cinq chapitres en e-learning sur des fondamentaux théoriques à acquérir
- Une journée en présentiel avec des mises en pratique sur quatre cycles majeurs

L'ordre de ces étapes doit obligatoirement être respecté et les modules ne peuvent pas être suivis indépendamment.

I. Formation en présentiel introductive

Cette première journée permettra de poser les fondements de la démarche d'audit et de l'exercice de la mission, illustrés par des quiz, des mises en situation ou des cas pratiques.

- Introduction
- Profession de commissaire aux comptes : cadre d'exercice « post PACTE »
- Démarche d'audit
 - Acceptation de mission
 - Prise de connaissance

- Approche par les risques
 - Risques d'anomalies résultant de fraudes
 - Réponses à l'évaluation des risques
 - Matérialisation de l'approche par les risques
- Techniques d'audit et vocabulaire utilisé
 - Principes généraux
 - Tests de procédures
 - Procédures analytiques
 - Tests de détail
 - Formalisme du dossier de travail
 - Documentation et obligation de moyens
 - Feuille de travail
 - Travaux informatisés
 - Cas pratique
 - Supervision et archivage
 - Savoir-vivre professionnel
 - Comportement au sein de l'équipe d'audit
 - Comportement dans l'entité auditée

II. Module e-learning

Les concepts sont traités dans le module e-learning qui se découpe en 5 chapitres d'une durée d'1h30 (à l'exception du chapitre 5 d'une durée d'1h) :

- L'environnement international de l'audit
- L'organisation du commissariat aux comptes en France
- Les bases déontologiques
- Les missions et prestations du commissaire aux comptes
- Les bases réglementaires

Chaque chapitre contient :

- Des apports de connaissance présentés par un expert
- Des questions à choix multiples en début et fin de séquence sous les dénominations « Le saviez-vous ? » et « Maintenant vous le savez »

- Des jeux pédagogiques et/ou des cas pratiques
- Des propositions de lecture
- Un quiz d'auto-évaluation final, multi-tentative et non bloquant

III. Formation en présentiel conclusive

Cette dernière journée en présentiel permet de passer de la théorie à la pratique, grâce à des mises en situation.

- Principaux concepts traités en auto-formation
 - Environnement professionnel
 - Bases déontologiques
 - Missions et prestations du commissaire aux comptes
 - Normes d'exercice professionnel
- Mettre en œuvre la démarche d'audit pour les cycles majeurs :
 - Cycle « ventes- clients »
 - Cycle « achats-fournisseurs »
 - Cycle « trésorerie »
 - Cycle « immobilisations »

Chacun des cycles est abordé comme suit :

- Éléments d'analyse des risques d'anomalies significatives
- Procédures analytiques
- Mise en œuvre des tests de détail
- Restitution des contrôles
- Exemples de risques financiers, comptables et de gestion

Les cas pratiques intègrent en particulier :

- L'utilisation d'un outil d'analyse matricielle des risques
- Excel et SmartFEC+ comme outils de contrôle
- Des jeux de rôle sur la collecte d'informations et la documentation des travaux

Bénéfices pour les participants

- Comprendre l'environnement, les textes et les normes qui régissent la profession

- Être capable de s'orienter dans la démarche d'audit et de comprendre la planification de la mission
- Maîtriser les techniques d'audit et leur application dans les principaux cycles
- Savoir exécuter un programme de travail et conclure sur les travaux confiés
- Trouver sa place dans l'équipe d'audit

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Avoir une première expérience en cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes est souhaitable
- Le module e-learning doit être intégralement réalisé par le participant pour assister à la 2ème journée de formation en présentiel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Nos méthodes pédagogiques assurent aux participants une progression des savoirs et du savoir-faire.

Concernant le module e-learning

- Pour une progression pédagogique optimale, il est fortement conseillé au participant de suivre l'ordre des chapitres proposé dans le module, ainsi que l'ordre des séquences.
- Le participant a la possibilité de revoir les chapitres du module autant de fois que nécessaire avant la 2ème journée de formation en présentiel/classe virtuelle.
- A l'issue de chaque chapitre, un quiz d'auto-évaluation permet au participant d'évaluer ses connaissances acquises. Ce test peut être réalisé plusieurs fois. Il n'est pas bloquant.
- Le module e-learning étant accessible en permanence, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur ou tablette relié à internet par une connexion haut débit, il appartient à l'employeur d'en réguler l'utilisation pour la rendre compatible avec la réglementation de la durée du travail et des temps de repos obligatoires.

- L'apprenant a par ailleurs, dans son espace personnel (espaces.jinius.fr), la possibilité de poser deux questions relatives au contenu du module e-learning afin qu'elles soient traitées lors de la deuxième journée de la formation en présentiel par le formateur/tuteur
 - Attention, la question ne doit pas être une consultation pour un problème rencontré dans un dossier client ;
 - Cette question est modifiable jusqu'à la tenue de la deuxième journée en présentiel ;
 - Toute question posée à compter de la date de tenue de la deuxième journée de formation en présentiel ne sera pas prise en compte.

Concernant la formation en présentiel

- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges.
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.).
- L'apprenant dispose d'un support pédagogique comprenant :
 - Une copie des diapositives utilisées par le formateur ;
 - Des outils
 - Les énoncés et les corrigés des cas pratiques ;
 - De la documentation pour approfondir certains points.
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation

A l'issue de la 2ème journée en présentiel, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent et avoir réalisé son module e-learning

- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Audit 2 - Mettre en œuvre la mission d'audit

Millesime	2024-2025
Type	Mixte
Durée	21h00
Prix	650.00€ HT
Réf.	17.02AUD009 2.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur confirmé CAC
- Commissaire aux comptes stagiaire de 2ème année

Objectifs professionnels

- Savoir mettre en œuvre l'approche d'audit par les risques
- Comprendre la dimension juridique de la mission du commissaire aux comptes

Questions traitées

La formation comprend un module e-learning qui précède obligatoirement la formation de 2 jours en présentiel. Ils ne peuvent pas être suivis indépendamment.

I. Module e-learning

Les concepts sont traités dans le module e-learning. Il se découpe en 5 chapitres d'une durée d'1h30 (à l'exception du chapitre 1 d'une durée d'1h) :

- La documentation institutionnelle
- La prise de connaissance et l'identification des risques
- Le risque d'anomalies significatives
- L'incidence du cadre réglementaire de l'entité sur la mission d'audit
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Chaque chapitre contient :

- Des apports de connaissance présentés par un expert
- Des questions à choix multiples en début et fin de séquence sous les dénominations « Le saviez-vous ? » et « Maintenant vous le savez »
- Des jeux pédagogiques et/ou des cas pratiques
- Des propositions de lecture

- Un quiz d'auto-évaluation final, multi-tentative et non bloquant

II. Formation en présentiel

La formation en présentiel de 2 jours permet de passer de la théorie à la pratique, grâce à des mises en situation.

- **1er jour**

- Principaux concepts traités en auto-formation :
 - Documentation institutionnelle
 - Prise de connaissance
 - Risque d'anomalies significatives
 - Incidence du cadre réglementaire
 - Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Adaptation de la démarche d'audit et planification
 - Principes relatifs à l'adaptation de la démarche d'audit
 - Réponses à l'évaluation du risque d'anomalies significatives – jeux pédagogiques
 - Différents types de procédures d'audit – cas pratique
 - Plan de mission et programme de travail – cas pratique
- Seuil de signification et seuil de planification
 - Différents seuils
 - Cas pratique
- Mesure de l'efficacité des procédures d'audit
 - Qualité des éléments collectés – jeu pédagogique
 - Choix des techniques d'audit – jeux pédagogiques
 - Mise en œuvre des procédures d'audit – jeux pédagogiques
 - Résultat des procédures d'audit – cas pratique
- Préparation de la note de conclusion d'un cycle
 - Éléments clés à remonter en note de conclusion d'un cycle
 - Cas pratique : jeu de rôle
- Communication au sein de l'équipe d'audit et avec l'entité auditée
 - Comprendre les différents niveaux d'intervention au sein de l'équipe d'audit

- Savoir faire remonter les conclusions nécessaires pour la synthèse et les prises de décision
 - Cas pratique : Pas de panique
 - Quelques règles de communication avec l'entité auditée
- **2ème jour**
 - Prise de connaissance de l'environnement de contrôle
 - Pertinence des contrôles de l'entité pour l'audit et séparation de fonctions
 - Place et rôle du dirigeant de la PE
 - Cas pratiques : séparation de fonctions dans différentes situations
 - Appréciation de la conception et de la mise en œuvre des contrôles de l'entité
 - Procédures de contrôle interne et systèmes
 - Appréciation du contrôle interne et lien avec le niveau de risque
 - Qualités recherchées dans les contrôles de l'entité
 - Cas pratiques : Différentes procédures examinées
 - Prise en compte du risque d'anomalies significatives résultant de fraude
 - Fraude en audit
 - Risque de fraude dans l'entité - jeux pédagogiques
 - Ethique du dirigeant
 - Réponse au risque de fraude
 - Choix des techniques de contrôle en réponse aux risques identifiés
 - Cas des assertions à risques inhérents de niveau Faible
 - Cas des assertions à risques inhérents de niveau Moyen ou Elevé, mais où les contrôles de l'entité présentent des points forts
 - Cas des assertions à risques inhérents de niveau Moyen ou Elevé, mais où les contrôles de l'entité présentent des faiblesses
 - Cas des assertions à « risques significatifs »
 - Contrôles de substance à mettre en œuvre indépendamment de l'évaluation des risques
 - SmartFEC+
 - Communication avec les dirigeants de l'entité auditée sur le contrôle interne
 - Signalement des faiblesses du contrôle interne : moyen de sauvegarde du commissaire aux comptes

- Communication sur l'appréciation du contrôle interne : moyen de communication du commissaire aux comptes

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser l'approche par les risques
- Savoir analyser l'incidence du contrôle interne et l'impact du risque d'anomalies significatives résultant de fraudes
- Être capable, de manière autonome, d'adapter les procédures d'audit à mettre en œuvre : tests de procédures et contrôles de substance
- Intégrer les éléments légaux et réglementaires
- Prendre des fonctions d'encadrement dans l'équipe d'audit

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

Il est toutefois recommandé aux participants d'avoir suivi préalablement la formation « Audit 1 : découvrir la mission d'audit », ou d'avoir une expérience en cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes équivalente à celle-ci. Afin de permettre aux participants d'apprécier leurs connaissances, ils **devront obligatoirement réaliser un test de positionnement** depuis leur espace participant (espaces.jinius.fr) au moment de la demande d'inscription. **En l'absence de réalisation de ce test de positionnement en amont, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.**

Informations particulières

- Le module e-learning doit être intégralement réalisé par le participant pour assister à la formation de 2 jours en présentiel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Nos méthodes pédagogiques assurent aux participants une progression des savoirs et du savoir-faire.

Concernant le module e-learning

- Pour une progression pédagogique optimale, il est fortement conseillé au participant de suivre l'ordre des chapitres proposé dans le module, ainsi que l'ordre des séquences
- Le participant a la possibilité de revoir les chapitres du module autant de fois que nécessaire avant les journées en présentiel/classe virtuelle
- A l'issue de chaque chapitre, un quiz d'auto-évaluation permet au participant d'évaluer ses connaissances acquises. Ce test peut être réalisé plusieurs fois. Il n'est pas bloquant
- Le module e-learning étant accessible en permanence, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur ou tablette relié à internet par une connexion haut débit, il appartient à l'employeur d'en réguler l'utilisation pour la rendre compatible avec la réglementation de la durée du travail et des temps de repos obligatoires
- L'apprenant a par ailleurs, dans son espace personnel (espaces.jinius.fr), la possibilité de poser deux questions relatives au contenu du module e-learning afin qu'elles soient traitées lors des journées en présentiel par le formateur/tuteur
 - Attention, la question ne doit pas être une consultation pour un problème rencontré dans un dossier client ;
 - Cette question est modifiable jusqu'à la tenue de la première journée en présentiel ;
 - Toute question posée à compter de la date de tenue de la 1ère journée de formation en présentiel ne sera pas prise en compte.

Concernant la formation en présentiel

- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges.
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.).
- L'apprenant dispose d'un support pédagogique comprenant :
 - Une copie des diapositives utilisées par le formateur
 - Les énoncés et les corrigés des cas pratiques
 - De la documentation pour approfondir certains points
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation

A l'issue de la 2ème journée en présentiel, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent et avoir réalisé son module e-learning
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	480.00€ HT
Réf.	17.02AUD005 4.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC
- Commissaires aux comptes stagiaires 1ère année

Objectifs professionnels

- Connaître les NEP et la doctrine applicables à ces deux sujets et leur déclinaison opérationnelle
- Remettre en perspective ces techniques de contrôle dans la démarche d'audit
- Maîtriser les problématiques pratiques de mise en œuvre de ces procédures d'audit
- Illustrer les principes par des situations pratiques et l'utilisation des outils proposés par la CNCC, et échanger les expériences

Questions traitées

CONFIRMATION DES TIERS

- Quiz : point sur la maîtrise initiale du sujet
- Portée et utilité de la demande de confirmation des tiers
 - Cas pratique : A qui peut-on demander des confirmations ?
- Démarche du commissaire aux comptes
 - Cas pratique : Sélection d'une confirmation fournisseurs – ne pas se limiter à l'évidence
- Application pratique de la demande de confirmation des tiers
 - Cas pratique : Exploitation d'une confirmation fournisseurs – exemples de cas complexes de réponses

INSPECTION ET OBSERVATION PHYSIQUE DES STOCKS

- Quiz : point sur la maîtrise initiale du sujet
- Portée et utilité de l'inspection et de l'observation physique
- Organisation et procédures appliquées aux inventaires physiques par l'entité
 - Cas pratique :
 - Où et quand : lieux, timing, préparation et précautions à prendre avant de réaliser les tests de comptage
 - Comment : résoudre les problèmes de dénombrement
- Démarche du commissaire aux comptes pour l'inspection et l'observation physique des stocks
 - Cas pratique : Questions pour identifier les risques « Avant », « Pendant » et « Après » l'inventaire physique
- Documentation de l'observation physique dans le dossier du commissaire aux comptes (questionnaire du PACK PE)

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser l'emploi approprié des confirmations de tiers et de l'observation physique des stocks
- Réfléchir sur les modalités pratiques de mises en œuvre et les écueils à éviter
- Être efficace dans la mise en œuvre de ces procédures et réduire le risque d'audit

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation et d'outils pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Auditer le cycle social

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	480.00€ HT
Réf.	17.02AUD005 5.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Mettre en œuvre une démarche d'audit appropriée au cycle social
- Comprendre l'impact des différents textes légaux et réglementaires sur la mission d'audit
- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives liés au cycle social
- Définir les contrôles pertinents en réponse à l'évaluation des risques

Questions traitées

- L'analyse des risques relatifs au cycle social
- La prise en considération de la possibilité de fraude
- La prise en compte des risques liés aux textes légaux et réglementaires
- Les points importants de l'actualité réglementaire relative au cycle social
- La prise de connaissance des informations qui concernent le cycle social
- Les éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit
- L'évaluation du risque d'anomalies significatives
- L'orientation des travaux dans le plan de mission et le programme de travail
- Le choix entre les tests de procédures et les contrôles de substance
- Les contrôles propres au cycle social (congrés payés, intéressement)
- Les outils de contrôle du cycle social utiles au commissaire aux comptes
- Les travaux de fin de mission relatifs au cycle social

- La communication auprès des organes de direction et d'administration

Bénéfices pour les participants

- Compréhension de la démarche d'audit dans le cadre du cycle social
- Rappel sur l'actualité sociale récente
- Appropriation des outils spécifiques à l'audit du cycle social à partir de cas pratiques

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'outils
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire

- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Comptabilité/Révision

Cycle Révision +

Le cycle Révision + constitue un ensemble de formations organisées autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ».

Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique.

Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées.

Millesime	2024-2025
Type	Cursus
Durée	35h00
Prix	Prix non défini
Réf.	17.01COM005 9.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Approfondir les travaux basiques de révision des comptes sur des points techniques particuliers et/ou sur des points sensibles
- Sur des points particuliers ou inhabituels, identifier les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique
- Déterminer, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil
- Préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser

Questions traitées

Le cycle Révision+ traite les cycles suivants : [Réglementation comptable Trésorerie Finances Achats Fournisseurs Charges externes Ventes Clients Stocks et travaux en cours Immobilisations Impôts et taxes Capitaux et provisions Charges de personnel](#)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'être responsable de dossiers depuis au moins 5 ans et d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Les formations sont en présentiel d'une demi-journée, sauf la formation sur la réglementation comptable qui est en e-learning.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Débat
- Échange d'expérience
- Exposé
- Mini cas d'application
- Test d'auto-évaluation

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Cycle Révision + : Immobilisations

Révision+ constitue un ensemble de formations organisé autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ». Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques

particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique. Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées.

Révision+ est un ensemble de formations résolument opérationnelles donnant aux collaborateurs les moyens de mieux s'adapter à l'évolution de leurs clients et de réaliser leur mission de révision des comptes et de conseil avec pertinence et sécurité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM002 7.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Approfondir les travaux basiques de révision des comptes sur des points techniques particuliers et/ou sur des points sensibles : quelles diligences mettre en œuvre ? Comment aller plus loin en s'appuyant sur les procédures en place dans l'entité et sur son contrôle interne ?
- Sur des points particuliers ou inhabituels, identifier les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique
- Déterminer, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil
- Préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser

1- Évaluation à l'entrée dans le patrimoine

- Définition d'un actif
- Coût d'entrée
- Méthode des composants
- Méthode simplifiée
- Cas pratique

2- Amortissements et dépréciations

- Principe de permanence des méthodes
- Durée et mode d'amortissement
- Mini-cas pratique
- Tableau de suivi des amortissements
- Amortissement du fonds commercial
- Cas pratique
- Test de dépréciation et perte de valeur

3- Titres de participation et autres immobilisations financières

- Classification
- Coût d'entrée
- Créances rattachées à des participations
- Produits financiers

4- Évaluation à la sortie du patrimoine

- Coût de sortie
- Détermination des plus et moins-values
- Différence entre comptabilité et fiscalité
- Cas pratique

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et de savoir les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expériences
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Cycle Révision + : Stocks et travaux en cours

Révision + constitue un ensemble de formations organisé autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ». Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques

particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique. Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM002 6.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Aller au-delà des travaux basiques de révision des comptes pour aborder des points techniques particuliers et/ou des points sensibles : quelles diligences mettre en œuvre ? Comment aller plus loin en s'appuyant sur les procédures en place dans l'entité et sur son contrôle interne ?
- Sur des points particuliers ou inhabituels, repérer les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique.
- Être capable d'identifier, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil.
- Savoir préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser.

Questions traitées

1- Aspects théoriques du cycle stocks

- Rappels généraux
- Distinction stocks/immobilisations, stocks/charges constatées d'avance

- Évaluation de stock
- Valeur d'inventaire
- Dépréciation
- Cas pratique
- Mini-cas pratique

2- Application pratique à certains secteurs : spécificités, zones de risques, contrôles à effectuer

- BTP
- Services
- Négoce
- Production industrielle
- Cas pratique

3- Stocks, source de conseils pour le client

- Inventaire physique : Obligations – Risques – Rôle de l'expert-comptable
- Provision pour Hausse des prix
- Cas pratique
- Exemples de points de faiblesses et de recommandations

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et de savoir les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini-cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Cycle Révision + : Capitaux et provisions

Révision + constitue un ensemble de formations organisé autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ».

Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique. Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées.

Révision+ est un ensemble de formations résolument opérationnelles donnant aux collaborateurs les moyens de mieux s'adapter à l'évolution de leurs clients et de réaliser leur mission de révision des comptes et de conseil avec pertinence et sécurité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM002 9.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Approfondir les travaux basiques de révision des comptes sur des points techniques particuliers et/ou sur des points sensibles : quelles diligences mettre en œuvre ? Comment aller plus loin en s'appuyant sur les procédures en place dans l'entité et sur son contrôle interne ?
- Sur des points particuliers ou inhabituels, identifier les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique.
- Déterminer, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil.
- Préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser.

Questions traitées

1- Capitaux propres

- Approbation des comptes annuels
- Distribution de dividendes
- Cas particulier du régime des travailleurs non-salariés
- Missions auprès des particuliers
- Cas pratique

2- Subventions d'investissement

- Contrôle des conditions d'attribution
- Contrôle comptabilisation
- Mini-cas pratique

3- Provisions réglementées

- Cas de l'amortissement dérogatoire
- Mini-cas pratique

4- Provision pour risques et charges

- Définition d'un passif
- Impact fiscal
- Suivi impact réel
- Cas pratique

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et de savoir les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé
- Cas pratiques

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Cycle Révision + : Achats/Fournisseurs/Charges externes

Révision + constitue un ensemble de formations organisé autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ».

Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique. Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées.

Révision + est un ensemble de formations résolument opérationnelles donnant aux collaborateurs les moyens de mieux s'adapter à l'évolution de leurs clients et de réaliser leur mission de révision des comptes et de conseil avec pertinence et sécurité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM002 4.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Approfondir les travaux basiques de révision des comptes sur des points techniques particuliers et/ou sur des points sensibles : quelles diligences mettre en œuvre ? Comment aller plus loin en s'appuyant sur les procédures en place dans l'entité et sur son contrôle interne ?
- Sur des points particuliers ou inhabituels, identifier les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique.
- Déterminer, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil.
- Préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser.

Questions traitées

1- Révision des comptes, aspects comptables, fiscaux et juridiques

- Comptes fournisseurs et rattachés, débiteurs, créditeurs
- Comptes liés aux opérations de clôture : factures non parvenues, avoirs à recevoir
- Détermination du prix de revient
- Comptes de charges externes plus spécifiquement ciblés : sous-traitance, crédit-bail, entretien, personnel extérieur, honoraires
- Points clés pour la liasse fiscale et l'annexe des comptes annuels

2- Mise en place d'une revue analytique approfondie

- Quels contrôles opérer sur la marge ?
- Détail des tests possibles

3- Risques inhérents

- Sensibilisation à la fraude aux fournisseurs et aux achats, au blanchiment
- Contrôle des délais de paiement
- Les risques de volatilité du prix des matières premières et des effets devises

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et de les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Cycle Révision + : Ventres/Clients

Révision + constitue un ensemble de formations organisé autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ».

Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique. Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées.

Révision+ est un ensemble de formations résolument opérationnelles donnant aux collaborateurs les moyens de mieux s'adapter à l'évolution de leurs clients et de réaliser leur mission de révision des comptes et de conseil avec pertinence et sécurité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM002
	5.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Approfondir les travaux basiques de révision des comptes sur des points techniques particuliers et/ou sur des points sensibles : quelles diligences mettre en œuvre ? Comment aller plus loin en s'appuyant sur les procédures en place dans l'entité et sur son contrôle interne ?
- Sur des points particuliers ou inhabituels, identifier les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique.
- Déterminer, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil.
- Préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser.

Questions traitées

1- Révision des comptes, aspects comptables, fiscaux et juridiques

- Comptes clients et rattachés, débiteurs, créditeurs
- Comptes liés aux opérations de clôture : factures à établir, avoirs à établir ; faire la différence avec les travaux en cours dans le bâtiment
- Traitement des créances douteuses, irrécouvrables – conformité fiscale des provisions et du traitement de la TVA sur irrécouvrables
- Traitement des créances libellées en devises
- Les comptes de produits : bien les comptabiliser et les présenter
- Points-clés pour la liasse fiscale, l'annexe des comptes annuels et le rapport de gestion

2- Aspects spécifiques

- Revue analytique du chiffre d'affaires, segmentation clients
- Mise en exergue de particularités par type de chiffre d'affaires : ventes de marchandises, prestations de services, contrats à long terme

3- Risques inhérents

- Sensibilisation à la fraude aux clients, au chiffre d'affaires, au blanchiment
- La conformité des factures (mentions légales), les bonnes pratiques en matière de conditions générales de vente
- Les questions à se poser au plan fiscal
- Contrôle des délais de paiement

4- Prospective

- Point sur la facture électronique, la dématérialisation

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et de savoir les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Cycle Révision + : Impôts et taxes

Révision + constitue un ensemble de formations organisé autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ». Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques

particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique. Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées.

Révision + est un ensemble de formations résolument opérationnelles donnant aux collaborateurs les moyens de mieux s'adapter à l'évolution de leurs clients et de réaliser leur mission de révision des comptes et de conseil avec pertinence et sécurité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM002 8.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémoiresaliste

Objectifs professionnels

- Approfondir les travaux basiques de révision des comptes sur des points techniques particuliers et/ou sur des points sensibles : quelles diligences mettre en œuvre ? Comment aller plus loin en s'appuyant sur les procédures en place dans l'entité et sur son contrôle interne ?
- Sur des points particuliers ou inhabituels, identifier les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique
- Déterminer, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil
- Préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser

Questions traitées

1- Principes généraux, contrôles spécifiques et formalisation des travaux, pour :

1-1. La TVA

1-2. Focus TVA selon le régime de l'entreprise, les principales nouveautés

1-3. Impôts et taxes sur rémunérations

- Taxe d'apprentissage, formation professionnelle continue, effort construction, taxe sur les salaires

1-4. Autres impôts, taxes et versements assimilés

- Contribution Economique Territoriale, Organic, Agefiph, autres
- Conséquences des impôts et taxes sur la détermination du résultat fiscal

2- Détection des risques, points bloquants

- Cas d'exonération, cas de réduction des bases
- Effets de seuils, points d'attention pour les impôts et taxes assises sur les salaires
- Relevé des opérations comptables susceptibles d'entraîner des retraitements fiscaux spécifiques (régimes comptables optionnels, subventions)
- Contrôle du respect des obligations de déclarations dématérialisées
- Vérification de l'environnement du système d'information, conformité du FEC
- Exemples de fraudes relevées dans le cycle impôts et taxes

3- Synthèse

- Inventaire des options fiscales éventuelles à prévoir en N+1
- Sensibilisation au compte rendu des travaux présenté au client

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et de savoir les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas.
- Exposé.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Cycle Révision + : Charges de personnel

Révision + constitue un ensemble de formations organisée autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ». Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique. Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées. Révision + est un ensemble de formations résolument opérationnelles donnant aux collaborateurs les moyens de mieux s'adapter à l'évolution de leurs clients et de réaliser leur mission de révision des comptes et de conseil avec pertinence et sécurité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM003 1.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémoiresliste

Objectifs professionnels

- Approfondir les travaux basiques de révision des comptes sur des points techniques particuliers et/ou sur des points sensibles : quelles diligences mettre en œuvre ? Comment aller plus loin en s'appuyant sur les procédures en place dans l'entité et sur son contrôle interne ?
- Sur des points particuliers ou inhabituels, identifier les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique.
- Déterminer, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil.
- Préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser.

Questions traitées

1- Aides à l'embauche

- Caractéristiques des aides

- Comptabilisation
- Risques
- Contrôle des informations
- Cas pratique

2- Seuils d'effectifs

- Calcul du décompte de l'effectif
- Conséquences du dépassement d'un seuil d'effectif
- Focus élections membres du CSE
- Respect de la procédure
- Risques pour l'employeur
- Mini-quiz

3- Participation des salariés - Intéressement - Plans d'épargne

- Participation des salariés
- Intéressement
- Les plans d'épargne : PEE, PEI, PERCO
- Contrôle des informations
- Mini-quiz

4- Congés payés

- Respect des conditions légales
- Comptabilisation des congés payés
- Risques pour l'employeur
- Contrôle des informations
- Cas pratique

5- Activité partielle

- Cas de recours : Durée et renouvellement Comptabilisation
- Eléments essentiels du contrat
- Indemnité de précarité
- Risques principaux
- Mini-quiz

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et de savoir les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Cycle Révision + : Trésorerie / finances

Révision + constitue un ensemble de formations organisé autour de la révision par cycles qui permet d'aller plus loin que les « contrôles de comptes classiques ».

Il apporte une vision plus large des travaux à réaliser sur un cycle donné en traitant de points techniques particuliers et/ou sensibles, en identifiant les travaux liés au contrôle interne pouvant être mis en œuvre, en abordant les aspects liés à la préparation de l'annexe comptable, de la liasse fiscale, du secrétariat juridique. Il ouvre également la réflexion sur les conseils à apporter au client (par rapport à des risques identifiés ou par rapport à des opportunités) et sur les prestations qui pourraient être proposées.

Révision+ est un ensemble de formations résolument opérationnelles donnant aux collaborateurs les moyens de mieux s'adapter à l'évolution de leurs clients et de réaliser leur mission de révision des comptes et de conseil avec pertinence et sécurité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	4h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM002 3.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Approfondir les travaux basiques de révision des comptes sur des points techniques particuliers et/ou sur des points sensibles : quelles diligences mettre en œuvre ? comment aller plus loin en s'appuyant sur les procédures en place dans l'entité et sur son contrôle interne ?
- Sur des points particuliers ou inhabituels, identifier les éléments utiles pour l'établissement de l'annexe comptable, de la liasse fiscale et pour préparer le secrétariat juridique
- Déterminer, dans le cadre de la révision, les besoins du client en matière de conseil afin de développer des prestations de conseil
- Préparer un programme de travail pertinent et efficace pour le cycle à réviser

Questions traitées

1- Banques

- Contrôle des comptes bancaires
- Rapprochement
- Apurement sur l'exercice suivant
- Risques
- Cas pratique

2- Valeurs mobilières de placement

- Évaluation à la clôture
- Contrôle de la réalité des opérations
- Provision pour dépréciation
- Aspect comptable
- Aspect fiscal
- Cessions des VMP
- Cas pratique

3- Les emprunts

- Rapprochements des soldes avec tableau d'amortissement
- Mouvements et variations
- Prêt PGE
- Prêt participatif
- Cas pratique

4- Les autres modes de financement

- Financement participatif
- Crédit-bail
- Lease-back
- Compte courant d'associé
- Cas pratique

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances solides en matière de révision et d'établissement des comptes et de savoir les appliquer dans le traitement des dossiers d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Comptabilité - Prérequis (e-learning)

Cette formation en e-learning offre une vision globale et un socle de connaissances de base, permettant d'appréhender les buts de la comptabilité, son langage, ses règles (tenue de comptabilité, établissement du bilan et du compte de résultat) afin de mieux comprendre l'importance de cette matière et son utilité pour l'entreprise en termes de gestion, de pilotage et de communication financière.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01COM001 4.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Secrétaire administratif

Objectifs professionnels

- Acquérir les notions fondamentales de la comptabilité financière : Pourquoi une comptabilité : vertus, obligations, buts, comptes annuels et liasse fiscale ; les professionnels de la comptabilité.
- Acquérir les notions fondamentales du bilan : vocabulaire, conventions, partie double, la comptabilisation des opérations de base, de la création au premier bilan de l'entreprise.
- Acquérir les notions fondamentales du compte de résultat : comptabiliser charges et produits, déterminer un résultat (bénéfice ou perte).

Questions traitées

- 1- Qu'est-ce que la comptabilité financière ?
- 2- Le langage comptable
- 3- Comprendre la signification des postes du bilan et du compte de résultat
- 4- Tenir le dossier du client

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Tests d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Cycle Révision + : Réglementation comptable (e-learning)

Tout ce que vous devez savoir sur la réglementation comptable pour assurer des prestations comptables de qualité ! Pour vous, collaborateurs, qui avez besoin d'un socle de connaissances en matière de réglementation comptable pour arrêter les comptes des entreprises avec régularité et sincérité, cette formation va vous permettre de faire le point.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01COM003 0.24

Cette formation en e-learning permet d'aborder les fondamentaux de la réglementation comptable sous différents aspects : les acteurs de la normalisation comptable, les principales sources du droit comptable, les évolutions récentes, l'application du droit comptable dans le traitement des comptes.

Pour être très opérationnelle, cette formation, notamment, illustre les principes comptables à respecter pour l'arrêté des comptes et donc les conséquences qui en découlent en matière de révision et d'établissement des comptes, rappelle les seuils à respecter en matière d'établissement et de présentation des comptes annuels, présente l'intérêt et la mise en pratique de la comptabilité super-simplifiée, précise les notions d'actif et de passif et leur comptabilisation

Cette formation est par ailleurs le premier module du cycle Révision + qui introduit les différents modules de révision par cycle.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémoiresaliste

Objectifs professionnels

- Identifier les principales sources de la réglementation comptable pour être capable de "remonter" aux textes lorsque c'est nécessaire
- Comprendre cette réglementation, en connaître les évolutions récentes, et savoir l'appliquer lors de la révision et de l'établissement des comptes
- Transformer la démarche de révision et d'arrêté des comptes « quasi-automatisée » en une démarche réfléchie et pertinente

Précision : Dans chacune des 9 séquences du module, sont intégrés des exercices sous forme de quiz, des exemples pratiques et d'informations à fournir dans l'annexe, ainsi que des recommandations sur les principaux points de vigilance.

Introduction

1- La réglementation comptable française : Le cadre juridique

- Organisation, sources, textes de référence, documentation à disposition, évolutions à venir...

2- Le champ d'application du Plan Comptable Général, droit comptable commun

- Entités tenues d'appliquer le PCG - d'établir des comptes annuels - Conditions
- Entités exclues...

3- Les principes de la comptabilité

- Principes fondamentaux
- Objectifs
- Application lors de l'établissement des comptes

4- Les comptes annuels

- Contenu - Rôle de l'annexe
- Règles d'établissement et de présentation - Systèmes en vigueur
- Différenciation avec les règles fiscales

5- Les seuils et mesures de simplification

- Allègement des obligations comptables (dispenses, système à retenir, etc.)
- Dispositifs en vigueur pour les personnes physiques et pour les personnes morales
- Conditions à respecter
- Comptabilité super-simplifiée, etc.

6- Les actifs : Les règles générales (1/2)

- Définition - Catégories
- Règles de comptabilisation
- Ce qui est activable ou ne l'est pas
- Évaluation à l'entrée dans le patrimoine...

7- Les actifs : Les règles générales (2/2)

- Évaluation postérieurement à l'entrée dans le patrimoine

- Règles d'amortissement
- Dépréciation - Indice de perte de valeur
- Composants...

8- Les actifs : Les actifs incorporels, en particulier

- Règles comptables applicables depuis 2016
- Amortissement et dépréciation
- Fonds de commerce et fonds commercial
- Particularités du fonds commercial

9- Les passifs

- Définitions - Catégories
- Principes de comptabilisation et d'évaluation des passifs externes
- Exemples de provisions pour risques et charges - Engagements hors bilan et passifs éventuels

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Cette formation en e-learning est à suivre de préférence avant les formations en présentiel du parcours Révision +.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application
- Séquences vidéo
- Tests d'auto-évaluation

- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Réviser les comptes - Perfectionnement

La formation permet aux participants de maîtriser certaines difficultés de traitement d'opérations plus complexes que dans la formation "[Réviser les comptes - Initiation](#)"(01COM0009).

Les thèmes proposés permettent ainsi aux participants, à la fin de la formation, de traiter en autonomie quasiment l'intégralité d'un dossier d'une TPE.

L'apport du participant à son cabinet permettra ainsi d'alléger significativement le travail de révision pour l'expert-comptable.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM001 8.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Consolider ses acquis sur les contrôles incontournables en matière de révision comptable.
- Intégrer des techniques complémentaires pour les cycles à caractère fiscal et social.

Questions traitées

Étude de 8 grands thèmes et mise en pratique sur les sujets suivants :

- Le résultat fiscal
- L'intéressement
- Gestion des immobilisations
- Suivi d'OPCVM
- Avantages fiscaux BNC
- La voiture
- Charges sociales BNC
- Charges sociales TNS

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants de savoir contrôler les comptes par cycles conformément au programme de travail.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Atelier pratique : traiter un dossier BNC : les fondamentaux

Les dossiers BNC paraissent simples à gérer, alors qu'ils contiennent des spécificités, tant sur le plan comptable que fiscal et même sectoriel. Il est donc impératif que les collaborateurs chargés de ces dossiers soient en capacité de les traiter sans risque d'irrégularités.
Note : les SCM et autres groupements ne seront pas traités en détail.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM006 4.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant

Objectifs professionnels

- Acquérir le socle de connaissances de base spécifique au régime BNC
- Appliquer les particularités en fonction du secteur
- Mettre en pratique dans le traitement tant comptable que fiscal d'un dossier BNC

Questions traitées

- 1 – Les régimes BNC : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?
- 2 - Régime de la Déclaration Contrôlée
 - Les particularités comptables
 - Les particularités sociales
 - Les particularités fiscales
 - La 2035
- 3 – Les particularités comptables, fiscales et sociales de certains secteurs

Bénéfices pour les participants

Au travers de cette formation mêlant théorie et application pratique, le participant aura acquis les connaissances fondamentales lui permettant de traiter en autonomie un dossier BNC, de la pratique comptable à la production des 2035.

Il bénéficiera de fiches techniques explicitant particularités comptables, fiscales ou sectorielles des BNC qui lui serviront de guide dans le traitement de ses dossiers.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application
- Etude de cas
- Tests d'auto-évaluation

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Optimisation de la saisie par les outils

Faire le point sur les bonnes (et mauvaises) pratiques des saisies comptables afin de respecter la conformité comptable et fiscale, notamment dans le cadre de la mise en place de l'ECF.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM004 1.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Organiser les schémas d'écritures et le plan comptable pour améliorer la tenue et la révision des comptes
- Optimiser les écritures comptables grâce aux outils d'OCR et d'intelligence artificielle
- Intégrer le client (non comptable) dans le processus comptable
- Préparer la révision dès la comptabilisation des opérations

Questions traitées

- Rappel des principes comptables fondamentaux à respecter et pour quels objectifs – mis en lumière par le FEC et l'ECF
- Comment optimiser les écritures comptables grâce aux outils informatiques intelligents
 - Approche par la marguerite applicative modulaire : Module banque, module caisse, module factures de ventes, module achats/factures fournisseurs, API, notes de frais, gestion des immobilisations, module révision et écritures d'inventaire, module de paie, gestion de la TVA, etc.
- Pour chaque module, trois étapes indispensables :
 - Les points clés de paramétrage de ces outils dans le processus de comptabilisation et de révision
 - Les trucs et astuces pour une aide à la mise en place et l'utilisation des outils Les écueils à éviter lors de l'utilisation d'outils au travers d'exemples d'écritures générées et dans la relation clients :

- La répartition des tâches – importance de la lettre de mission
- Intégration d'écritures de logiciels (ex : logiciel de paie)
- Intégration des écritures de banque
- OCR et IA : des écritures génériques

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants de savoir réaliser la tenue comptable au sein du cabinet.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Révision des comptes : pertinence des contrôles

Cette formation donne aux participants les clés pour optimiser et rentabiliser leurs travaux en leur montrant les méthodes pour choisir les techniques de contrôles pertinents dans le cadre de la révision des comptes annuels.

En effet, les collaborateurs connaissent souvent les outils utiles pour mener les travaux de révision des comptes, mais pas nécessairement les plus appropriés.

Les travaux se font trop souvent par automatisme et non pas en fonction du dossier à traiter.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM002 0.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Déterminer la méthodologie d'approche du dossier
- Choisir les techniques de contrôles appropriées à chaque dossier et/ou chaque cycle, dans le cadre d'une mission d'expertise comptable
- Concilier rigueur, efficacité et respect du budget temps

Questions traitées

- 1- Les textes de référence pour la présentation des comptes
- 2- Analyse des risques d'anomalies significatives dans les comptes
- 3- Appréciation du contrôle interne par cycle pour la révision des comptes
- 4- Méthodologie pour choisir les contrôles les plus pertinents dans le cadre de la révision des comptes
- 5- Expression d'une conclusion au terme des travaux

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants de maîtriser l'établissement des comptes annuels et opérations comptables courantes.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas
- Débat
- Travail en sous-groupes

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Traitement des caisses et ventes au comptant : aller à l'essentiel en toute conformité

La réglementation est maintenant connue de tous.

L'approche en ligne permet de faire un état des lieux des règles de l'art dans l'utilisation des systèmes de caisses et des modalités de traçabilité, de comptabilisation et de conservation conformes aux exigences.

Cette formation courte est aussi le moyen d'échanger sur les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques à partager.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01COM004 0.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

Réaliser le traitement comptable en conformité avec les obligations fiscales :

- Accompagner les clients dans la mise en place de leur système d'encaissement des ventes au comptant.
- Paramétrer les schémas d'écritures et contrôler l'exhaustivité du chiffre d'affaires des ventes au comptant.
- Présenter une comptabilité conforme aux exigences fiscales.

Questions traitées

Comment s'assurer de la conformité fiscale des systèmes d'encaissement

- Les limites du « certificat de conformité »
- Cas des ventes en ligne (e-commerce)
- L'importance des procédures de contrôle interne des ventes au comptant avec ou sans caisse enregistreuse pour assurer la Piste d'Audit Fiable
- Les enjeux liés au E-reporting TVA
- Archivage probant des opérations de caisse

Méthodes de comptabilisation des opérations de caisses

- Approche par la trésorerie
- Approche par la gestion des comptes de tiers

Sécuriser la comptabilisation des ventes au comptant

- Mise en cause des traitements de caisse et sanctions pour manquements
- Traitement des cas avec TVA à taux multiples
- Traitement des multimodes de ventes : en boutique et en e-commerce

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir une pratique préalable de la tenue et de la révision de comptabilité de commerçants.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échange d'expériences
- Illustrations de chaque étape avec des cas concrets :
 - Vente via un site internet aux particuliers
 - Boutique d'accessoires de mode
 - Restaurant
- Méthodologie pédagogique interactive : Interaction avec les participants par des quiz en direct en utilisant des outils de type Kahoot

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et

concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Atelier pratique "Modernisation des états financiers" : du résultat exceptionnel à la rédaction de l'annexe

Dès juin 2018, l'ANC a lancé un projet de modernisation des états financier présentant 2 volets :

Le premier volet concerne les modifications liées au enregistrements comptables et porte sur une nouvelle définition du résultat

exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges et la modification du plan de comptes.

Le second volet concerne la simplification des documents financiers et porte sur une modernisation et une réduction du nombre de modèles des comptes annuels et la rationalisation du contenu de l'Annexe

Ce projet a abouti par la parution du règlement ANC-2022-06, dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2025. Il a été homologué par un arrêté du 26 décembre 2023, rendant son anticipation désormais possible.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM006 3.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Acquérir les nouvelles règles comptables issues de ce règlement
- Mettre en œuvre les nouvelles règles comptables à bon escient pour chaque dossier

Questions traitées

- 1 – Dispositions d'entrée en vigueur et champ d'application
- 2 – Nouvelle définition du résultat exceptionnel
- 3 - Suppression de la technique de transfert de charges
- 4 - Nouveau Plan de comptes
- 5 – Les nouveaux modèles d'états financiers
- 6 – Les Informations dans l'annexe des comptes annuels
- 7 – Connexion et impacts fiscalo comptables

Bénéfices pour les participants

Cette formation apportera aux participants, toutes les informations nécessaires pour la compréhension de ces évolutions, la mise en application de ce nouveau règlement dans leurs dossiers, mais aussi le savoir-faire au travers de cas pratiques « avant/après le règlement » mettant en exergue ces situations.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'être en charge de la révision de dossiers et de la production des documents financiers.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Cas pratiques
- Quiz de séquences
- Fiches techniques

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

S'initier à la comptabilité : de la théorie à la pratique

Pour résoudre leurs problèmes de recrutement, les cabinets sont dans l'obligation de faire appel à des candidats en reconversion qui ne possèdent pas ou très peu de bases comptables.

Cette formation en application du principe du « blended learning » réunit un apprentissage initial en E-learning qui apporte un socle de connaissances de base (logique comptable, technique comptable, documents clés) et une mise en application pratique en présentiel.

Millesime	2024-2025
Type	Mixte
Durée	13h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM007 2.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Collaborateur

Objectifs professionnels

- Acquérir le socle de connaissances de base relative au droit comptable et à sa « traduction »
- Comprendre les instruments de sa mise en application
- Les mettre en pratique dans l'enregistrement des opérations comptables d'un dossier

Questions traitées

- 1 – La comptabilité : Pourquoi ? Pour qui ? Par qui ?
- 2 – Les documents comptables
- 3 – L'enregistrement comptable des opérations courantes (théorie et pratique)
- 4 - Signification des comptes annuels

Bénéfices pour les participants

A l'issue de cette formation mixte, le participant sera familiarisé avec le vocabulaire et la logique de la comptabilité. Il sera à même de procéder à l'enregistrement des opérations comptables courantes et à comprendre leur impact dans le Bilan et le Compte de Résultat.

Il disposera d'un support imagé concernant le socle de connaissances de base, et de fiches techniques en tant que guide des écritures comptables

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une formation initiale ou une expérience professionnelle permettant d'appréhender les principes comptables de base et leurs applications.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Travail personnel préparatoire
- Mini-cas d'application
- Tests d'auto-évaluation
- Exposé
- Etude de cas
- Tutorat asynchrone

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Maîtriser la comptabilisation des opérations courantes et d'inventaire

Cette formation permet d'acquérir ou de préciser les connaissances sur la comptabilisation courante y compris les opérations d'inventaire, de (re)faire le point sur les grands principes comptables et donc d'être plus efficace dans les travaux liés à la mission principale.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM000 8.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant

Objectifs professionnels

- Décrire le schéma comptable avec les documents comptables et leurs utilités
- Comptabiliser les principales opérations courantes et d'inventaire
- Gérer la collecte des pièces justificatives

Questions traitées

1- Comptabilisation des opérations courantes avec fiches d'écritures standards

- Factures d'achat
- Factures de ventes
- Ecritures de trésorerie
- Les immobilisations
- Les fournisseurs et clients
- Les écritures de paie
- Contrôle des règlements bancaires
- Comptabilisation de la TVA
- Écritures de régularisation

2- Comptabilisation des opérations d'inventaire classiques avec fiches d'écritures standards

- Les amortissements

- Les stocks
- Factures non parvenues / Avoirs non parvenus
- Factures à établir / Avoir à établir
- Charges constatées d'avance / produits constatés d'avance
- Les congés payés et charges sociales sur congés payés
- Rapprochement bancaire
- Écritures de régularisation

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Atelier pratique : Savoir établir les comptes annuels et la liasse fiscale d'une TPE

Après les travaux de révision, l'informatique ne peut à elle seule établir les comptes annuels et la liasse fiscale. De nombreux travaux de réflexion sont encore nécessaires.

Cette formation est destinée à permettre à des collaborateurs comptables de gagner une certaine autonomie dans l'élaboration des comptes annuels et de la liasse fiscale d'une TPE de moins de 10 salariés ; cette TPE pouvant être une entreprise individuelle, une entité morale à l'IR ou à l'IS.

Les collaborateurs comptables seront préparés à comprendre et à proposer une opinion dans le cadre d'une mission de présentation.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM004 5.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant

Objectifs professionnels

- Savoir établir les comptes annuels d'une TPE
- Savoir concevoir une annexe abrégée
- Remplir et finaliser les imprimés fiscaux
- Concevoir une note de synthèse
- Émettre un avis sur le dossier

Questions traitées

À partir de la documentation et des informations fournies, la mise en application au travers de cas pratiques permettra de :

- Comprendre les particularités de l'entreprise issues de son secteur ou de son fonctionnement.
- Établir les comptes annuels et éventuellement une annexe pertinente et donner un avis sur la cohérence et la vraisemblance.
- Mettre en application une méthodologie pour extraire des comptes, du dossier de révision, ou de l'annexe les informations qui leur permettront de remplir les liasses fiscales.

- Remplir les imprimés fiscaux de fin de clôture d'exercice.
- Établir une note de synthèse générale et proposer une opinion pour l'attestation.
- Emettre un avis sur le dossier et son organisation future.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Arrêter les comptes annuels 2024 : aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux

Évolutions et nouveautés

Chaque année de nombreux textes légaux, réglementaires, issus de la doctrine et de la jurisprudence modifient le cadre dans lequel les experts-comptables et leurs collaborateurs préparent les comptes annuels. Sommes-nous sûrs qu'au moment des travaux de clôture aucun texte n'a été omis ?

La participation à cette formation permettra de revoir toutes les principales nouveautés parues dont il faut tenir compte pour réfléchir à leur mise en œuvre et ainsi préparer les comptes annuels des clients en toute sécurité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01COM001 1.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Appliquer les nouveaux textes légaux et réglementaires influençant la préparation des comptes annuels
- Prendre en compte les nouveaux textes applicables aux travaux
- Analyser les incidences de ces modifications

Questions traitées

1- Panorama de l'actualité comptable, sociale et fiscale, précisions sur l'évolution des textes antérieurs à travers les cycles

- Achats/fournisseurs/stock, ventes/clients, immobilisations, social, fiscalité, trésorerie, capitaux propres, provisions pour risques et charges

2- Panorama de l'actualité en matière d'information financière et comptable

- Annexe, rapport de gestion...
- Rappel et nouveautés en matière d'obligations comptables des personnes physiques et des personnes morales en fonction des seuils fiscaux et comptables

3- Panorama de l'actualité juridique

- Nouveaux textes importants
- Jurisprudence

Pour chacun des thèmes abordés ci-dessus seront appréhendées : les lois, la réglementation, la doctrine et la jurisprudence ayant un impact sur la clôture des comptes 2024. La loi de finances 2025 et la loi de financement de la sécurité sociale 2025 seront prises en compte pour ce qui concerne les dispositions entrant en vigueur en 2024.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances juridiques, comptables, fiscales et sociales dans le cadre de la tenue d'un dossier client.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Comptes consolidés

Audit des comptes consolidés : les fondamentaux

Cette formation sur les comptes consolidés traite de la démarche d'audit et des travaux à envisager à chaque étape du processus de consolidation, sans présenter spécifiquement les aspects comptables.

Orientée autour de cas pratiques, elle a pour objectif d'aider les confrères et les collaborateurs à appréhender une mission d'audit des comptes consolidés.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	480.00€ HT
Réf.	17.02CCO001 2.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

- Connaître les grandes étapes du processus de consolidation
- Savoir mettre en place les travaux d'audit associés

Questions traitées

Cette formation répondra aux questions suivantes :

- Quelles sont les obligations en matière d'établissement et de certification des comptes consolidés ?
- Quels sont les principes généraux relatifs à la certification des comptes consolidés et les principales étapes de la planification de l'audit des comptes consolidés ?
- A quoi correspondent les tests sur les contrôles groupe et sur le processus de consolidation ?
- Comment mettre en œuvre des contrôles de substance spécifiques à l'audit des comptes consolidés ?
 - Examen du périmètre, des méthodes de consolidation

- Contrôle de la mécanique de consolidation des comptes et des principales écritures de consolidation (retraitements, éliminations...)
- Contrôle du passage des résultats sociaux au résultat consolidé
- Contrôle du passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés et de la variation des capitaux propres consolidés
- Sensibilisation à la preuve d'impôt : moyen de contrôle de l'impôt consolidé
- Procédures analytiques
- Comment s'organise la revue d'éléments d'analyse de la performance économique du groupe : le tableau de flux de trésorerie et l'information sectorielle ?
- Comment analyser la cohérence des documents de synthèse et contrôler l'annexe et le rapport de gestion ?
- Comment finaliser son dossier d'audit et rédiger son opinion d'audit sur les comptes consolidés ? Comment traiter le cas particulier de la première consolidation ?

Bénéfices pour les participants

- Connaître les grandes étapes d'une mission d'audit des comptes consolidés et ses spécificités
- Comprendre les principales zones de risque
- Savoir mettre en œuvre les tests sur les contrôles groupe et sur le processus de consolidation ainsi que les principaux contrôles de substance
- Acquérir les bons réflexes lors de la revue des documents de synthèse

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Audit des tableaux de bouclage et du tableau des flux de trésorerie

Audit des comptes consolidés : approfondissement

La certification des comptes consolidés nécessite pour le commissaire aux comptes de bien comprendre le fonctionnement des tableaux de passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés. Ces états sont les feuilles maîtresses de l'audit des comptes consolidés. Le commissaire aux comptes met en œuvre une méthodologie appropriée pour auditer ces états. Il doit également appréhender les concepts liés aux flux de trésorerie pour pouvoir l'auditer avec pertinence.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	480.00€ HT
Réf.	17.02CCO000 8.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Savoir utiliser au mieux les tableaux de bouclage individuels comme tableaux de bord à l'audit
- Appréhender les diligences à mettre en œuvre à partir des tableaux de variations individuels des capitaux propres
- Maîtriser certaines problématiques inhérentes à l'audit des tableaux de bouclage consolidés
- Comprendre la logique du passage du résultat social cumulé au résultat consolidé
- Identifier rapidement les anomalies
- Comprendre la logique du tableau de flux consolidé
- Disposer d'une méthodologie pour contrôler un tableau de flux représentatif

Questions traitées

Les apports théoriques sont immédiatement appliqués en situation professionnelle étape par étape à l'aide d'illustrations et de cas pratiques. La formation répondra aux questions suivantes :

- Que trouve-t-on dans les tableaux de bouclage et quelle est leur finalité ?

- Comment auditer les tableaux de variations individuels des capitaux propres ?
- Comment passe-t-on du résultat social cumulé au résultat consolidé ?
- Quels sont les impacts des principaux retraitements et variations de périmètre ?
- Quels sont les principes et les enjeux relatifs à la fiscalité différée ?
- Comment passe-t-on des tableaux de variations individuels des capitaux propres au tableau de variations consolidé ?
- Quels sont les pièges à éviter en matière d'audit des tableaux de bouclage ?
- Comment classer les flux dans le tableau de flux de trésorerie ?
- Savoir intégrer et traiter les variations de périmètre dans le tableau de flux
- Comprendre et traiter l'incidence des variations du cours des devises
- Quels sont les principaux pièges à éviter ?
- Quelle méthodologie peut-on mettre en place pour auditer un tableau de flux ?

Bénéfices pour les participants

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux tableaux de bouclage et au tableau de flux de trésorerie, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Disposer d'outils pratiques pour mettre en œuvre les contrôles adéquats
- Disposer d'une démarche précise étape par étape

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

Il est toutefois recommandé aux participants d'avoir suivi préalablement la formation « Audit des comptes consolidés : les fondamentaux » ou de disposer d'une expérience professionnelle équivalente. Afin de permettre aux participants d'apprécier leurs connaissances, ils devront **obligatoirement réaliser un test de positionnement** depuis leur espace participant (espaces.jinius.fr) au moment de la demande d'inscription. **En l'absence de réalisation de ce test de positionnement en amont, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.**

Informations particulières

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière et d'un matériel électronique permettant de lire et modifier des fichiers Excel
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Audit des principaux retraitements de consolidation

Audit des comptes consolidés : approfondissement

La certification des comptes consolidés nécessite pour le commissaire aux comptes de maîtriser les principaux retraitements de consolidation, le concept de la fiscalité différée, les particularités liées aux sociétés étrangères Il doit également tenir comptes des spécificités de chacun des référentiels comptables applicables (ANC 2020-01 ou IFRS)

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	450.00€ HT
Réf.	17.02CCO001 0.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Comprendre l'intérêt et les objectifs des retraitements dans le processus de consolidation
- Maîtriser les différents retraitements obligatoires et optionnels en consolidation
- Savoir déceler les principales erreurs lors de l'intégration de filiales en monnaie étrangère dans une consolidation
- Comprendre les principes des impôts différés et savoir les auditer
- Apprendre à auditer à partir des tableaux de passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés

Questions traitées

Les apports théoriques sont immédiatement appliqués en situation professionnelle étape par étape à l'aide d'illustrations et de cas pratiques. La formation répondra aux questions suivantes :

- Quelles sont les principales étapes de l'audit des comptes consolidés ?
- Comment contrôler les retraitements d'homogénéisation obligatoires en consolidation ?
- Quels sont les retraitements obligatoires et optionnels en normes françaises et IFRS ?
- Comment auditer ces retraitements et repérer les erreurs ?

- Quelle méthode doit être utilisée pour intégrer une filiale en monnaie étrangère ?
- Comment contrôler les traitements relatifs :
 - Aux frais d'émission d'emprunt
 - Au crédit-bail
 - Aux locations financement
 - Aux dividendes
 - Aux marges sur stocks
 - Aux Indemnités de Fin de Carrière
- Comment auditer les flux intra-groupes ?
- Comment auditer les impôts différés ?
- Quels sont les principes des impôts en consolidation (impôts exigibles/impôts différés) ?
- Quelles sont les différences entre décalages temporaires et décalages permanents ?
- Quelle est la méthodologie à mettre en place pour le suivi des impôts différés actifs et passifs ?
- Comment contrôler la preuve d'impôts ?
- Quels sont les principaux pièges à éviter dans le cadre d'une consolidation française et dans le cadre d'une consolidation IFRS ?

Bénéfices pour les participants

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux principaux retraitements, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Acquérir les bons réflexes grâce à des mises en situation à l'aide de cas pratiques
- Disposer d'outils méthodologiques pour mettre en œuvre les contrôles adéquats et adopter la bonne démarche d'audit
- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux impôts différés, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Disposer d'une démarche précise étape par étape pour l'audit de la preuve d'impôt

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

Il est toutefois recommandé aux participants d'avoir suivi préalablement la formation « Audit des comptes consolidés : les fondamentaux » ou de disposer d'une expérience professionnelle équivalente. Afin de permettre aux participants d'apprécier leurs connaissances, ils devront **obligatoirement réaliser un test de positionnement** depuis leur espace participant (espaces.jinius.fr) au moment de la demande d'inscription. **En l'absence de réalisation de ce test de positionnement en amont, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.**

Informations particulières

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière et d'un matériel électronique permettant de lire et modifier des fichiers Excel
-
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges

- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Déontologie/Doctrine/Normes

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité pénale (e-learning)

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique: vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30.

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse :

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures.
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30.
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 4.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique
- Responsable service conseil

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences.
- Mettre en place la gestion des sinistres.
- Être capable de prévenir les mises en cause.

Questions traitées

La responsabilité pénale (3 h 30)

1. Les principes fondamentaux de la responsabilité pénale

- Les éléments constitutifs et caractéristiques de la responsabilité pénale
- Les principales infractions dans la vie économique
- Focus sur le blanchiment et la déclaration de soupçon
- La prescription

2. La responsabilité pénale de l'expert-comptable

- Quelle est la couverture d'assurance en matière pénale ?
- Quelles sont les infractions principalement reprochées à un expert-comptable en qualité d'auteur ?
- La clause limitative de responsabilité pour l'expert-comptable

3. La responsabilité pénale du commissaire aux comptes

- Les fondamentaux pour l'expert-comptable
- La non-révélation de faits délictueux
- La certification de comptes inexacts
- La sanction des incompatibilités

4. Comment réagir en cas de mise en cause ?

- Les réflexes
- Les erreurs à éviter

5. La procédure pénale

- De la convocation à la garde à vue
- L'instruction judiciaire
- Après l'instruction judiciaire, quelle suite ?
- La procédure en schémas

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Séquences vidéo.
- Test d'auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité disciplinaire (e-learning)

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique: vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30.

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse :

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures.
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30.
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	1h30
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 5.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences.
- Mettre en place la gestion des sinistres.
- Être capable de prévenir les mises en cause.

Questions traitées

La responsabilité disciplinaire (1 h)

1. La responsabilité disciplinaire de l'expert-comptable

- Les organes disciplinaires
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Les sanctions

2. La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes

- Les principaux aspects de la responsabilité disciplinaire du Commissaire aux comptes
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Focus sur les nouvelles attributions du H3C

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Séquences vidéo.
- Test d'auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 1 heure 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.

- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Experts-comptables : êtes-vous bien assurés ? (e-learning)

Les experts-comptables sont tenus de souscrire un contrat d'assurance pour garantir la responsabilité civile professionnelle qu'ils peuvent encourir en raison de l'ensemble de leurs travaux et activités.

Cette formation e-learning vous permet de tout savoir sur les contrats d'assurance à souscrire et de faire le point sur vos propres contrats.

Une foire aux questions vous apporte des réponses concrètes à des préoccupations régulièrement identifiées dans la profession.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	5h30
Prix	275.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 7.24

Vous êtes concernés

- Assistant de direction
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Repérer les éléments clés du contrat : qui est assuré ? quelle est l'étendue des activités assurées ? quelles sont les garanties apportées ? etc.
- Identifier les moyens de réaliser un auto-diagnostic des contrats d'assurance

Questions traitées

1. La responsabilité civile générale d'exploitation et la responsabilité civile professionnelle : généralités

- Définition et distinction : RC Générale d'exploitation, RC Professionnelle, RC Délictuelle, RC Contractuelle
- Étendue de la responsabilité civile de l'expert-comptable
- Objectifs et règles d'application de la responsabilité civile

2. L'assurance de la responsabilité civile générale d'exploitation et la responsabilité civile professionnelle : qui et quoi ?

- Qui doit être assuré en responsabilité civile générale d'exploitation et professionnelle ?
- Quelles activités doivent être garanties ?
- Quelle doit-être l'étendue d'une garantie de responsabilité civile générale d'exploitation et professionnelle ?
- Pour quel montant l'expert-comptable doit-il être assuré ?

3. L'assurance de la responsabilité civile générale d'exploitation et la responsabilité civile professionnelle : particularités

- La garantie de défense pénale
- Les obligations en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme
- Réserves de garanties

4. La responsabilité civile des mandataires sociaux

- Définition de la responsabilité civile des dirigeants
- Objet de l'assurance responsabilité civile des dirigeants
- Les cas de mises en cause des dirigeants
- L'assurance santé entreprises

5. La reconstitution de données et les cyber risques

- Reconstitution de données informatiques ou non informatiques
- C'est quoi le cyber risque ?

6. Les autres assurances

- L'assurance Multirisque Bureaux
- Protection juridique fiscale et sociale
- Assurance des collaborateurs en mission
- Assurance protection juridique professionnelle
- Assurance de personnes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Séquences vidéo
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Bien conduire vos missions et les sécuriser sous l'éclairage de la déontologie et du référentiel normatif (e-learning)

De la théorie à la pratique

Vous souhaitez exercer votre activité en toute sécurité et renforcer l'image de marque de votre cabinet (et de la profession !) auprès de l'environnement professionnel. Le référentiel normatif, clé de voûte de l'activité professionnelle, a été conçu pour vous y aider.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	6h00
Prix	300.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 9.24

Cette formation vous permet, par la connaissance et l'application du référentiel, de conduire vos missions selon des critères reconnus par la communauté nationale et internationale et d'adopter des comportements et des pratiques appropriés.

Elle est actualisée sur la base du dernier référentiel en vigueur et présente chacune des normes, assortie des supports opérationnels facilitant leur application. Elle prend notamment en compte l'actualisation en 2019 et 2020 de la norme anti-blanchiment dite NPLAB.

Elle prend également en compte les évolutions réglementaires et déontologiques issues de la loi PACTE : élargissement du périmètre d'activité, mandat de recouvrement de créances et de paiement de dettes, honoraires de succès.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémoiresaliste

Objectifs professionnels

- Connaître les normes professionnelles applicables aux experts-comptables dans le cadre du référentiel normatif 2020/2021 et la nouvelle norme anti-blanchiment (NPLAB) dans ses nouveaux développements et outils (document ARPEC notamment).
- Prendre connaissance de la loi Pacte et de ses applications dans les missions.
- Disposer des outils pour faciliter l'application des normes.
- Montrer la valeur ajoutée apportée par ces normes au niveau de l'organisation du cabinet et des missions, de la sécurisation des missions, de l'image du cabinet.

- Présenter le champ des missions réalisables par l'expert-comptable, mission par mission et prendre connaissance des deux nouvelles missions liées au mandat de paiement et au recouvrement amiable de créances.
- Favoriser l'adoption par le professionnel de comportements et de pratiques appropriées.

Questions traitées

- Le référentiel 2020-2021 - les principes généraux et les nouveautés - les applications pratiques de la loi PACTE
- Le Code de déontologie
- La norme professionnelle de maîtrise de la qualité
- La norme anti-blanchiment
- La mission de présentation des comptes
- La mission d'examen limité des comptes
- La mission d'audit contractuel et la norme d'audit Petites Entités - nouvelle version des normes d'audit
- Les attestations particulières
- La mission d'examen d'informations financières prévisionnelles
- Les autres missions d'assurance
- La mission d'examen sur la base de procédures convenues
- La mission de compilation des comptes
- Les missions prévues par la loi ou les règlements
- Les autres prestations fournies à l'entité - dont les deux nouvelles missions de mandat de paiement et de mandat de recouvrement amiable des créances

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Test d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 6 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes ;
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

La complicité : quand et comment commence-t-elle ? (e-learning)

Risque-t-on d'être poursuivi pour complicité ?

Dans le cadre de l'exercice des missions des professionnels du chiffre, certains comportements ou manquements peuvent trouver leur traduction dans une mise en cause pénale pour complicité de délits commis par leurs clients.

Il est donc nécessaire de bien connaître l'état actuel de l'appréciation par les juges des situations potentielles de complicité dans lesquelles sont impliqués les professionnels du chiffre et de l'audit.

Cette formation e-learning vous permet de faire le point, de comprendre quels sont les risques et de connaître les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 1.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Décrire l'articulation entre l'existence de certaines insuffisances professionnelles, la légèreté de certains comportements et la caractérisation d'un comportement pénalement répréhensible :
 - Montrer la réalité des risques encourus.
 - Analyser l'impact des situations à risques.
- Mesurer l'évolution de la notion de complicité au regard des obligations de contrôle et de la présomption de certains faits.
- Identifier les bonnes pratiques pour pouvoir les mettre en œuvre.

Questions traitées

1. Rappel des textes de base : ordonnance de 1945, Code de déontologie, serment
2. Le devoir de conseil et la complicité

3. La complicité dans le Code pénal : définition, conditions de la mise en cause pour complicité
4. Les délits dont les professionnels du chiffre peuvent être complices
5. Analyse des situations à risques pouvant atténuer la vigilance du professionnel
6. Jurisprudences concernant des experts-comptables et des commissaires aux comptes
7. Procédures et bonnes pratiques pour éviter la complicité

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique:

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Mini cas d'application

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Se familiariser avec la déontologie et les normes de la profession pour les appliquer au quotidien (e-learning)

Tout en étant un corpus de principes et de règles qui fixe l'exercice de la profession comptable, la déontologie et les normes professionnelles apparaissent aujourd'hui comme une exigence morale, un gage de professionnalisme, un élément fort de l'identité de la profession.

Comment les appliquer au quotidien ? Cette formation aborde les principales règles déontologiques et normatives au travers de questions pratiques. Elle permet de prendre du recul et d'acquérir les bons réflexes pour créer de la confiance auprès de nos clients et éviter les conflits.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h30
Prix	175.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 4.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur financier
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les valeurs éthiques de la profession
- Appliquer les règles d'éthique dans la pratique quotidienne :
 - Repérer les points sensibles en matière de déontologie et les évolutions récentes.
 - Acquérir les bons réflexes pour éviter les conflits.

Questions traitées

La formation présente différentes thématiques avec à l'appui des exemples de cas pratiques issus des contrôles de qualité, des conseils et recommandations et des liens vers la documentation du CNOEC.

Principales thématiques abordées :

- La présentation du référentiel normatif et déontologique du professionnel comptable.
- Le cadre de référence des missions, fondement de la typologie de nos missions : comment identifier si la mission à réaliser est avec assurance ou sans assurance ?
- L'exercice professionnel : structures d'exercice professionnel et périmètre de nos missions.
- L'indépendance et la compétence.
- L'acceptation et le maintien de mission ; la lettre de mission.
- Autres devoirs et obligations : la documentation des travaux ; le devoir d'information et de conseil ; l'établissement du rapport ; le secret professionnel et le devoir de discrétion ; les actions de communication, etc.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Séquences vidéo
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures 30.

- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Découverte de la profession comptable (e-learning)

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	6h00
Prix	300.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 6.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Assistant de direction
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable serv. informatique
- Secrétaire administratif

Objectifs professionnels

- Comprendre comment est organisée la profession comptable libérale : effectifs, typologie des professionnels, répartition sur certains critères, etc.
- Savoir ce qu'est l'éthique, la déontologie et connaître les normes à respecter
- Décrire les contraintes de la profession comptable :
 - Comparaison avec d'autres professions ;
 - Avantages et inconvénients ;
 - Exigences communes ou non entre expert-comptable et commissaire aux comptes

Questions traitées

1. Découverte de la profession comptable

- La profession comptable libérale en chiffres
- La typologie des clients
- Ce qu'est une profession réglementée ?
- Une profession, deux métiers
- Ressources documentaires (sites, outils, ouvrages)
- Nature des missions (légales / contractuelles)

- Expert-comptable : mission avec / sans opinion, liées aux comptes annuels ou pas, etc.
- Commissaire aux comptes : mission récurrente / missions exceptionnelles
- Cas des AGC et leur environnement

2. Découverte des règles de comportement des professionnels comptables

- Comprendre les notions fondamentales
- Les principales exigences des règles communes aux deux métiers
- Les principales exigences professionnelles liées à l'exercice de l'EC
- Les principales exigences professionnelles liées à l'exercice du CAC

3. Découverte des normes professionnelles

- Comprendre les fondamentaux sur les normes
- Les normes en expertise comptable
- Les normes en commissariat aux comptes

4. Les missions des deux professions (les missions réalisables par un EC et par un CAC)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 6 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour collaborateurs et réviseurs (e-learning)

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement d'activités terroristes : un enjeu pour la profession comptable et un enjeu national ! Les règles auxquelles sont soumis les professionnels sont définis notamment par le Code Monétaire et Financier et notre réglementation professionnelle. Quelles sont ses règles ? Comment les appliquer dans notre pratique au quotidien ? Comment formaliser les diligences effectuées ? Comment agir en cas d'anomalie identifiée ? Cette formation vous apportera des éléments de réponse concrets et vous permettra d'accroître votre niveau d'attention sur les dossiers.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h30
Prix	0.00€ HT
Réf.	17.01DDN001 9.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Apporter les connaissances nécessaires en matière de lutte anti-blanchiment
- Décrire les procédures à appliquer dans l'exercice des missions afin de respecter les obligations qui incombent aux professionnels comptables

Questions traitées

- Cadre général de la lutte anti-blanchiment
- Principales caractéristiques des opérations de blanchiment des capitaux et de financement d'activités terroristes
- Savoir identifier les clients
- Savoir traiter les opérations douteuses

- Savoir agir en présence d'une opération douteuse : avoir les bons réflexes
- Autres impacts des procédures LAB

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit (e-learning)

Tout ce que vous devez savoir de la responsabilité pour exercer avec sérénité !

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	13h00
Prix	500.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 1.24

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique : vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30 (01DDN0002.24).

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse:

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures (01DDN0003.24).
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30 (01DDN0004.24).
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure (01DDN0005.24).

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences
- Mettre en place la gestion des sinistres
- Être capable de prévenir les mises en cause

Module 1- La responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit : panorama d'ensemble (3 h 30)

1. Les enjeux de la responsabilité

- Quels risques ?
- Pourquoi moi ?

2. Les textes

- Les textes pour les experts-comptables
- Les textes pour les commissaires aux comptes
- Les serments

3. L'indépendance

- Une obligation d'origine déontologique
- Les cas de manquement à l'obligation d'indépendance
- La prévention du risque d'atteinte à l'indépendance

4. Le secret professionnel

- Les traits essentiels de l'obligation au secret professionnel
- Les exceptions au principe

5. Responsabilité civile : les éléments clés

- Les principes fondamentaux de la responsabilité civile pour l'expert-comptable
- Les principes fondamentaux de la responsabilité pour le commissaire aux comptes

6. Responsabilité pénale : les éléments clés

- Les éléments constitutifs de la responsabilité pénale
- Les principales infractions dans la vie économique
- Focus sur le blanchiment et l'obligation de vigilance
- La prescription en matière pénale

7. Responsabilité disciplinaire : les éléments clés

- La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes
- La responsabilité disciplinaire de l'expert-comptable

Module 2- La responsabilité civile (4 h)

1. Les principes fondamentaux de la responsabilité pour l'expert-comptable

- Les fondamentaux pour l'expert-comptable
- La prescription en matière civile pour l'expert-comptable
- La clause limitative de responsabilité pour l'expert-comptable

2. Les principes fondamentaux de la responsabilité du commissaire aux comptes

- Le risque de mise en cause et sa garantie
- La prescription en matière civile
- Le partage de la responsabilité entre l'expert-comptable et le commissaire aux comptes

3. Comment réagir en cas de mise en cause ?

- Les réflexes face à une réclamation
- Les erreurs à éviter

4. Exemples de zones de risque liés au détournement de fonds - Moyens de prévention et de défense

- Le détournement de fonds par préposé - 7 exemples de modes opératoires
- Quelques moyens de prévention
- Quelques moyens de défense

5. L'appréciation de la responsabilité de l'expert-comptable

- Le devoir de conseil
- La documentation des travaux
- La nécessité de l'écrit

6. L'appréciation de la responsabilité du commissaire aux comptes

- La documentation des travaux
- Les NEP, le seuil de signification

7. Quelques questions pratiques

- Quand démissionner ?
- Peut-on régulariser une erreur ?
- Combien de temps faut-il garder ses dossiers ?

Module 3- La responsabilité pénale (3h30)

1. Les principes fondamentaux de la responsabilité pénale

- Les éléments constitutifs et caractéristiques de la responsabilité pénale
- Les principales infractions dans la vie économique
- Focus sur le blanchiment et la déclaration de soupçon
- La prescription

2. La responsabilité pénale de l'expert-comptable

- Quelle est la couverture d'assurance en matière pénale ?
- Quelles sont les infractions principalement reprochées à un expert-comptable en qualité d'auteur ?
- La clause limitative de responsabilité pour l'expert-comptable

3. La responsabilité pénale du commissaire aux comptes

- Les fondamentaux pour l'expert-comptable
- La non-révélation de faits délictueux
- La certification de comptes inexacts
- La sanction des incompatibilités

4. Comment réagir en cas de mise en cause ?

- Les réflexes
- Les erreurs à éviter

5. La procédure pénale

- De la convocation à la garde à vue
- L'instruction judiciaire
- Après l'instruction judiciaire, quelle suite ?
- La procédure en schémas

Module 4- La responsabilité disciplinaire (1h)

1. La responsabilité disciplinaire de l'expert-comptable

- Les organes disciplinaires
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Les sanctions

2. La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes

- Les principaux aspects de la responsabilité disciplinaire du Commissaire aux comptes
- Les étapes de la procédure disciplinaire
- Focus sur les nouvelles attributions du H3C

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Auto-formation.
- Séquences vidéo.
- Test d'auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et encadrement : Chaque module de formation e-learning est estimé à une durée de 1 à 4 heures, réparties comme suit : 1 à 4 heures de formation sur la plateforme dont 15 à 30 minutes de test final. Il est accessible pendant 3 mois, 24h sur 24, avec une simple connexion Internet. Vous pouvez ainsi le voir ou le revoir à votre convenance. La plateforme vous indique votre évolution dans le programme. Des tests d'autoévaluation permettent de valider les connaissances acquises. Un test final vous permettra d'apprécier vos connaissances.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - Panorama d'ensemble (e-learning)

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 2.24

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique : vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30 (01DDN0002.24).

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse :

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures (01DDN0003.24).
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30 (01DDN0004.24).
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure (01DDN0005.24).

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences.
- Mettre en place la gestion des sinistres.
- Être capable de prévenir les mises en cause.

1. Les enjeux de la responsabilité

- Quels risques ?
- Pourquoi moi ?

2. Les textes

- Les textes pour les experts-comptables
- Les textes pour les commissaires aux comptes
- Les serments

3. L'indépendance

- Une obligation d'origine déontologique
- Les cas de manquement à l'obligation d'indépendance
- La prévention du risque d'atteinte à l'indépendance

4. Le secret professionnel

- Les traits essentiels de l'obligation au secret professionnel
- Les exceptions au principe

5. Responsabilité civile : les éléments clés

- Les principes fondamentaux de la responsabilité civile pour l'expert-comptable
- Les principes fondamentaux de la responsabilité pour le commissaire aux comptes

6. Responsabilité pénale : les éléments clés

- Les éléments constitutifs de la responsabilité pénale
- Les principales infractions dans la vie économique
- Focus sur le blanchiment et l'obligation de vigilance
- La prescription en matière pénale

7. Responsabilité disciplinaire : les éléments clés

- La responsabilité disciplinaire du commissaire aux comptes
- La responsabilité disciplinaire de l'expert-comptable

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Auto-formation
- Séquences vidéo
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit - La responsabilité civile (e-learning)

Pour vous qui êtes soucieux de la pérennité et de la sérénité de votre exercice professionnel, cette formation e-learning vous permet d'entretenir et de développer votre culture en matière d'anticipation, prévention, détection et traitement des situations à risques, parce que la responsabilité est indissociable de votre exercice professionnel et que les mises en cause des professionnels ne cessent de se généraliser.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h30
Prix	225.00€ HT
Réf.	17.01DDN000 3.24

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la thématique: vous disposez d'un module de synthèse de 3 heures 30.

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en fonction de vos besoins et /ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos cabinets : vous disposez alors de 3 modules distincts complémentaires au module de synthèse :

- La responsabilité civile du professionnel : e-learning de 4 heures.
- La responsabilité pénale du professionnel comptable : e-learning de 3 heures 30.
- La responsabilité disciplinaire du professionnel comptable : e-learning d'1 heure.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier des obligations professionnelles et leurs conséquences.
- Mettre en place la gestion des sinistres.
- Être capable de prévenir les mises en cause.

La responsabilité civile (4 h 30)

1. Les principes fondamentaux de la responsabilité pour l'expert-comptable

- Les fondamentaux pour l'expert-comptable
- La prescription en matière civile pour l'expert-comptable
- La clause limitative de responsabilité pour l'expert-comptable

2. Les principes fondamentaux de la responsabilité du commissaire aux comptes

- Le risque de mise en cause et sa garantie
- La prescription en matière civile
- Le partage de la responsabilité entre l'expert-comptable et le commissaire aux comptes

3. Comment réagir en cas de mise en cause ?

- Les réflexes face à une réclamation
- Les erreurs à éviter

4. Exemples de zones de risque liés au détournement de fonds - Moyens de prévention et de défense

- Le détournement de fonds par préposé - 7 exemples de modes opératoires
- Quelques moyens de prévention
- Quelques moyens de défense

5. L'appréciation de la responsabilité de l'expert-comptable

- Le devoir de conseil
- La documentation des travaux
- La nécessité de l'écrit

6. L'appréciation de la responsabilité du commissaire aux comptes

- La documentation des travaux
- Les NEP, le seuil de signification

7. Quelques questions pratiques

- Quand démissionner ?
- Peut-on régulariser une erreur ?
- Combien de temps faut-il garder ses dossiers ?

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Séquences vidéo.
- Test d'auto-évaluation.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.

- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne.

NEP 9605 révisée - Obligations du commissaire aux comptes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : tous engagés !

En tant que commissaire aux comptes, dans une mission légale ou contractuelle, vous êtes soumis aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	480.00€ HT
Réf.	17.02DDN002 8.24

Cette formation vous présentera la NEP 9605 révisée, norme à jour de la transposition en droit français des 4^e et 5^e directives européennes anti-blanchiment et financement du terrorisme, et les conséquences pratiques pour la réalisation de vos missions et prestations.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

Cette formation vous permettra de :

- Actualiser vos connaissances relatives au dispositif réglementaire et aux acteurs de la lutte contre le blanchiment
- Aborder les problématiques d'évaluation des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme dans vos missions et prestations de services
- Mieux intégrer les obligations de vigilance dans la réalisation de vos missions et prestations de services
- Evaluer quand et comment mettre en œuvre les obligations de déclaration à Tracfin
- Disposer des clés pour adapter les procédures de votre cabinet

Questions traitées

Au travers de deux cas pratiques « fil rouge » la formation traite les points suivants :

- Rappel du cadre légal de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
 - Les notions de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme
 - Etat des lieux des textes applicables
 - Les difficultés d'interprétation et d'application
 - Sanctions et responsabilités du commissaire aux comptes en cas de non-respect des obligations
- Obligations de vigilance avant d'accepter la relation d'affaires
 - Mesures de vigilance : client, bénéficiaire effectif, autres éléments d'information
 - Mesures de vigilance complémentaires : Quand ? Comment ?
 - Mesures de vigilance simplifiées : Quand ? Comment ?
 - Mesures de vigilance renforcées : Quand ? Comment ?
- Obligations de vigilance au cours de la relation d'affaires
 - Vigilance sur les opérations de l'entité
 - Actualisation de l'évaluation du risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme présenté par la relation d'affaires et adaptation des mesures de vigilance
- Obligations de déclaration à Tracfin
 - Modalités de déclaration
 - Confidentialité et secret professionnel
- Obligations de conservation des documents
- Adaptation de l'organisation interne du cabinet
 - Classification des risques
 - Procédures internes indispensables pour prendre en compte les obligations de vigilance et de déclaration

Bénéfices pour les participants

Présentation de la NEP 9605 révisée et les conséquences pratiques pour la réalisation des missions et prestations de services

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- La formation étant fondée sur des cas pratiques, il est recommandé aux participants de se munir d'un exemplaire de la NEP 9605
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- D'outils
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle serait entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

L'obligation de conseil du cabinet : 15-20 questions à maîtriser

Face à la multiplication des cas de mises en cause d'experts-comptables pour défaut de conseil et à l'intégration de cette obligation dans le code de déontologie de la profession, cette formation se veut être un véritable outil pratique au service des professionnels.

Elle permet :

- De définir et de délimiter les notions d'obligation de conseil et de devoir d'information pour mieux les appréhender et les mettre en œuvre concrètement sur les dossiers.
- D'analyser à travers la jurisprudence la déclinaison pratique de l'obligation de conseil (concept, champ d'application, limites, causes d'exonération, formalisation, etc.).
- De proposer des bonnes pratiques pour organiser le cabinet et se prémunir contre d'éventuelles mises en cause.

La meilleure des assurances reste la prévention, l'organisation et l'absence de prise de risques excessive.

Loin d'être anxiogène, ce séminaire donne une vision résolument pragmatique de ce sujet crucial pour tout cabinet d'expertise comptable et des opportunités pouvant en découler.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	Prix non défini
Réf.	17.01DDN000 6.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- Identifier les enjeux de l'obligation de conseil et les cas de mise en cause pour défaut de conseil.
- Mettre en place une organisation pour se protéger d'éventuelles mises en cause pour défaut de conseil.
- Se constituer une check-list des pratiques à mettre en place au sein du cabinet en respectant les normes professionnelles (NPMQ, etc.).

Questions traitées

1. Le contexte :

- Responsabilités, assurance et sinistralité dans la profession
- Fondements juridiques de l'obligation de conseil

2. En pratique :

- Déclinaison du devoir de conseil, fond et forme
- Limites de l'obligation de conseil, charge de la preuve et causes d'exonération
- Domaines d'application du devoir de conseil
- Prévenir les risques de mises en cause : savoir être, savoir-faire et faire savoir
- Déroulement judiciaire de la mise en cause

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Échange d'expérience.
- Étude de cas.
- Mini cas d'application.
- Analyse de documentation.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Fiscalité

Aspects fiscaux des titres de société pour les entreprises

Cette formation est dédiée aux experts-comptables et collaborateurs confirmés. Elle met en avant les difficultés d'application des différentes règles applicables, de l'acquisition à la cession, aux opérations sur titres qu'il s'agisse d'opérations réalisées par des personnes physiques ou des personnes morales.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h00
Prix	205.00€ HT
Réf.	17.01FIS0049.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Expliquer la fiscalité liée à l'acquisition des titres, à leur détention et à leur cession (vente, apport) par des personnes morales en fonction de la qualité des titres (titres professionnels ou non).
- Savoir optimiser la fiscalité des titres à tout moment : acquisition, détention, cession.

Questions traitées

1. Le régime professionnel des titres

- Les parts de sociétés de personnes
- Les titres détenus par des sociétés à l'IS

2. La TVA sur les frais liés à l'acquisition et à la détention des titres

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Cas de synthèse.
- Étude de cas.

Qualification des formateurs :Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Rapport de connexion.

Moyens matériels :Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Maîtrisez les particularités fiscales des SCI

Outil de gestion patrimonial, la SCI est de plus en plus utilisée par les praticiens. Afin d'identifier les erreurs à ne pas commettre, cette formation fait le point sur les principaux éléments du cadre juridique et fiscal de la SCI au regard de l'actualité et de la jurisprudence.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	205.00€ HT
Réf.	17.01FIS0039. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les règles fiscales relatives à la SCI et à la gestion de l'immobilier
- Identifier les avantages et inconvénients liés à chaque situation
- Identifier les principaux pièges à éviter et les risques de remise en cause des régimes d'imposition au regard de l'actualité

Questions traitées

1. Gestion fiscale des revenus
2. SCI et plus-values de cession
3. SCI et IFI
4. TVA et Locations immobilières

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Évaluation de l'acquisition des connaissances.
- Analyse de documentation.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Aspects fiscaux des titres de société pour les particuliers

Cette formation est dédiée aux experts-comptables et collaborateurs confirmés.

Elle met en avant les difficultés d'application des différentes règles applicables, de l'acquisition à la cession, aux opérations sur titres réalisées par des personnes physiques.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h00
Prix	205.00€ HT
Réf.	17.01FIS0048.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Expliquer la fiscalité liée à l'acquisition des titres, à leur détention et à leur cession (vente, apport) par des personnes physiques en fonction de la qualité des titres.
- Savoir optimiser la fiscalité des titres à tout moment : acquisition, détention, cession.

Questions traitées

- Fiscalité attachée à l'acquisition.
- Fiscalité attachée aux revenus.
- Fiscalité attachée à la cession (plus et moins-values, prépondérance immobilière, apport-cession).

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Cas de synthèse.
- Étude de cas.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Enjeux fiscaux de la holding animatrice

Cette formation s'adresse aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes.

La fiscalité distingue, entre les sociétés holding, celles qui sont passives de celles qui sont animatrices.

Cette distinction est souvent difficile à effectuer alors même qu'elle revêt une grande importance au plan juridique et dans la mesure où certains dispositifs fiscaux sont souvent réservés aux seules sociétés holding animatrices.

De plus, ces sociétés font l'objet d'un examen attentif de la part de l'administration fiscale.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	205.00€ HT
Réf.	17.01FIS0040. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître la notion d'holding animatrice au regard des différentes solutions jurisprudentielles.
- Connaître l'impact et les risques liés au caractère animateur de la société holding pour l'application des différents impôts.
- Distinguer, pour les besoins des régimes de faveur, entre les sociétés holdings animatrice et les sociétés interposées.

Questions traitées

1. Introduction à la holding animatrice et définition fiscale

2. Holding animatrice et impôt sur les sociétés : déduction des management fees

3. Holding animatrice et taxes indirectes et sur les salaires

- TVA
- Taxe sur les salaires

4. Holding animatrice et patrimoine

- Pactes Dutreil transmission
- IFI

5. Holding animatrice, base imposable et réduction d'impôt

- Plus-values sur titres
- Réduction souscription IR PME

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en fiscalité.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Echanges avec les participants

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

IFI : savoir remplir la déclaration et maîtriser les difficultés

Qu'ils soient détenus directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés, les biens immobiliers entrent dans l'assiette de l'IFI. Mais à toute règle, il y a des exceptions comme c'est le cas pour le patrimoine professionnel immobilier.

Cette formation vous permettra d'identifier les points de vigilance pour mieux conseiller les clients au regard de leur situation patrimoniale immobilière et de maîtriser les conséquences patrimoniales et fiscales liées à l'acquisition d'un bien immobilier au regard de l'IFI.

La jurisprudence et la doctrine apportant leur lot de précisions, ce sera également l'occasion de parfaire et enrichir vos connaissances sur les derniers textes.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h00
Prix	205.00€ HT
Réf.	17.01FIS0077.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Savoir compléter les déclarations 2042 IFI et annexes.

Questions traitées

- Personnes imposables et notamment appréhension des règles de territorialité
- Détermination du patrimoine taxable
- Évaluation des actifs imposables
- Appréhender les règles d'imposition des parts sociales et actions pour les sociétés détenant des immeubles non affectés à leur propre exploitation
- Détermination des actifs professionnels exonérés
- Modalités de prise en compte des passifs (comptes courants notamment)
- Difficultés en présence d'un groupe de sociétés

- Parcours déclaratif
- Prescription

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience.
- Exposé.
- Mini cas d'application.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Actualité des Pactes DUTREIL

Le pacte Dutreil « transmission », aménagé par l'article 40 de la loi de finances pour 2019, est un dispositif destiné à favoriser la transmission familiale des entreprises par application d'un abattement de 75 % de la valeur imposable aux droits de mutation ou de succession. La maîtrise de cet outil constitue donc un outil essentiel pour donner le bon conseil en favorisant la pérennité des entreprises familiales.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0041. 24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Situer le cadre et les conditions d'application du dispositif.
- Utiliser l'outil « holding de reprise ».
- Décrire les obligations déclaratives, la jurisprudence et les dispositions introduites par la loi de finances pour 2019.

Questions traitées

1. Rappel du dispositif

2. Pacte Dutreil intéressant les titres de sociétés (787 B CGI)

2.1 - Champ d'application de l'exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit à hauteur de 75 %

- Titres concernés
- Application aux holdings

2.2 - Conditions d'application

- Conclusion d'un engagement collectif de conservation (durée, forme, moment, souscripteur(s), réputé acquis, interposition de sociétés, remise en cause)
- Conclusion d'un engagement individuel de conservation (durée, souscripteurs)

- Exercice de l'activité principale ou d'une fonction de direction dans la société cible par un héritier, légataire ou donataire

2.3 - Obligations déclaratives (lors de la transmission, pendant la durée des engagements, en cas d'interposition de société)

2.4 - Focus sur le « Family by out » (FBO) : apport des titres à une holding de reprise en cours d'engagement (avec exemple pratique)

3. Pacte Dutreil intéressant les entreprises individuelles (787 C CGI)

- Avantage : exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit à hauteur de 75 %
- Conditions d'application
- Obligations déclaratives

4. Réduction de droits complémentaire

Bénéfices pour les participants

- Connaître des modalités d'application du pacte Dutreil-transmission applicable aux entreprises individuelles comme aux titres de sociétés.
- Vérifier la conformité d'un pacte existant au regard des nouveautés apportées par la loi de finances pour 2019 qui a assoupli les règles applicables.
- Déterminer le montant de l'avantage octroyé par le pacte Dutreil.
- Appréhender la nature du formalisme lié aux engagements collectifs de conservation et à l'engagement individuel.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales de la problématique « transmission d'entreprise ».

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Exemples et illustrations
- Tableaux de synthèses

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Initiation à la fiscalité agricole

Cette formation propose de donner les grandes orientations permettant de développer son activité et s'ouvrir sur le secteur agricole.

Elle constitue un préalable incontournable à la découverte ce très intéressant marché riche de particularités fiscales.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0033. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Acquérir les bases de la fiscalité agricole.

Questions traitées

1. Les régimes d'imposition
2. Le choix de la date de clôture
3. Les stocks
4. Immobilisations
5. Provisions déductibles en BA
6. La répartition du résultat fiscal en société civile agricole
7. La DPI (déduction pour investissement) la DPA (déduction pour aléa)
8. L'exonération des plus-values
9. Système de la moyenne triennale
10. Étalement des bénéfices exceptionnels
11. L'abattement jeune agriculteur

Bénéfices pour les participants

- Identifier les activités qui relèvent des bénéfices agricoles
- Identifier les particularités fiscales du bénéfice agricole à l'IR et opère des choix d'optimisation fiscale
- Connaître les particularités des Sociétés civiles agricoles

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Cas de synthèse
- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Le régime fiscal des véhicules de société : nouveautés et spécificités à maîtriser

Cette formation est indispensable pour maîtriser l'ensemble des règles fiscales applicables aux véhicules de société et, ainsi, vous permettre de conseiller et d'accompagner les chefs d'entreprise dans les choix à opérer.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	2h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0046.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Savoir conseiller le chef d'entreprise sur le choix entre véhicule personnel ou véhicule de société.
- Identifier les caractéristiques des véhicules et les règles qui leur sont applicables.
- Maîtriser les différences de traitement entre la TVA et la TVS.
- Savoir déterminer le montant de l'amortissement déductible, ainsi que les droits à déduction de la TVA tant sur l'acquisition du véhicule que sur le carburant.
- Acquérir les compétences permettant de remplir les déclarations fiscales.

Questions traitées

- Règles de plafonnement de l'amortissement.
- Déduction de la TVA (véhicule et carburant).
- Taxe sur les véhicules de société (TVS).
- Déclaration d'un avantage en nature vs indemnités kilométriques.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Echanges avec les participants.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Les 15-20 questions fiscales à maîtriser

Cette formation est conçue à partir des questions fiscales les plus courantes recensées par les professionnels.

Elle vise à apporter aux participants des réponses circonstanciées sur les principales difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans le domaine fiscal.

Les questions abordées concernent plus particulièrement les TPE-PME.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	740.00€ HT
Réf.	17.01FIS0085. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Identifier les difficultés d'application des questions fiscales les plus courantes tant en fiscalité directe qu'indirecte.

Questions traitées

Focus sur les 4 thématiques suivantes :

- la TVA ;
- la fiscalité personnelle ;
- la fiscalité professionnelle ;
- la fiscalité immobilière.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les notions fondamentales de la fiscalité d'entreprise et des particuliers et les pratiquer au quotidien au sein des cabinets.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Echanges avec les participants
- Mini cas d'application.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

L'audit de la TVA intra communautaire (e-learning)

Destinée aux-experts comptables et aux commissaires aux comptes, outre la maîtrise du formalisme, cette formation e-learning leur permet de mener un « audit » de la TVA intracommunautaire et de détecter les éventuels risques de fraude à la TVA dans le cadre de leurs missions.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01FIS0025. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître les règles applicables en matière de TVA intracommunautaire :
 - Identifier les caractéristiques des différents types d'opérations
 - Appréhender le risque TVA au sein des dossiers
 - Auditer les risques liés à la TVA intracommunautaire

Questions traitées

1. Les règles de base en matière de TVA intracommunautaire
2. Panorama des principales opérations communautaire
3. La TVA intracommunautaire pour les biens
4. La TVA intracommunautaire pour les services
5. Les différents cas particuliers
6. Les opérations complexes en matière de TVA intracommunautaire
7. Comment remplir la Déclaration d'échange de services (DES)
8. Les pièges de la Déclaration d'échange de biens (DEB) constituée de deux déclarations (état récapitulatif fiscal et état statistique)
9. La prévention des risques par le professionnel comptable

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Séquences vidéo
- Tests d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Appliquer les conventions fiscales internationales aux dividendes, intérêts et redevances (e-learning)

Cette formation permet de faire le point sur les notions de dividendes, intérêts et redevances prévues par les conventions fiscales internationales et de maîtriser les règles fiscales applicables lors du versement ou de la perception de tels produits. Sont également étudiés les mécanismes d'élimination des doubles impositions, les règles d'utilisation des crédits d'impôts conventionnels, ainsi que les obligations déclaratives.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01FIS0032. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Déterminer les conventions fiscales internationales applicables
- Appliquer les règles d'imposition et d'utilisation des crédits d'impôts conventionnels
- Énoncer les obligations déclaratives applicables aux dividendes, intérêts et redevances

Questions traitées

Que recouvrent les notions de dividendes, intérêts et redevances ?

1. Dividendes, intérêts et redevances versés par les entreprises françaises

- Connaître les retenues à la source applicables
- Quelles formalités et obligations déclaratives ?

2. Dividendes, intérêts et redevances perçus par les entreprises françaises

- Les règles conventionnelles d'élimination des doubles impositions
- Les crédits d'impôt conventionnels
- L'utilisation des crédits d'impôt et les difficultés rencontrées par les entreprises déficitaires
- Les obligations déclaratives

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.

La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.

- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

TVA et territorialité des livraisons de biens (e-learning)

Cette formation permet de maîtriser les principes de base relatifs à l'application de la TVA et aux règles de territorialité des échanges de biens qu'il s'agisse d'échanges intracommunautaires ou d'échanges extracommunautaires.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h30
Prix	125.00€ HT
Réf.	17.01FIS0036. 24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les principes généraux de territorialité des livraisons de biens
- Connaître les textes et les mesures dérogatoires ou particulières

Questions traitées

1. Dans l'Union européenne : les échanges intracommunautaires

- Acquisitions intracommunautaires
- Livraisons intracommunautaires
- Cas particuliers (vente à distance, ventes triangulaires, etc.)

2. Dans le monde : les échanges extracommunautaires

- Les importations
- Les exportations
- Les obligations déclaratives douanières et fiscales

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Fiscalité des entreprises - Prérequis (e-learning)

Au cours de cette formation en e-learning, les collaborateurs de cabinet d'expertise comptable découvriront ou approfondiront les principaux impôts des entreprises : IS, TVA, CET, taxe d'apprentissage, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01FIS0064. 24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Responsable service conseil

Objectifs professionnels

- Connaître les différentes sources de l'impôt sur le revenu et faire le lien avec la fiscalité des entreprises non assujetties à l'IS (BIC, BNC, BA)
- Connaître les modalités et conditions de l'imposition à l'IS
- Maîtriser la notion de valeur ajoutée
- Connaître les autres impôts et taxes en les replaçant dans leur contexte : impôts locaux, CET, ISF, droits d'enregistrement

Questions traitées

1. Principes généraux de la fiscalité française
2. Principes généraux de la détermination du résultat : les produits, les charges, les stocks, les amortissements, les provisions
3. Résultat comptable et résultat fiscal
4. L'impôt sur les sociétés
5. La TVA
6. Les droits d'enregistrement
7. Les autres impôts et taxes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Mini cas d'application
- Tests d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Fiscalité des particuliers - Prérequis (e-learning)

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	6h00
Prix	300.00€ HT
Réf.	17.01FIS0066. 24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Responsable service conseil

Objectifs professionnels

- Connaître les principes de l'impôt sur le revenu
- Connaître les différentes catégories de revenus et leur mode de taxation
- Établir une déclaration courante d'impôt sur le revenu
- Connaître les principes de l'IFI et savoir établir sa déclaration

Questions traitées

1. Principes généraux

- Principes généraux de la fiscalité française
- Principes généraux de l'impôt sur le revenu

2. Traitements, salaires et revenus

- Les traitements, salaires et revenus assimilés
- La rémunération des dirigeants de sociétés
- Les revenus des entrepreneurs individuels (BIC, BNC, BA) et les plus-values professionnelles
- Les revenus fonciers et les plus-values immobilières
- Les revenus de capitaux mobiliers et les plus-values sur valeurs mobilières

3. Impôts, contrôle et contentieux

- La CSG et les prélèvements sociaux
- Le calcul et le paiement de l'impôt sur le revenu

- L'impôt sur la fortune immobilière
- Le contrôle et le contentieux fiscal

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 6 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

TVA et territorialité des prestations de services : règles et difficultés d'application (e-learning)

Cette formation permet de maîtriser les principes de base relatifs à l'application de la TVA et aux règles de territorialité des prestations de services. Sont également abordées les règles particulières applicables à certaines prestations de services (prestations immatérielles, électroniques, sur immeuble, de transport, etc.).

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01FIS0028. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les règles applicables et les obligations déclaratives
- Expliquer les règles particulières et les principales problématiques
- Détecter les risques liés à la territorialité des prestations de services

Questions traitées

1. La notion d'assujetti

2. Règles de territorialité en présence d'un prestataire assujetti et d'un preneur assujetti

- Règles générales
- Règles spécifiques
- Obligations déclaratives et règles de facturation

3. Règles de territorialité en présence d'un prestataire assujetti et d'un preneur non assujetti

- Règles générales
- Règles spécifiques
- Obligations déclaratives et règles de facturation

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Travail préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.

- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

TVA sur opérations immobilières : règles et difficultés d'application (e-learning)

L'application de la TVA aux opérations immobilières est souvent source de complexité. Outre les nouvelles règles qu'il convient de maîtriser, certaines des difficultés apparaissent notamment au regard de l'activité des marchands de biens ou de celle de location

immobilière. De même, une attention particulière doit être portée à l'application de la TVA dans le secteur du bâtiment et pour les livraisons à soi-même d'immeubles.

L'objectif de cette formation est de maîtriser les règles et les difficultés d'application pratique rencontrées lors de la gestion de dossier relatif à des opérations immobilières.

Ce module e-learning peut être suivi seul ou accompagner d'une formation complémentaire en présentiel autour de cas pratiques ([La TVA immobilière, 13 cas pratiques d'application \(01FIS0031\)](#)).

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01FIS0029. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les règles applicables en matière de TVA immobilière
- Appréhender les difficultés liées au régime des marchands de biens et au secteur du bâtiment
- Gérer le régime de TVA applicable aux différentes locations immobilières

Questions traitées

1. Connaître les règles applicables en matière de TVA immobilière

1.1. Champ d'application de la TVA immobilière

- Au niveau de l'acquisition d'un bien immobilier
- Lors de la vente d'un bien immobilier

1.2. Les opérations de construction-vente

1.3. La livraison à soi-même et la régularisation globale de TVA

1.4. Les opérations de lotissement et de viabilisation des terrains

2. Le régime de TVA applicable aux différentes locations immobilières

2.1. La location de locaux nus

- Locaux professionnels
- Locaux à usage d'habitation

2.2. La location de locaux professionnels aménagés

2.3. Les locations meublées

2.4. La cession des biens immobiliers et la dispense de TVA

3. Maîtriser les difficultés liées au régime des marchands de biens

3.1. Naissance des droits à déduction en fonction du bien immobilier acquis

3.2. Location du bien inscrit en stocks dans l'attente de la cession

3.3. La régularisation de TVA

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation. Le résultat de ce test est enregistré sur la plateforme et mis à disposition du service pédagogique de l'IRF.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Micro-entreprises : les règles fiscales applicables ? (e-learning)

Toute personne qui souhaite créer son entreprise bénéficie de plein droit de régimes simplifiés tant sur le plan fiscal qu'au niveau social. En effet, des régimes réservés aux micro-entreprises permettent de bénéficier de régimes forfaitaires et d'une dispense de tenue de comptabilité.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	1h30
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01FIS0030. 24

Toutefois, le bénéfice des régimes micro-social et micro-fiscal est subordonné au respect d'une condition de recettes ou de chiffre d'affaires.

Le franchissement des seuils relatifs aux régimes micro-entreprises emporte des conséquences fiscales et sociales qui doivent être maîtrisées.

L'entreprise relève ainsi d'un régime réel d'imposition, en matière de TVA et en matière d'impôt sur les bénéfices, ce qui suppose notamment la réalisation d'obligations déclaratives fiscales, et entraîne une modification du calcul des cotisations sociales.

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Déterminer l'exercice de sortie des régimes micro-social et micro-fiscal selon que l'activité est ou non assujettie à la TVA
- Gérer le franchissement de seuil en matière de TVA et d'impôt sur le revenu
- Connaître les obligations déclaratives liées au franchissement de seuil

Questions traitées

1. Le régime social et fiscal de la micro-entreprise

1.1. Régime micro-social

1.2. Régime micro-fiscal

2. Gestion des dépassements de seuils

2.1. Sortie du régime de la micro-entreprise :

- Franchissement du seuil majoré
- Franchissement du seuil de droit commun

2.2. Retour au régime micro-entreprise

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Tests d'auto-évaluation.
- Travail personnel préparatoire.

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 1 heure 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles (e-learning)

Différents mécanismes d'exonération des plus-values professionnelles, notamment pour les entreprises à l'impôt sur le revenu, permettent la transmission en franchise d'impôt, voire de prélèvements sociaux d'une TPE/PME. Il s'agit ici de faire le point sur le régime fiscal des plus-values professionnelles et des différents régimes de faveur existants.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01FIS0026. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les modalités de taxation des plus-values professionnelles
- Appliquer les différents dispositifs d'exonération de plus-values dans le cadre de la transmission d'entreprise
- Mettre en application les dispositifs de faveur : ordre d'application préférentiel des différents régimes, cumul, etc.

Questions traitées

1. Modalités d'imposition des plus-values professionnelles

1.1 - Plus-values réalisées par une entreprise relevant de l'impôt sur le revenu

1.1.1 - Abandon de la théorie du bilan

1.1.2 - Détermination de la plus-value nette taxable

- Régime du court terme et du long terme
- Application de la jurisprudence Quemener

1.1.3 - Modalités de taxation

1.2 - Plus-values réalisées par une société passible de l'IS

1.2.1 - Détermination de la plus-value nette taxable

1.2.2 - Modalités de taxation

2. Régimes de faveur

2.1 - Dispositifs réservés aux entreprises relevant de l'IR

2.2 - Mécanismes de faveur spécifiques aux sociétés passibles de l'IS

2.3 - Exonération commune à tous types de sociétés

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :

- À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Changement de régime fiscal : intérêt et difficultés

Application dans les TPE/PME

Les changements de régimes fiscaux des sociétés résultent principalement de l'exercice d'options fiscales qui, dans le passé, étaient irrévocables. Désormais certaines de celles-ci peuvent, sous conditions de délai, peuvent être révocables.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0002. 24

Le choix du régime fiscal d'une société est une décision prise par les dirigeants, principalement de PME, qui recherchent des opportunités tant pour la société que pour eux-mêmes.

Toutefois, la décision de procéder à un changement de régime fiscal d'une société n'est pas une décision banale. Elle nécessite d'en bien apprécier les avantages immédiats ou futurs mais aussi les inconvénients tout en s'interrogeant sur les possibilités de revenir arrière.

Si les conséquences du changement de régime fiscal sont généralement connues pour l'imposition de la société, il n'en va pas toujours de même pour les associés et notamment pour tout ce qui touche aux reports d'imposition des plus-values.

Les évolutions de la législation fiscale rendent ces changements de régime propices à de nouvelles opportunités. Il en est ainsi, des nombreuses exonérations de plus-values professionnelles et de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique sur les plus-values sur valeurs mobilières. Des comparaisons sont donc à effectuer entre les régimes d'imposition.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Identifier les changements de régime fiscal possibles pour les sociétés et les entreprises individuelles (EI).
- Décrire les conséquences du changement de régime fiscal.
- Décrire les cas les plus courants de changement de régime fiscal.

Questions traitées

1. Les principes applicables en cas de changement de régime fiscal d'une société

2. Les conséquences du changement de régime fiscal des sociétés

- Le passage du régime de l'IR au régime de l'IS
- Le passage du régime de l'IS au régime de l'IR

3. Les conséquences du changement de régime fiscal de la société pour les associés

- Les plus-values privées et professionnelles
- Les revenus distribués avec le PFU.

4. Les cas les de changement de régime fiscal par option

- L'option de la SARL de famille ;
- L'option de la SCI pour l'I.S
- La SCP, etc.

5. L'assimilation de l'entreprise individuelles à une EURL et le passage à l'IS

6. Le changement de régime fiscal de plein droit

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances générales en fiscalité des entreprises et en matière de régimes d'imposition des plus-values professionnelles et des particuliers.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échange d'expériences

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et

concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Fiscalité des dirigeants de PME et fiscalité de l'entreprise individuelle

La fiscalité des dirigeants de PME est en souvent très complexe étant donné qu'elle met en œuvre de nombreux régimes de droit qui comportent des possibilités d'option pour d'autres régimes. Du choix du régime fiscal de l'entreprise découlent de nombreuses conséquences pour l'imposition des dirigeants.

Le droit fiscal incite à choisir entre le régime de l'IR et celui de l'IS.

La fiscalité de l'entreprise individuelle et des sociétés de personnes est simple mais elle a été modifiée par la suppression de la théorie du bilan et par la création de l'EURL (avec possibilité d'assimilation à l'EURL avec assujettissement à l'IS).

Le régime de l'IS au taux réduit des PME et les diminutions prévues des taux accompagné des règles régissant les distributions des dividendes donne à ce régime un attrait nouveau malgré les dispositions en matière de charges sociales. Le régime de l'IS induit des règles favorables d'imposition des plus-values sur cessions de titres depuis le PFU.

Le choix d'exercer une activité professionnelle dans le régime de l'IS ou dans le régime de l'IR est devenu essentiel : l'IS permet aux associés dirigeants d'effectuer des arbitrages entre rémunérations et dividendes ce que n'autorise pas le régime de l'IR.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0005. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Différencier les régimes fiscaux susceptibles d'être proposés aux dirigeants de PME
- Conseiller les dirigeants sur la fiscalité des revenus de l'activité et des plus-values en connaissant :
 - L'ensemble des conditions d'application des régimes de droit tant pour les entreprises individuelles que pour les sociétés soumises à l'IS ;
 - Les règles de détermination du résultat de l'entreprise à l'IR et savoir appliquer les conséquences de la suppression de la théorie du bilan ;
 - Les conséquences de l'assimilation à une EURL d'une entreprise individuelle ;
 - Le régime des rémunérations des dirigeants et des distributions des dividendes.

- Évaluer les possibilités de placer son « épargne » dans l'entreprise et notamment d'inscrire les titres dans une société holding ou sur un PEA

Questions traitées

1. Le choix du régime fiscal de l'entreprise

- Le régime juridique de l'entreprise induit généralement son régime fiscal mais il peut exister des options à exercer (IR ou IS)
- Les conséquences de l'assimilation de l'entreprise individuelle à une EURL : un choix fiscal

2. La fiscalité de l'entreprise soumise à l'IR et la fiscalité de son dirigeant

- Les règles générales propres aux BIC (les régimes fiscaux, l'imposition des revenus, l'imposition de l'EIRL ; la suppression de la théorie du bilan, etc.)
- Les régimes d'exonérations "partielle" ou "totale" des bénéfices (ZRR, ZFU, etc.)
- Les points particuliers propres au régime des BIC (gestion des déficits professionnels et non professionnels, impositions et exonérations des plus-values professionnelles ; conséquences fiscales du compte de l'exploitant débiteur, etc.)

3. La fiscalité de l'entreprise soumise à l'IS et la fiscalité de son dirigeant

- La détermination et l'imposition des résultats de l'entreprise soumise à l'IS (et la gestion des déficits)
- L'imposition des revenus des dirigeants (distributions de dividendes et rémunérations)

4- La fiscalité du financement de l'entreprise et des investissements

- La déduction des frais financiers d'acquisition
- L'imposition des produits de placements financiers à revenus fixes

5- Les « outils » fiscaux à la disposition du dirigeant de PME

- Les plus-values sur valeurs mobilières (sursis et reports, etc.)
- L'épargne investie dans l'entreprise (réduction d'impôt, etc.)
- Les « apports-cessions » et la constitution de la société holding
- L'inscription des titres sur un PEA (si les conditions sont remplies)
- Les choix d'investissement dans l'immobilier de l'entreprise

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances des règles en matière de BIC et d'IS et des plus-values professionnelles et particuliers.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Loi de finances 2025 et actualité fiscale 2024

Loi de finances 2025 et tous les textes de l'année 2024

Maîtrisez les nouvelles mesures permet d'en tirer le meilleur parti et d'en mesurer les risques éventuels pour ses clients.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0001. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Connaître les nouveautés issues de la loi de Finances pour 2025 et de la loi de Finances rectificative et des autres textes législatifs de l'année 2024.

Questions traitées

Présentation exhaustive des mesures fiscales nouvelles en les replaçant dans le cadre fiscal général afin de bien comprendre les raisons des évolutions et des adaptations et modifications :

- De la loi de finances 2025 ;
- De la loi ou des lois de finances rectificative(s) pour 2024 ;
- Des textes législatifs de l'année 2024 ;
- Des principaux commentaires administratifs au BOFiP et jurisprudences de l'année 2024.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Fiscalité des sociétés holdings

Cette formation s'adresse aux experts-comptables, aux commissaires aux comptes, et aux collaborateurs de haut niveau.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0011. 24

La société holding est un outil incontournable dans la mise en place d'un groupe. Il est l'outil indispensable à la mission d'assistance au rachat d'entreprise.

La formation a pour vocation d'en exposer les avantages ainsi que les pièges.

Véritable « carrefour » de la fiscalité, elle doit éclairer les auditeurs qui veulent maîtriser tous les éléments nécessaires à la prise de décision. Elle est à jour de l'actualité fiscale la plus récente.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Identifier les problématiques liées à la mise en place et au fonctionnement d'une holding :
 - Évaluer les risques liés à certaines opérations d'optimisation, reconnaître l'acte anormal de gestion ou l'abus de droit
 - Appliquer cet outil juridique pour acquérir, céder ou transmettre une société
 - Évaluer le caractère professionnel de la holding au sens de l'IFI, lui confier le rôle d'animateur du groupe
 - Identifier les conséquences sur la certification des comptes ; les autres aspects de la mission d'audit (irrégularité, révélation, conventions)

Questions traitées

Présentation exhaustive et synthétique des différentes étapes de la création, et du fonctionnement des holdings

1. Mise en place d'une société holding

- La constitution par le haut (les apports-cessions et l'abus de droit)
- La constitution par le bas (les apports partiels d'actif et filialisation)

2. Les ressources d'une société holding

- La remontée des dividendes (le régime mère-fille)
- La cession des titres de participation
- La facturation de prestations de services (les *management fees*)
- La centrale de trésorerie

3. La société holding consolidatrice fiscale tête d'un groupe intégré

4. La société holding et la consolidation « sauvage » de l'article 8 du CGI

5. La TVA et la taxe sur les salaires (l'évolution de la jurisprudence de la CJCE ainsi que de la doctrine administrative)

6. La holding outil de transmission de sociétés

- La holding outil de rachat d'entreprises (les opérations de LBO)
- La holding outil de transmission familiale et pacte « Dutreil »

7. La société holding et l'IFI

- La holding animatrice l'évolution favorable de la jurisprudence

8. Aspect international de la société holding (localisation et exposé des différents procédés de lutte contre l'évasion fiscale)

Bénéfices pour les participants

- Comprendre les enjeux fiscaux d'une société holding
- Maîtriser la problématique d'un apport de titres

- Connaître l'impact de la TVA et la taxe sur les salaires

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en fiscalité et en fonctionnement des groupes de sociétés

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Débat
- Échanges d'expérience
- Étude de cas
- Exposé
- Mini-cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Promoteurs-constructeurs immobiliers : aspects fiscaux et particularités comptables

Le secteur des promoteurs constructeurs présente des spécificités fiscales et comptables qu'il est indispensable de maîtriser que l'on intervienne en tant qu'expert-comptable ou commissaire aux comptes.

Dans ce secteur porteur, mais tout particulièrement complexe, ce support est l'outil idéal pour se positionner sur un marché nouveau ou valider des positions prises sur des dossiers existants.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0018. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître les règles comptables et la fiscalité applicables aux opérations de promotion immobilière et de construction-vente.

Questions traitées

Principes fiscaux généraux applicables aux opérations de promotion immobilière, environnement juridique :

1. Les principales taxes d'urbanisme

2. La TVA applicable aux opérations faites par les promoteurs constructeurs

- Acquisitions de terrains à bâtir : champ d'application, redevable, assiette, fait générateur, exigibilité, droits à déduction
- Construction et vente de l'immeuble bâti : champ d'application, redevable, assiette, fait générateur, exigibilité, droit à déduction

3. Droits d'enregistrement dus lors de l'achat du terrain à bâtir : droit fixe, conditions, remise en cause

4. Les profits de construction

- Champ d'application, détermination, imposition, difficultés particulières (méthodes comptables, provisions, etc.)
- Régime fiscal spécifique des SCI de construction vente

5. Spécificités comptables

Bénéfices pour les participants

- Connaître les aspects essentiels de la TVA immobilière et des droits d'enregistrement.
- Connaître le régime des SCI de construction vente.
- Connaître les taxes d'urbanisme qui constituent un élément important du prix de revient des opérations.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en fiscalité et en TVA.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Étude de cas
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

La TVA des opérations immobilières

Cette formation s'adresse aux experts-comptables, commissaires aux comptes en vue de se perfectionner. En prolongement de la formation « [Promoteurs constructeurs immobiliers : aspects fiscaux et particularités comptables](#) » (01FIS0018), cette formation aborde des points particuliers de la fiscalité immobilière et particulièrement de la TVA.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0019. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître de façon approfondie les règles de TVA applicables aux opérations immobilières.

Questions traitées

1. Rappel de l'évolution de la législation ayant trait à la TVA immobilière et aux droits d'enregistrement

2. TVA immobilière

- Notion d'assujetti
- Opérations réalisées par les assujettis : achats de terrains, opérations de construction, reventes de terrains et d'immeubles bâtis, livraisons à soi-même, droit à déduction
- Opérations réalisées par les non assujettis : achats et ventes de terrains et d'immeubles bâtis
- Opérations particulières : CBI, datations, bail à construction
-

3. Droits d'enregistrement

- Régimes spécifiques
- Changements d'engagement

4. Les locations d'immeubles

- Locations nues, meublées, équipées, option à la TVA, base imposable, droit à déduction
- Revente de l'immeuble immobilisé
- Changements d'affectation
- Régularisations de la TVA déduite

Bénéfices pour les participants

- Savoir appliquer :
 - Les particularités des acquisitions, constructions, cessions et locations d'immeubles
 - Les règles de récupération de la TVA
 - La technique des livraisons à soi-même
 - Les règles relatives aux droits de mutation à titre onéreux

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les aspects essentiels de la TVA immobilière et des droits d'enregistrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Étude de cas

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

La TVA immobilière, 13 cas pratiques d'application

L'application de la TVA aux opérations immobilières est souvent complexe. Outre les nouvelles règles qu'il convient de maîtriser, certaines difficultés apparaissent notamment au regard de l'activité des promoteurs-constructeurs, des marchands de biens, des lotisseurs ou de celle de la location immobilière. De même, une attention particulière doit être portée à l'application de la TVA dans le secteur de la construction ainsi que pour les livraisons à soi-même d'immeubles.

L'objectif de cette formation est de maîtriser les règles et les difficultés d'application pratique rencontrées lors de la gestion de dossiers relatifs à des opérations immobilières. Elle se déroule pour une partie en e-learning, et une journée de cas pratique en présentiel.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0031. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître les problématiques autour de la TVA immobilière et de droits d'enregistrement, au travers de cas pratiques d'application :
 - Règles applicables en matière de TVA immobilière ;
 - Difficultés liées au régime des marchands de biens et au secteur du bâtiment ;
 - Régime de TVA applicable aux différentes locations immobilières.

Questions traitées

1. Acquisitions de terrains, opérations de construction, ventes d'immeubles bâtis ou non
2. Travaux de rénovations

3. Locations d'immeubles, droit à récupération de la TVA, revente d'immeubles loués

4. Opérations spécifiques : CBI, TUP, LASM, changements de secteur

Détail des points abordés :

- Cas n1. Questions sur la TVA et les droits d'enregistrement
- Cas n2. Cessions de bâtiments par un entrepreneur individuel
- Cas n3. Cession d'un bâtiment par une SCI à un promoteur, vente de l'immeuble bâti
- Cas n4. Cession par une personne physique de terrains à un promoteur, vente des immeubles construits
- Cas n5. Opération de rénovation par un marchand de biens
- Cas n6. Échange d'immeuble contre terrain
- Cas n7. Opération de rénovation par une SCI en vue de louer l'immeuble
- Cas n8. Conséquences de la revente d'un immeuble loué en TVA
- Cas n9. Diverses hypothèses de location d'immeuble
- Cas n10. Crédit-bail immobilier
- Cas n11. Mise en location d'immeubles en attente de vente par un promoteur, vente des immeubles loués
- Cas n12. Construction par une SCI de locaux à usage mixte, livraison à soi-même, TVA récupérable
- Cas n13. Acquisition d'immeuble pour des opérations assujetties et non assujetties à la TVA

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en TVA immobilière et des droits d'enregistrement

La journée est exclusivement consacrée à la résolution des cas pratiques.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience.
- Étude de cas.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Missions dans les groupes de sociétés : aspect fiscal

Cette formation s'adresse aux experts-comptables, aux commissaires aux comptes, aux experts-comptables stagiaires et aux chefs de mission dans les cabinets qui ont en charge la comptabilité des petits groupes familiaux. Dans les groupes, la mission fiscale principale consiste à anticiper les risques fiscaux propres aux opérations réalisées entre les sociétés du groupe. Ces risques se rencontrent pour chaque catégorie d'impôts : impôts sur les bénéfices ; taxe sur la valeur ajoutée, contribution foncière des entreprises et impôt sur la fortune immobilière. Afin de tenter de les éviter, les principaux risques fiscaux seront abordés en prenant en compte l'évolution jurisprudentielle qui se révèle, globalement, peu favorable aux sociétés et exige de proposer les solutions les plus appropriées pour la gestion des petits groupes de PME. La formation tire les conséquences de la réforme de l'intégration fiscale qui s'est traduite pour les petits groupes par des risques fiscaux accrus en matière d'impôt sur les bénéfices (managements fees). Seront traitées les questions fiscales liées à l'organisation du groupe de PME et à son fonctionnement : la constitution du groupe, les distributions, le financement, et la cession des filiales. La formation présente également les difficultés liées à la TVA et à la taxe sur les salaires dans la société holding. Elle aborde les difficultés liées à la qualification de « holding animatrice » au regard de l'impôt sur la fortune immobilière et de la transmission à titre gratuit dans le cadre du pacte Dutreuil. Enfin, elle permet de connaître les conditions de mise en œuvre de l'examen de conformité fiscale dans les groupes.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0008. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur confirmé CAC
- Commissaire aux comptes stagiaire
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Savoir appliquer les règles comptables et fiscales dans un petit groupe "PME" en respectant toutes les conditions d'application des régimes favorables

Questions traitées

1. Rappel des principaux risques fiscaux susceptibles d'être rencontrés dans les groupes pour les éviter :

- La notion « d'acte anormal de gestion » ;
- La qualification « d'abus de droit » ou de « mini-bus de droit » ;

2. Rappel des conditions d'application des règles fiscales propres aux groupes :

- Régime des apports de titres ;
- Régime des sociétés mères et filiales ;
- Régime des cessions de titres de participation ;
- Option pour l'intégration fiscale ;
- Régime des abandons de créances.

3. Analyse des principales difficultés fiscales rencontrées lors de la réalisation d'opérations commerciales ou financières entre sociétés du groupe

4. Présentation des avantages liés à l'option pour le régime d'intégration fiscale malgré l'évolution du régime

5. Présentation des autres points fiscaux à sécuriser dans la société holding : récupération de la TVA ; taxe sur les salaires dans la société holding ; qualification de holding animatrice pour l'I.F.I. et la transmission Dutreil, etc.

6. Présentation rapide des conditions d'exercice de l'examen de conformité fiscale dans les groupes

7. Sensibilisation au risque pénal depuis la suppression du « verrou de Bercy »

N. B. : ces questions appellent des références doctrinales et jurisprudentielles.

Bénéfices pour les participants

- Décrire les plus grands risques fiscaux rencontrés dans les groupes (acte anormal de gestion et abus de droit)

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances générales en fiscalité des sociétés et PME.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini-cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Savoir remplir la déclaration des revenus fonciers (2044...)

Comme chaque année, tous les contribuables doivent se pencher sur leurs déclarations de revenus et plus particulièrement les propriétaires bailleurs doivent se pencher sur la déclaration de leurs revenus fonciers.

Cette formation vous permettra d'appréhender les différentes modalités d'imposition des revenus fonciers, ainsi que tous les éléments pour déclarer les loyers perçus, mais aussi les loyers abandonnés.

En effet, c'est l'occasion de faire le point sur les abandons de loyers consentis par les bailleurs afin d'aider les entreprises locataires à faire face à la crise.

Enfin, un tour d'horizon des avantages fiscaux (réduction d'impôt Pinel, Dufflot, etc.) liés à l'investissement locatif sont abordés.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0042.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Présenter les principales règles en matière de revenus fonciers.
- Compléter correctement les déclarations 2044 et 2072.
- Déterminer les conditions de déduction des travaux.

Questions traitées

La déclaration des revenus fonciers de l'année 2023 sera présentée principalement à partir des modalités déclaratives (2042, 2044, 2072). Elle concernera les cas les plus courants rencontrés que sont la détermination des revenus fonciers.

1- Présentation des modalités déclaratives

2- Définition des revenus fonciers et régime d'imposition

3- Rappel des règles générales et nouveautés

4- Régime du réel foncier

- Déclarations
- Revenus imposables
- Charges déductibles
- Revenu net foncier
- Déficit foncier

Bénéfices pour les participants

- Déterminer les conditions de déduction des travaux.
- Compléter correctement les déclarations 2044 et 2072.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Comprendre et savoir remplir les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers

Quand doit être établie la déclaration des revenus ? Qui fait partie du foyer fiscal ? Quels sont les revenus à déclarer sur la 2042 et pour quel montant ? Quelles sont les autres déclarations à compléter ? Connaître toutes les déclarations 2044, 2074, 2042 C Pro ; 2047 etc. c'est ce que propose cette formation pour vos collaborateurs. Une formation indispensable à tout collaborateur de cabinet.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0065. 24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Compléter les déclarations 2042- 2042-C, 2042-C-PRO, 2044, 2074.
- Identifier les problématiques liées aux nouveautés fiscales.

Questions traitées

1. Déclaration et paiement

2. Qui fait partie du foyer fiscal (déclaration 2042) ?

3- Quels sont les revenus à déclarer sur la 2042 et pour quel montant ?

3.1. Principes généraux

3.2. Traitements, salaires, pensions

- Revenu imposable - éléments imposables
- Exonérations : apprentis, stagiaire
- Charges déductibles

3.3. Revenus de capitaux mobiliers

- Revenus concernés
- Mise en place du PFU, choix PFU/IR

3.4. Plus-values immobilières : rappels

4. Quelles sont les autres déclarations à compléter ?

- Déclaration 2044 - Revenus fonciers
- Déclaration 2074, Plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux
- Déclaration 2042 C PRO - Revenus professionnels : BIC/ BNC / BA

5. Les charges déductibles du revenu global, les réductions et crédits d'impôt (déclarations 2042 et 2042 C)

- Charges déductibles du revenu global
- Réductions et crédits d'impôt

6. Comment déclarer l'IFI ?

- Déclaration 2042-IFI et ses annexes
- Quels montants déclarer ?

Bénéfices pour les participants

- Remplir les différentes déclarations de revenus
- Maîtriser les délais de déclaration
- Décrire les principales règles fiscales propre à l'impôt sur le revenu
- Appréhender les différents risques fiscaux propres aux déclarations visées

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé et revue des principes fondamentaux
- Étude de cas

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Savoir réaliser un examen de conformité fiscale (ECF) : les fondamentaux

Les experts-comptables sont les mieux « armés » pour réaliser, au profit de leurs clients, l'examen de conformité fiscale, qui est une nouvelle prestation de service qui apporte de la sécurité juridique et fiscale aux entreprises (et aussi au cabinet). La prestation ECF permet de sécuriser dans les meilleures conditions les résultats des entreprises qui le souhaitent. et permet aussi aux experts comptables de sécuriser aussi les travaux réalisés et notamment de leur FEC.

La prestation d'ECF implique que la décision de l'entreprise soit prise dès le dépôt des résultats de l'exercice sur lequel porte l'ECF. L'expert-comptable peut proposer cette prestation aux clients en leur expliquant les avantages qu'elle comporte en termes de contrôle fiscal. L'expert-comptable doit savoir apprécier l'importance des travaux que cet « audit fiscal » implique et connaître ses obligations.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0072.24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire le cadre réglementaire de l'examen de conformité fiscale
- Décrire les engagements pris par l'entreprise et par le prestataire
- Apprécier les obligations du « chemin d'audit » au regard des travaux réalisés par les cabinets sur les dossiers de leurs clients.
- Identifier les « points d'audit » les plus délicats.
- Procéder aux obligations relatives au compte rendu de mission

Questions traitées

Introduction : une nouvelle mission pour les experts-comptables qui assure de la sécurité juridique et de la confiance

- 1- L'encadrement réglementaire de l'examen de conformité fiscale
- 2- L'examen de conformité fiscale sécurise l'entreprise
- 3- Les 10 points du chemin d'audit de l'examen de conformité fiscale
- 4- Le déroulement et la conclusion de l'examen de conformité fiscale

Conclusion : Aider à la décision

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Initiation à la fiscalité des TPE/PME

Collaborateurs confirmés dans le domaine de la fiscalité, initiez-vous dans les meilleures conditions à la problématique de l'imposition des TPE et PME, cœur de cible de la clientèle du cabinet. Ces entreprises très petites ou moyennes ont besoin de sachants disposant d'un

bagage qui n'est ni très petit ni même moyen : accompagnez-les ! Grâce à cette formation, vous confirmerez vos connaissances des principes de base de la fiscalité des TPE/PME et saurez mieux appliquer les textes fiscaux et le régime fiscal adaptés à la taille de l'entreprise. Vous serez, à terme, en mesure de gérer de manière autonome le traitement fiscal d'un dossier-client TPE/PME.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0061. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Directeur financier
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Maîtriser les conditions d'application des différents régimes fiscaux des TPE/PME et notamment les conditions d'option.

Questions traitées

1. Présentation des différents régimes fiscaux applicables aux TPE

- De plein droit
- Sur option
- Les conditions d'application de ces différents régimes

2. Distinction IR/IS

3. Distinction entreprise individuelle, société de personne à l'IR, sociétés à l'IS

4. Distinction entre les activités BIC et les activités BNC

- La détermination des bénéfices imposables : encaissements / décaissements ; créances acquises / dettes nées ; adhésion AGA / adhésion CGA
- L'imposition des BIC
- Les produits imposables
- Les réductions de prix
- Les charges déductibles
- Les conditions générales de déduction
- Les principales charges déductibles
- Les frais de personnel et la question de la rémunération du dirigeant
- La rémunération du conjoint de l'exploitant individuel
- Les frais généraux
- Les immobilisations
- Les amortissements déductibles
- Les conditions de déduction des provisions
- La valorisation des stocks
- Les particularités de l'entreprise individuelle : les produits accessoires et la suppression de la théorie du bilan : les modalités d'application depuis 2012 et leurs conséquences

5. Le régime d'imposition des plus-values professionnelles

- En cours d'exploitation
- En fin d'exploitation
- Les dispositifs d'exonération et leurs conditions d'application dans les TPE

6. La TVA dans les TPE

- Franchise en base
- RSI
- RN
- Les principales règles de territorialité

- Les assujettis partiels et les redevables partiels
- Recouvrements de fin d'année

7. La CET (CVAE et CFE)

- Champ d'application
- Suppression sur 2 ans de la CVAE
- Plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée

8. L'examen de conformité fiscale

- Les 10 points de contrôle
- Les intérêts et conséquences de la demande d'examen pour les TPE/PME

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser les bases indispensables de la fiscalité professionnelle afin, à terme, qu'ils soient en mesure de gérer de manière autonome le traitement fiscal d'un dossier-client TPE/PME

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Compte tenu de l'étendue des thèmes traités et en fonction des attentes des participants, les animateurs adapteront la présentation. Certains sujets pourront être approfondis, tandis que d'autres pourront être traités plus rapidement.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Exposé
- Cas pratiques

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Savoir réaliser un examen de conformité fiscale (ECF) : mise en oeuvre pratique

La formation « ECF : mise en œuvre pratique » se veut opérationnelle. Il s'agit de savoir conclure le contrat, réaliser la prestation d'audit dans sa double approche comptable et fiscale, et de connaître les conditions de réalisation et de transmission du rendu de mission de l'examen de conformité fiscale. Elle développe les obligations contractuelles qui lient l'entreprise et le professionnel prestataire.

La formation présente principalement les « examens de conformité fiscales » réalisés sur les dossiers des entreprises dont les comptabilités sont tenues par les experts-comptables. La formation rappelle les principales règles comptables et fiscales propres à chacun des dix points d'audit et permettra de réaliser rapidement et sérieusement un examen de conformité fiscale.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0073.24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Savoir contracter un examen de conformité fiscale
- Analyser les 10 points prévus dans le chemin d'audit
- Identifier les difficultés comptables rencontrées dans les entreprises
- Préparer et transmettre le compte-rendu de mission

Questions traitées

Introduction : Une nouvelle prestation pour les professionnels du chiffre

1 - Une prestation contractuelle rémunérée

2 - Vérifier le respect des exigences de l'administration au regard des règles comptables

- La conformité du fichier des écritures comptables
- L'existence de la « caisse certifiée »
- La conservation des documents

3 - Une validation utile : les régimes fiscaux applicables et la régularité des options

4 - Examen du traitement comptable et fiscal des amortissements

- 5 - Examen du traitement comptable et fiscal des provisions
- 6 - Examen des charges à payer et des charges exceptionnelles
- 7 - Examen des règles d'exigibilité de la TVA
- 8 - Les suites de l'ECF : le compte rendu de mission

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de savoir décrire le cadre réglementaire de l'examen de conformité fiscale et les engagements pris par l'entreprise et par le prestataire.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Echanges d'expérience

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Comprendre et valider la liasse fiscale de l'intégration fiscale : difficultés et points de vigilance

Les participants à cette formation, qui connaissent déjà les conditions d'option pour le régime de l'intégration fiscale et les principales dispositions spécifiques à ce régime, pourront acquérir les connaissances nécessaires pour apprécier les conséquences déclaratives des opérations complexes concernant notamment celles liées aux modifications de périmètre du groupe.

Les participants pourront maîtriser à partir du contrôle des déclarations les conséquences comptables et fiscales de ces différentes opérations qui présentent un caractère plus exceptionnel dans les groupes de PME, mais qui pourtant se rencontrent.

Les points les plus délicats impliquent des obligations déclaratives qu'il convient de comprendre, de savoir mettre en œuvre et de contrôler.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0075. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser les points les plus délicats du régime de groupe tant à l'entrée dans le groupe qu'à la sortie.
- Valider les déclarations déposées par les groupes dans le cadre de la réalisation d'un examen de conformité fiscale qui constitue un point de contrôle prévu à l'arrêté.
- Conseiller ou non le régime de groupe à leurs clients.

Questions traitées

- **Analyse et contrôle des particularités applicables lors de la constitution du groupe et leur traduction déclarative :**
 - La gestion des déficits constatés avant l'entrée dans le groupe et le suivi déclaratif
 - Les exercices concernés par l'option pour le régime de groupe

- Le paiement de l'impôt sur les sociétés au titre du premier exercice intégré et le suivi des acomptes
- **Modalités d'application des règles régissant la déduction des charges financières du groupe (amendement Charasse)**
- **Déclaration du résultat d'ensemble en cas de sortie de groupe d'une ou plusieurs filiales et déclaration en cas de cessation de groupe :**
 - La gestion des déficits
 - Les rectifications de résultat à opérer
- **Respect des obligations déclaratives en cas de réintégration de certaines neutralisations opérées pendant le régime de groupe**
- **Conséquences des rectifications opérées par l'administration en cas de contrôle du groupe dans le respect des règles de prescription et la bonne application de la convention d'intégration fiscale**

Bénéfices pour les participants

- Valider les points délicats traduits dans les déclarations de résultats, propres et d'ensemble, et notamment en cas de réalisation d'un examen de conformité fiscale d'un groupe intégré

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les grands principes de l'intégration fiscale : conditions d'option pour le régime ; principales neutralisations et leur traduction dans les déclarations de résultats du groupe.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

Les points sensibles sont présentés à partir de l'étude des aspects déclaratifs que le groupe doit respecter. Cette approche s'articule autour d'exemples concernant principalement les petits groupes PME. Cette présentation doit aussi permettre de valider les déclarations déposées par le groupe et notamment en cas d'examen de conformité fiscale.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur

expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Maîtriser les difficultés de la détermination du résultat fiscal BIC/IS

Cette formation est destinée à éviter les erreurs lors de la détermination du résultat fiscal à l'IS et à l'IR et conduit à la maîtrise des crédits d'impôts et des régimes d'exonération les plus courants. Elle permettra par ailleurs de reconnaître les principales difficultés rencontrées lors de l'arrêté fiscal, de connaître les crédits d'impôts en vue de satisfaire au devoir de conseil.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0060. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Éviter les erreurs lors de la détermination du résultat fiscal à l'IS et à l'IR.

Questions traitées

1. Étude par cycles du plan comptable de certains points fiscaux complexes

- BIC et IS : Principes et critères de choix
- Choix entre actif commercial et patrimoine privé
- Incidences fiscales des règles comptables sur les actifs et les passifs
- Analyse des subventions et indemnités
- Crédit d'impôts et régimes de faveur
- Frais de recherche et développement
- Déductibilité des rémunérations et des cotisations sociales

2. Étude des régimes particuliers

- Fiscalité des titres et valeurs mobilières
- Plus-values professionnelles et régimes d'exonération
- Report des déficits à l'IR et à l'IS

- Régime des sociétés mères/filles et des sociétés transparentes fiscalement
- Distributions de dividendes

Bénéfices pour les participants

- Maîtriser les problèmes et les particularités des points essentiels tant sur un plan pratique que théorique pour éviter les erreurs lors de la détermination du résultat fiscal à l'IS ou à l'IR.
- Avoir une connaissance du sujet pour application éventuelle pour les points plus difficiles.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances générales en fiscalité et régimes d'imposition.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Cas pratiques
- Exposé
- Cas de synthèse

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Missions auprès des associations : aspects fiscaux

Cette formation permet aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes de connaître les points clés juridiques propres à ce secteur pour bien accompagner leurs clients ou auditer les comptes de ces structures. Elle met en évidence les points d'attention et les recommandations pour sécuriser la pratique de leurs clients, mesurer les risques et les éclairer

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0084. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Acquérir les connaissances fiscales indispensables du secteur non lucratif
- Mener la démarche en 3 étapes pour chaque activité déployée au sein de la structure et mesurer les conséquences en matière d'imposition

Questions traitées

Missions auprès des associations : aspects fiscaux

1- Les différentes sources de financement des associations et conséquences en matière fiscale

- Fonds propres, fonds publics, fonds privés
- Association ouverte ou fermée, avec des financements en provenance de l'étranger

2- La démarche pour appréhender la lucrativité d'une activité

- Les conséquences en matière d'imposition
- La notion de lien privilégié
- Sectorisation et filiation de certaines activités lucratives : pourquoi, comment et conséquences ultérieures

Certains aspects seront présentés sous forme de fiches techniques pour privilégier le temps pour les questions et la réalisation de cas pratiques.

Bénéfices pour les participants

- Connaître les points clés fiscaux propres à ce secteur pour bien accompagner leurs clients ou auditer les comptes de ces structures
- Identifier les points d'attention et les recommandations pour sécuriser la pratique de leurs clients, mesurer les risques et les éclairer

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé avec diaporama commenté
- Notes techniques
- Cas pratiques (énoncés et corrigés)
- Bibliographie

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Rapport de connexion.

Moyens matériels :

Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Contrôle fiscal : connaître les évolutions jurisprudentielles pour anticiper les risques

Cette formation est un panorama précis de l'actualité jurisprudentielle de l'année écoulée concernant essentiellement la petite et moyenne entreprise familiale et ses dirigeants. Elle permet de maîtriser et de prévenir certaines « zones de risques » que l'expert-comptable rencontre régulièrement dans le suivi fiscal de ses clients.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0004. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Anticiper les évolutions attendues en matière de contrôle fiscal et les risques rencontrés dans les dossiers particulièrement pour les PME et leurs dirigeants.

Questions traitées

1- Impôts directs

- Connexion entre fiscalité et comptabilité : les sources de risque fiscal
- L'acte anormal de gestion : source permanente de nombreux redressements
- Plus-values de cessions de titres et de fonds de commerce :
 - Quelle évaluation de la valeur des titres non cotés ?
 - Sous-évaluation, surévaluation, les litiges avec l'administration sur les valorisations des actifs
- Impôt sur le revenu, arrêts récents, notamment en matière de plus-values

2- Actualités de la holding

- Facturations de prestations
- Distinction entre rémunérations de services et redevances
- Holding animatrice

- Définition des titres de participation et remise en cause de l'exonération des plus-values sur cession de titres

3- Redressements en matière de TVA

- Les évolutions des difficultés pratiques en matière de TVA

4- Autre actualité marquante

- Arrêts récents en matière de recouvrement et de procédures dans le cadre des contrôles fiscaux

Bénéfices pour les participants

- Sécuriser ses pratiques fiscales
- Décrire les principaux risques fiscaux
- Décrire les grilles de lecture de la jurisprudence
- Décrire les principaux motifs de redressements

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir des connaissances générales en fiscalité.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échange d'expériences
- Le support est constitué de fiches thématiques qui constituent de véritables synthèses permettant d'avoir des rappels sur les textes faisant l'objet des litiges et de mieux comprendre les décisions des organes judiciaires

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Régime fiscal et les exonérations applicables aux plus-values privées (e-learning)

De plus en plus complexe, le régime d'imposition des plus-values réalisées par les particuliers a connu d'importants bouleversements au cours de ces dernières années. Qu'il s'agisse de vendre un immeuble ou des titres de sociétés, la maîtrise des régimes d'imposition applicables est indispensable pour déterminer l'impact de la cession, son coût et déterminer la stratégie patrimoniale de vos clients.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h30
Prix	125.00€ HT
Réf.	17.01FIS0027. 24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les modalités de taxations des plus-values privées sur les biens immobiliers et sur les valeurs mobilières et les droits sociaux
- Connaître les nouveaux dispositifs d'exonération totale ou partielle des plus-values

Questions traitées

1. Les plus-values immobilières

1.1. Modalités d'imposition

1.1.1. Montant de la plus-value nette taxable

- Détermination de la plus-value brute
- Abattement pour durée de détention
- Abattements exceptionnels

1.1.2. Mécanismes d'exonération de la plus-value

1.1.3. Obligations déclaratives

2. Les plus-values sur biens meubles corporels

2.1. Modalités d'imposition et abattement pour une durée de détention

2.2. Exonérations applicables

3. Les plus-values sur titres

3.1. Détermination de la plus-value nette taxable

- Calcul de la plus-value brute
- Application du PFU ou de l'IR, clause de sauvegarde
- Départ en retraite

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Tests d'auto-évaluation.
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.

- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Loi de finances 2025 et actualité fiscale 2024

Loi de finances 2025 et tous textes de l'année 2024

Maîtriser les nouvelles mesures permet d'en tirer le meilleur parti et d'en mesurer les risques éventuels pour les clients.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01FIS0057. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Connaître les nouveautés issues de la loi de Finances pour 2025 et de la loi de Finances rectificative et des autres textes législatifs de l'année 2024.

Questions traitées

Présentation exhaustive des mesures fiscales nouvelles en les replaçant dans le cadre fiscal général afin de bien comprendre les raisons des évolutions et des adaptations et modifications :

- Loi de finances 2025
- Loi ou des lois de finances rectificative(s) pour 2024
- Textes législatifs de l'année 2024
- Principaux commentaires administratifs au BOFIP et jurisprudences de l'année 2024

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, visio-conférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Comprendre et valider la liasse fiscale de l'intégration fiscale : fondamentaux

Les participants à cette formation pourront non seulement s'assurer que les conditions de l'option pour l'application du régime de l'intégration fiscale sont bien remplies et que celle-ci est donc régulière alors qu'il peut arriver que des irrégularités y soient constatées lors de contrôles fiscaux.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01FIS0074. 24

Les participants pourront mieux appréhender les cas dans lesquels l'option pour le régime de groupe est utile, si ce n'est nécessaire, pour le groupe et singulièrement le groupe de PME.

Les participants comprendront à partir des déclarations les neutralisations restantes d'opérations réalisées entre sociétés du même groupe et comprendront mieux le sens des écritures comptables spécifiques au régime de groupe qui ne font que traduire dans les comptes des sociétés du groupe la convention d'intégration fiscale.

Ainsi les participants qui réaliseront un examen de conformité fiscale dans un groupe intégré pourront répondre précisément dans le compte rendu de mission à la question de la validation du régime fiscal.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les règles fondamentales du régime de groupe et de valider leur bonne application dans les déclarations de résultats
- Valider le régime de l'intégration fiscale dans le cadre de l'examen de conformité fiscale
- Valider les conseils auprès des groupes pour opter ou non pour le régime fiscal de groupe

Questions traitées

- Validation du périmètre de l'intégration fiscale à partir des déclarations déposées et des justifications des options exercées

- Les modalités de prise en compte et de suivi des déficits pour la détermination du résultat d'ensemble
- L'analyse des rectifications à effectuer dans le régime de groupe à partir des déclarations de résultats du groupe
- L'analyse de la convention d'intégration fiscale et sa traduction dans les comptes des sociétés du groupe
- Les conséquences de l'intégration fiscale dans la réalisation de l'examen de conformité fiscale d'un groupe intégré

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants de connaître les plus grands risques fiscaux rencontrés dans les groupes (acte anormal de gestion et abus de droit).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

La formation alterne les rappels du droit et la traduction dans les déclarations de résultats propres à chaque société membre du groupe et dans le résultat d'ensemble. Les déclarations seront expliquées à partir d'exemples simples et pédagogiques.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Gestion de patrimoine

Le démembrement de propriété (e-learning)

Le démembrement de propriété est un véritable outil de stratégie patrimoniale. Issu à l'origine du droit civil, le démembrement est susceptible de toucher tous les domaines de la fiscalité. Les principes du démembrement et les différents impacts fiscaux sont présentés dans ce module e-learning.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01PAT0013 .24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître les grands principes juridiques attachés au démembrement de propriété
- Maîtriser les incidences fiscales de cet outil de gestion patrimoniale

Questions traitées

1- Aspects juridiques du démembrement de propriété

- Définitions, rappel des droits et obligations de l'usufruitier et du nu-proprétaire, étude des conséquences du démembrement sur les biens immobiliers, sur la situation des titres de société

2- Aspects fiscaux du démembrement de propriété

- Présentation des méthodes d'évaluation avec les conséquences du barème légal de l'usufruit ainsi que les aménagements apportés à son application par le législateur et par l'administration fiscale
- Incidences du démembrement de propriété au regard de certains impôts (impôt sur le revenu, plus-values, IFI, droits d'enregistrement, etc.) et de certains dispositifs fiscaux tels que les mesures en faveur de la transmission d'entreprise
- Les schémas de démembrement les plus fréquemment utilisés et leurs incidences fiscales

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Test d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Stratégies patrimoniales immobilières et financières complexes

Comment permettre à son client de bâtir une stratégie patrimoniale répondant simultanément à plusieurs objectifs grâce à l'immobilier ?

Comment combiner placement financier :

- Et fiscalité avantageuse ;
- Et transmission du patrimoine sans pour autant donner !

Cette formation vous permettra de mieux comprendre les enjeux patrimoniaux de votre client et de l'aider à prendre les bonnes décisions !

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01PAT0015 .24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Accompagner son client lors d'une réflexion patrimoniale devant répondre à plusieurs objectifs lors d'un investissement immobilier ou d'un placement financier
- Identifier les différents objectifs et analyser les différents modes d'investissement (direct ou indirect, pleine propriété ou démembrement de propriété)
- Savoir mesurer les intérêts et les risques du projet
- Sécuriser son conseil patrimonial

Questions traitées

La formation s'articule autour de cas pratiques qui évoqueront les différentes stratégies patrimoniales basées sur l'immobilier et les placements financiers.

1 - Optimisation fiscale

- Le couple et la location meublée
- La société civile de famille et option IS

2 - Se constituer des revenus futurs et/ou un patrimoine

- Savoir déterminer quel contrat d'assurance-vie choisir et quelle fiscalité appliquer lors de rachats partiels
- SCPI en direct ou au sein d'un contrat d'assurance-vie ?
- PERCO, PERP, Madelin ou PER : est-il toujours judicieux de transférer ses anciens contrats ?

3 - Préparer la transmission

- Assurance-vie : stratégies de versement après 70 ans
- Assurance-vie ou contrats de capitalisation ?
- Assurance-vie : clauses bénéficiaires particulières
- Clauses bénéficiaires démembrées

Bénéfices pour les participants

- Optimiser la fiscalité de son client en optant pour la location meublée
- Permettre à son client de se constituer des revenus pour la retraite à fiscalité allégée
- Permettre à son client de préparer la transmission de son patrimoine tout en protégeant son conjoint

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Donations : des exemples pour bien mesurer les opportunités et les limites

Les donations sont utilisées pour préparer la transmission du patrimoine, mais si les conditions juridiques ne sont pas bien maîtrisées elles peuvent devenir une bombe à retardement.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01PAT0021 .24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- S'approprier l'essentiel des différents types de donations

Questions traitées

- Les donations : rappel des fondamentaux
- Donation indirecte – Donation déguisée Danger !
- La donation-partage ou donation simple ?
- Donations à charge
- Rapport fiscal – Rapport civil des donations
- Fiscalité des donations : Combien ? Qui paye les droits ?

Bénéfices pour les participants

- Conseiller ses clients dans le cadre de la transmission du patrimoine
- Apprécier l'impact des donations sur la situation patrimoniale de son client

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences.
- Exposé
- Mini cas d'application.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Donner sans donner... grâce à la société civile de famille

Souvent la volonté de donner est freinée par la perte des pouvoirs de décision.

Or, à défaut d'anticiper et de préparer la transmission de son patrimoine, les droits de succession pourraient s'avérer être très élevés.

Comment faire pour donner sans donner ?

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01PAT0001.24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique
- Responsable service conseil

Objectifs professionnels

- Citer les principes de la donation
- Décrire l'organisation des pouvoirs
- Éviter les inconvénients d'une indivision, d'un démembrement
- Décrire l'affectation des résultats
- Expliquer l'affectation des résultats en présence de parts démembrées

Questions traitées

1. De l'utilité d'une société civile de famille

2. Donner sans donner le pouvoir !

- L'organisation des pouvoirs
- Éviter les inconvénients d'une indivision
- Éviter les inconvénients du démembrement
- Les droits de vote multiples

3. Donner sans donner les résultats !

- L'affectation des résultats
- L'affectation des résultats en présence de parts démembrées

Bénéfices pour les participants

- Savoir recourir à la société civile pour atteindre l'objectif visé tout en conservant le pouvoir de décision
- Savoir anticiper et mesurer les conséquences de la transmission de son patrimoine

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échange d'expériences
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Rapport de connexion.

Moyens matériels :

Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Conseiller vos clients à partir de leurs déclarations fiscales

Assister le client pour établir ses déclarations fiscales est une mission répandue dans les cabinets. Mais ce dernier est en attente, au-delà de l'aspect réglementaire, de conseils personnalisés lui permettant d'optimiser sa situation fiscale.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01PAT0011 .24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Connaître certaines règles fiscales particulières de détermination de l'impôt sur le revenu
- Approfondir la connaissance des déclarations de revenus et de ses nombreuses annexes
- Connaître les différents moyens d'optimisation fiscale pour mieux conseiller son client

Questions traitées

1- Anticiper l'évolution de la situation fiscale de son client

2- Charges déductibles destinées à améliorer les revenus futurs

- Se constituer un revenu différé à 5 ans
- Améliorer ses revenus à la retraite : le PER

3 - Alléger la fiscalité des revenus des placements financiers !

- PEA bancaire ou PEA assurance ?
- L'assurance-vie pour atténuer la fiscalité du capital

4 - Que faire pour améliorer le rendement des immeubles ?

- Créer ou gérer des déficits fonciers

- Agir sur la base imposable
- Choisir un régime fiscal différent des revenus fonciers
- Immobilier et réductions d'impôt

5 - Agir sur le paiement de l'impôt

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une bonne maîtrise des déclarations d'impôt sur les revenus des personnes physiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Études de cas : Stratégies patrimoniales immobilières et financières

Comment répondre à la problématique d'un client qui désire investir dans l'immobilier ou sur un placement financier ? Que lui conseiller et pourquoi ?

Cette formation vous permettra de mieux comprendre les enjeux patrimoniaux de votre client et de l'aider à prendre la bonne décision !

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01PAT0012 .24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- S'approprier différentes stratégies patrimoniales axées sur l'immobilier ou les placements financiers
-

Questions traitées

1. Optimisation fiscale

- Investissements immobiliers « ancien » incitatifs : Pinel, Denormandie, Censi-Bouvard, loi Cosse, etc.
- La location meublée pour répondre à quelle stratégie ?

2. Se constituer des revenus futurs et/ou un patrimoine

- Acquisition en démembrement social (ULS)
- Recours à l'assurance-vie
- Le PEA (Plan d'épargne en actions) quelle utilité ?

3. Préparer la transmission

- Assurance-vie et contrats de capitalisation

- Société civile de famille

Bénéfices pour les participants

- Accompagner son client lors d'une réflexion patrimoniale liée à un investissement immobilier ou à un placement financier
- Analyser différentes stratégies et s'assurer de l'adéquation entre le projet et les objectifs recherchés
- Savoir mesurer les intérêts et les risques du projet
- Sécuriser son conseil patrimonial

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir déjà une connaissance des régimes d'imposition des revenus provenant de l'immobilier et des placements financiers.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas
- Mini cas d'application
- Utilisation des techniques liées aux techniques sociétales et plus particulièrement de l'utilité de créer une société civile de famille, à l'assurance-vie et au démembrement de propriété

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Gestion et Finances

Pratiquer l'évaluation des PME

Du diagnostic à l'évaluation

Cette formation est destinée aux experts-comptables et aux collaborateurs qui souhaitent accompagner leurs clients en matière d'évaluation des petites et moyennes entreprises.

Centrée sur une approche pratique des problèmes de diagnostic/évaluation, cette formation propose une démarche méthodologique, une synthèse des méthodes d'évaluation et une aide à l'élaboration des comptes-rendus des missions. Résolument opérationnelle, la formation propose également des outils pratiques de type check-lists et exemple de feuilles de travail pour faciliter la réalisation de mission d'évaluation de PME.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	740.00€ HT
Réf.	17.01GEF0006 .24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les principes de l'évaluation des petites et moyennes entreprises
- Appliquer l'intégralité de la démarche, du diagnostic à l'évaluation :
 - Mettre en place une méthode opérationnelle pour évaluer les PME
 - Choisir entre les principales méthodes et techniques applicables à la petite et moyenne entreprise. Réaliser un test de dépréciation
 - Utiliser les outils disponibles méthodologiques et informatiques pour évaluer des PME
 - Mettre en œuvre une démarche opérationnelle de l'évaluation d'entreprise
 - Organiser la mission au sein du cabinet
 - Développer et facturer les missions d'évaluation des PME

Questions traitées

Introduction

- L'évaluation : moment clé dans la vie de l'entreprise et de l'entrepreneur

- Tester vos connaissances en début de séminaire : connaissez-vous vraiment les méthodes d'évaluation ?
- Particularités de l'évaluation de PME

1. Comprendre les fondamentaux de la prise de connaissance dans la démarche d'évaluation

- Pourquoi évaluer ?
- La prise de connaissance de l'entité à évaluer : Check-lists et autres outils opérationnels de prise de connaissance
- Le diagnostic de la PME à évaluer
- Les outils d'analyse : matrice EMOF, facteurs clés de succès
- Panorama des principaux risques de la PME et matrice d'impacts sur l'évaluation

2. Maîtriser les techniques d'évaluation des PME

- Testez vos connaissances sur les méthodes d'évaluation ?
- Panorama et choix des méthodes d'évaluation
- Connaître les outils bases de données et outils informatiques pour évaluer la PME
- Exemples pratiques d'évaluation de PME : avec les outils RCA et les outils TDA
- Exemples de rapports d'évaluation de PME
- Savoir exercer un esprit critique en matière d'évaluation

3. Développer les missions d'évaluation des PME

- Les tests de dépréciation : prétexte au développement de la mission
- Savoir réaliser un test de dépréciation en contexte PME
- Connaître les normes professionnelles applicables aux missions d'évaluation de PME
- Savoir valoriser et commercialiser la mission d'évaluation

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en matière de règles de gestion et de finance.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas
- Échange d'expériences
- Évaluation de l'acquisition des connaissances

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Mission d'accompagnement du client dans la cession de son entreprise : de l'intention à la mise en œuvre

En 2021, le marché mondial des fusions-acquisitions a atteint une année record avec plus de 5 650 milliards de dollars d'opérations selon Dealogic. Ces opérations peuvent être motivées par de nombreuses raisons, notamment la volonté de saisir une opportunité stratégique, se séparer d'une branche d'activité ou encore de changer d'horizon professionnel. Ainsi, il est primordial de bien comprendre et maîtriser les principaux enjeux d'une cession d'entreprise afin qu'elle soit réussie.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01GEF0018 .24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste

Objectifs professionnels

- Connaître les règles juridiques et fiscales relatives aux cessions.
- Appréhender les différents outils utilisés tout au long du processus de cession.

Questions traitées

Introduction aux opérations de cession

- Les différents acteurs du marché (banque d'affaires, CCI, banques, etc.)
- Les points d'attention (fiscal, patrimonial, opérationnel)

Le déroulé d'une opération de cession

- Analyse la situation de la société (diagnostic opérationnel et financier)
- Comprendre les objectifs du dirigeant (cession totale ou partielle, transmission, etc.)
- La préparation de la documentation (info-mémo, teaser, NDA, etc.)

- L'approche des acquéreurs potentiels (identifier les acquéreurs, plateformes fusacq, alvo, etc.)
- La négociation avec les acquéreurs potentiels (de la LOI au protocole de cession)

Place à la pratique, mise en situation & jeux de rôle

- L'EC et son client : comment se positionner en tant que conseil clé
- Le client et l'acquéreur potentiel : protéger son client et le guider
- La finalisation de l'opération : accompagner son client jusqu'au bout

Bénéfices pour les participants

- Appréhender les pratiques d'accompagnement à la cession d'entreprises, aussi bien sur le déroulé d'un tel processus que son aspect pratique.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Fiches techniques annexes portant sur :
 - Glossaire - Le langage des opérations de cession (outils, contrats, etc.)
 - Le déroulé d'une opération de cession (points clés des différentes étapes)
 - Les points clés à avoir en tête lors d'une cession.
- Des mini cas d'application portant sur les sujets du 3 du plan ci-dessus
- Cas fil rouge sur lequel les participants travailleront l'après-midi en groupes avec :
 - Une partie compréhension du sujet et construction d'une situation réelle ;
 - Une partie « jeux de rôles » basée sur le travail réalisé au préalable et une trame communiquée aux participants.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Juridique

S'initier à la pratique du secrétariat juridique

Cette formation permet à des collaborateurs comptables ou à des secrétaires, sans formation juridique initiale, de découvrir les fondamentaux du droit des sociétés et de s'initier à la préparation des travaux récurrents de secrétariat juridique menés pour les clients.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	390.00€ HT
Réf.	17.01JUR0014 .24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur juridique
- Assistant de direction
- Secrétaire administratif

Objectifs professionnels

- Appréhender les bases du droit des sociétés
- S'initier à la mission de suivi juridique annuel
- Maîtriser les termes juridiques les plus utilisés et le calendrier des obligations légales courantes
- Apprécier les conséquences du non-respect de ces obligations

Questions traitées

1- Les fondamentaux en droit des affaires

- Sources de droit, organisation judiciaire et responsabilité
- Notion de personne morale
- Commissaire aux comptes
- Entreprises en difficulté

2- SARL/SAS : principales caractéristiques

- Dispositions communes
- Connaissances de base SARL

- Connaissances de base SAS

3- La mission de secrétariat juridique

- Définition de la mission
- Initiation à la création de société
- Secrétariat juridique SARL
- Secrétariat juridique SAS
- Diligences post-approbation des comptes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences.
- Étude de cas.
- Exposé.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Les fondamentaux en droit - Niveau 2 : droit des sociétés (e-learning)

Cette formation e-learning est destinée à des collaborateurs assistants qui souhaitent acquérir une pratique. Tout ce que vous devez savoir sur le droit des sociétés !

Pour vous, collaborateur non-juriste parce que :

- Le droit des sociétés est indissociable de la comptabilité
- Vous devez entretenir et développer votre culture juridique
- Les erreurs en matière juridique mettent en péril la relation client et la mission générale du cabinet pour son client
- Le devoir de conseil s'impose chaque jour davantage dans vos obligations professionnelles, y compris et surtout dans le domaine du droit des sociétés.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01JUR0016 .24

Dans cette formation en e-learning, les participants apprendront ou conforteront leurs connaissances de base de :

- L'organisation judiciaire relative aux litiges concernant les entreprises : les fondamentaux en droit des sociétés et le rôle du commissaire aux comptes, les sources du droit, la responsabilité civile et pénale, les juridictions ;
- Les bases du droit des sociétés : personnalité morale, capacité juridique, caractéristiques et étapes de la vie d'une société ;
- Les particularités propres au droit des sociétés : typologie et fonctionnement des différentes sociétés et l'organisation du commissariat aux comptes.

Un concept idéal de formation offrant plus de souplesse, de liberté, d'efficacité, d'économie de temps et de déplacement !

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Assistant de direction

Objectifs professionnels

- Décrire l'organisation judiciaire relative aux litiges concernant des sociétés
- Décrire les spécificités des personnes morales
- Distinguer les particularités propres aux entreprises sous forme de société

Questions traitées

1. Les sources de droit et l'organisation judiciaire
2. La notion de personne morale
3. Les éléments caractéristiques d'une société
4. Les étapes de la vie d'une société
5. La typologie des sociétés
6. Le rôle du commissaire aux comptes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Test d'auto-évaluation

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :

- À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Actualisation en droit des sociétés

Cette formation permet de faire le point sur l'actualité juridique et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01JUR0003 .24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente.
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois.
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés.

Questions traitées

Nouveautés législatives et réglementaires :

- Ordonnance du 8 février 2023 et décret du 9 novembre 2023
- Loi du 9 mars 2023 et décret du 25 juillet 2023
- Ordonnance du 6 décembre 2023 et décret du 30 décembre 2023
- Décret du 28 février 2024 : nouveaux seuils
- Loi du 14 février 2022, loi du 26 janvier 2024
- Ordonnance du 24 mai 2023, décret du 2 juin 2023, loi du 22 avril 2024
- Arrêté du 26 décembre 2023
- Loi du 13 juin 2024

Dispositions antérieures : des précisions 2023/2024 :

- Loi Pacte du 22 mai 2019 : impact des nouveaux seuils
- Groupes : désignation des CAC (précisions CNCC)
- PE : dispense d'établissement du rapport de gestion

Jurisprudences :

Notamment :

- **SARL**
 - Rémunérations des gérants
 - Gérant de paille et compte courant débiteur
 - Nomination irrégulière d'un dirigeant
 - Prêt au gérant : conséquences juridiques
 - Conventions réglementées et personne interposée
 - Convention de compte courant avec un associé et convention réglementée
 - Gérant compte courant débiteur : extension de la procédure collective
 - Expertise de gestion
 - Management « fees » : acte anormal de gestion ?
 - Transmission de parts sociales aux héritiers
 - Exclusion d'un associé (SELARL), participation au vote
 - Transformation de la SARL : rapport d'un CAC sur la situation

Sociétés par actions

- **SAS**
 - SAS en liquidation judiciaire : responsabilité de la personne président et de ses représentant légaux
 - Président et durée du mandat
 - Rémunération du Président (augmentation)
 - Révocation du président pour faute lourde

- Membres du conseil de surveillance qualifiés de dirigeant de fait
- Décision collective : calcul de la majorité (limite statutaire)
- Actions de préférence sans droit de vote
- Management "fees"
- SELAS : dividendes et cotisations sociales
- Transformation SA et SAS et clause d'inaliénabilité
- **SA**
 - **Mise en réserve des bénéfices : abus de majorité ?**
 - **Rapport du CAC et suppression du droit préférentiel de souscription**
 - **Quorum contesté : assemblée nulle**
- Divers**
- - Décision de prorogation de la société : abus de minorité
 - Prorogation de la société : conditions de délibération
 - Décision prise à l'unanimité : impossibilité d'abus de majorité
 - Non dépôt d'actes au greffe et non dépôt des comptes annuels au greffe : prescription
 - Société en formation : assouplissement
 - Apport de biens communs
 - Faute inexcusable d'un dirigeant
 - SCI
 - Retard de paiement : pénalités
 - Entrepreneurs individuels et insaisissabilité de la résidence principale
 - Procédures collectives et responsabilité des dirigeants

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir une bonne maîtrise du droit des sociétés.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Étude de cas
- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Les fondamentaux en droit - Niveau 1 : connaissances de base (e-learning)

Cette formation e-learning est destinée à des collaborateurs assistants qui veulent acquérir une pratique. Tout ce que vous devez savoir du droit civil pour accompagner vos clients !
Pour vous, collaborateur non-juriste :

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	6h00
Prix	300.00€ HT
Réf.	17.01JUR0015 .24

- Parce que le droit civil est indissociable de la vie d'un client du cabinet
- Pour entretenir et développer la culture juridique des collaborateurs
- Pour comprendre les mécanismes juridiques qui régissent les relations entre les personnes sujets de droits
- Pour assurer le devoir de conseil
- Pour vous qui avez besoin d'une vision juridique globale et d'un socle de connaissances « de base » en droit civil

Un concept idéal de formation offrant plus de souplesse, de liberté, d'efficacité, d'économie de temps et de déplacement !

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Assistant de direction

Objectifs professionnels

- Comprendre l'organisation judiciaire
- Se familiariser avec les principes juridiques
- Connaître les bases du droit des contrats
- Connaître l'essentiel en droit de la famille (régimes matrimoniaux et successions)

Questions traitées

1. Les sources du droit et l'organisation judiciaire
2. La notion de personnalité juridique

3. Initiation au droit des contrats
4. Découverte des principaux régimes matrimoniaux
5. Initiation au droit des successions

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Séquences vidéo
- Test d'auto-évaluation
- Tutorat asynchrone

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 6 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Actualisation en droit des sociétés

Cette formation permet de faire le point sur l'actualité juridique et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01JUR0020 .24

Vous êtes concernés

- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente.
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois.
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés.

Questions traitées

Nouveautés législatives et réglementaires :

- Ordonnance du 8 février 2023 et décret du 9 novembre 2023
- Loi du 9 mars 2023 et décret du 25 juillet 2023
- Ordonnance du 6 décembre 2023 et décret du 30 décembre 2023
- Décret du 28 février 2024 : nouveaux seuils
- Loi du 14 février 2022, loi du 26 janvier 2024
- Ordonnance du 24 mai 2023, décret du 2 juin 2023, loi du 22 avril 2024
- Arrêté du 26 décembre 2023
- Loi du 13 juin 2024

Dispositions antérieures : des précisions 2023/2024

- Loi Pacte du 22 mai 2019
- Impact des nouveaux seuils
- Groupes : désignation des CAC (précisions CNCC)
- PE : dispense d'établissement du rapport de gestion

Jurisprudences :

Notamment :

- **SARL**
 - Rémunération des gérants
 - Gérant de paille et compte courant débiteur
 - Nomination irrégulière d'un dirigeant
 - Prêt au gérant : conséquences juridiques
 - Conventions réglementées et personne interposée
 - Convention de compte courant avec un associé et convention réglementée
 - Gérant compte courant débiteur : extension de la procédure collective
 - Expertise de gestion
 - - Management « fees » : acte anormal de gestion ?
 - Transmission de parts sociales aux héritiers
 - Exclusion d'un associé (SELARL), participation au vote
 - Transformation de la SARL : rapport d'un CAC sur la situation

-

Sociétés par actions

- **SAS**
 - SAS en liquidation judiciaire : responsabilité de la personne président et de ses représentant légaux
 - Président et durée du mandat
 - Rémunération du Président (augmentation)
 - Révocation du président pour faute lourde

- Membres du conseil de surveillance qualifiés de dirigeant de fait
- Décision collective : calcul de la majorité (limite statutaire)
- Actions de préférence sans droit de vote
- Management « fees »
- SELAS : dividendes et cotisations sociales
- Transformation SA et SAS et clause d'inaliénabilité
- SA
- Mise en réserves des bénéfices : abus de majorité ?
- Rapport du CAC et suppression du droit préférentiel de souscription
- Quorum contesté : assemblée nulle ?

Divers

- Décision de prorogation de la société : abus de minorité
- Prorogation de la société : conditions de délibération
- Décision prise à l'unanimité : impossibilité d'abus de majorité
- Non dépôt d'actes au greffe et non dépôt des comptes annuels au greffe : prescription
- Société en formation : assouplissement
- Apports de biens communs
- Faute inexcusable d'un dirigeant
- SCI
- Retard de paiement : pénalités
- Entrepreneurs individuels et insaisissabilité de la résidence principale
- Procédures collectives et responsabilité des dirigeants

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de maîtriser les fondamentaux du droit des sociétés.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Étude de cas
- Exposé

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Assurer au quotidien le suivi juridique des sociétés - collaborateur expérimenté (Niveau 3)

Faites le point en deux jours sur le suivi juridique quotidien des sociétés commerciales (SA, SARL et SAS).

Vous souhaitez développer les missions juridiques auprès des sociétés ? Au-delà du secrétariat juridique lié à l'approbation des comptes annuels, maîtrisez les opérations juridiques récurrentes pour accompagner l'entreprise tout au long de sa vie.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	740.00€ HT
Réf.	17.01JUR0022 .24

Vous êtes concernés

- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

- Avoir les connaissances juridiques nécessaires à la gestion courante d'un dossier de société commerciale (SA, SARL, SAS).
- Comprendre le déroulement des événements marquants de la vie d'une société sous l'angle juridique.
- Savoir mesurer les interactions entre le droit et le chiffre pour la mise en place de la mission juridique.

Questions traitées

Droit des sociétés SA, SARL et SAS

1- Suivi juridique courant

- Nomination des dirigeants de société et du commissaire aux comptes
- Fixation de la rémunération des dirigeants
- Rapport de gestion et autres rapports
- Affectation du résultat

- Suivi des conventions réglementées

2- Événements particuliers dans la vie d'une société

- Constitution de société et responsabilité des fondateurs
- Modification des statuts
- Cession de parts ou d'actions
- Fusion de sociétés
- Réunion de toutes les parts (actions) en une seule main
- Cessation d'activité de la société

Bénéfices pour les participants

- Acquérir les connaissances pratiques qui permettent d'assurer au quotidien le suivi juridique des sociétés et d'accompagner la PME dans ses obligations juridiques récurrentes.
- Comprendre en présence de certaines décisions ou de certains événements qui marquent la vie des sociétés, le déroulement des opérations juridiques afin d'assister efficacement les clients dans un rôle d'interface avec des intervenants spécialisés.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les bases du droit des sociétés et d'être initié à la mission de suivi juridique annuel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et

concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Entreprise en difficulté : de la détection aux procédures préventives : mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde

Cette formation est destinée aux experts-comptables, commissaires aux comptes et collaborateurs de haut niveau qui souhaitent se perfectionner dans la maîtrise des procédures de prévention en matière de traitement des difficultés des entreprises et maîtriser les procédures antérieures au dépôt de bilan.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01JUR0012 .24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- Maîtriser la loi de sauvegarde actualisée dans un environnement PME et savoir distinguer les différentes procédures préventives.
- Connaître les enjeux de la prévention pour le dirigeant, l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.
- Savoir préparer les dossiers à présenter au tribunal de commerce.
- Savoir identifier les indices de défaillance des entreprises nécessitant le déclenchement de l'alerte par le commissaire aux comptes.
- Maîtriser le fonctionnement du mandat ad hoc, de la conciliation et de la sauvegarde.

Questions traitées

1- Les enjeux de la prévention et les apports de la réforme de la loi de sauvegarde, ordonnance du 14 mars 2014 et décret d'application du 18 juillet 2014

2- La prévention des difficultés : un souci permanent du dirigeant pour réagir avant cessation des paiements

- Anticipation et diagnostic
- Mise en place et analyse de clignotants
- Les outils du diagnostic et du suivi des mesures prises
- Le rapport de gestion et la prévention
- Le rôle des CIP
- Le choix de la stratégie
- La négociation avec les créanciers et le suivi des accords
- Le rôle de la CCSF
- Les aides conjoncturelles aux entreprises en difficulté
- Mandat ad hoc et conciliation : avantages et inconvénients, choix de la procédure et documents à préparer
- La procédure de sauvegarde, la procédure de sauvegarde financière accélérée (SFA), la procédure de sauvegarde accélérée
- Le déclenchement de la procédure d'alerte par le commissaire aux comptes
- Le dossier à préparer pour le tribunal de commerce
- La prévention à l'initiative des tiers
- La convocation au tribunal de commerce
- Les échecs de la prévention et leurs conséquences

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas.
- Exposé.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Savoir traiter les assemblées générales des SARL et SAS

Application aux SARL et SAS

L'objectif de cette journée est de préparer et ou de superviser les assemblées générales annuelles au sein des SARL et SAS afin d'en assurer la régularité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	390.00€ HT
Réf.	17.01JUR0025 .24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique

Objectifs professionnels

- Savoir préparer et ou superviser les assemblées générales annuelles des SARL et SAS.

Questions traitées

Introduction sur la mission juridique dans les cabinets

1 - Les décisions collectives dans les SARL

- Les différentes décisions collectives
- L'organisation des assemblées générales
- Le formalisme et les formalités

2 - Les décisions collectives dans les SAS

- Les différentes décisions collectives
- L'organisation des assemblées générales
- Le formalisme et les formalités

3 - La mission d'approbation des comptes annuels

- Dans la SARL
- Dans la SAS

4 - Les opérations complémentaires à l'AGOA

- Nominations et fixation de la rémunération des dirigeants

- Transfert de siège
- Perte de la moitié du capital
- Autorisations diverses

Bénéfices pour les participants

- Appréhender les fondamentaux juridiques nécessaires dans leur pratique juridique régulière au sein des cabinets.
- Être en mesure de mieux préparer ou superviser le suivi des assemblées générales au sein du cabinet.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Étude de cas

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Management/Marketing/Communication

Quel management pour votre équipe au quotidien ? – niveau 1

Les attentes des collaborateurs ont évolué dans un contexte sociologique en mutation. Ils souhaitent aujourd'hui comprendre le sens de leur fonction au sein du cabinet, plus de reconnaissance, bénéficier de perspectives d'évolution et s'épanouir dans leur cadre de travail.

Comment gérer au quotidien son équipe pour fidéliser, motiver, former, recruter, écouter, déléguer et créer un cadre de travail épanouissant et performant. Vaste programme !

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01MAN000 1.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Responsable secteur d'activité

Objectifs professionnels

- Identifier les outils du manager efficace et les comportements appropriés pour bien les utiliser.
- Connaître les différents styles de management et les circonstances pour les mettre en œuvre.
- Développer ses qualités de leadership, de motivation, d'écoute et de développement des compétences de ses collaborateurs.

Questions traitées

1- Donner du sens à l'action et motiver

2- Clarifier les règles du jeu et définir les fonctions au sein du cabinet

3- Négocier des objectifs, attribuer des moyens

4- Savoir gérer et rectifier les erreurs de ses collaborateurs

5- Évaluer les résultats et apprécier les performances

6- Organiser sa disponibilité, déléguer et contrôler

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé.
- Étude de cas.
- Échange d'expériences.
- Jeux de rôles.
- Travail en sous-groupes.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Comment manager votre équipe pour performer durablement ? – niveau 2

Le management d'équipe, comme toute compétence technique, mais aussi comportementale, s'apprend et peut se transmettre !

Après une première formation « Manager son équipe au quotidien » de niveau 1 qui a sensibilisé les participants sur les fondamentaux du

management des collaborateurs (les missions, la motivation individuelle, la délégation, les modes de management et quelques outils, etc.), voici une formation de niveau 2 de perfectionnement qui permettra aux participants du niveau 1 de conforter les premiers acquis et développer de nouvelles compétences pour mieux manager leurs équipes.

L'objet de cette formation est également, par des exercices pratiques d'application, de confronter les participants aux difficultés pratiques et quotidiennes de leur fonction en leur proposant des solutions concrètes à mettre en œuvre au cabinet.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01MAN000 2.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission CAC
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- La motivation collective au service de la cohésion d'équipe : les caractéristiques d'une équipe performante, les actions managériales au service de la cohésion.
- Prévenir et gérer les conflits au sein de l'équipe : comprendre le mécanisme du conflit, le rôle du manager face au conflit, la posture à adopter en résolution.
- Savoir conduire une réunion efficace : les objectifs possibles d'une réunion, les étapes pour une réunion de qualité, la gestion des cas difficiles, quelques techniques d'animation, etc.
- Les différents entretiens managériaux : focus sur les entretiens d'évaluation, professionnel et l'entretien de recrutement. À quoi servent-ils ? La posture du manager, les étapes, les erreurs à éviter.

Questions traitées

1 - Comment mettre en œuvre la cohésion d'équipe au travers d'un management coopératif et participatif ? Mettre en place un management non générateur de conflits et connaître le rôle du manager dans la résolution d'un conflit

2 - Savoir ce qu'il faut faire lors d'un entretien annuel et professionnel : les bonnes pratiques et la bonne posture

3 - Intégrer les réunions en tant qu'outil managérial : leur utilité et leurs enjeux. Savoir préparer et conduire une réunion efficacement

Bénéfices pour les participants

- Animer et fédérer une équipe
- Comprendre les mécanismes des conflits et savoir les prévenir
- Connaître les clefs d'une réunion efficace et mener un entretien annuel et professionnel

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de connaître les fondamentaux du management.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Échange d'expérience
- Jeux de rôles
- Travail en sous-groupes

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport

de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Pourquoi et comment développer vos compétences comportementales (soft skills) et celle de votre équipe ?

Dans un contexte où le numérique et l'intelligence artificielle rebattent les cartes du marché des missions incontournables des cabinets, où les attentes des entrepreneurs en termes de conseil s'accroissent, l'expert-comptable et ses collaborateurs sont amenés à développer des compétences non techniques liées au savoir-être : les softs skills. Organisation, capacité d'écoute, esprit d'équipe, créativité, intelligence émotionnelle ou encore adaptabilité sont de plus en plus nécessaires tant en interne que dans la relation client.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01MAN000 3.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Identifier les enjeux du développement des *softs skills* au sein du cabinet pour ses collaborateurs et ses clients.

Questions traitées

1- Identification des compétences et différentes familles de *soft skills*

- Équilibre personnel
- Adaptation
- Créativité, proactivité
- Organisation
- Management

2- Utilité des *soft skills* dans le bon fonctionnement et le développement d'un cabinet

- Lister l'ensemble des avantages à développer ses compétences au sein d'un cabinet :
 - Pour les collaborateurs
 - Pour les clients

- Pour les dirigeants
- Intérêt de prendre en compte ces compétences dans le cadre du bon fonctionnement du cabinet et des futurs recrutements

3- Initiation au développement des *soft skills*

- Acquisition d'un outil de repérage de personnalités pour identifier les compétences transversales plus facilement associées aux différents profils, pour soi, pour ses collaborateurs et pour les futurs recrutements
- Identification des *soft skills* mises en œuvre naturellement et celles que nous avons à développer vis-à-vis des collaborateurs et des clients

4- Identification des *soft skills* utiles au bon fonctionnement et au développement du cabinet

- Savoir repérer et exprimer les besoins de développement de *soft skills* d'un collaborateur pour répondre aux besoins de fonctionnement et aux attentes de la clientèle

5. Formation des collaborateurs pour développer leurs *soft skills*

- Être capable d'identifier et de mettre en œuvre des moyens de développement des *soft skills* en interne

6. Intégration de nouveaux profils au cabinet

Identifier les *soft skills* attendues lors d'un recrutement

Bénéfices pour les participants

- Analyser les nouvelles attentes de vos clients et vos collaborateurs
- Impulser le développement de ces compétences auprès des collaborateurs
- Identifier et développer vos *soft skills* par l'analyse de la personnalité
- Améliorer votre relation client et votre management d'équipe

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Training sur outils managériaux de progression des compétences
- Jeux de rôles
- Travail en sous-groupes
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Secteurs

Traiter un dossier Transport (taxis, VTC...)

Le traitement d'un dossier de transport de personnes nécessite d'en maîtriser les particularités comptables, fiscales, sociales et juridiques.

Au-delà de ces aspects, une maîtrise de l'environnement dans lequel évoluent aujourd'hui les transporteurs de personnes va s'avérer indispensable pour pouvoir faire face à l'important besoin de conseil de ces clients.

Cette maîtrise de l'environnement va notamment passer par une connaissance approfondie des différents acteurs de ce secteur, une maîtrise des outils informatiques de gestion utilisés en pratique et un suivi précis des risques et évolutions juridiques, commerciales et réglementaires du métier.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SEC0006 .24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Décrire le secteur du transport de personnes et ses différents intervenants
- Recenser les inquiétudes des transporteurs de personnes et leurs besoins de conseil
- Appliquer les normes comptables, fiscales, sociales et juridiques du secteur
- Gérer les cycles

Questions traitées

PARTIE 1

1. Présentation du secteur et des acteurs

- Présentation générale du secteur
- Intervenants et réseaux du secteur
- Actualités du secteur et nouveaux besoins des clients
- Synthèse et cas pratiques

2. Environnement juridique du secteur

- Règles d'accès aux différentes professions
- Obligations en cours d'activité
- Obligations vis-à-vis des clients
- Synthèse et cas pratiques

3. Environnement juridique du secteur

- Analyse économique et structure financière des entreprises du secteur
- Prix et facturation
- Principaux postes de coût
- Synthèse et cas pratiques

PARTIE 2

1. Spécificités comptables

- Plan comptable professionnel
- Particularités comptables
- Programme de travail type / Questions à poser
- Tenue du dossier de travail
- Écritures comptables types
- Risques liés au processus comptable et au contrôle interne
- Proposition de mission : accompagnement à la gestion
- Synthèse et cas pratiques

2. Spécificités fiscales

- Imposition des bénéficiaires
- TVA
- Contribution économique territoriale
- Taxe sur les véhicules de société (TVS)
- Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)
- Synthèse et cas pratiques

3. Spécificités sociales

- Environnement social (Convention collective, conventions particulières)
- La sécurité sociale des chauffeurs de taxi (Dirigeants/Salariés)

- Responsabilité sociale des plateformes électronique
- Santé et sécurité
- Synthèse et cas pratiques

Conclusion : Synthèse sur la valeur du cabinet d'expertise comptable

Bénéfices pour les participants

- Connaître le secteur du transport de personnes et ses différents intervenants.
- Appréhender les inquiétudes des transporteurs de personnes et leur besoin de conseil.
- Maîtriser les aspects comptables, fiscaux, sociaux et juridiques du secteur.
- Gérer les cycles.
- Développer des missions de conseils adaptés.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances préalables du secteur des transports.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application
- Échange d'expériences

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Traiter un dossier de très petite association (sportive, culturelle, caritative...) : points de vigilance

Le traitement d'un dossier de petite association nécessite d'en maîtriser les particularités comptables, fiscales, sociales et juridiques, et en particulier les points de vigilance précis à connaître en cabinet.

Cette typologie de formation « points de vigilance » entre dans les précisions techniques et concrètes à connaître sur l'environnement dans lequel évoluent aujourd'hui les petites associations, et à l'important besoin de conseil qui en découle.

Prise connaissance approfondie des différents acteurs, maîtrise des outils informatiques de gestion utilisés en pratique et suivi précis des risques et évolutions juridiques, commerciales et réglementaires du métier s'avère particulièrement important dans le contexte de la situation actuelle.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SEC0007.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Comprendre le contexte et l'origine de la mission.
- Appliquer les normes comptables, fiscales, sociales et juridiques du secteur.
- Recenser les points de vigilance.

Questions traitées

Introduction : Qu'est-ce qu'une très petite association ?

1. Pourquoi l'association s'adresse à un conseil ?

2. Comment le conseil peut aborder le dossier ? Les points de vigilance

- L'analyse de l'activité et des ressources de l'association : le point d'entrée de la compréhension du dossier.
- Approche des risques juridiques.

- Approche des risques fiscaux.
- Approche des risques comptables.
- Approche des risques sociaux.

Conclusion : comment vendre les missions de conseil adaptées à cette taille de dossier ?

Ces points seront développés sous un angle technique, pratique et très concret, pour une mise en application directe en cabinet.

Des mises en situation et des méthodes pédagogiques participatives adaptées au format « classe virtuelle » seront notamment proposées dans ce séminaire.

Bénéfices pour les participants

- Décrire le cadre des petites associations et ses différents intervenants.
- Appliquer les normes juridiques, fiscales, sociales et comptables.
- Gérer les cycles et identifier les points de vigilance.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales du secteur associatif.

Le participant doit avoir téléchargé le diaporama et le fichier Excel mis à sa disposition sur son espace participant Jinius.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini-cas pratiques donnant lieu à la production d'une check-list des points de vigilance
- Échange d'expériences

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Le suivi administratif, fiscal et comptable des dons aux associations : points de vigilance

Comment faire face aux nouvelles obligations comptables et de déclaration des dons reçus ? vos clients associations ont besoin de vos conseils pour mettre en place le suivi des reçus fiscaux émis : en termes de contrôle interne ? que faut-il déclarer et comment ?

Dons et mécénat en numéraires, en nature, en provenance de l'étranger : bien les suivre sur le plan administratif et comptable est indispensable pour surveiller les franchissements de seuils et limiter les risques d'une déclaration non exhaustive ou non pertinente.

Le participant va acquérir les connaissances nécessaires en matière de dons ou de mécénat pour accompagner ses clients dans le recensement des informations et la mise en place d'un outil de suivi des dons reçus.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	2h00
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SEC0023 .24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Définir la notion de dons, les différentes formes possibles
- Identifier qui peut émettre des reçus fiscaux
- Identifier les points de vigilance du suivi administratif, comptable et fiscal des dons

Questions traitées

- Introduction / Cadre général : qui peut émettre des reçus fiscaux, AGP ou pas AGP ?
Points de vigilance :
 1. Suivi administratif : base de données (enjeux RGPD) / production matérielle des reçus / recours éventuel à un prestataire
 2. Suivi comptable :
 - a. Comment cadrer avec la comptabilité ?
 - b. Suivi du franchissement des seuils

- i. Enjeux de désignation d'un CAC
 1. Obligations déclaratives
 2. Dons en provenance de l'étranger
 - c. Quelles sont les informations utiles pour l'annexe ?
 - i. Lien avec le CROD et le CER si appel à la générosité du public
 - ii. Lien avec l'ESAR (état séparé des avantages et ressources), si dons en provenance de l'étranger
3. Suivi fiscal :
- Comment déclarer les dons ayant donné lieu à l'émission d'un reçu fiscal ?
 - Mesurer le risque en cas de déclarations incomplètes ou erronées

Production d'un outil de suivi qui répond à ces différents enjeux, coconstruit avec le groupe tout au long de cette formation.

Bénéfices pour les participants

- Acquérir les connaissances indispensables sur les dons et le mécénat dans les associations et les points de vigilance
- Collaboration à la mise en place d'un outil de suivi
- Inventorier les natures de flux à traiter
- Point d'attention sur les dons en provenance de l'étranger

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé avec diaporama commenté
- Échange d'expériences

- Test de validation des acquis
- Trame d'un outil de suivi à mettre en place chez le client : matrice Excel de suivi des reçus fiscaux avec les points d'attention coconstruit en séance.

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Traiter un dossier Transport (marchandises...)

Le traitement d'un dossier de transport de marchandises nécessite d'en maîtriser les particularités comptables, fiscales, sociales et juridiques.

Au-delà de ces aspects, une maîtrise de l'environnement dans lequel évoluent aujourd'hui les transporteurs de marchandises va s'avérer indispensable pour pouvoir faire face à l'important besoin de conseil de ces clients.

Cette maîtrise de l'environnement va notamment passer par une connaissance approfondie des différents acteurs de ce secteur, une maîtrise des outils informatiques de gestion utilisés en pratique et un suivi précis des risques et évolutions juridiques, commerciales et réglementaires du métier.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SEC0005 .24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé

Objectifs professionnels

- Savoir appliquer les normes comptables, fiscales, sociales et juridiques du secteur :
 - Décrire le secteur du transport de marchandises et ses différents intervenants
 - Recenser les inquiétudes des transporteurs de marchandises et leur besoin de conseil
 - Gérer les cycles
 - Développer des missions de conseil adaptées

Questions traitées

1 - Introduction : Présentation du secteur et de ses risques spécifiques

- Présentation du secteur et des métiers du Transport de marchandises
- Panorama des principaux acteurs et réseaux du secteur
- Tour d'horizon des principaux points de vigilance du secteur

2 - Besoins en conseils juridiques du secteur

- Revue des contraintes juridiques spécifiques au secteur

- Environnement réglementaire contraignant (DREAL, Douanes, etc.)
- Modes d'exploitations usuels
- Risques liés au processus juridique et au contrôle interne
- Accompagnements juridiques en pratique
 - Besoins récurrents (AG)
 - Besoins ponctuels (baux commerciaux, création de SCI, etc.)
- Synthèse et application au cas fil rouge

3 - Mode d'emploi d'une révision comptable adaptée

- Revue des spécificités comptables par cycle et contrôles clés
 - Liens étroits entre revenus et sous-traitance
 - Focus sur les charges externes
 - Analyse des investissements et de leurs financements
- Accompagnement à la gestion en pratique
 - Besoins au quotidien (tableau de bord, situation, etc.)
 - Indicateurs clés et ratios spécifiques au transport de marchandises
 - Besoins spécifiques liés à l'actualité (organisation, SI, etc.)
- Synthèse et application au cas fil rouge

4 - Particularités sociales

- Revue des risques sociaux et points de vigilance
 - Environnement social (conventions collectives, contrats de travail, etc.)
 - Particularités liées aux chauffeurs
- Conseils pratiques pour sécuriser le cycle social
- Synthèse et application du cas fil rouge

5 - Spécificités fiscales

- Revue des particularités fiscales et des points de vigilance
 - TVA, impôts directs et autres taxes
 - IS et principaux retraitements du résultat fiscal
 - Opportunités liées à certaines règles fiscales
- Synthèse et application du cas fil rouge

6 - Conclusion : Synthèse sur la valeur ajoutée pour le cabinet d'expertise comptable

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une expérience professionnelle en cabinet d'expertise comptable.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application
- Échange d'expériences

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Social/Paie

Le CDD et les contrats saisonniers

La maîtrise à 360 des contrats dérogatoires aux contrats à durée indéterminée, sachant qu'en 2019, 87% des embauches ont été réalisées en CDD.

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	Prix non défini
Réf.	17.01SOC002 9.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Sécuriser la rédaction du CDD
- Savoir faire évoluer et renouveler le CDD
- Gérer la succession de CDD
- Maîtriser la rupture d'un CDD
- Savoir établir le solde de tout compte d'un CDD
- Identifier les risques de contentieux

Questions traitées

1- Identifier les motifs de recours au CDD

- Cas de recours autorisés : remplacement, usage, saisonnier, accroissement d'activité, etc.
- Cas de recours interdits

2- Rédaction du contrat de travail

- Objet du contrat
- Période d'essai
- Clauses obligatoires
- Avenants de renouvellement

3- Régime du CDD

- Les règles en matière de renouvellement de CDD
- Priorité d'emploi et égalité de traitement
- Congés payés
- Gestion des cas de suspension : maladie, etc.
- Règles en matière de succession de contrat
- Les assouplissements liés à la crise sanitaire

4- Gérer les cas de rupture du contrat

- Rupture automatique
- Cas de rupture anticipée
- Procédure disciplinaire
- La prime de précarité et le solde de tout compte du CDD

Bénéfices pour les participants

- Rédiger un CDD
- Maîtriser le régime du CDD
- Appréhender les risques contentieux en cas d'abus

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances en matière de rédaction de contrat de travail.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs : Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Rapport de connexion.

Moyens matériels : Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur fixe pour suivre cette formation en classe virtuelle.

Retraite collective : article 39 (e-learning)

La loi PACTE du 22 mai 2019 a apporté de nombreuses modifications au niveau des dispositifs de retraite et d'épargne salariale. Le législateur a aussi profité de cette loi pour transposer la directive européenne 2014/50/UE et pour mettre en conformité les dispositifs de retraite à prestations définies français avec le droit européen. Cette mesure représente une véritable opportunité d'optimisation en matière de retraite pour les dirigeants bénéficiaires du dispositif, encore faut-il en maîtriser toute la finesse.

Ce parcours vous permet de faire un point précis sur les nouvelles opportunités.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SOC000 7.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard de leurs salariés.
- Maîtriser la mise en place des contrats retraite à prestations définies.
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations.

Questions traitées

- 1- Comprendre ce qu'est un contrat retraite article 39 (10')
- 2- Maîtriser les zones de risque du contrat (80')
- 3- Maîtriser le cadre social et fiscal de la contribution employeur pour les auditer (20')
- 4- Maîtriser le cadre fiscal des prestations (10')

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Passif social et IFC (e-learning)

En matière de passif social et d'IFC, il est indispensable de connaître et d'anticiper les obligations des entreprises envers leur salariés afin de ne pas mettre la santé financière de la société en péril.

Cette formation e-learning permet d'analyser les différentes options existantes afin d'évaluer le montant du passif social et son financement au moyen des Indemnités de Fin de Carrière.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SOC000 9.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard de leurs salariés.
- Évaluer le montant du passif social.
- Financer le passif social au moyen des indemnités de fin de carrière.

Questions traitées

1 - Comprendre les sources du passif social pour les auditer (10')

- Les sources du passif social
- Les différents types de dispositifs générant un passif social

2 - L'audit du montant des indemnités dues au titre du passif social (80')

- Le départ volontaire à la retraite
- La mise à la retraite par l'employeur
- Le licenciement individuel ou collectif
- La rupture conventionnelle
- Le montant des IFC pour les salariés à temps partiel

3 - Comprendre le cadre social et fiscal des indemnités versées pour apprécier les zones de risque (20')

- Le statut social des indemnités de rupture
- Le statut fiscal des indemnités de rupture
- La CSG/CRDS des indemnités de rupture
- Le cas particulier de l'indemnité transactionnelle

4 - Apprécier la couverture des obligations au moyen des contrats IFC (10')

- Que peut faire l'employeur face à ses obligations ?
 - L'étude spécifique préalable
 - Établissement d'un fond collectif d'entreprise
 - Versement des indemnités
- Les caractéristiques du contrat IFC

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Tests d'autoévaluation
- Tutorat asynchrone
- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.

- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Départ en retraite : maîtriser pour optimiser (le rachat de trimestre) (e-learning)

Une réforme des retraites latente et imminente pousse de plus en plus de dirigeants à s'interroger sur les conditions de leur départ en retraite : retraite progressive ou anticipée ; quels leviers maîtriser pour garantir le maximum de droits et permettre aux clients de maintenir leur niveau de vie ?

Cette formation e-learning vous permet de maîtriser tous les paramètres d'un départ en retraite réussi et les différentes stratégies à déployer.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 1.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Être en mesure de valider la carrière de l'assuré auprès des caisses obligatoires.
- Conseiller sur l'âge le mieux adapté pour partir en retraite.
- Pouvoir évaluer les impacts réels d'une décote de la pension.
- Évaluer l'opportunité de racheter des trimestres.

Questions traitées

1 - Bien comprendre les règles du jeu de la retraite obligatoire (30')

- La retraite de base des régimes alignés
- La retraite de base des professions libérales
- Les polys pensionnés
- Les retraites complémentaires

2 - S'assurer que tous les trimestres ont été validés (30')

- Comment les cotisations valident des trimestres
- Comment valider des trimestres sans avoir cotisé

- Comment vérifier que tous les trimestres sont bien reportés sur le RIS

3 - Choisir l'âge le mieux adapté pour partir en retraite (30')

- À quel âge partir au plus tôt ?
- À quel âge partir dans les meilleures conditions ?
- Différer l'âge de départ pour obtenir les meilleures conditions

4 - Subir une décote ou racheter des trimestres ? (90')

- Poursuivre une activité réduite
- Accepter une décote et des minorations
- Racheter des trimestres

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Mini cas d'application.
- Tests d'auto-évaluation.

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Épargne salariale : l'intéressement (e-learning)

Parmi les dispositifs d'épargne salariale, l'intéressement constitue un mécanisme particulièrement attractif.

La loi PACTE du 22 mai 2019 complétée du décret du 26 juin 2020 ont apporté des modifications significatives renforçant encore plus

l'intérêt pour les entrepreneurs d'instaurer un contrat d'intéressement au profit de leurs salariés. Cette formation e-learning permet de faire le tour des différents aspects du sujet.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 2.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser les caractéristiques et incidences des accords d'intéressement
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

Questions traitées

1 - La mise en place de l'intéressement (90')

- Les modifications de l'intéressement par les lois PACTE et ASAP
- Quelles entreprises peuvent mettre en place un accord d'intéressement ?
- Les bénéficiaires de l'accord
- Les modalités de mise en place
- La durée de l'accord

2 - La conformité du plan (45')

- La formule de calcul
- La période de calcul de l'intéressement

- Le délai de conclusion
- Le contenu de l'accord
- L'intéressement de projet
- La modification et la dénonciation d'un accord
- La modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés et le suivi de l'application de l'accord
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de l'intéressement
- Les limites de l'intéressement
- Les modalités de versement
- Le supplément d'intéressement

3 - Maîtriser les règles fiscales et sociales (45')

- Statut social et fiscal des sommes versées par l'entreprise
- Le crédit d'impôt intéressement
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.

- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.
- Tutorat asynchrone

Contrôle et contentieux URSSAF : théorie (e-learning)

Cette formation vise les apports juridiques contextuels nécessaires à la gestion des contrôles et des contentieux avec l'URSSAF. Elle est nécessaire pour une bonne compréhension des mécanismes associés à ces procédures et la prise en charge des missions inhérentes, mais aussi à la prévention des risques dans le cadre de la gestion des dossiers des clients au quotidien.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 3.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Rappeler les principes du contrôle URSSAF afin de comprendre les procédures, les différents modes de contrôles et les risques encourus
- Mettre en œuvre le rescrit social
- Exposer les principes du contentieux de la sécurité sociale

Questions traitées

Procédure de contrôle URSSAF

1 - Prévention du contrôle : le rescrit social

- L'objet du rescrit social
- Champ d'application du rescrit
- Procédure

- Les voies de recours

2 - Cas spécifique du travail dissimulé

- Notion de travail dissimulé

3 - Déroulement du contrôle

- Avis préalable de contrôle
- Compétence territoriale
- Compétence d'attribution
- Durée du contrôle
- Périmètre du contrôle
- Consultation de documents et audition des salariés
- Délit d'opposition au contrôle
- Calcul du redressement
- Portée du contrôle
- Lettre d'observations ou document de fin de contrôle
- Réponses de l'employeur, le PV
- Abus de droit du cotisant, les transactions

4 - Suites du contrôle : mise en demeure, etc.

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Tout savoir sur le PER Individuel (loi Pacte) (e-learning)

Retraite du dirigeant TNS ou salarié

Tout comme le PER Entreprise, le PER Individuel a été mis en place par la loi PACTE du 22 avril 2019.

Il est indispensable de maîtriser son cadre juridique, ses modes d'alimentation, de gestion et de liquidation pour en faire une véritable source d'optimisation en matière de retraite.

Un conseil essentiel pour vos clients.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 6.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser les caractéristiques du PER individuel
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations
- Conseiller efficacement vos clients

Questions traitées

1 - Pourquoi une réforme de l'épargne retraite ? (30 min)

- L'épargne retraite individuelle avant la loi Pacte
- Rappels sur les caractéristiques, avantages et inconvénients des produits individuels d'épargne retraite avant la loi Pacte

2 - Cadre juridique et fonctionnement du PER individuel (50 min)

- Quel est le nouveau cadre juridique du PER ?
- Comment fonctionnent les nouveaux PER individuels ?

3 - Quel est le régime fiscal et social des PER individuels ? (50 min)

- Le traitement fiscal des versements

- Le régime fiscal et social en sortie
- Traitement en cas de décès du titulaire

4 - Transferts et conseils (50 min)

- Quelles sont les possibilités de transferts ?
- Quel avenir pour les anciens contrats ?
- Information et devoir de conseil renforcé à chaque étape

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.
- Tutorat asynchrone

Tout savoir sur le nouveau PER entreprise (e-learning)

Retraite du dirigeant TNS ou salarié

Tout comme le PER Individuel, le PER Entreprise a été mis en place par la loi Pacte du 22 avril 2019.

Il est indispensable de maîtriser son cadre juridique, ses modes d'alimentation, de gestion et de liquidation pour en faire une véritable source d'optimisation en matière de retraite.

Un conseil essentiel pour vos clients.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 7.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser les caractéristiques du PER entreprise
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations
- Conseiller efficacement vos clients

Questions traitées

1 - Pourquoi une réforme de l'épargne retraite d'entreprise ? (35 min)

- Les objectifs de la loi Pacte pour la retraite d'entreprise
- L'épargne-retraite collective avant la loi Pacte
- Les produits d'épargne-retraite collectifs avant la loi Pacte

2 - Cadre juridique et modalités de mise en place des PER d'entreprise (40 min)

- Quel est le nouveau cadre juridique du PER Entreprise ?
 - Les textes officiels
 - Le régime juridique des deux PER d'entreprise
 - Les organismes et la nature des nouveaux PER d'entreprise
 - Les garanties complémentaires des PER assurances

- Quelles sont les modalités de mise en place du PER Entreprise ?
 - Les modalités de mise en place et gouvernance

3 - Comment fonctionnent les nouveaux PER ? (50 min)

- Une nouvelle structure de produit
- Les modes d'alimentation des PER d'entreprise
- La gestion financière des PER d'entreprise
- Les modalités de liquidation des PER d'entreprise

4 - Transferts et conseils (55 min)

- Le traitement fiscal et social des versements
- Le régime fiscal et social en sortie
- Les possibilités de transferts

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.
- Tutorat asynchrone

Frais professionnels et frais d'entreprise (e-learning)

La législation établit une distinction entre les avantages en nature, les remboursements de frais professionnels et les frais d'entreprise. Les remboursements de frais professionnels et les frais d'entreprise sont encore trop souvent des motifs de redressements de la part de l'URSSAF. Anticipez et sachez conseiller vos clients : formez-vous !

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 1.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémoiresaliste
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les frais professionnels, les frais d'entreprise
- Connaître les différentes modalités de remboursement
- Traiter les remboursements d'un point de vue social et fiscal
- Anticiper les redressements de l'URSSAF

Questions traitées

1- Distinction entre avantages en nature, remboursement de frais professionnels et remboursement de frais d'entreprise

2- Les frais d'entreprise

- Définition
- Exemples
- Le traitement social et fiscal

3- Les frais professionnels

- Définition
- Les différentes catégories
- Les modalités de remboursement
- Le traitement social et fiscal

4- La pratique de la déduction spécifique pour frais professionnels

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.

- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

Ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants : maîtriser sa retraite (e-learning)

Depuis l'origine des régimes obligatoires, les artisans-commerçants cotisent moins pour leur retraite que les salariés. De manière logique, le montant de leurs pensions est donc moins élevé.

Il est essentiel que vous sachiez décrypter les mécanismes de la retraite de base et complémentaire afin d'aider vos clients à mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle et d'éviter les chausse-trapes des régimes obligatoires.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 6.24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Décrypter les mécanismes de la retraite de base et de la complémentaire des ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants.
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants de la Sécurité sociale des indépendants.

Questions traitées

1 - L'organisation de la retraite (50 min)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2 - Bâtir une stratégie retraite cohérente (45 min)

- Quelques notions préalables
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3 - Maîtriser les droits des assurés (50 min)

- Comment sont organisés les droits à retraite ?

- Qui relève de la Sécurité sociale des indépendants et quelles sont les cotisations ?
- Comment se calcule la retraite de base ?
- Quelles sont les optimisations et les limites de la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les limites des retraites complémentaires ?

4 - Protéger le conjoint (35 min)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Professions libérales : maîtriser leur prévoyance (e-learning)

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la mise en place d'indemnités journalières (IJ) pour les libéraux renouvelle leur intérêt pour les garanties prévoyance.

Pour autant, malgré cette réforme, la protection des libéraux demeure insuffisante.

En sachant décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des principaux régimes de libéraux, vous détecterez les vides de garanties préjudiciables à vos clients et pourrez leur apporter un conseil éclairé en matière d'indemnités journalières, d'invalidité et de décès.

Un conseil essentiel pour vos clients libéraux.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 7.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des principales professions libérales (le parcours traite des principaux régimes de libéraux : Carmf, Carcdsf, Carpimko, Cavec, Cavp, Cipav et Cnbf).
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des libéraux.

Questions traitées

1 - Environnement de la prévoyance (45 min)

- Les organismes gestionnaires de la prévoyance et les cotisations obligatoires
- Les dispositions relatives aux contrats supplémentaires

2 - Indemnités journalières (45 min)

- Quelle est l'origine de la réforme applicable au 1^{er} juillet 2021 ?
- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires

- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments conseil qui font la différence

3 - Invalidité (45 min)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments conseil qui font la différence

4 - Décès (45 min)

- Expliquer les règles de calcul et de versement des garanties décès
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments conseil qui font la différence

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Professions libérales : maîtriser leur retraite (e-learning)

Sujet de fond pour accompagner et conseiller vos clients, la retraite est devenue l'une des préoccupations phares des libéraux. La réforme imminente du système de retraites français pousse de plus en plus de professionnels à s'interroger sur leurs droits à retraite, comment les optimiser tout en garantissant efficacement le conjoint.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 8.24

Il est essentiel que vous sachiez décrypter les mécanismes des retraites de base et complémentaires des principaux régimes de libéraux afin d'aider vos clients à mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle et éviter les chausse-trappes des régimes obligatoires.

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Décrypter les mécanismes de la retraite obligatoire des principales professions libérales (le parcours traite des principaux régimes de libéraux : Carmf, Carcdsf, Carpimko, Cavec, Cavp, Cipav et Cnbf).
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des libéraux.

Questions traitées

1 - Environnement de la retraite (45 min)

- Définir les structures de retraite et les cotisations obligatoires
- L'articulation entre régimes obligatoires et dispositifs supplémentaires au sein des caisses de libéraux

2 - Bâtir une stratégie retraite cohérente pour un libéral (30 min)

- Quelques notions préalables pour se repérer
- Bâtir une stratégie cohérente pour un professionnel libéral

- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

3 - Maîtriser la retraite obligatoire des assurés (60 min)

- Comment se calcule la retraite de base (hors avocats) ?
- Comment se calcule la retraite de base des avocats ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les optimisations et les limites des retraites obligatoires ?

4 - Garantir efficacement le conjoint du libéral (45 min)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion des retraites complémentaires ?

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne
- Tutorat synchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Calcul des disponibles PER : Maîtriser les fondamentaux (e-learning)

Pour vos clients ayant souscrit un contrat de retraite supplémentaire, le calcul des disponibles fiscaux et sociaux du PER constitue un passage obligé.

Entre les 4 dispositifs possibles (PERECO, PERO, PERIN 154 Bis et PERIN 163 Qv), les règles applicables ne sont pas simples à respecter.

Ce module e-learning vous permet d'avoir une parfaite compréhension des règles applicables pour établir une déclaration fiscale juste et optimisée.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h30
Prix	125.00€ HT
Réf.	17.01SOC006 3.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir calculer concrètement les disponibles PER pour les cas les plus fréquents.

Questions traitées

UA1. Introduction (15 min)

- Les 4 dispositifs d'épargne retraite
- Qui sont concernés par ces dispositifs ?

UA2 : Plafond fiscal abondement PERECO (15 min)

- Le calcul du plafond
- Régime fiscal et régime social
- Versement d'amorçage et versements périodiques

UA3. Plafond fiscal PERO et versements individuels facultatifs (25 min)

- Calcul du plafond
- Régime fiscal et régime social
- Versements individuels facultatifs

UA4. Plafond fiscal des contrats PERIN article 154 bis (25 min)

- Calcul du plafond
- Mais qu'en est-il du gérant majoritaire d'une SARL passible de l'IS ?
- Le saut de classe

UA5. Plafond fiscal des contrats PERIN article 163 quaterVICES (20 min)

- Le cas des salariés
- Le cas des non-salariés

UA6. Utilisation des plafonds des 3 années précédente et mutualisation avec le plafond du conjoint (20 min)

- Calcul du plafond
- Mais qu'en est-il du gérant majoritaire d'une SARL passible de l'IS ?

UA7. Articulation des plafonds entre les différents dispositifs (30 min)

- Articulation plafond fiscal abondement PERCO ou PERECO et plafond fiscal des contrats Madelin retraite et PER article 154 bis
- Articulation plafond fiscal abondement PERCO ou PERECO et Plafond fiscal article 83, PERCO et versements individuels facultatifs
- Articulation plafond fiscal abondement PERCO ou PERECO et Plafond fiscal PERP et PERIN article 163 quaterVICES

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- ***À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.***
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Calcul des disponibles PER : Maîtriser les situations complexes (e-learning)

Pour vos clients ayant souscrit plusieurs contrats de retraite supplémentaires, le calcul des disponibles fiscaux et sociaux des différents PER peut s'avérer d'une effroyable complexité.

Ce module e-learning vous permet d'avoir une parfaite compréhension des règles applicables pour conseiller de manière optimale vos clients et établir une déclaration fiscale juste.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SOC006 4.24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir calculer concrètement les disponibles PER pour les cas complexes.

Questions traitées

UA1. Introduction (10 min)

- Les 4 dispositifs d'épargne retraite
- Qui sont concernés par ces dispositifs ?

UA2 : Articulation entre le plafond fiscal des PERIN article 154 bis et celui des PERO et des versements individuels facultatifs (10 min)

UA3 : Articulation entre le plafond fiscal des PERIN article 154 bis et celui des PERIN article 163 quatervicies (10 min)

UA4 : Articulation entre le plafond fiscal du PERO (et versements individuels facultatifs) et celui du PERIN article 163 quatervicies (10 min)

UA5 : Articulation entre le plafond fiscal du PERECO et celui du PERIN article 154 bis et celui du PERO article 163 quatervicies (10 min)

UA6 : Articulation entre le plafond fiscal du PERECO et celui du PERIN article 154 bis et celui du PERIN article 163 quaterVICIES (10 min)

UA7 : Articulation entre le plafond fiscal du PERECO et celui du PERO et celui du PERIN article 163 quaterVICIES (15 min)

UA8 : Articulation entre le plafond fiscal du PERIN article 154 bis et celui du PERO et celui du PERIN article 163 quaterVICIES (15 min)

UA9 : Articulation entre le plafond fiscal du PERECO celui du PER Article 154 bis, celui du PERO et celui du PERIN article 163 quaterVICIES (15 min)

UA10 : Impacts déclaratifs sur la 2042 (15 min)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tests d'auto-évaluation
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- ***À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.***

- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Prévoyance collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)

Paru le 30 juillet 2021, le décret relatif à la définition des catégories objectives des bénéficiaires d'une couverture de protection sociale complémentaire collective vient apporter un nouveau changement en matière de prévoyance.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01SOC006 6.24

Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis-à-vis des salariés permet de sécuriser les dossiers et d'éviter des redressements URSSAF extrêmement préjudiciables.

Un parcours essentiel pour les collaborateurs du service social.

Vous êtes concernés

- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Maîtriser l'environnement de la prévoyance collective
- Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis-à-vis des salariés
- Mieux conseiller les entreprises sur le pilotage de leurs contrats

Questions traitées

1- Chiffres clés & Fonctionnement du régime de base (38 min)

- Chiffres clés et contexte, points de repère sur les régimes de base, régimes de base des salariées et garantie incapacité de travail

2- Les obligations communes à tout employeur (26 min)

- Maintien de salaire
- Assurance prévoyance des cadres

3- Mise en place des garanties collectives prévoyance dans l'entreprise (30 min)

- Mise en place les garanties collectives, accord de branche, clauses de recommandation

4- Respect du caractère collectif, obligatoire, catégories objectives et dispenses d'adhésion (36 min)

- Comment bénéficier du cadre social et fiscal
- Caractère collectif, obligatoire, catégories objectives et dispenses d'adhésion

5- Suspension du contrat de travail et maintien des garanties de prévoyance complémentaire (26 min)

- Suspension du contrat de travail
- Obligations de l'employeur

6- Garanties de prévoyance et portabilité (32 min)

- Garanties de prévoyance complémentaire
- Portabilité

7- Loi Evin et obligations des organismes assureurs (28 min)

- Règles juridiques encadrant les garanties, règles juridiques encadrant le contrat

8- Cadre fiscal et social des garanties collectives de prévoyance complémentaire (24 min)

- Traitement des cotisations
- Traitement des prestations

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.

- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.
- Tutorat asynchrone

Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser (e-learning)

Pour les dirigeants de société, le cumul emploi-retraite est un dispositif très efficace pour booster ses revenus ou la valeur de son entreprise.

Cette formation e-learning permet de maîtriser tous les paramètres du cumul emploi-retraite et les différentes stratégies à déployer.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC000 8.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier les possibilités offertes par la législation.
- Maîtriser le cumul emploi-retraite (qu'il soit ou non libéralisé).
- Découvrir le dispositif méconnu de la retraite progressive.

Questions traitées

1 - Le cumul emploi retraite non libéralisé (35')

- Présentation du dispositif
- Les salariés
- Les artisans et commerçants
- Les professions libérales
- Les exploitants agricoles

2 - Le cumul emploi retraite libéralisé (75')

- Le contenu de la libéralisation
- Les conditions à remplir

- Les artisans et commerçants
- Les professions libérales
- Les exploitants agricoles
- Des cotisations à fonds perdus

3 - Utiliser le dispositif de retraite progressive (70')

- Présentation du dispositif
- Les salariés
- Les artisans et commerçants

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Tests d'autoévaluation
- Travail personnel préparatoire
- Évaluation de l'acquisition des connaissances en ligne
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Outil et méthodologie de supervision et sécurisation du dossier paie (e-learning)

Comme en matière comptable, l'expert-comptable doit organiser la délégation et la supervision de la mission paie. La mission paie se clôture à l'année civile ou en fonction de l'exercice social, tout comme le bilan et le compte de résultat en matière comptable. Le dossier de travail doit mettre en évidence les vérifications effectuées et permettre la supervision pour établir le compte rendu annuel.

Le logiciel « Le rendez-vous annuel du social : outil de supervision et de sécurisation de vos dossiers paie, communication et fidélisation de vos clients », a été développé par le Club Social. Il est utilisé afin d'illustrer cette formation dans ses trois volets : dossier de révision, compte rendu de mission et communication au client.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 6.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémemorialiste
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir mettre en place et appliquer des procédures de suivi et de contrôle du travail effectué par les collaborateurs
- Sécuriser la mission paie par la formalisation de la supervision du dossier
- Savoir établir le rapport de fin de mission en matière sociale
- Savoir préparer l'entretien annuel avec le client sur la prestation sociale

Questions traitées

1 - Méthodologie du contrôle

- L'organisation du travail dans la mission paie
- Les points de contrôle

- L'organisation de la sécurisation
- La formalisation du travail effectué – le dossier de travail

2 - La supervision

- L'organisation de la supervision
- Le retour d'informations
- Les contrôles de l'administration
- Le compte rendu de mission

3 - La communication avec le client

- Le rendez-vous avec le client
- Les médias de communication

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :

- À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
- À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Supervision et sécurisation du secteur paie en cabinet (e-learning)

Le secteur paie du cabinet est un secteur à forte technicité, dans un contexte de sources juridiques multiples agitées par une actualité soutenue. Cette formation décrit les différentes phases de la production de la paie, donner les procédures à respecter permettant la sécurisation des documents sortant du service.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 9.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Organiser la mission paie dans le cabinet
- Mettre en place les procédures de suivi et de contrôle du travail effectué
- Utiliser une méthode de supervision des travaux des collaborateurs

Questions traitées

1 - Les contraintes et l'organisation du pôle social

- Les obligations professionnelles
- La rentabilité du secteur paie
- La reprise d'un dossier

2 - Le contrôle et l'approche par les risques

- Cibler, organiser les contrôles et définir les zones de risques

- L'étude de zones de risque

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Les stratégies de rémunération dans l'entreprise – le tableau de bord du social (e-learning)

L'accompagnement de l'entreprise en matière RH est complémentaire et va permettre de valoriser la mission paie. Deux modules ouvrent une réflexion sur de nouvelles missions : la politique de rémunération et son utilité en gestion du personnel, puis le pilotage de la masse salariale, ainsi que les indicateurs nécessaires à son suivi.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	5h00
Prix	250.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 7.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur paie
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir identifier et analyser les éléments d'un système de rémunération
- Connaître les différents modes de rémunération
- Savoir piloter et suivre la masse salariale
- Savoir mettre en place des indicateurs de suivi

Questions traitées

- Réflexion sur les différentes formes de rémunération dans l'entreprise et leur utilisation en matière de GRH
-

Le pilotage de la masse salariale ; les indicateurs utiles / nécessaires pour le suivi et l'information du chef d'entreprise

1- Rémunérer

- Enjeux et objectifs
- Différentes formes de rémunération
- Les attentes des salariés

2- Construire le système de rémunération

- Intégrer les contraintes économiques
- Intégrer les contraintes juridiques
- Rémunérer quoi ?

3- Rémunération : dialogue, échange, négociation, communication

4- Le tableau de bord social (TBS)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.
- Tutorat asynchrone

Social - Prérequis (e-learning)

Tout ce que vous devez connaître du social avant de faire une paie ou de tenir une comptabilité ! Pour vous, collaborateur de cabinet, parce que :

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	7h00
Prix	350.00€ HT
Réf.	17.01SOC003 9.24

- La matière sociale envahit la vie des affaires ;
- Si vous ne faites plus de paies, vous devez entretenir votre culture sociale ;
- Si vous faites de la paie, vous avez également besoin d'une vision globale du cadre social ;
- Le risque en matière sociale se paie « cash » ;
- Les erreurs en matière sociale mettent en péril la relation client et la mission générale du cabinet pour votre client ;
- Le devoir de conseil s'impose chaque jour davantage dans vos obligations professionnelles, y compris et surtout dans le domaine social.

Vous êtes concernés

- Collaborateur débutant CAC
- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique

Objectifs professionnels

- Présenter les règles de base en matière de :
 - Paie

- Règles juridiques sociales
- Protection sociale
- Fonctionnement d'un service social au sein d'un cabinet

Questions traitées

1- Les missions de conseil dans un service social

- Les renseignements de base à réunir sur une entreprise
- L'embauche
- Le droit disciplinaire et la rupture du contrat
- Les obligations légales – Audit de conformité
- La durée de travail
- Les représentants du personnel

2- Protection sociale

- Les régimes de base de la sécurité sociale
- L'assurance retraite
- La prévoyance complémentaire
- Paie et politique de rémunération : le brut
- Paie et politique de rémunération : temps de travail et absentéisme
- Paie et politique de rémunération : les charges sociales
- Piloter l'épargne salariale : intéressement, participation et plan d'épargne collectif

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Travail personnel préparatoire

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 7 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations (e-learning)

Particulièrement destinée aux collaborateurs des cabinets comptables, cette formation est indispensable pour maîtriser les fondamentaux en matière de cotisations des TNS.

À l'issue de la formation, vous aurez la capacité d'identifier

précisément les cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS et de maîtriser les différents modes de calculs et de régularisations.

Une formation indispensable à ceux qui accompagnent des clients TNS.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	5h00
Prix	250.00€ HT
Réf.	17.01SOC004
	0.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Identifier avec précision les cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Maîtriser les différents modes de calculs et de régularisations

Questions traitées

1- Les grands principes (20 min)

- Présenter les différentes cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Identifier les interlocuteurs institutionnels
- Définir le rythme de calcul et de paiement des cotisations
- Expliquer l'affectation des cotisations et contributions

2- Les revenus pris en compte (20 min)

- Définir le revenu pris en compte pour le calcul des cotisations et des contributions personnelles obligatoires des TNS
- Analyser la déclaration des revenus des indépendants
- Identifier le lien entre la déclaration de revenus et les différentes liasses professionnelles

3- Vitesse de croisière (20 min)

- Maîtriser le rythme de calcul des cotisations
- Expliquer les taux de cotisations et les assiettes de cotisations
- Identifier les différentes étapes du calcul des cotisations

4- Créateurs d'entreprise (20 min)

- Définir la notion de création d'entreprise et le statut d'auto-entrepreneur
- Identifier les règles de calcul des cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des chefs d'entreprise en début d'activité
- Présenter le paiement des cotisations de début d'activité

5- Les dispenses et exonérations (45 min)

- Citer les différentes dispenses et exonérations de paiement des cotisations
- Savoir expliquer les différentes mesures existantes afin de minimiser le risque de passer à côté de l'une d'elles le moment venu

6- Le PER 154 bis (95 min)

- Faire le tour complet du traitement des aspects comptables, fiscaux et sociaux des contrats Madelin
- Analyser les situations particulières traitées par la jurisprudence depuis 1994

7- Traitement comptable et fiscal des rémunérations des gérants majoritaires soumis à l'IS (80 min)

- Quels sont les impacts fiscaux et sociaux pour le gérant majoritaire ?
- Et si les cotisations n'étaient pas comptabilisées en 641 ?
- Quelle est la période d'imposition ?
- Qui décide de la fixation de la rémunération du gérant ?
- Peut-on provisionner les régularisations des cotisations payées plus tard ?
- Peut-on provisionner au bilan les régularisations des cotisations sociales du gérant majoritaire qui seront payées les exercices suivants ?
- Les obligations déclaratives

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance (e-learning)

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a mis en exergue l'importance, pour les artisans et commerçants, d'être bien protégés en cas d'arrêt de travail et de décès.

En sachant décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire de la Sécurité Sociale des Indépendants, vous détecterez les vides de garantie préjudiciables à vos clients et pourrez leur apporter un conseil éclairé en matière d'indemnités journalières, d'invalidité et de décès.

Un conseil essentiel pour vos clients artisans et commerçants.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 5.24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants de la Sécurité Sociale des Indépendants

Questions traitées

1. Environnement de la prévoyance (30 min)

1. Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
2. Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

2. Indemnités journalières (45 min)

1. Expliquer comment sont calculées les indemnités journalières
2. Identifier les vides de garanties
3. Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

3. Invalidité (60 min)

1. Expliquer comment sont calculées les pensions d'invalidité
2. Identifier les vides de garanties pour chaque risque
3. Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

4. Décès (45 min)

1. Expliquer les règles de calcul et de versement des garanties décès par la Sécurité Sociale des indépendants
2. Identifier les vides de garanties pour chaque risque
3. Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises
- Tutorat asynchrone

Santé collective : Conseillez efficacement vos clients (e-learning)

Le formalisme en matière de santé collective est de plus en plus complexe et anxiogène pour les chefs d'entreprise.

La récente réforme des catégories objectives apporte un changement supplémentaire avec une nouvelle obligation de mise en conformité.

Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis-à-vis des salariés permet de sécuriser les dossiers et d'éviter des redressements URSSAF extrêmement préjudiciables.

Une formation essentielle pour les collaborateurs du service social.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	200.00€ HT
Réf.	17.01SOC006 5.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur social
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Maîtriser l'environnement de la santé collective
- Identifier avec précision les obligations des employeurs et des assureurs vis-à-vis des salariés
- Mieux conseiller les entreprises sur le pilotage de leurs contrats

Questions traitées

1- Connaître l'environnement de la santé collective (24 min)

- Dépenses de santé, chiffres clés, contexte, fonctionnement de l'Assurance maladie de base

2- Complémentaire santé en entreprise (20 min)

- Obligations des employeurs, généralisation de la complémentaire santé

3- Mise en place des garanties collectives santé (26 min)

- Accord de branche, clauses obligatoires, clauses des actes juridiques

4- Mise en conformité des définitions des catégories objectives (22 min)

- Caractère collectif et obligatoire, mandataire social, contribution patronale

5- Dispense d'adhésion et versement santé : maîtriser les règles (22 min)

- Dispense d'adhésion et versement santé

6- Suspension du contrat de travail et maintien des garanties santé : obligations de l'employeur (26 min)

- Mettre en conformité les régimes santé
- Combler les carences en cas de suspension de contrat de travail

7- Critères responsables et réforme du 100 % santé (24 min)

- Critères solidaires et responsables, 100 % santé

8- Le cadre social et fiscal (14 min)

- Vérifier les limites de déduction fiscales et sociales

9- Maintien des garanties au profit des anciens salariés (30 min)

- La portabilité, le maintien des garanties

10- Résiliation infra-annuelle des contrats santé (32 min)

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.
- Tutorat asynchrone

Congés payés : organiser et gérer la prise des congés payés et les conséquences en paie

Loi DDADUE n° 2024-364 du 22 avril 2024 : enfin un grand pas pour la mise en conformité du droit du travail français

Les employeurs ont des devoirs et obligations en ce qui concerne la gestion des congés payés. Les congés doivent être pris chaque année, mais au préalable l'employeur, en respectant un processus strict, doit garantir aux salariés de prendre leurs congés. Bien que ce processus soit encadré par le code du travail et éventuellement par des dispositions conventionnelles, dans la pratique il est souvent non respecté.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 2.24

La Loi n° 2024-364 du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne (DDADUE) vient de mettre en conformité le code du travail français avec le droit européen. Cette mise en conformité entraîne un changement radical dans les habitudes de traitement et de gestion des congés. Cette loi sécurise les litiges soulevés ou mis en lumière par la jurisprudence ; la Cour de cassation depuis le 13 septembre 2023, notamment en matière de prescription, en fait un préalable.

Toutes ces nouveautés vont contraindre les employeurs à mettre en place un suivi rigoureux pour ne pas subir ces changements.

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Responsable RH cabinet
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Connaître les fondamentaux de l'organisation des congés
- Connaître les différentes obligations à l'égard des représentants du personnel et des salariés
- Connaître les nouveautés issues de la nouvelle loi et de la jurisprudence
- Savoir gérer les situations des demandes de régularisations des congés
- Connaître les modalités de calcul de l'indemnisation congés

Questions traitées

A jour de la loi du 22/04/2024

1. Champ d'application de la réglementation
2. Acquisition et durée des congés légaux
3. Les congés supplémentaires
4. Le décompte des congés
5. La prise des congés
6. Les congés payés et les causes de suspension du contrat de travail
7. Les congés payés et le préavis
8. L'indemnité de congés payés
9. L'indemnité compensatrice de congés payés
10. Régime juridique des congés
11. Don de jours de congés
12. Modalités d'organisation et suivi des congés dans la paie
13. Relations clients et devoir de conseil
14. Conseils pratiques et proposition de points de contrôle dans le processus de la paie

Bénéfices pour les participants

- Revoir les principes fondamentaux relatifs aux congés
- Comprendre et intégrer dans leurs logiques la nouvelle réglementation
- Proposer à leur clients un mode opératoire pour assurer une gestion et un moyen de preuves en accord avec la loi, la jurisprudence et les dispositions conventionnelles

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons aux participants d'avoir une pratique des fondamentaux de la paie.

Approche pédagogique :

- Diaporama au format électronique
- Exposé
- Echanges d'expérience
- Mini cas d'application
- Test d'évaluation des connaissances

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Atelier pratique : savoir rédiger les clauses des contrats de travail

Cette formation apportera aux participants un véritable aspect pratique dans le cadre de l'élaboration d'un contrat de travail adapté, pertinent et sécurisé.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 2.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable service juridique
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Assister le client dans la gestion administrative de l'embauche
- Savoir rédiger les contrats de travail :
 - À durée indéterminée
 - À temps partiel et les avenants
 - À durée déterminée et les avenants de renouvellement, motiver les recours et anticiper les risques de requalification

Questions traitées

1- Aider le client dans la gestion administrative de l'embauche : vade-mecum

- Vérifications préalables au recrutement (titres de travail, permis de conduire, diplômes, déclarations administratives, etc.)

- Accueil du nouvel embauché (remise de documents informatifs, formation à la sécurité, médecine du travail, etc.)

2- La rédaction du CDI

- Insérer les clauses conditionnant l'embauche, particularités de la période d'essai et de son renouvellement
- Désignation de l'emploi, fonction, niveau, qualification, etc. Intérêt de rédiger une fiche de poste
- Formaliser la structure et le niveau de la rémunération et des autres éléments du salaire. Rédiger les clauses de variation de rémunération
- Lieu de travail. Clauses de mobilité et de déplacements. Mise à disposition de véhicule. Prise en charge des frais.
- Clause de non-concurrence : étendue, durée, évaluation de la contrepartie financière
- Autres clauses : secret professionnel, confidentialité, utilisation et restitution du matériel de l'entreprise, etc.
- Rédiger les avenants au contrat : quand et comment ?

3- La rédaction du contrat de travail à temps partiel

- Rédaction des clauses obligatoires
- Prévoir l'aménagement de la durée et de l'organisation de la durée du travail du salarié

4- La rédaction du contrat à durée déterminée

- Savoir expliciter et rédiger le motif du recours au contrat
- Déterminer le terme du contrat : terme précis ou imprécis, clause de renouvellement
- Rédiger l'ensemble des clauses obligatoires
- Établir l'avenant de renouvellement du contrat ou un nouveau contrat temporaire (délai de carence)

Bénéfices pour les participants

- Valider et faire évoluer les matrices des contrats de travail élaborés au sein des cabinets
- Mesurer les risques liés à certaines clauses (ou à l'absence de certaines clauses)

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant de maîtriser les clauses des contrats de travail.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Modalités pédagogiques :

- Exposé
- Des mini-cas pratiques et des mises en situation sont proposés au fur et à mesure dans le diaporama afin de donner au séminaire un côté pratique et concret

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Renouvellement et mise en place du CSE

À l'heure où de nombreuses entreprises doivent renouveler leurs comités sociaux et économiques, il est important de rappeler les règles de déroulement des élections professionnelles.

En effet, la mise en place ou le renouvellement des élections professionnelles soulève de nombreuses interrogations auxquelles il faut apporter les réponses adaptées et souvent peu évidentes.

Les dernières jurisprudences attestent de l'importance de ce sujet et de sa complexité.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.01SOC005 4.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Savoir identifier les entreprises concernées par la mise en place du CSE.
- Savoir mettre en place l'institution et renouveler l'institution.

Questions traitées

1. Rappel des risques de ne pas mettre en place ou renouveler le CSE
2. Calcul de l'effectif
3. Organisation de l'élection
4. Dépouillement des votes

Bénéfices pour les participants

- Comprendre les enjeux de la mise en place du CSE
- Identifier l'absence irrégulière de CSE

- Maîtriser les règles de calcul de l'effectif "droit du travail"
- Maîtriser les étapes du processus électoral
- Connaître les délais pour agir en contestation

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échanges d'expérience
- Exposé
- Mini-cas pratiques

Qualification des formateurs : Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Actualité de la paie

Mise à jour du 20/01/2024

Cette formation vise à maîtriser les nouvelles règles de l'établissement de la paie.

Elle fait le point sur l'actualité du droit social au regard de la paie, qu'il s'agisse des nouvelles lois, des décrets publiés, des circulaires et aussi de la jurisprudence, pour en tirer les conséquences pratiques au niveau de l'établissement de la paie.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	Prix non défini
Réf.	17.01SOC003 8.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Maîtriser les nouvelles règles (en fonction de l'actualité) dans le cadre de l'établissement de la paie
- Enoncer l'actualité des réformes sociales (sur une période d'un an) ayant des conséquences immédiates sur la paie
- Enoncer les derniers barèmes, les obligations déclaratives, etc.
- Savoir confronter les différentes pratiques des cabinets et obtenir des réponses claires et précises

Questions traitées

Le programme évolue en fonction de l'actualité. Chaque actualité est décrite, puis son application sur le bulletin de paie est transcrite via un modèle de bulletin de paie et un cas pratique. Sont notamment traitées :

- Les actualités sur les prélèvements sociaux (calcul et paiement des cotisations sociales, obligations déclaratives, aides à l'embauche, etc.)
- Les actualités sur les différents éléments de rémunérations (salaires, avantages en nature et frais professionnels)

- Les actualités sur le traitement des incidences (suspension du contrat de travail, durée du travail, rupture du contrat de travail)

Bénéfices pour les participants

- Décrire les nouvelles règles (en fonction de l'actualité) à connaître dans le cadre de l'établissement de la paie (rémunération, avantages en nature, frais professionnels, cotisations sociales, exonérations, paies spécifiques)
- Enoncer les derniers barèmes, les obligations déclaratives, etc.
- Décrire l'actualité des réformes sociales (sur une période d'un an) ayant des conséquences immédiates sur la paie

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Travail en sous-groupes

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser (e-learning)

Outil de recrutement et de fidélisation de plus en plus valorisé par les entreprises, les dispositifs d'avantages en nature sont nombreux, mais doivent faire l'objet de contrôles et de calculs précis pour ne pas pénaliser l'entreprise.

L'occasion de faire un point précis des différents mécanismes possibles.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SOC001 8.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Responsable service social
- Collaborateur

Objectifs professionnels

- Connaître les différents dispositifs offerts aux entreprises
- Savoir calculer et contrôler les avantages en nature
- Connaître leurs caractéristiques afin de mieux les analyser

Questions traitées

1- Définition, principes et caractéristiques des avantages en nature (60 min)

- Qu'est-ce qu'un avantage en nature ?
- Comment les mettre en place et les dénoncer ?
- Le caractère collectif
- Le principe de non-substitution

2- Analyse détaillée de chaque dispositif (120 min)

- Les avantages en nourriture
- Les avantages en logement
- Les avantages en véhicule
- Les avantages en NTIC

- Les avantages en nature et bons d'achat
- Les chèques vacances
- Les CESU
- Les avantages « Comités d'entreprise »
- Les vêtements de travail
- Les avantages en nature constitués par la fourniture à tarifs préférentiels de produits et services réalisés ou vendus par l'entreprise
- Les avantages alloués aux salariés par une personne n'ayant pas la qualité d'employeur
- Les voyages d'affaires et séminaires
- La prise en charge par l'employeur des cotisations normalement dues par les salariés

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Mini cas d'application
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation e-learning est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.

- À la fin de chaque séquence, est disponible en téléchargement une synthèse des éléments essentiels à retenir. Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- ***Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.***
Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.
- Chaque séquence se termine par un test final de séquence pour évaluer les connaissances acquises.

Les contrôles sociaux et les principaux chefs de redressement

Procédures de contrôle - Particularités liées aux avantages en nature et frais professionnels

L'URSSAF effectue des contrôles réguliers des entreprises au niveau des cotisations chômage et prochainement de celui des caisses de retraites complémentaires. Les incidences d'un redressement peuvent être lourdes.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SOC004 9.24

Après avoir examiné le cadre juridique du contrôle, l'étude des principaux redressements effectués par l'URSSAF permet de mieux connaître les risques généraux et ceux de l'entreprise pour mieux les anticiper.

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Responsable service social

Objectifs professionnels

- Préparer et suivre les différents types de contrôles URSSAF
- Distinguer les avantages en nature des frais professionnels et des frais d'entreprise

Questions traitées

1- Procédure de contrôle URSSAF

- Prévention du contrôle : le rescrit social
- Cas spécifique du travail dissimulé
- Déroulement du contrôle
- Suites du contrôle : mise en demeure, etc.

2- Principaux chefs de redressement

- Avantages en nature, frais professionnels et frais d'entreprise
- Véhicule
- Trajet domicile / lieu de travail
- Nourriture
- NTIC et télétravail
- Grand déplacement
- Déduction spécifique pour frais professionnels
- Dirigeants
- Retraite supplémentaire et prévoyance complémentaire

Bénéfices pour les participants

- Identifier les différentes phases de la procédure du contrôle en vue d'assister les clients lors de celle-ci
- Prendre les mesures de prévention pour éviter les principaux chefs de redressements sociaux
- Prendre les mesures pour corriger les erreurs ou les omissions
- Mener des actions de sensibilisation auprès des clients
- Appréhender la nécessité de se tenir à jour en permanence eu égard à la nature évolutive de la matière

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir déjà établi des bulletins de paie et de connaître les fondamentaux du droit du travail.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Échange d'expériences
- Exposé

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Congés payés et arrêts de travail

Millesime	2024-2025
Type	Classe virtuelle
Durée	3h30
Prix	185.00€ HT
Réf.	17.17SOC000 5.24

Vous êtes concernés

- Collaborateur paie
- Collaborateur social

Objectifs professionnels

Questions traitées

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Systeme d'information et Numérique

Excel (8) – Valeur cible, solveur, fonctions financières et macro-commandes (e-learning)

Cet atelier s'adresse aux personnes qui souhaitent automatiser des tâches répétitives, et aborder les fonctions qui sont parfois moins connues dans Excel, mais pour autant utiles, comme par exemple : les fonctions statistiques et les fonctions financières courantes.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0097. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

Automatiser des tâches répétitives

Questions traitées

Fonctions statistiques

Fonction MOYENNE.GEOMETRIQUE

Fonction ECART.TYPE (calcul de dispersion)

Fonction FRÉQUENCE (fréquence d'apparition de valeurs dans des plages)

Fonction PREVISION (valeur par rapport à une tendance linéaire)

Fonction DROITEREG (paramètres d'une tendance linéaire) Préambule

Fonctions financières

Utilisant les 5 variables financières : NPM, VA, VC, VPM, TAUX

Fonction VPM (déterminer le montant mensuel d'un remboursement d'emprunt ou calculer le Versement programmé dans un contrat d'assurance-vie)

Fonction VC (calculer un capital constitué à terme ou revaloriser un montant sur une durée donnée)

Fonction VA (trouver le capital empruntable en fonction des autres variables)

Fonction NPM (calculer la durée idéale d'un prêt bancaire)

Fonction TAUX (calculer la rentabilité d'un placement)

Initiation aux macro-commandes

Précautions avant d'enregistrer

Enregistrer une macro-commande avec l'automate

Utiliser une macro-commande, l'affecter à un bouton

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Connaître correctement les fondamentaux d'Excel (ou avoir suivi cet atelier).

Connaître les fonctions de bases et calculs simples dans Excel (ou avoir suivi cet atelier).

Maîtriser l'utilisation des dollars dans les formules de calcul (ou avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Le QUERY, outil magique caché dans Excel (pour gagner du temps sur vos manipulations de fichiers)

Savez-vous que le logiciel Excel possède l'un des outils ETL (outil d'extraction, de transformation et de récupération de la donnée) le plus puissant du marché ? Il s'agit du Query caché dans son bandeau. En une seule journée, vous pouvez acquérir le niveau nécessaire pour l'utilisation du Query dans l'automatisation de transformation courante de fichiers et gagner plusieurs par mois sur le traitement des fichiers fournis par vos clients.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SIN0056. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Automatiser, standardiser et simplifier vos tâches de transformation de fichier (sans macro ni VBA)
- Augmenter la puissance et les fonctionnalités des TCD par l'utilisation du Query, du mode tableaux et des liaisons entre tables

Questions traitées

Introduction

- Compréhension de l'environnement Microsoft (Micros
- Présentation de Microsoft Query et de son utilité dans Excel (différence par rapport à l'utilisation de macro ou de code VBA)

Acquisition de données

- Apprendre à importer des données dans Microsoft Query
- Comprendre les différentes sources de données disponibles

Manipulation de données

- Apprendre à utiliser les fonctionnalités de Microsoft Query en mode NO CODE pour manipuler les données
- Comprendre comment filtrer, trier et regrouper les données

Création de requêtes

- Apprendre à créer des requêtes simples et complexes
- Comprendre comment utiliser les jointures pour combiner des données de différentes sources
- Comprendre le code M sous-jacent (le Query étant un éditeur de code) et savoir-faire quelques modifications simples directement dans l'éditeur de code

Utilisation et Visualisation de données

- Comprendre le stockage et l'utilisation des requêtes dans Excel
- Comprendre le lien avec le « modèle de données » (Power Pivot)
- Mise en pratique d'une analyse via un Tableau Croisé Dynamique de données issues de plusieurs tables

Conclusion

Récapitulatif des concepts clés et des compétences acquises lors de la formation.

Bénéfices pour les participants

- Savoir manipuler un outil puissant de traitement de la donnée via Excel avec des applications très pratiques telles que :
 - Reformater des fichiers type Stripe, Paypal, Gocardless grâce à des requêtes adhoc pour intégration en comptabilité ;
 - Consolider et préparer pour l'analyse tout type de fichiers provenant de sources disparates ;
 - Optimiser les tableaux croisés dynamiques en normalisant en amont les fichiers source.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Cas de synthèse
- Échanges d'expérience
- Exposé

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

PowerPoint (2) – Illustrer son propos (e-learning)

Dans ce cours, vous apprendrez comment illustrer vos diaporamas et agrémenter votre propos, en choisissant et en insérant des images, des visuels, des graphiques, ses Smart Arts et des tableaux. En clair, tout ce qui compte pour aller chercher vos interlocuteurs lors de vos présentations !

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0089. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Avocat
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

Apprendre comment illustrer vos diaporamas et agrémenter votre propos, en choisissant et en insérant des images, des visuels, des graphiques, ses Smart Arts et des tableaux

Questions traitées

Insérer et manipuler des images

Remarques sur les droits d'auteur

Insérer une image depuis le disque, depuis le Web

Luminosité, contraste, colorisation, taille, style, et effets spéciaux

Réglages (rotation, bordures, rognage, remplacer)

Créer des SmartArt

Catégories et spécificités des SmartArt

Insertion de textes et d'images (rognage d'une image dans un SmartArt)

Dispositions, couleurs et styles

Exploiter le volet texte pour faire évoluer ses SmartArt

Créer des tableaux

Créer un tableau, ajuster le style, le déplacer

Insérer, supprimer des lignes, colonnes, harmoniser les tailles

Mettre en forme les cellules, fusionner, fractionner, gérer les marges

Créer ou insérer des graphiques

Créer un graphique depuis PowerPoint

Insérer tableaux ou graphiques depuis Excel

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Il est fortement conseillé :

- d'être familiarisé avec Windows, clavier et souris
- de maîtriser parfaitement les fondamentaux de PowerPoint (ou d'avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

La facture électronique (e-learning)

Cette formation en e-learning permet de maîtriser les éléments fondamentaux de la facturation électronique. Elle offre la possibilité de découvrir les principes de la facturation électronique. Elle permet d'étudier les normes applicables, ainsi que les recommandations nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau type de facturation. La formation donne les éléments essentiels pour construire la réflexion et la stratégie du cabinet en matière de facturation électronique.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SIN0007. 24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Expliquer les principes clés de la mise en place de la facturation électronique
- Appliquer les aspects légaux ainsi que les normes applicables
- Analyser les éléments à maîtriser pour une mise en place efficace de la facture électronique
- Comprendre la stratégie numérique du cabinet

Questions traitées

- 1- Les principes de la facture électronique
- 2- Aspects légaux
- 3- Les normes applicables à la facturation électronique
- 4- L'exemple Chorus Pro
- 5- Organiser la collecte de factures au sein du cabinet
- 6- Le déploiement de la facture électronique
- 7- L'avenir du cabinet : le Full service

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement :

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Word (1) – Rédiger des documents simples (e-learning)

Avec cette formation, vous apprendrez à maîtriser les fondamentaux de Word.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0078. 24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant

Objectifs professionnels

- Créer un document simple
- Formater les textes
- Mettre en page les textes
- Imprimer et sauvegarder un document

Questions traitées

Premiers pas avec Word

Les menus, les rubans, les groupes de commandes
Nouveau document, ouvrir un document existant, fichiers récents
Se déplacer dans le document, notion de paragraphe

Composer un texte

Saisir du texte, poser des attributs (gras, souligné, italique), changer la casse, reproduire la mise en forme, une fois, plusieurs fois
Changer la police par défaut
Insérer, supprimer, copier, couper, coller, dupliquer
Insérer : espaces insécables, symboles, caractères spéciaux
Vérifier l'orthographe

Mettre en page

Marges, règles, retrait, retrait de première ligne
Puces, Tabulations (usages et règles de rédaction)

Imprimer

Options d'impression (Word, imprimante)

Sauvegarder

Enregistrer, enregistrer-sous, formats, version PDF

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Il est conseillé d'être familiarisé avec Windows, clavier et souris

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Word (2) – Optimiser et structurer ses documents (e-learning)

Avec cette formation, vous apprendrez à effectuer des mises en page ou des orientations différentes au sein d'un même document.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0079. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Avocat
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Créer des tableaux simples ou complexes

- Gérer en-têtes et pieds de page, avec ou sans première page différente
- Créer des sauts de pages ou des sauts de section
- Ajouter des filigranes
- Insérer des liens hypertextes

Questions traitées

Tableaux

Créer des tableaux simples et complexes

Utiliser les styles automatiques

Largeur des colonnes, hauteur des lignes, distribution, bordures, fonds

Alignement des textes dans les cellules, marges de cellules

Insérer, supprimer, fusionner, fractionner des cellules

Répéter les titres automatiquement sur plusieurs pages

Déplacer le tableau

En-têtes pieds de pages

Créer un en-tête et pied de page avec ou sans tableau

Créer un en-tête différent pour la première page

Sauts de page, sauts de section

Insérer un saut de page forcé

Diviser un document en sections et changer l'orientation pour l'impression

Filigranes

Standards, personnalisés

Liens hypertextes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Rédiger des documents simples (WRD-1) ou compétence équivalente acquise sur le terrain.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Pas moins de 1 h 30 de vidéos dans ce cours, avec 18 leçons et 18 vidéos qui vous attendent !
Bien entendu, un Quiz de 10 questions vous tend les bras en fin de parcours.
En bonus, on vous laisse une fiche des meilleurs raccourcis et un support de cours ultra complet.

Le bulletin de paie électronique (e-learning)

Cette formation en e-learning permet de maîtriser les règles applicables au bulletin de paie électronique (BPE). Elle permet d'étudier les normes applicables ainsi que les recommandations nécessaires à la mise en œuvre du BPE pour les clients mais aussi pour le cabinet. La formation donne les éléments essentiels pour construire la réflexion et la stratégie du cabinet en matière de mise en place du BPE.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SIN0008. 24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Expliquer les principes clés de la mise en place du bulletin de paie électronique
- Appliquer les aspects légaux ainsi que les normes applicables pour réaliser des BPE de manière sécurisée
- Appliquer le vocabulaire à maîtriser pour une mise en place efficace
- Comprendre la stratégie numérique du cabinet et l'offre de service aux clients

Questions traitées

- 1 - Les aspects légaux du BPE
- 2 - Les normes applicables pour la réalisation du BPE
- 3 - Comment mettre en place le BPE
- 4 - Quelques outils indispensables
- 5 - Exemples d'outils pour sa mise en œuvre
- 6 - Le BPE pour l'expert-comptable numérique

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de textes et normes
- Exposé
- Présentation de produits pour les cabinets
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Dématérialisation des documents : factures et bulletins de salaires (e-learning)

Ce rapide e-learning vise:

- À mesurer l'importance de la dématérialisation des documents dans nos pratiques professionnelles ;
- À faire le point sur le calendrier et le cadre légal de la dématérialisation des factures et des bulletins de paie ;
- Et à mettre en place un système de dématérialisation de ces documents au sein des cabinets et chez les clients.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	150.00€ HT
Réf.	17.01SIN0006. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Expliquer les impacts de la dématérialisation sur les factures et bulletins de paie.
- Organiser les procédures internes pour une dématérialisation des procédures.
- Traiter des factures et bulletins de paie dématérialisés.

Questions traitées

- 1- Introduction
- 2- Les principes de la dématérialisation
- 3- Le droit de la dématérialisation
- 4- Quels documents dématérialisés et quelles technologies ?
- 5- Authentification et signature électronique
- 6- La facture électronique
- 7- Le bulletin de paie électronique
- 8- La stratégie de dématérialisation du cabinet

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse des textes légaux
- Exposé
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Les espaces d'échanges sécurisés (e-learning)

Cette formation en e-learning favorise la compréhension de la notion d'espaces d'échanges sécurisés.
Elle permet d'étudier les différentes formes d'espaces sécurisés.
La formation donne les éléments essentiels pour construire la réflexion et la stratégie du cabinet en matière de mise en place d'espaces d'échanges.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h00
Prix	100.00€ HT
Réf.	17.01SIN0009. 24

Vous êtes concernés

- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Décrire les principes de l'archivage sécurisé
- Appliquer les principes du coffre-fort électronique

Questions traitées

- 1- Pourquoi des échanges et un archivage sécurisé
- 2- L'archivage électronique : une nécessité pour longtemps
- 3- Le CFN (coffre-fort numérique) : un outil bientôt indispensable
- 4- Fonctionnement du coffre-fort numérique
- 5- L'espace d'échanges sécurisés du cabinet
- 6- Une stratégie numérique indispensable

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Analyse de la dématérialisation des cabinets et normes
- Exposé
- Mini cas d'application
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances acquises.

Word (3) – Illustrer son propos (e-learning)

Avec cette formation, vous apprendrez à ajouter des images, des objets vectoriels, des graphiques depuis Excel et SmartArts et les paramétrer, rogner, placer correctement dans son document.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0080. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Ajouter des images, des objets vectoriels, des graphiques depuis Excel et SmartArts
- Paramétrer, rogner, placer correctement dans son document

Questions traitées

Les images

Insérer, redimensionner, retoucher

Positionner, comprendre les options d'alignement et leurs utilités

Rogner, rétablir, remplacer

Règles et usages

Copies d'écran, copies de fenêtres actives

Insérer depuis le Web

En local, depuis le Web (différence d'habillage entre formats JPG et PNG)

Manipuler des objets

Ajouter des formes, dessiner des cadres, flèches, zones de texte flottantes

Assembler images et objets puis grouper

Créer des SmartArt

Créer, agencer, colorer, styler des SmartArt

Comprendre l'utilité du volet texte

Insérer depuis Office

Insérer des tableaux ou des graphiques Excel, avec ou sans liaison

Insérer des schémas depuis PowerPoint

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Informations particulières

Rédiger des documents simples (WRD-1) + Optimiser et structurer ses documents (WRD-2), ou compétence équivalente acquise sur le terrain.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Excel (1) – Les fondamentaux d'Excel (e-learning)

Maîtriser l'environnement et les fonctions de base dans Microsoft Excel.
30 leçons, 30 vidéos, et 30 fichiers d'exercices vous attendent !

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	5h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0081. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

Maîtriser l'environnement et les fonctions de base dans Microsoft Excel.

Questions traitées

Premiers pas avec Excel

A quoi sert Excel ?

Vocabulaire, zones de travail, menus, rubans, groupes de commandes

Nouveau document, ouvrir un document existant, fichiers récents

Savoir gérer : feuilles, cellules, plages, lignes, colonnes, sélections, déplacement

Saisir et mettre en forme : textes et chiffres, attributs, bordures, reproduction de mise en forme, simple, multiple

Les formats dans Excel

Maîtriser les formats utiles : milliers, %, décimales, dates

Créer tout type de format personnalisé (km, Tonne, etc.)

Comprendre le rôle des recopies incrémentales et leurs options

Imprimer avec Excel

Paramètres d'impression

Affichages, mise en page, aperçu des sauts de page

Changer l'orientation

Créer une zone d'impression, ou plusieurs

Répéter les titres à l'impression

Sauvegarder

Enregistrer, enregistrer-sous, formats, version PDF

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Il est conseillé d'être familiarisé avec Windows, clavier et souris.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Word (4) – Maîtriser les documents longs à l'aide des styles (e-learning)

Avec cette formation, vous allez acquérir toutes les techniques permettant de construire et de mettre en page des documents longs.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0082. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

Construire et de mettre en page des documents à l'aide des styles ornementaux, des styles hiérarchiques, des tables des matières, du volet de navigation, des notes de bas de page, des tables d'illustrations et des index automatiques.

Questions traitées

Exploiter les styles

Définition, utilités, différences entre galerie et volet des styles

Appliquer des styles : styles de paragraphes, styles de caractères, styles hiérarchiques, styles numérotés

Modifier un style (options de base)

Enregistrer un jeu de styles

Importer un jeu de styles depuis un modèle

Exploiter le volet de navigation

Abaissé ou promouvoir les niveaux

Parcourir et atteindre une page

Utiliser la recherche et les résultats

Table des matières

Gérer une table des matières

Modifier le nombre de niveaux

Créer des notes de bas de page

Insérer, supprimer des notes de bas de page

Table des illustrations

Table des index

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Rédiger des documents simples (WRD-1) + Optimiser et structurer ses documents (WRD-2), ou compétence équivalente acquise sur le terrain.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Word (5) – Gagner en productivité (e-learning)

Sachez produire plus vite dans Word, en utilisant les trucs et astuces utiles et les raccourcis nécessaires, la mémorisation dans des QuickParts et la création de PDF normés et fonctionnels.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	Prix non défini
Réf.	17.01SIN0083. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Savoir utiliser les raccourcis nécessaires, la mémorisation dans des QuickParts

- Savoir créer des PDF normés et fonctionnels, avec sommaire cliquable et signets actifs.

Questions traitées

Raccourcis utiles

Pour sélectionner des mots, des paragraphes, des phrases

Pour déplacer, pour dupliquer

Insertions QuickPart

QuickPart classiques : mémoriser des contenus, affecter un texte court ou une touche rapide, rappeler le bloc depuis n'importe quel document

QuickPart Propriété de document : variables à reproduire automatiquement dans le document

Options de correction automatique

Créer un PDF

Options de publication (pages, compression)

Avec liens cliquables depuis le sommaire

Trucs et astuces

Dans le volet de navigation, dans les SmartArt, et ailleurs

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Rédiger des documents simples (WRD-1) + Optimiser et structurer ses documents (WRD-2), ou compétence équivalente acquise sur le terrain.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Excel (4) – Manipuler des bases de données (e-learning)

Comprendre l'intégrité des bases de données dans Microsoft Excel, effectuer des tris à simple ou multi niveaux, filtrer, gérer les doublons, effectuer des sous-totaux et contrôler la saisie des données.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0088. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Comprendre l'intégrité des bases de données dans Microsoft Excel
- Effectuer des tris à simple ou multi niveaux, filtrer, gérer les doublons, effectuer des sous-totaux
- Contrôler la saisie des données

Questions traitées

Définition d'une base de données intègre

Vérifier sa base de données

Méthode de recherche d'erreurs, correction des erreurs

Trier

Tris simples, tris sur couleurs, tris à plusieurs clés

Filtrer

Filtres prédéfinis, filtres avancés : numériques, textuels, chronologiques

Utilisation des ? Et des * dans les critères de filtre

Gérer les doublons

Les effacer avec l'assistant, les identifier avec des formules ou des mises en forme conditionnelles

Sous-totaux

Faire des sous-totaux (ou sous-moyennes) dans des bases de données chiffrées

Mode plan

Créer manuellement des plans

Contrôler la saisie des données

Contrôler ou contraindre la saisie

Protéger une feuille/classeur. Protéger une partie d'une feuille

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Connaître correctement les fondamentaux d'Excel (ou avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Powerpoint (4) – Devenir productif (e-learning)

Voici ce que vous pourrez apprendre dans ce cours : produire des présentations PowerPoint avec plus de confort, plus rapidement, et tout en restant dans le modèle graphique en général fourni par l'entreprise. Normaliser votre environnement graphique, créer vos propres dispositions, chapitrer votre diaporama à l'aide de sections, insérer une diapositive de zoom comme sommaire automatique, et enfin, créer rapidement un organigramme sur mesure.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0092. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Avocat
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Produire des présentations PowerPoint avec plus de confort et plus rapidement
- Normaliser votre environnement graphique
- Créer vos propres dispositions
- Chapitrez votre diaporama à l'aide de sections
- Insérer une diapositive de zoom comme sommaire automatique
- Créer rapidement un organigramme sur mesure

Questions traitées

Normaliser son environnement graphique

Normaliser traits, formes et zones de texte

Modifier son jeu de couleurs

Créer des dispositions personnalisées

Pourquoi et quand créer des dispositions ?

Créer une disposition personnalisée

Exploiter sa propre disposition personnalisée

Structurer son diaporama avec des sections

Mettre en place des sections

Zooms de section ou de résumé :

Insérer une diapositive de zoom (sommaire automatique)

Produire plus vite avec sa main gauche

Déplacer en restant aligné

Dupliquer avec un Cliquer / Glisser

Dessiner avec sa main gauche

Les meilleurs raccourcis pour PowerPoint

Créer manuellement un organigramme

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Il est fortement conseillé :

- d'être familiarisé avec Windows, clavier et souris
- de maîtriser parfaitement les fondamentaux de PowerPoint (ou d'avoir suivi cet atelier)
- de maîtriser le cours Illustrer son propos (ou d'avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Excel (3) – Fonctions de calcul simples (e-learning)

Rendez vos résultats sur Excel parfaitement lisibles et correctement présentés en utilisant les bons formats.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0086. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Maîtriser les fonctions de calcul simples
- Calculer des ratios, des pourcentages

- Consolider des tableaux de chiffres
- Opérer des calcul inter feuilles

Questions traitées

Opérateurs et premiers calculs

Les opérateurs (+, -, *, /), les comparateurs (>, <, >=, <=, <>)

Calculs simples, calculs avec appel de cellules

Fonctions courantes

SOMME

MOYENNE

MAX,

MIN

Autres calculs à maîtriser

Ratios, parts et %

Calcul de progression lissée

Calculs sur TVA, classiques ou inversés

Consolidations

Avec des formules de calculs

Avec l'assistant d'Excel

Calculs 3D

Calculs entre cellules de feuilles différentes

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Pour les ateliers d'initiation, il est conseillé d'être familiarisé avec Windows, clavier et souris. Connaître correctement les fondamentaux d'Excel (ou avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Powerpoint (1) – Maîtriser les fondamentaux (e-learning)

Avec ce cours, vous apprendrez à maîtriser l'environnement et les fonctions de base dans Microsoft PowerPoint, insérer des blocs de textes, des formes vectorielles et des objets 3D. Vous verrez comment sauvegarder et imprimer votre diaporama. Vous aborderez également les différences fondamentales qu'il y a entre les diapositives, les dispositions et les masques.

Si vous ne maîtrisez pas toutes ces notions, n'allez pas plus loin et suivez ce cours.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	5h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0087. 24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Avocat
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Maîtriser l'environnement et les fonctions de base dans Microsoft PowerPoint, insérer des blocs de textes, des formes vectorielles et des objets 3D
- Sauvegarder et imprimer votre diaporama
- Connaître les différences fondamentales qu'il y a entre les diapositives, les dispositions et les masques

Questions traitées

Avant de se lancer

Quelle destination, quel support, quel format ?

Conseils pour des diapositives attrayantes

Comprendre les 3 plans : masques, dispositions, diapositives

Manipuler masque et dispositions

Enregistrer, enregistrer-sous, formats, version PDF

Premiers pas avec PowerPoint

Les menus, les rubans, les groupes de commandes, les modes d'affichage

Les différents modes d'affichage et la barre de zoom

La zone de notes, de commentaires

Nouveau document, ouvrir un document existant, fichiers récents

Insérer et manipuler des textes

Insérer, aligner, police, taille, couleur, attributs

Les puces, notion de paragraphe, les règles

Reproduire un format (une fois, plusieurs fois)

Insérer des formes

Manipuler et paramétrer tout type de formes, écrire dans une forme

Grouper, dissocier, avant-plan, arrière-plan, distribuer

Couper Copier, Coller, Coller multiple

Imprimer son diaporama

Paramètres d'impression et imprimantes

Quelles options d'impression pour un PDF ?

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Il est conseillé d'être familiarisé avec Windows, clavier et souris.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Excel (5) – Fonctions avancées courantes et dollars (e-learning)

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0090. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Apprendre quand et où placer les dollars dans les formules de calcul
- Savoir utiliser les principales fonctions de dénombrement (NB)
- Gérer correctement les dates et calculs sur dates et heures

Questions traitées

Compter avec Excel

Fonction NB

Fonction NBVAL

Fonction NB. VIDE

Fonctions dates

Formats horaires et numériques

Formats spéciaux

Fonctions JOUR, MOIS, ANNEE

Fonction DATE

Fonction DATEDIF

Fonction FIN.MOIS et toutes ses variantes

Maîtriser les références absolues et relatives (\$)

Méthode infallible pour poser les \$ correctement dans ses formules

(et pouvoir choisir entre les quatre possibilités : A8, A\$8, \$A8, \$A\$8)

Nombreux exercices d'application progressifs

Exercice récapitulatif complet

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Connaître correctement les fondamentaux d'Excel (ou avoir suivi cet atelier).

Connaître les fonctions de bases et calculs simples dans Excel (ou avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Excel (6) – Fonctions avancées pour Bases de Données (e-learning)

Choisir et utiliser les bonnes fonctions lors du traitement, de l'analyse et des calculs dans les bases de données : fonction BD, fonctions RECHERCHEV, et bien entendu, les fonctions de type TEXTE en tout genre, ainsi que les fameuses fonctions INDEX et EQUIV.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0093. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Choisir et utiliser les bonnes fonctions lors du traitement, de l'analyse et des calculs dans les bases de données

Questions traitées

Fonctions de type BD

BDSOMME, BDMOYENNE

BDNB, BDNBVAL

Fonction RECHERCHEV

Avec l'argument FAUX (recherche exacte)

Avec l'argument VRAI (recherche par intervalle)

Fonction RECHERCHEX

Avec 3 arguments obligatoires

Avec les 6 arguments au complet

Fonctions TEXTE pour le traitement des bases de données

En particulier des fichiers CSV issus d'extractions de logiciels type ERP

Compléter des fichiers.csv à trous

CONCATENER ou &

GAUCHE, DROITE, STXT

MAJUSCULE, MINUSCULE, NOMPROPRE, NBCAR

CHERCHE, SUBSTITUE, CNUM

Fonctions pour matrices

INDEX

EQUIV

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Connaître les fonctions de bases et calculs simples dans Excel (ou avoir suivi cet atelier).
Maîtriser l'utilisation des dollars dans les formules de calcul (ou avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Powerpoint (3) – Donner vie à son diaporama (e-learning)

Dans ce cours, vous apprendrez à donner de la vie à vos présentations en les animant à l'aide d'effets visuels ou auditifs : vidéos, sons, transitions, animations, liens hypertextes, et utilisation d'icônes. Être capable d'insérer une diapositive de zoom comme sommaire automatique.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0091. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Avocat
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Notaire
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Donner de la vie à vos présentations en les animant à l'aide d'effets visuels ou auditifs : vidéos, sons, transitions, animations, liens hypertextes, et utilisation d'icônes
- Insérer une diapositive de zoom comme sommaire automatique

Questions traitées

Les icônes

Les icônes, de bons pictogrammes

Créer une interactivité avec les liens hypertextes

Créer des liens vers des pages Web

Créer des boutons pour naviguer dans le diaporama

Insérer une diapositive de zoom (sommaire automatique)

Transitions entre les diapositives

Créer des transitions entre vos diapositives, règles, usages, méthodologie

Animer sa présentation

Animer textes, objets, images, Smart-Art, graphiques

Options de sens et de séquences, reproduire une animation

Options d'animations (démarrage, options d'effet, minutage)

Règles, usages, conseils

Nombreux exercices d'application

Insérer des sons ou des vidéos

Précautions sur la compatibilité des formats

Insérer des bandes son et les paramétrer

Insérer des vidéos et les paramétrer

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Il est fortement conseillé :

- d'être familiarisé avec Windows, clavier et souris
- de maîtriser parfaitement les fondamentaux de PowerPoint (ou d'avoir suivi cet atelier)
- de maîtriser le cours Illustrer son propos (ou d'avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Powerpoint (5) – Donner de l'impact à ses diaporamas (e-learning)

Dans ce cours, vous apprendrez à synthétiser et structurer votre contenu, à appliquer les règles de la communication graphique, à obtenir un aspect professionnel et à gagner de l'impact lors de vos présentations. Ce cours contient aussi des conseils pour présenter efficacement le jour J.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0094. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Avocat
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Synthétiser et structurer du contenu
- Appliquer les règles de la communication graphique
- Obtenir un aspect professionnel des présentations
- Gagner de l'impact lors de vos présentations

Questions traitées

Choisir les bons visuels et les agencer

Tendances graphiques actuelles

Images, visuels et gestion de l'espace

Typographie : usages et lisibilité

Polices de caractère, règles de mélange

Balisage typographique

Règles de mise en page (puces, contrastes, couleurs, fonds)

Le texte, réduit à l'essentiel

Ne pas confondre Word avec PowerPoint

La qualité, pas la quantité (l'esprit de synthèse)

Règles et conseil pour la rédaction

Présenter efficacement le jour J

Le mode présentateur : toujours un temps d'avance !

Outils de présentation et environnement

Fonctions utiles au moment de la projection

Conseils pour le jour J

Exercices d'application

Des exercices à réaliser en autonomie, en application du cours, avec solutions proposées par le formateur

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Il est fortement conseillé :

- d'être familiarisé avec Windows, clavier et souris
- de maîtriser parfaitement les fondamentaux de PowerPoint (ou d'avoir suivi cet atelier)
- de maîtriser le cours Illustrer son propos (ou d'avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Excel (7) – Fonctions avancées conditionnées (e-learning)

Rédiger des fonctions conditionnelles dans tous types de situations : NB.SI, SOMME.SI, SOMME.SI.ENS, et bien entendu, la fonction SI, SI(ET), SI(OU), SI(SI). Vous apprendrez aussi à dessiner un logigramme lorsque les fonctions SI sont imbriquées de manière trop complexe.

Un peu comme une étape intermédiaire entre la pensée logique, et la rédaction de la fonction SI elle-même.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0095. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Rédiger des fonctions conditionnelles dans tous types de situations
- Dessiner un logigramme lorsque les fonctions SI sont imbriquées de manière trop complexe

Questions traitées

Fonction NB.SI

Compter sous condition

Utilisation de NB.SI pour identifier les doublons

Fonction SOMME.SI

SOMME.SI (une seule condition)

SOMME.SI.ENS (conditions multiples)

Nombreux exercices d'application avec mises en situation

Fonction SI et ses déclinaisons

SI simple

SI (SI), dans un SI

SI (SI (SI))

Utilisation des logigrammes pour rédiger des formules de calcul conditionnelles complexes

SI (ET), SI (OU)

Imbrication de fonctions diverses.

Nombreux exercices d'application progressifs

avec mises en situation variées

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Connaître correctement les fondamentaux d'Excel (ou avoir suivi cet atelier).
Connaître les fonctions de bases et calculs simples dans Excel (ou avoir suivi cet atelier).
Maîtriser l'utilisation des dollars dans les formules de calcul (ou avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Excel (9) – Tableaux croisés dynamiques et segments (e-learning)

Beaucoup de métiers peuvent être concernés par les Tableaux Croisés Dynamiques, car ils permettent de créer des tableaux de bords vivants, et de révéler en temps réel des tendances, des répartitions, ou des évolutions.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0098. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

Créer des tableaux de bords vivants, et de révéler en temps réel des tendances, des répartitions, ou des évolutions.

Questions traitées

Tableaux Croisés Dynamiques

Principes de fonctionnement

Vérifier l'intégrité de la base de données

Créer un tableau croisé simple

Trier, filtrer

Personnaliser le résultat : mise en page, styles, règles

Options des tableaux croisés

Paramétrer les champs

Grouper des champs (dates, valeurs chiffrées)

Ajout de données, actualisation

Les segments

Segments et options de segments

Connecter des segments à plusieurs tableaux croisés

Graphiques croisés dynamiques

Spécificité des graphiques croisés

Limites par rapport aux graphiques classiques

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Connaître parfaitement les fondamentaux d'Excel (ou avoir suivi cet atelier).

Maîtriser la gestion des Bases de Données dans Excel (ou avoir suivi cet atelier).

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 3 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Développez la mission d'Examen de Conformité Fiscale à l'aide de Tax'AUDIT - un outil de la CNCC

La CNCC a développé un outil pour accompagner les professionnels dans la réalisation de la mission d'Examen de Conformité Fiscale, telle qu'elle a été définie par l'administration fiscale. Tax'AUDIT est un outil indispensable pour mener à bien et sécuriser vos missions de manière efficace et structurée.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	580.00€ HT
Réf.	17.02SIN0035. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Appréhender le cadre dans lequel cette nouvelle mission a été définie, ainsi que les modalités de mise en place
- Connaître les principes d'installation, d'utilisation et de restitution de ce nouvel outil
- Être en mesure de proposer la mission d'Examen de Conformité Fiscale en ayant identifié les diligences à réaliser

Questions traitées

- En quoi consiste la mission d'Examen de Conformité Fiscale ?
- Comment vendre cette mission ?
- Quels sont les avantages pour l'entité ?
- Pourquoi et comment mener à bien cette nouvelle mission ?
- Quelles sont les diligences à mener ?
- Quelle formalisation prévoir au sein du dossier ?
- Quels liens avec l'outil SmartFEC+ ?

Bénéfices pour les participants

- Savoir réaliser une mission d'examen de conformité fiscale dans sa globalité au moyen de l'outil :
 - Etablissement de la lettre de mission
 - Détermination des documents / informations à recueillir
 - Réalisation et formalisation des contrôles
 - Edition du compte-rendu de mission
 - Archivage du dossier
- Avoir identifié la complémentarité avec l'outil SmartFEC+, également proposé par la CNCC, pour la mise en place de requêtes sur leurs dossiers.

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Pour suivre cette formation, il est indispensable :
 - D'avoir vérifié préalablement que vos accès au portail de la CNCC fonctionnent pour être en mesure d'utiliser l'outil au cours de la journée
 - D'apporter votre ordinateur portable
 - De prévoir un moyen de connexion (clé 4G, téléphone mobile pour partage de connexion) pour vous connecter depuis votre ordinateur portable à l'outil TaxAudit accessible en mode SaaS et éviter ainsi d'avoir à vous connecter sur un Wifi partagé qui ne serait pas sécurisé
 - De télécharger avant la formation l'application **TestComptaDemat**:
<https://github.com/DGFIP/Test-Compta-Demat/releases/tag/1.00.10b>
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session concernée
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement. Attention, certaines tablettes ou smartphones ne permettent pas d'annoter les supports en PDF

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit

A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :

- Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 10 bonnes réponses sur 15. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Accéder au support pédagogique complet

Le FEC : les règles enfin connues (e-learning)

Ce rapide e-learning apporte les dernières réponses apportées par l'administration aux nombreuses questions que pose le FEC : quelles sont les entreprises qui entrent dans ce périmètre ? Que veut dire comptabilité informatisée ? Quelles sont les dates et les éléments des écritures qui doivent figurer sur le FEC ? Etc.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	2h30
Prix	125.00€ HT
Réf.	17.01SIN0002. 24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Chef de mission CAC
- Chef de mission EC
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste

Objectifs professionnels

- Décrire les obligations légales et réglementaires liées au FEC
- Appliquer les aspects comptables et fiscaux du FEC
- Analyser les évolutions liées aux contrôles fiscaux

Questions traitées

- 1 - Les obligations légales et réglementaires
- 2 - Le FEC en pratique
- 3 - Obligation de fournir un FEC
- 4 - Notion de comptabilité informatisée
- 5 - Les dates devant figurer sur le FEC
- 6 - Le détail des écritures et autres éléments du FEC
- 7 - Autres questions diverses
- 8 - Les nouvelles questions en cours

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Exposé
- Tutorat asynchrone

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 2 heures 30.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme.
- Tout au long du module, différents documents sont disponibles en téléchargement :
 - À chaque début de séquence, un bloc-notes qui contient le sommaire détaillé de la séquence et des pages inscriptibles pour prendre des notes.
 - À la fin de chaque séquence (sauf exception sur une séquence de courte durée), une synthèse des éléments essentiels à retenir.

Des synthèses PDF sur les points à retenir sont téléchargeables par le participant en cours et en fin de formation.

Il est recommandé de télécharger, d'enregistrer et d'imprimer ces différents documents pour s'y référer pendant et après la formation.

- Des tests d'auto-évaluation ponctuent les séquences et chaque séquence se termine par un test final de séquence.
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Excel (2) – Faire parler les chiffres (e-learning)

Vous apprendrez à créer des graphiques basiques, mais aussi des graphiques combinés ou avec deux axes différents.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0084. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

Maîtriser les Graphiques Sparkline, les mises en forme conditionnelles, et présenter ses données sous forme de graphiques simples et avancés.

Questions traitées

Graphiques Sparkline

Insérer des mini-graphiques de tendance

Paramétrer la forme, les styles, les marqueurs, les couleurs

Mises en forme conditionnelles

Utiliser les mises en forme prédéfinies (règles chiffrées, barres de données, nuanciers de couleurs)

Rédiger des mises en forme calculées (mettre en forme des cellules à distance)

Présenter ses données sous forme de graphiques

Conseils utiles : sélection des données, style, titre, légende, lisibilité

Graphiques en secteurs : légende, étiquettes, catégorie, valeur, pourcentage

Graphiques en histogrammes, en courbes

Mélanger des types dans un graphique unique (courbes et aires)

Modifier les données, ajouter une série

Graphiques à double axes

Graphiques radar

Graphiques en nuages de points

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Pour cet atelier, il est fortement conseillé d'avoir suivi l'atelier EXCEL. LES FONDAMENTAUX ou d'avoir le niveau équivalent.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos

- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Word (6) – Publipostages (mailings) et formulaires (e-learning)

Avec cette formation, apprenez à préparer et réaliser un publipostage, avec un document de base et une base de données, qu'elle soit dans Word ou dans Excel.

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	3h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0085. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

- Créer des publipostages pour imprimer sur du papier A4 ou des étiquettes autocollantes

- Conserver une sauvegarde de votre publipostage.

Questions traitées

Préparer son publipostage

Définition, principe, prérequis

Concevoir le fichier des destinataires (source de données)

Exemple d'un tableau Word, exemple de base de données Excel

Réalisation du document type

Mise en forme du document type

Réaliser son publipostage

Choisir le type du document de base

Sélectionner les destinataires

Insérer les champs de fusion

Champs de fusion conditionnés

Aperçu de votre lettre

Fin de la fusion

Options d'impression

Sauvegarder son publipostage

Pourquoi ? comment ?

Options possibles

Les formulaires

Afficher l'onglet développeur

Créer un formulaire à l'aide de champs

Exemple de formulaire finalisé et fonctionnement

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Rédiger des documents simples (WRD-1) + Optimiser et structurer ses documents (WRD-2), ou compétence équivalente acquise sur le terrain.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 5 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

POWER BI (niveau 1)

Power BI est devenu en quelques années l'outil « star », incontournable, de l'analyse de données, présent dans bon nombre de services informatique, marketing ou contrôle de gestion. Maîtriser cet outil offre de nouvelles perspectives de missions de conseil à haute valeur ajoutée pour notre profession.

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	14h00
Prix	740.00€ HT
Réf.	17.01SIN0054. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Comprendre et savoir utiliser les fonctionnalités d'analyse de la donnée, de conception et de publication de rapports et de tableaux de bord interactifs via Power BI Desktop et/ou Power BI Services
- Construire un tableau de bord simple à partir de fichiers FEC

Questions traitées

Jour 1 : Manipuler et organiser la Donnée avec Power BI

- Introduction
 - Sensibilisation aux théories conceptuelles de la Data
- - Prise en main de la Suite Power BI
 - Présentation de Power BI Desktop et du service Power BI
 - Les modules (Desktop, Service, flux et catalogues de données, Mobile)
- Introduction à l'acquisition et à la modélisation des données dans Power BI
 - L'acquisition de données par le QUERY
 - Principe d'utilisation de l'onglet « Modèle »

- Introduction aux notions de « colonne calculée » et de « mesure »
- Interagir et analyser
 - Interagir avec les filtres et les segments
 - Navigation : trouver rapidement le contenu dont vous avez besoin
 - Découvrir les types de visuels de Power BI et les manipuler
 - Comprendre la syntaxe du langage DAX et coder ses premières mesures
- Pratique des fonctions liées à l'analyse temporelle dans Power BI
 - Savoir créer et utiliser une table de date
 - Introduction aux fonctions DAX de Time Intelligence

Jour 2 : Construire un tableau de bord à partir du FEC

- Pratique de la modélisation de donnée dans Power BI par l'analyse d'un grand livre / FEC
 - Organisation des données
 - Travailler avec les hiérarchies de comptes
 - Utiliser les fonctions de Time Intelligence sur les données comptables
 - Savoir gérer l'exercice décalé
- Conception d'un tableau de bord interactif réutilisable
 - Mapping d'une hiérarchie de comptes
 - Modélisation (schéma en étoile)
 - Choix d'interactivité avec l'utilisateur final
 - Combinaison de toutes les notions étudiées
 - Première approche d'une mesure complexe
- Les « Best practices » de la dataviz - *NEW*
- Présentation (démonstration) succincte du Power BI service
 - Publication sur le Web Service du tableau de bord
 - Intégration dans l'environnement Microsoft 365 (Teams, Excel, Powerpoint, etc.)
 - L'intelligence artificielle dans Power BI (Copilot) - *NEW*

Bénéfices pour les participants

- Comprendre les enjeux du traitement des données pour les professionnels du chiffre

- Créer un modèle et enrichir le catalogue de données
- Créer un tableau de bord sur les données comptables
- Comprendre la diffusion et la sécurisation des données dans les espaces de travail

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Informations particulières

Nous recommandons au participant d'avoir une bonne connaissance des principes de comptabilité générale et analytique ainsi que des objectifs d'un tableau de bord de gestion.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Étude de cas
- Mini-cas d'application
- Exposé
- Vadémécum des 30 fonctions DAX les plus utilisées

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

POWER BI (niveau 2) : approfondissement du DAX

Cette formation est la suite de la formation Power BI niveau 1 (dans laquelle les participants ont appris les concepts de base du logiciel d'analyse de données et de datavisualisation Power BI).

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	7h00
Prix	370.00€ HT
Réf.	17.01SIN0055. 24

Vous êtes concernés

- Chef de mission EC
- Collaborateur EC confirmé
- Expert-comptable

Objectifs professionnels

- Approfondir ses connaissances en langage DAX
- Devenir autonome sur la conception de modèles de données faisant appel à plusieurs tables de faits (différentes sources de données à analyser contenues dans le même modèle)
- Construire des catalogues de données complexes nécessaires à la conduite d'analyses de données de tout type

Questions traitées

1. Rappel des principes de bases (vus en niveau 1) :

- Le contexte d'évaluation (contexte de filtres / contexte de ligne) et la filtration
- Le catalogue de données (fonctionnement)
- Les objets calculatoires (tables calculées, colonnes calculées, mesures)
- Les règles de rédaction du DAX et Différentiation entre fonctions tabulaires et scalaires
- Les principes de base de la modélisation (star scheme), et concept de « dénormalisation »
- La différenciation entre faits et dimensions

2. Introduction aux concepts avancés :

- Modélisation :
 - Granularité, relations many-to-many, sens de la filtration & crossfiltering

- Concept de « flag »
- Rédaction du DAX :
 - Utilisation des Variables pour optimiser le code
 - Le Dax pour optimiser la dataviz : application aux Titres Dynamiques et aux Infobulles personnalisées
- Travailler avec les tables :
 - Savoir manipuler les tables (fonctions CALCULATE TABLE, ADDCOLUMNS, SUMMARIZE, etc.)
 - Savoir utiliser des tables comme filtres
 - Comprendre les concepts de « snapshot » & de matrice de transition

3. Mise en pratique (70 % du temps)

L'acquisition des concepts listés en point 2 se fera via la construction/manipulation de 2 modèles de données :

- Un modèle complexe automatisant la production d'un tableau de bord financier intégrant :
 - Les écritures comptables
 - Des données prévisionnelles et des calculs de projection
 - La gestion des lignes budgétaires de granularité différentes de celle des comptes généraux
 - La gestion des fourchettes de comptes
- Un modèle complexe présentant le calcul de la taxe sur les salaires
- (ou alternative : un modèle lié à la gestion interne du cabinet)

4. Immersion dans l'environnement Data de Microsoft (démonstration) - *NEW*

- Microsoft Copilot : à partir de questions en langage naturel :
 - Créer des Insights et des analyses grâce à l'IA
 - Générer automatiquement et tester le code DAX
- Microsoft Fabric : Créer et gérer un hub de données
- Comprendre les Scenarii d'usage

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

- Avoir suivi la formation Power BI (niveau 1) ou une formation de niveau équivalent de 2 à 4 jours
- Maîtriser l'import de données et la transformation de données par Microsoft Query, et bien faire la distinction entre les opérations à faire dans le Query et celle à faire dans Power BI,
- Connaître les bases de la modélisation de données dont le schéma en étoile,
- Maîtriser parfaitement la navigation dans Power BI Desktop ainsi que l'ensemble des fonctionnalités présentes dans les bandeaux,
- Concernant le langage DAX :
 - Connaître et savoir manipuler la vingtaine de fonctions de base (SUM, SUMX, CALCULATE, SWITCH, DIVIDE,) ainsi que les fonctions de Time Intelligence
 - Faire parfaitement la différence entre les fonctions scalaires et tabulaires
 - Maîtriser les outils de calcul (mesure et colonne calculée)
 - Concernant le DAX et la donnée comptable, avoir déjà vu les techniques de mapping des comptes et de traitement des exercices décalés.

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

La formation est basée sur :

- Une présentation des notions théoriques relatives :
 - Au traitement et à l'analyse de la donnée informatisée,
 - Au fonctionnement et à l'utilisation de la suite Power BI, et plus particulièrement Power Bi Desktop,
 - Appliquées aux données comptables ;
- Des cas pratiques d'application pour les participants (les élèves pourront conservés les fichiers fournis pour refaire les applications mais les droits restent propriété du formateur et ceux-ci ne pourront donc pas être réutilisés à d'autres fins, y compris de formation)

- Vademecum des 60 fonctions DAX les plus utilisées.

Le nombre de participants à la formation est volontairement limité à **8 personnes maximum** afin de pouvoir avoir une réelle interaction avec les apprenants.

Les participants sont invités à venir à la formation avec leur ordinateur portable avec le logiciel Power BI Desktop (version gratuite ou pro, à jour) installé pour pouvoir réaliser les exercices d'application pratique.

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action : Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Outlook - Optimiser son temps de travail et gagner en efficacité (e-learning)

Avec ce cours, vous apprendrez à gagner du temps avec Outlook en optimisant son environnement de travail, et en utilisant des fonctions avancées de sa messagerie, comme :

- Les mises en forme conditionnelles
- Les dossiers de recherche
- L'utilisation des QuickPart
- La création de modèles de messages
- L'affichage par conversation

Millesime	2024-2025
Type	e-learning
Durée	4h00
Prix	75.00€ HT
Réf.	17.01SIN0096. 24

Vous êtes concernés

- Collaborateur EC débutant
- Collaborateur EC confirmé
- Collaborateur juridique
- Collaborateur paie
- Collaborateur social
- Assistant de direction
- Directeur comptable
- Directeur financier
- Dirigeant et salarié d'entreprise
- Comptable en entreprise
- Etudiant et préparation aux examens
- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Mémorialiste
- Responsable marketing comm.
- Responsable RH cabinet
- Responsable serv. informatique
- Responsable service juridique
- Responsable service social
- Secrétaire administratif
- Tout Public

Objectifs professionnels

Optimiser son environnement de travail en utilisant des fonctions avancées de sa messagerie

Questions traitées

S'approprier son espace de travail

Ajouter des boutons d'action dans la barre d'outils accès rapide

Options par défaut à modifier (fichier/option/courrier/volet de lecture/lu au changement de sélection + fermer la fenêtre du message d'origine + options du calendrier)

Les signatures

Créer sa signature personnalisée (méthode avec un modèle Word)

Créer et affecter plusieurs signatures en cas de comptes multiples

Optimiser l'utilisation de sa messagerie

Les options d'envoi (priorité, accusés, différé)

Utiliser les QuickPart pour insérer des blocs répétitifs (ex : politesse, Noël)

Créer des modèles de messages (envois répétitifs)

Les contacts

Créer un groupe de contacts

Exporter un contact au format universel vCard

Gérer, classer et trouver son courrier

Courriers indésirables : comment interdire un nom de domaine, points de vigilance

Mise en forme conditionnelle dans la boîte de réception

L'affichage en mode conversation : pourquoi faut-il l'adopter ?

Les actions rapides, création et paramétrages (si temps)

Les règles, paramétrages

Archiver et sauvegarder

Créer et gérer des fichiers de données

(par année d'archivage par exemple)

Quelques raccourcis utiles

Pour passer courriel en « non lu »

Pour créer rapidement un nouvel email

Attacher rapidement une pièce jointe avec une double fenêtre

Pour envoyer/recevoir

Transformer rapidement un email en RDV

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Informations particulières

Il est recommandé de connaître les bases d'Outlook : communiquer par courriel, gérer ses contacts et son calendrier.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

- Vidéos
- Exercices
- Supports de cours
- Fiches pratiques avec raccourcis

Modalités pédagogiques et d'encadrement

- La durée de cette formation, incluant le test final de validation des connaissances acquises, est estimée à 4 heures.
- La formation est accessible pendant 3 mois, 24 heures sur 24, avec une simple connexion internet. Vous pouvez ainsi la suivre ou la revoir à votre convenance.
- La plateforme vous indique votre évolution dans le programme
- La formation se conclut par un test final d'évaluation des connaissances

Stage

DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 2 Se perfectionner, acquérir les savoir-faire et réflexes professionnels de base

Le programme de formation du stage d'expertise comptable qui se déroule sur trois ans est encadré par les dispositions des articles 67 à 77 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Millesime	2024-2025
Type	Cursus
Durée	84h00
Prix	3600.00€ HT
Réf.	17.17STA0002 .24

Le programme est composé de 3 cycles, chaque cycle de formation correspondant aux formations obligatoires d'une année de stage.

Un cycle comprend plusieurs modules de formation :

- Des modules mixtes mêlant e-learning et présentiel. Dans ce format, le e-learning est à suivre en amont de la journée de regroupement car il a pour objectif de délivrer les fondamentaux permettant ensuite une mise en pratique en présentiel.
- Des modules en présentiel exclusivement

Les trois cycles cumulent 24 jours de présentiel et 98 heures d'e-learning.

Ils ont pour objectifs de compléter la formation pratique du stage, dans une progression logique, au travers des 4 compétences suivantes :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
- Préparation au diplôme d'expertise comptable

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes stagiaire
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

Le cycle 2 a pour objectifs spécifiques de

- Adapter son savoir-être professionnel dans le cadre réglementaire et déontologique
- Acquérir les savoir-faire et les réflexes professionnels de base

- Initier au management et à la communication
- Avancer dans la préparation du DEC

Questions traitées

Les modules du programme du cycle 2 sont les suivants :

Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique

- o Démarche et contrôle qualité
- o Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme
 - Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
- o Audit 2 : mettre en œuvre la mission d'audit
- o Autres missions comptes annuels, attestations et missions légales : méthodologie
- o Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du commissaire aux comptes
- o Lutte anti-blanchiment
 - Communication spécialisée pour le transfert de compétences
- o Communication et négociation
 - Préparation au diplôme d'expertise comptable
- o Se préparer à l'épreuve 2 et choisir un sujet de mémoire

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Avoir suivi le cycle 1

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 3 Consolider les connaissances nécessaires pour les épreuves du DEC et développer une capacité de manager

Le programme de formation du stage d'expertise comptable qui se déroule sur trois ans est encadré par les dispositions des articles 67 à 77 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Millesime	2024-2025
Type	Cursus
Durée	84h00
Prix	3150.00€ HT
Réf.	17.17STA0003 .24

Le programme est composé de 3 cycles, chaque cycle de formation correspondant aux formations obligatoires d'une année de stage.

Un cycle comprend plusieurs modules de formation :

- Des modules mixtes mêlant e-learning et présentiel. Dans ce format, le e-learning est à suivre en amont de la journée de regroupement car il a pour objectif de délivrer les fondamentaux permettant ensuite une mise en pratique en présentiel.
- Des modules en présentiel exclusivement

Les trois cycles cumulent 24 jours de présentiel et 98 heures d'e-learning.

Ils ont pour objectifs de compléter la formation pratique du stage, dans une progression logique, au travers des 4 compétences suivantes :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
- Préparation au diplôme d'expertise comptable

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes stagiaire
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

Le cycle 3 a pour objectifs spécifiques de :

- placer le futur professionnel dans les conditions d'exercice de la profession
- développer des compétences de manager
- consolider les connaissances nécessaires pour les épreuves du DEC

Questions traitées

Les modules du programme du cycle 3 sont les suivants :

Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique

o Déontologie et responsabilité

Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles

o Audit 3 : Piloter la mission d'audit

o Missions comptes annuels et autres prestations : gestion des missions et panorama des missions ponctuelles

o Collaborateurs : comprenez les enjeux et mettez en œuvre les missions d'audit dans une petite entreprise

Communication spécialisée pour le transfert de compétences

o Axe prioritaire : Accompagnement au changement

o Management des équipes et choix professionnels

Préparation au diplôme d'expertise comptable

o DEC : demande d'agrément du sujet et rédaction du mémoire

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Avoir suivi le cycle 2

Informations particulières

Moyens pédagogiques et d'encadrement

DECCAC Stage sur 3 ans - Cycle 1 Découvrir et assimiler les connaissances et savoirs "métiers"

Le programme de formation du stage d'expertise comptable qui se déroule sur trois ans est encadré par les dispositions des articles 67 à 77 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Millesime	2024-2025
Type	Cursus
Durée	91h00
Prix	3600.00€ HT
Réf.	17.17STA0001 .24

Le programme est composé de 3 cycles, chaque cycle de formation correspondant aux formations obligatoires d'une année de stage.

Un cycle comprend plusieurs modules de formation :

- Des modules mixtes mêlant e-learning et présentiel. Dans ce format, le e-learning est à suivre en amont de la journée de regroupement car il a pour objectif de délivrer les fondamentaux permettant ensuite une mise en pratique en présentiel.
- Des modules en présentiel exclusivement

Les trois cycles cumulent 24 jours de présentiel et 98 heures d'e-learning.

Ils ont pour objectifs de compléter la formation pratique du stage, dans une progression logique, au travers des 4 compétences suivantes :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
- Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences
- Préparation au diplôme d'expertise comptable

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes stagiaire
- Expert-comptable stagiaire

Objectifs professionnels

Le cycle 1 a pour objectifs spécifiques de

- Adapter son savoir-être professionnel dans le cadre réglementaire et déontologique
- Acquérir les savoir-faire et les réflexes professionnels de base
- Initier au management et à la communication

Questions traitées

Les modules du programme du cycle 1 sont les suivants :

- Comportement du professionnel dans son cadre réglementaire et déontologique
- o Découverte de la profession comptable
- o Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme
- o Démarche et contrôle qualité
 - Pilotage de missions comptables légales ou contractuelles
- o Audit 1 : Découvrir la mission d'audit
- o Missions comptes annuels : approche normative et application à la mission de présentation
- o Autres missions comptes annuels, attestations et missions légales : méthodologie
- o Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques
 - Communication spécialisée pour le transfert de compétences
- o Communication et négociation
 - Préparation au diplôme d'expertise comptable
- o Se préparer à l'épreuve 2 et choisir un sujet de mémoire

Bénéfices pour les participants

Pré-requis

Pas de pré-requis

Informations particulières

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels diplômés sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Les procédures d'évaluation des connaissances se concrétiseront par une évaluation de fin de formation à chaud par les stagiaires via questionnaire approprié.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Les stagiaires et l'intervenant-e seront tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Modalités de validation de formation :

Une attestation de formation sera remise aux participants, sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- Suivre l'intégralité de la formation
- Réaliser le quiz de validation des connaissances

Il sera demandé également à chacun des participants de remplir un questionnaire d'appréciation de la formation suivie (organisation, animation, contenu pédagogique, suggestions...). Ce questionnaire fait l'objet d'une analyse attentive permettant à l'IFRECOM d'améliorer la qualité des formations dispensées.

Modalités d'accès et aménagements spécifiques

Pour faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique, ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap Madame Laetitia CABRIMOL au 0596 64 99 38 – lcabrimol@ifrecom.fr .

Conditions et délais d'accès : Pour bénéficier de nos prestations : - La signature de la présente convention de formation est par le prescripteur est obligatoire. - Le règlement est exigé avant le début de la prestation citée l'article 1. - Pour certaines de nos formations, le e-learning et/ou le test de positionnement doit être obligatoirement suivi et/ou complété par le(s) stagiaire(s) indiqué(s) dans la l'article 3 de la présente convention. Cette formation peut faire l'objet d'une demande de financement auprès de l'OPCO (AKTO) ou du FIF PL. Cette demande doit être effectuée maximum un mois le début de la formation. Le délai de financement est de 6 mois après la fin de la formation sous réserve d'avoir un dossier accepté par l'OPCO.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Salle de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence) au bon déroulement de la formation.